SUPPLEMENT

LE SOLEIL

Automobile—
Radio— Théâtre—
Page féminine—
L'agriculture—

40e ANNEE—No 156 QUEBEC, SAMEDI 4 JUILLET 1931 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX : DEUX CENTINS

La Pêche bat son plein

LA PÊCHE A L'ASSOMPTION, QUÉ.

Au bord de la rivière "Lost", lac Fraser, Qué.

TRUITES PRISES DANS LE LAC WEIR, QUÉ.

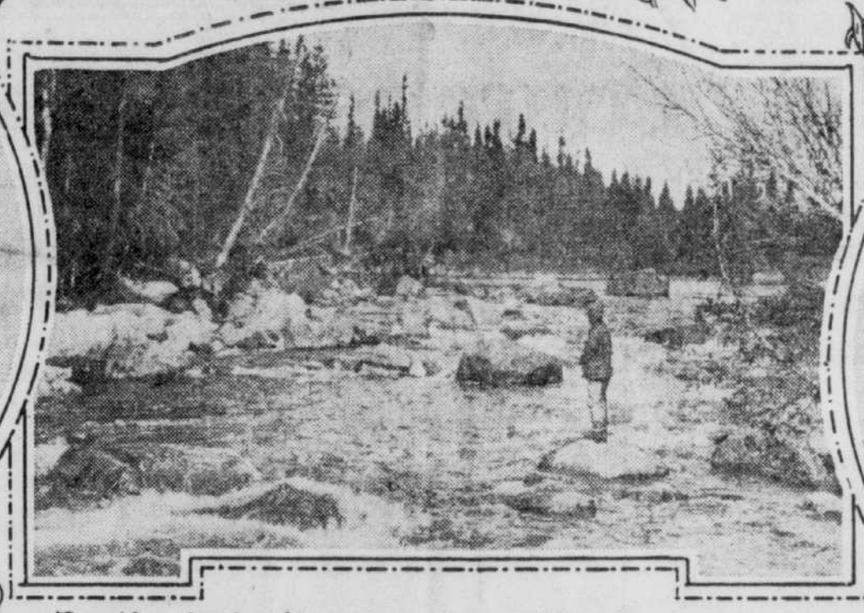

Rapides du lac Noir, Parc National des Laurentides, Qué.

LA PÊCHE AU LAC BAYON, PARC NATIONAL DES LAURENTIDES, QUÉ.

Scène de pêche sur le lac Rond, à Weir, P.Q.

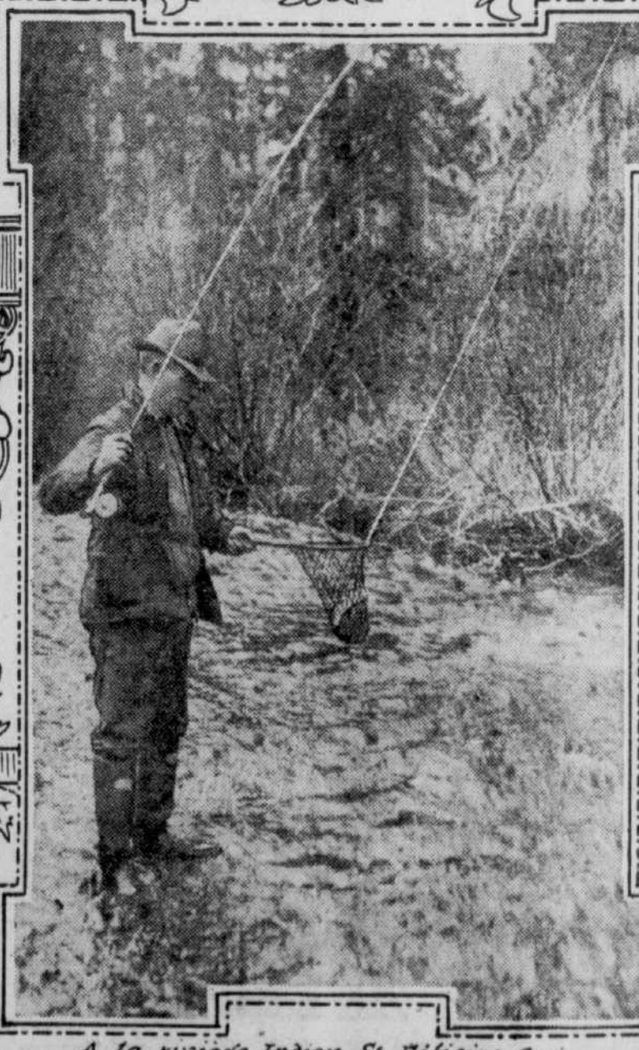

A la rivière Indien, St-Félicien, Que.

A la pêche tous les moyens sont bons.

La première de la saison.

Sur le Grand Lac, près d'Ottawa, Ont.

CLICHÉS C·N·R·

- DANS LE DOMAINE DE L'AUTOMOBILE -

La femme et l'Auto

La fin de l'argument

(Droits réservés)

Il semble que l'on devrait reléguer aux vieilles lunes la question de la supériorité relative des hommes et des femmes qui conduisent l'automobile. Suivant moi, la plupart des femmes ne tiennent pas à éterniser la discussion, mais ce sont les hommes qui ne veulent pas démordre. Y aurait-il là un signe de l'infériorité de la part du mâle de l'espèce ? L'homme persiste tout le temps à dire qu'il est le meilleur chauffeur, non seulement dans l'espoir d'en convaincre les autres, mais également dans l'espérance de s'en convaincre lui-même.

Ce sujet controversé tombait encore sur le tapis l'autre soir à la partie de bridge chez Norma. Ca commence comme à l'ordinaire. Arthur, le mari de Norma, a rencontré, en s'en revenant chez lui, une femme qui conduisait ; une de ces femmes qui tiennent mordicus le milieu de la rue. Immédiatement toutes les femmes deviennent pour Arthur des "poux" de route et cela lui brûle la peau, pour dire comme on dit.

Pour lui donner crédit, Robert tente de mettre un frein à l'inévitable discussion ou au moins d'y mettre la pédale douce. Me faisant un clin d'oeil plein de malice, il me dit :

"Cet argument, Art., commence toujours par le mauvais point de départ. Admettons que tous les conducteurs, hommes et femmes, sont terribles et au lieu d'ergoter à savoir quel est le meilleur, parlons pour savoir quel est le pire. En outre, disons donc que personne n'y entend goutte".

"J'en connais quelque chose", dit Norma prenant la parole. "Je sais que, les femmes formant environ 25 pour cent du nombre des conducteurs, elles ne sont responsables que d'environ sept pour cent des accidents. Vous n'en riez plus, mes amis", fait-elle remarquer en se tournant du côté de son mari.

"C'est parce que les hommes leur donnent une chance", réplique-t-il.

"Tiens, allez-vous nous dire que vous êtes chevaleresque", dit Robert en souriant. "Vous ne l'avez certes pas été envers cette pauvre femme qui vous a rendu le dépassement difficile ce soir. Non, il vous faut trouver quelque chose de mieux que cela".

"Pour vous montrer comme les femmes peuvent être chevaleresques, elles, Arthur, je vais vous aider à sortir de votre triste argumentation", interjetai-je à ce point de la conversation. Les chiffres de Norma sont aussi précis qu'il est possible à des chiffres de l'être. Néanmoins, la véritable réponse à faire à ces chiffres c'est que les hommes parcourent un bien plus grand nombre de milles, il faut le présumer, que les femmes. Conduisant davantage, ils ont plus d'accidents".

A ce moment Arthur commence à s'apercevoir que les choses ne vont pas sur des roulettes dans son cas. Il n'empêche qu'il s'entête avec acharnement.

"Marie a raison", dit-il. "C'est justement ce qui explique la chose. Les hommes font plus de milles. C'est eux qui tiennent le volant la plus grande partie du temps, même dans les familles où le mari et la femme conduisent tous les deux".

"C'est justement là ce qui vous arrache votre argument favori concernant les comptes mensuels d'essence pour les autos", dit Norma. "Si je me rappelle bien, on dirait que les femmes roulent dix milles contre leurs maris un. Eh bien je suis fort aise de vous entendre rétracter".

Les choses commencent à se gâter pour Arthur.

"Je regrette d'avoir amorcé cette discussion", dit-il en bon camarade.

"Si vous voulez prometre de ne plus remettre cette question sur le tapis en compagnie mixte, je vais vous donner une autre excellente explication sur ce nombre plus grand d'accidents où figurent les hommes", dis-je à mon tour en forme d'offre.

"Je le promets", ajoute Arthur.

"Eh bien", continuai-je, "un préposé à la circulation, qui prétend n'avoir encore trouvé aucun moyen de calculer l'habileté relative des deux sexes, m'a donné le point. Il dit que les records d'accidents chez les hommes ne sont pas dus seulement au plus fort millage fait par ces messieurs, mais aussi et surtout parce qu'ils conduisent durant les heures de ce qu'on pourrait appeler le plus fort du congestionnement de la circulation".

"Cela , commence Athur.

"Termine la discussion", finit Robert pour lui.

Un remède de famille éprouvé

"Voilà plus de quarante ans que nous faisons usage du Novoro du Dr Pierre dans notre famille et, chaque fois que nous l'avons employé dans les différents cas où il est recommandé, nous avons obtenu de bons résultats. Nous ne resterons jamais sans en avoir." écrit Mme A. Pestke de Rochester, N.-Y. Ses effets salutaires sur le procédé de digestion et d'élimination on rendu ce simple remède herbeux l'une des plus populaires médecines de famille. Aucun foyer ne devrait en être dépourvu. Seuls, des agents locaux spécialement désignés, par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co. de Chicago, Ill., peuvent le procurer. Ne le demandez pas au pharmacien. Livré exempt de douane au Canada.

NOUVELLES DE LEVIS

otes personnelles

M. l'abbé A. Germain, professeur au Collège de Lévis, passe les vacances dans sa famille à Fortierville.

—M. et Mme J.-H. Marcoux ainsi que M. et Mme Armand Patry, de Victoriaville, étaient dernièrement en promenade chez des parents à Bienville, Beaumont et St-Michel de Bellechasse.

—Mlles Lumina et Jeannette Langlois, de Lévis, sont parties pour une promenade chez des parents et amis à Montréal, Springfield et Boston, Mass.

—M. et Mme Alexandre Gauthier, ainsi que Mme Vve Joseph Morency, de Québec, étaient en promenade ces jours derniers chez M. Josaphat Morency, à Beaumont.

—M. Onésime Vir, de Ste-Rose de Watford, qui a suivi un traitement médical à l'Hôtel-Dieu de Lévis, est de retour dans sa famille en bonne voie de guérison.

—Mlle Marguerite Néron, de Lauzon, est partie pour un voyage de trois semaines au Lac St-Jean. Elle sera l'invité de Mlle Françoise Duchesne, de Bagotville.

Mariage Marquis-Labrecque, à Beaumont

Mercredi matin dernier, à 8 heures, en l'église de Beaumont, a été célébré le mariage de M. Roch Marquis, de Shawinigan Falls, fils de M. et Mme Alexandre Marquis, de St-Charles de Bellechasse, avec Mlle Léontine Labrecque, fille de M. et Mme Alfred Labrecque, de Beaumont.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé F.-X. Lefebvre, curé de la paroisse.

M. Alexandre Marquis, servait de témoin à son fils et M. Alfred Labrecque accompagnait sa fille. Pendant la messe un très beau programme de chant et de musique fut exécuté.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Alfred Labrecque, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Shawinigan Falls.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Les opérations du bureau des douanes à Lévis.

Les opérations du bureau des douanes et accises, à Lévis, au cours du mois qui vient de s'écouler, ont été de $4,328.35.

La nomination des commissaires d'écoles lundi prochain.

Lundi prochain, de 10 à 11 heures du matin, tel que le veut la loi scolaire, sera faite la mise en nomination des candidats aux charges de commissaires d'écoles, en remplacement de ceux sortant de charge :

A Lévis, MM. Wilfrid Martin et L.-Maurice Carrier sont les commissaires sortant de charge.

A Lauzon, le commissaire sortant de charge est M. Jules Dumas.

A Bienville, M. P.-E. Pelletier, est le commissaire sortant de charge.

A Villemay, Léonidas Guay, résident, est le commissaire sortant de charge.

A St-David, M. le président F.-X. Hallé et M. Honoré Pelletier sont les commissaires sortant de charge.

Mgr Elias Roy présidera cette cérémonie demain.

Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du Collège de Lévis, présidera demain après-midi, à 3 heures, la cérémonie de bénédiction d'un nouvel orgue, en l'église de St-Antoine de Tilly., Co. Lotbinière, où M. l'abbé Ulric Croteau, ancien professeur au Collège de Lévis, est curé. A cette occasion un beau récital d'orgue sera donné par M. l'abbé Léon Destroismaisons, professeur de musique au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Mort de Mlle Desneiges Paradis.

Nous avons appris avec regret la mort Mlle Desneiges Paradis, arrivée hier à la résidence de sa nièce, Mlle Joséphine Gagnon, rue St-Laurent, à Lévis. La défunte était la soeur de Mme Edouard Gagnon, de St-David, de la Révde Mère St-Léon, du Couvent Jésus-Marie, à Lauzon et de M. le Dr J.-G. Paradis. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église de Ste-Hénédine de Dorchester, à 9 heures, heure solaire et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse. Les restes mortels sont exposés à la résidence de Mlle Gagnon, 46 rue St-Laurent, d'où le départ se fera, à 8 heures, lundi matin. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

On fête son 21ème anniversaire de naissance

Dimanche soir dernier, un nombreux groupe de parents et d'amis se réunirent pour fêter le 21ème anniversaire de naissance de Mlle Madeleine Lamontagne.

Il y eut lecture d'une adresse et présentation de plusieurs riches cadeaux. L'héroine de la fête sut trouver des paroles appropriées pour remercier tous ses parents et amis de ce beau témoignage d'estime. On fit du chant de la musique, piano et violon. Un succulent goûter fut servi à tous et ce ne fut que tard dans la soirée que l'on se sépara avec le meilleur souvenir de cette charmante réunion. Etaient présents : M. Cléophas Lamontagne, Mlles Léna, Béatrice et Pénénice Lamontagne, M. Bertrand Lamontagne, M. et Mme Léo Lamontagne, M. et Mme François Ratté, Mme Désiré Lamontagne, Mlles Joséphine Gagnon, Marguerite et Anna Giroux, Estelle Letellier, Simonne Bouchard, Marie Ringuet Dolorès Dubé, Simonne Boucher, Cécile Léveillé, Bernadette Léveillé, Pearl Lamontagne, MM. Léo Lamontagne, Marius Côté, Léo Ratté, Roland Turgeon, Philippe Roberge, Jean Laforge, Denis Roberge et Paul Côté.

Une invitée

Aux ligueurs du Sacré-Coeur, de Bienville

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur de Bienville voudront bien penser à payer leur contribution annuelle qui est présentement due. On devra s'adresser à M. Arthur Gagnon, 77 rue Wolfe, à Lauzon-Ouest.

La Ligue du Sacré-Coeur a fait faire récemment une belle bannière et lors du décès d'un membre en règle cette bannière sera placée dans la chambre mortuaire. Pour avoir cette bannière lors du décès d'un membre on voudra bien s'adresser à M. J.-P. Thibault, de Lévis ou à M. Arthur Gagnon, de Lauzon-Ouest.

Le rôle d'évaluation à Lauzon est terminé et déposé

Les évaluateurs de Lauzon ont terminé leur travail de confection du rôle d'évaluation et leur secrétaire, M. J.-C.-J. Robitaille a également terminé de copier les notes dans le livre du rôle qui a été déposé, tel que le veut la loi, au bureau du greffier de la Ville de Lauzon, à l'hôtel de ville. Les contribuables de Lauzon auront jusqu'au 25 juillet pour aller examiner ce rôle et porter plainte au conseil s'il y a lieu. Le rôle sera homologué par le conseil à sa séance du mois d'août prochain.

La solennité de la fête de saint Pierre et saint Paul demain

Demain, dans les différentes églises de la rive sud, sera célébrée la solennité de la fête de saint Pierre, le chef des apôtres et de saint Paul, l'apôtre des Gentils.

Mort de deux anciens paroissiens de Lauzon

Nous avons appris la mort des deux anciens paroissiens de Lauzon suivants, les deux frères :

M. Irénée Guay, époux de feu dame Marie Samson, décédé le 26 juin dernier, à Lewiston, Maine, à l'âge de 78 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu, mardi dernier, à Lewiston.

M. Joseph Guay, décédé la semaine précédente, à Lewiston, Maine, à l'âge de 81 ans. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Lewiston.

Nos plus cordiales sympathies aux familles de ces regrettés défunts.

La distribution des prix au Couvent Jésus-Marie, à Lauzon

Prix de Succès aux Examens. — Cours élémentaires, de année : Noella Couture ; Cours Moyen, 2e année, Madeleine Néron.

Prix de chant : Mlles Eveline Bessaut, Simonne Bégin, Irène Lainé, Florence Laflamme, Gilberte Bélanger, Jeanne Dion, Claire Laflamme, Colette Morin.

Prix de chant grégorien : Marie-Paule Paulieu.

Prix spécial de chant offert par M. l'aumônier, mis en concours parmi les élèves de la chorale Ste-Cécile, décerné à Mlle Jeannette Samson.

Prix de violon : Colette Morin ; prix de théorie musicale : Marie Carrier ; prix de dessin ombré : Monette Lagueux ; prix d'arts décoratifs : Françoise Guay, Jacqueline Vézina.

Prix de peinture : Colette Morin, Simone Lafrance, Eveline Bessaut, Madeleine Dorval, Gilberte Roy, Gabrielle Thibaudeau.

Prix de Gymnastique : Mlles Marie-Paule Beaulieu, Simone Bégin, Irène Lainé, Françoise Guay.

Prix de Coupe : Mérités par Marie-Claire Bellevue, Honorme Dorval, Colette Morin.

Prix de raccommodage : Marcelle Duclos, Florence Laflamme, Gertrude Vézina.

Prix spécial offert par le Rév. Père Leprohon, donné à l'élève qui au cours Complémentaire de l'Instruction publique a conservé le plus grand nombre de points pour la Pédagogie durant l'année Scolaire mérité par Cécile Audet.

Prix d'application soutenue mérité au Cours Moyen, 2ème année par Gertrude Levesque.

Prix d'application soutenue et de bon emploi du temps à l'étude: Cécile Audet.

Prix Spéciaux : Prix de Cathéchisme offerts par M. l'Aumonier.

Cours Supérieurs 1ère et 2e année : 1er prix: $5.50 en or mérités par Mlles Simone Lafrance, Noella Buteau.

2e prix: Mérités par Mlles Florence Laflamme, Honorme Dorval.

En cours Elémentaires : 1er prix: mérités par Mlles Judith Duclos, Simone Isabelle.

2ème prix: Mérités par Mlles Monique Robertson, Marie-Anna Porter.

Au cours Supérieur, 2ème année : Médaille d'or offerte par le Rév. Frère Directeur du Collège de Lauzon. Méritée pour l'Instruction religieuse par Mlle Colette Morin.

D'autres prix spéciaux, ont été offerts par son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province.

Mère Saint-Pierre Claver, Sup. Provinciale, Le Dr et Mme Sirois, le Dr et Mme Racicot, le Colonel et Mme Robitaille, l'Association des Anciennes Elèves de Lauzon, M. Pierre Ruel, Pharmacien, M. et Mme Achille Vézina, de Québec; M. et Mme Alfred Mercier de Lauzon, Mlle Marie Julien, de Pont-Rouge Mme Joseph Beaulieu, de Lauzon

(Suite à la page 3, 3e col.)

Soulagement Sûr et Rapide au RHUMATISME

La douleur cesse. Le soulagement se produit dès que les poisons causant le rhumatisme sont chassés par les T32P

TRC's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TRICHOPOLITON

50c. et $1 chez tous les pharmaciens

GRATIS

Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner, 8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

En vente partout 60 la livre Noir Japon et Café

GLOBE TEA Co. MONTREAL

Si Votre Enfant

a des grincements de dents la nuit, démaigreaison du nez, amaigrissement faites-lui prendre les

CHOCOLATS DU Dr CHARLES VERMIFUGES

contre les vers. D'un effet certain, inoffensif.

LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice — Montréal
En vente partout à 50c

CAFÉ RENO
le bon café, toujours frais

L'AUTO LE PLUS GROS POUR LE PRIX

WILLYS-6

Jamais pareille valeur n'a encore été offerte à si bas prix . . . jamais pareille puissance, pareille performance, pareil confort!

Voici ce que vous obtenez avec le nouveau Willys 6: vitesse de 70 milles à l'heure et jusqu'à 50 milles en seconde . . . carrosserie plus spacieuse et plus large . . . cadre doublement surbaissé tout acier et plus robuste . . . freins duo-servo améliorés à expansion interne sur les 4 roues, avec nouveau raccordement par câbles . . . amortisseurs hydrauliques . . . lignes élégantes et harmonieuses . . . intérieur plus luxueux . . . siège avant ajustable et dossier s'inclinant à volonté . . . plus d'espace pour tête, bras et jambes . . . coussins d'un type nouveau . . . ressorts plus longs et plus flexibles à l'avant et l'arrière . . . jumelles de ressorts améliorées . . . et divers autres points de supériorité. Demandez une démonstration.

VERRE "SECURITE" PROCURABLE POUR TOUTES FENETRES

Sedan $895

Willys Six, $650 à $1,070. Willys Huit, $1,170 à $1,520. Willys C.113, (châssis de ½ tonne), $600. Willys C.131, (châssis de 1½ tonne), roues simples, $830. Roues doubles, $870. Willys-Knight, $1,625. Tous les prix livrés à l'usine, Toronto, Ont. Taxes en plus.

FABRICATION CANADIENNE

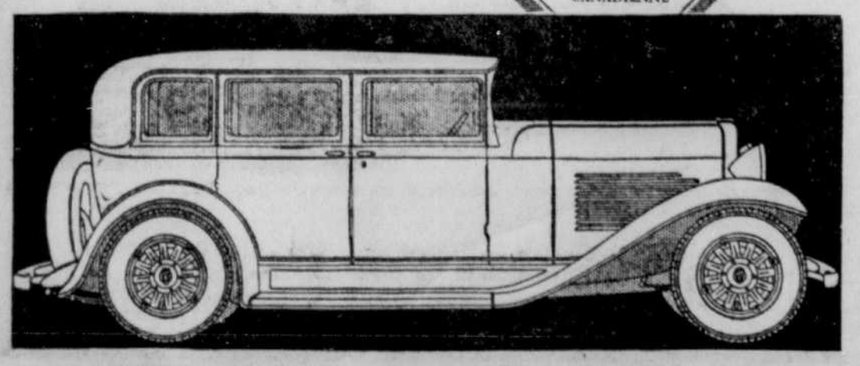

ALPHONSE LEGARE 97 COTE D'ABRAHAM Québec

Garage Bruno Quessy, Trois-Rivières ; T.-A. Lalonde, Amos ; Alfred Bilodeau, Ste-Marie de Beauce ; J.-A. Hamel, Pont-Rouge ; Gonzague Morais, Rivière-du-Loup ; L.-P. Laberge, La Malbaie; Georges-P. Marcotte, Roberval ; Ludger Dufour, Chicoutimi ; Jos. Otis, Matane ; Théophile Fortin, St-Pacôme ; F. Guillemette, Baie St-Paul.

Pourquoi le Tissu Cordé "GP" est "coupé sur le biais"

Un pneu en service est soumis à de rudes épreuves de tous côtés. Afin d'être en position de parer tout choc, les rangs de corde sont croisés entre eux . . . . Pour une plus grande résistance, chaque rang de corde est entrelacé à angle droit avec un autre. La résistance consiste dans cet habile arrangement angulaire . . . . Ces rangs sont coupés "sur le biais" avec exactitude par une machine ajustée à une fraction d'un pouce . . . . Le cordage isolé "GP" absorbe tous les chocs de la route . . . . il résiste à toute tension et il augmente la force déjà transmise par les Coussins de Gomme et la bande de roulement "Resisto". Les Pneus "GP" sont en vente dans tous les "Postes de Pneus Coussinés à la Gomme".

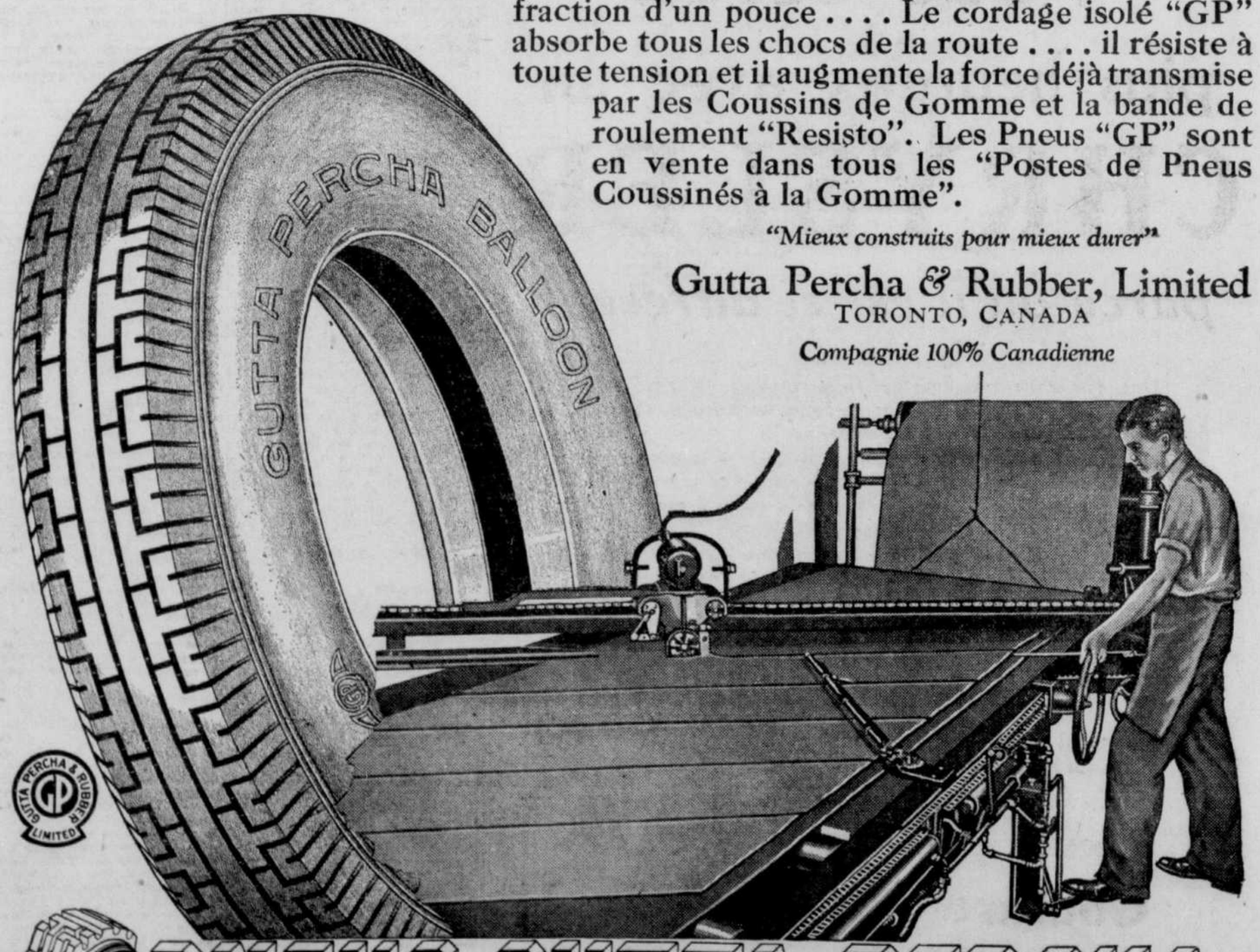

"Mieux construits pour mieux durer"

Gutta Percha & Rubber, Limited
TORONTO, CANADA
Compagnie 100% Canadienne

PNEUS GUTTA PERCHA
COUSSINÉS À LA GOMME

- DANS LE DOMAINE DE L'AUTOMOBILE -

Dans le Monde De l'Automobile

DE SEMAINE EN SEMAINE

CONDUIT PAR UNE FAMILLE PENDANT 18 ANS

Dix-huit ans au service d'une famille—tel est le record d'un vieux modèle aristocrate de McLaughlin-Buick qui faisait récemment 150 milles sur la grande route, pour retourner à Oshawa, où il vit le jour en 1913. L'auto était conduit de London, Ontario, par Harry Banks, dont le père acheta cet auto comme un des plus beaux modèles de son temps, alors qu'Harry était encore un bambin dans les langes. Il créa toute une sensation aux usines de la General Motors à Oshawa. Le président R.-S. McLaughlin vint voir l'ancien auto et accepta avec plaisir l'invitation que lui faisait Banks d'y monter pour une courte promenade. Mais il est probable que le plus intéressé de tous était W.-H. Moyse, ingénieur expérimental de la General Motors, qui était au service de la McLaughlin Motor Car Company lorsque ce modèle particulier fut produit. L'auto de Banks a établi un record difficile à battre. Les soupapes ont été rodées qu'une seule fois, et les autres réparations au cours de tant d'années se résument au remplacement d'un essieu arrière et un nouveau chapeau pour la troisième bielle. Le voyage à Oshawa s'effectua à une vitesse variant de 25 à 30 milles à l'heure et l'auto fit un peu mieux que 20 milles au gallon d'essence.

VA SUIVRE LA TRACE DU PREMIER AUTO

La première course d'autos d'un Océan à l'autre va être reconstituée. Au commencement du mois prochain, Dwight B. Huss partira de New-York dans son "Old Scout", le même Oldsmobile à un cylindre et à tablier courbé dans lequel il gagnait la première course d'auto à travers le pays, il y a 26 ans. Il va suivre le même trajet qu'il suivit pour se rendre à Portland, Oré., bon premier, après avoir fait son chemin à travers prairies, montagnes et déserts pendant 44 jours. Cette randonnée de 1931 ne sera pas une course sensationnelle contre le temps et des concurrents. Huss va voyager plus à loisir, mais le but du voyage sera le même qu'en 1905—l'avancement du mouvement en faveur des bonnes routes. Les expériences des pionniers qui prirent part à la première course sont presque incroyables. De l'eau pardessus le moteur; de la boue jusqu'aux essieux; des pneus neufs déchiquetés sur une distance de 90 milles de terre glaise cuite par le soleil ; couper les clôtures en fil de fer pour traverser les prairies où il n'y avait pas de routes ; traverser les déserts avec des garnitures sur les pneus pour les empêcher d'enfoncer dans le sable ; se nourrir de lapins tués avec un revolver; glisser sur le flanc des montagnes traînant tout un corps d'arbre en guise de frein. Ce ne sont là que quelques détails de ce que fut la course mémorable qui a littéralement tracé un chemin à travers le continent.

AGEE DE 73 ANS, MAIS ELLE INSISTE A CONDUIRE DURANT UN LONG VOYAGE VERS LE PACIFIQUE

Grand'mère Stewart, qui célébrait récemment son 73e anniversaire de naissance, est au volant de son nouveau coach Chevrolet, parcourant la grande distance qui sépare Détroit de San Pedro, Californie. Elle est partie de la ville de l'automobile il y a quelques jours et elle espère parcourir la distance de 2,800 milles en treize jours environ. Et remarquez bien que Mme Stewart—bien qu'elle se nomme elle-même grand'mère Stewart, nom que lui donnent aussi ses nombreux parents et amis—va garder le volant jusqu'au dernier pied du voyage. Elle a déjà fait ce voyage cinq fois,seule d'ordinaire, et bien qu'elle ait deux amies avec elle cette fois-ci, ces dernières ne savent pas conduire un auto.

IL EST MAINTENANT PLUS FACILE D'APPORTER SON AUTO EN EUROPE

D'après R.-S. McLaughlin, président de la General Motors of Canada, Limited, il est très facile de nos jours d'apporter son auto en Europe afin de s'en servir pour visiter ce qu'il y a d'intéressant à voir. La procédure a été tellement facilitée, grâce à la coopération des compagnies maritimes que les gens profitent de plus en plus de cet avantage et visitent les pays étrangers dans leur propre voiture. Tous les grands transatlantiques sont maintenant pourvus de garages pour la traversée. Il n'est plus nécessaire d'encourir les ennuis et les frais de faire emballer un auto. Il suffit de livrer l'auto au quai, la veille du départ. Les gens du vaisseau voient eux-mêmes à le mettre à bord, à le remiser et à le fixer solidement de manière à éviter tout dommage au cas de gros temps..

ANTOINE BOURGET
B. A. L. L. L.
Avocat et Procureur
Québec — 111 côte de la Montagne
Lauzon — Soir 7 h. à 8 h. — 49 St-Joseph

NOUVELLES DE LEVIS

(Suite)

et quelques autres amis de l'Institut.

Prix d'Honneur, médaille d'or, offerte par un prêtre de la paroisse décernée à l'élève, du Cours Sup. 2e année, qui a conservé le plus de points aux examens de l'Université Laval. Méritée par Mlle Marcelle Robitaille.

Prix spécial d'Enseignement Ménages Comprenant la couture, la broderie, le tricot la coupe, l'art culinaire et la Tenue de maison décerné à Mlle Thérèse Gingras, ce prix est offert par les membres de l'Association des Anciens élèves.

Médaille d'or offerte par la Maison Dupuis & Frères de Montréal à l'élève qui s'est distinguée dans l'étude de la langue française, décernée à Marcelle Robitaille, élève du 2ème Supérieur.

Diplôme de Dactylographie et médaille de bronze accordée par la Maison Degan de Chicago méritée par Jeanne Dion.

Mlle Cline Readman qui a été graduée l'an dernier au Cours Supplémentaire de l'Université Laval a suivi cette année un Cours Commercial particulier et a obtenu le diplôme d'Etude Commerciale avec la note distinction, le diplôme de Sténographie française et anglaise de l'Institut Perreault de Montréal et le diplôme de Dactylographie de la Maison Degan.

Prix d'anglais au Cours Moyen, 2e année : Marie Paule Guay.

Au cours Supérieur, 1ère année Marguerite Goulet.

Prix d'application : soutenue et de succès en classe anglaise mérité par Mlle Claire Laflamme du cours Supérieur 2ème année. Cette élève a conservé 6 sur 6 aux examens de l'Université.

Prix d'assiduité aux offices religieux du dimanche: offerts par M. l'Aumônier, mis en concours chez les élèves quart-pensionnaires, méritée par Dolorès Bargoné, Cécile Angers, Cécile Bourget, Rachel Couillard.

Médaille d'argent accordée aux élèves qui ont suivi avec mérite, le cours Complémentaire : Mlles Cécile Audet, Noella Buteau, Simone Lafrance.

Médaille d'Honneur offerte par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province décernée à l'élève du Cours Sup. 2ème année qu'a conservé le plus de points dans les concours mensuels de l'année scolaire, méritée par Claire Laflamme.

La quête pour le denier de St-Pierre, demain

Demain matin, en l'église de Bienville, sera faite une collecte pour le denier de St-Pierre.

Le Napoléon jouera demain contre le Canadien à Québec

Le club Napoléon ira jouer une paartie d'exhibition demain après-midi avec le club Canadien sur son terrain de la rue St-Ambroise, à Québec. La joute commencera à 2 heures 30 et le prix d'admission sera de 25 centins. Nul doute que les sportsmen de la rive sud assisteront nombreux à cette intéressante partie.

Assemblée des Forestiers Canadiens lundi soir

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures, à leur salle, salle Dion, rue St-Louis à Lévis. On demande que tous soient présents, vu que des questions importantes seront discutées.

Le dimanche de communion des hommes et jeunes gens demain

Demain matin à la messe de 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera faite la communion générale des hommes et jeunes gens de la paroisse, en l'honneur du Sacré-Cœur et demain soir, à 7 heures, sera leur heure d'adoration mensuelle. Il y aura six confesseurs à leur disposition ce soir, à partir de 7 h 30

A Lauzon demain matin, à la messe de 6 heures, aura lieu la communion générale des hommes et jeunes gens de la paroisse.

A Bienville, demain matin, il y aura deux messes basses, l'une à 6 heures pour les dames et jeunes filles et à 7 heures 15, pour les hommes et jeunes gens.

La vente des bancs demain à Lévis

Demain matin, à la sacristie, après l'office de la grand'messe, sera faite la vente des bancs de l'église non payés.

Feu M. F.-X. Turgeon, de Beaumont

Lundi prochain, en l'église de Beaumont, sera chanté le service anniversaire de M. F.-X. Turgeon, époux de dame Célestine Cloutier, de Beaumont.

Salon de coiffure

Mme Lavoie autrefois des Etats-Unis a ouvert un salon de coiffure au No 56 rue Wolfe, Lévis, tél.: 1082.

Trois autres accidents

L'épouse de M. François Morency, de Ste-Jeanne d'Arc, Pointe Lévis, a été hier victime d'un douloureux accident.Mme Morency vaquait à ses occupations chez elle, lorsqu'elle glissa sur le plancher et dans sa chute se fractura une jambe. M. le Dr Alfred Roy, de Lévis, fut demandé et l'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis transporta Mme Morency à l'Hôtel-Dieu de Lévis où la fracture fut réduite.

Hier après-midi, vers 3 heures, alors que des employés de la Cie des Tramways de Lévis travaillaient à la réparation de rails sur la rue Guenette, à Lévis, un tube à vapeur que l'on manoeuvrait se brisa et fit explosion. Heureusement aucun des employés ne fut atteint.

Jeudi après-midi dernier, M. Martineau à l'emploi de M. Amable Guay, entrepreneur-peintre, de Lévis, était occupé à peinturer la maison de M. J.-G. Ferland, rue Fraser, à Lévis, lorsque l'échelle sur laquelle il se trouvait glissa et M. Martineau fut projeté sur le sol. Dans sa chûte il se fractura un pied. Le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où la fracture fut réduite et M. Martineau en aura pour quelque temps avant de pouvoir marcher.

St-Romuald

Demain, dimanche 5 juillet

C'est demain que la chorale fera son pique-nique à St-Georges de Beauce. Le départ se fera à 6 h. 30 précises pour les enfants, dans l'autobus, qui partira du Collège. Les hommes dans les voitures privées partiront au plus tard à sept heures précises et probablement quelques minutes avant. Ainsi que tout le monde se rende à temps, afin de ne pas retarder le départ. Le trajet est assez long et on aimerait arriver quelques minutes à l'avance, afin de se reposer de l'automobile avant de chanter la messe.

Naissance

M. Roméo Roberge et Mme Roberge, née Estelle Fontaine, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 juin et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Raymond-Marie. Parrain et marraine M. et Mme Paul Fontaine de Charny, grands parents de l'enfant. Mme Pierre Roberge, portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

En vacance

Le C. F. Eugène, de l'Ordre des Frères Maristes, professeur à New-York, est en promenade pour une quinzaine, chez son père M. Edouard Bergeron, de la rue de l'Eglise.

De retour

M. Fernand Robitaille, fils de M. et Mme Edmond Robitaille, qui était allé compléter ses études anglaises à New-York, est de retour dans sa famille depuis une couple de jours.

Heureuse gagnante

Mme Théophile Hallé, de la rue Commerciale, est l'heureuse gagnante de la jolie nappe brodée, mise en tirage par les RR. SS. Trappistines. C'est un morceau artistique de grande valeur et nous félicitons sincèrement Mme Hallé, pour sa bonne chance.

Dans la Gaspésie

M. J.-Ed. Mignault, O.O.D., Mme Mignault, leurs enfants ainsi que garde E. Cantin, sont de retour d'un beau voyage dans le bas du fleuve, alors qu'ils ont fait le tour de la Gaspésie. Garde Cantin est depuis quelques jours en promenade chez ses parents et amis de St-Jean-Chrysostôme.

Magnifiques tentures

Pour la première fois, les magnifiques tentures de deuil, achetées il y a quelques mois pour l'église, ont été mise au complet à l'occasion du service solennel chanté hier matin, pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Rouleau. Une grande foule s'est rendue prier pour celui qui fut le Père spirituel le notre diocèse. Il y eut un beau programme de chant par la chorale de la paroisse.

Des Joues Roses

POUR TOUTES LES

Jeunes Filles

Comment Améliorer Votre Teint

Elle n'a que seize ans. Tout à coup, ses forces s'en vont. Sa beauté se fane parce que sa vigueur semble la laisser. Des cercles sombres apparaissent sous ses yeux qui perdent leur brillant et leur lustre. Son esprit s'assombrit; en un tel état, aucune jeune fille ne peut être gaie et heureuse.

Les Pilules du Dr Hamilton remédieront promptement à cet état de santé. Ces petites pilules suppléeront à ce qui manque au sang en le purifiant, le tonifiant et le remettant en condition parfaite. Les Pilules du Dr Hamilton créent en quantité ces corpuscules rouges dans le sang qui se manifestent par un teint rose. Elles sont une aide précieuse pour l'estomac et un stimulant qui vous fait apprécier les aliments que vous prenez. Pour jouir d'une bonne santé, prenez les Pilules du Dr Hamilton, régulateur par excellence du système. 25 sous partout.

Rimouski

Chez les Ursulines

A l'occasion de son 25ième anniversaire de fondation, la direction du monastère des Ursulines de Rimouski, a décidé de réunir le 2 août prochain toutes les dames et jeunes filles qui ont fait leurs études à cette institution.

Une retraite fermée aura lieu les trois jours qui précèdent la date du conventum du 29 juillet au soir, 4 h p.m. au 2 août. Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de prévenir les RR. SS. Ursulines avant le 10 juillet.

Pour aider à rembourser les dépenses nécessitées par l'organisation de la fête, les anciennes élèves on proposé d'offrir une bourse à leur Alma Mater; chacune, on aime à le croire, se fera un plaisir d'envoyer une souscription d'une piastre.

Nos pompiers

Dimanche à l'issue de la messe de 7 h 30, nos pompiers ont été appelés pour combattre un commencement d'incendie chez Phil. Larouche, Enrg. Le feu a originé dans la cave et on est sous l'impression qu'il a pris dans des déchets déposés là par le personnel de la maison. Les dommages ne sont pas considérables et nos pompiers ont, comme toujours, fait preuve de promptitude et d'habilité.

Echo d'élections municipales

La dernière campagne électorale municipale a eu sa répercussion cette semaine en cour supérieure, sous forme d'une action en dommages intentée par l'ex-échevin Jos. Desrosiers à M. Edmond Tremblay, et qui a été plaidée devant le juge Adolphe Stein. M. Desrosiers se peint d'avoir été assailli sans justification le jour de la votation (1er février 1931) Il réclamait par son action des dommages pour une somme de $199.00. Plusieurs témoins furent interrogés. Mtre Perreault, Casgrain, C.R., occupaient pour le demandeur et Mtre Gérard Simard, pour le défendeur. Tremblay a été condamné à payer $25.00 de dommages au demandeur Desrosiers, plus les frais de l'action telle qu'intentée.

Série d'accidents

Notre région a été le théâtre de plusieurs accidents d'automobile depuis quelques jours. Un M. Boulanger a été tué dans son automobile lors d'une collision au village de Matane. Le conducteur, M. Georges Otis, compagnon de la victime subira, une enquête ces jours-ci en rapport avec cet accident devant le juge Antonio Couillard.

Dimanche dernier, près de Trois-Pistoles, l'automobile de M. Rosario Bégin, de Rimouski, a capoté en bas d'un petit pont d'accès dangereux. Les occupants, M. Bégin, Mme Bégin et Mme Santerre, sœur de M. Bégin, ont été assez douloureusement blessés mais sans gravité. Le fermier de M. Bégin, M. Antoine Vaillancourt, était au nombre des passagers.

Un fils de M. l'échevin Oscar Morrissette, qui était à opérer le changement d'un pneu sur le bord de la route nationale, a été frappé par un automobiliste venant de Québec qui continua son chemin sans arrêter. Quelqu'un ayant réussi à prendre le numéro de sa licence et à le rapporter aux autorités, il a comparu devant le juge Antonio Couillard qui le semonça vertement et le condamna à $50.00 d'amende.

Un automobiliste étranger qui se dirigeait vers l'ouest dans le village de Pointe-au-Père a rappé l'auto Nash du pilote Ross, fils de Mme A.-P. Ross, au moment où celui-ci sortait de sa cour pour s'engager sur la route. Le Nash a été fortement endommagé sur le choc de l'autre voiture (un coupé Chevrolet) qui a subi lui-même d'appréciables dommages.

Notes locales

— M. et Mme Elzéar Levasseur et leur fille Anita du Barrage du Lac Métis, étaient en visite à Rimouski ces jours derniers. M. Roland Pineau, E. E. A., au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, est en vacance chez ses parents, M. et Mme Alphonse Pineau.

— Mme Emile Beaulieu et Mlle Imelda Beaulieu, de Montréal, sont en promenade en notre ville.

— Mme Frs Bellavance, accompagnée de Mlle Jeanne Paré, M. Lucien Paré et Mlle Simone Lafontaine, l'invitée de Mlle Paré, sont allés à Drummondville, la semaine dernière. Ils ont fait le voyage en auto.

— M. Gérard Fournier est de retour d'un voyage à Drummondville.

— MM. Isidore Albert, Elie Albert, Zénon Ouellet, Edelmard Bellavance, J.-M. Dumont, Léon-Paul D'Anjou, Oscar, Adélard et Charles Ouellet, sont allés dimanche dernier à St-Eloi, pour assister à la grande assemblée libérale à laquelle les Hons. M. Francœur et Godbout ont été les principaux orateurs. Ils ont fait le voyage en auto.

Légion Canadienne

Un groupe de vétérans des comtés de Rimouski, Témiscouata et Matane se sont réunis dernièrement pour fonder une légion qui aura nom de "Joseph Keable" V. C. M. M.". Le caporal Keable est un ancien combattant de la région. Les officiers suivant ont été élus.

suivants ont été élus : Prés. Colonel Jos. Pineau, vice-prés. Lieut Alph. Couillard, sec. C.-A. Desrosiers. Directeurs : Jos. Pearson, J.-O. Charest, Aj. Lapointe, Chas-A. Couillard. Aviseur légal, Lieut Perreault Casgrain, C.R.

Balle au champ

Les clubs de balle au champ de Rimouski et Mont-Joli ont ouvert dimanche dernier la saison pour ce genre de sport sur le vaste terrain du Séminaire devant une foule des plus considérables.

La partie a été très contestée mais complètement exempte de rudesse. Le club de Mont-Joli l'a emporté finalement par un score de 9 à 4 en sa faveur.

Soirée du Séminaire

Une séance dramatique et musicale sera donnée au profit du Cercle des Fermières de Rimouski, le 2 juillet, dans la magnifique salle des Fêtes de notre Séminaire.

Il y aura chant et musique, piano, violon et mandoline. Cette soirée est organisée par des jeunes filles de la paroisse. Nous leur souhaitons plein succès.

Visite paroissiale

Notre dévoué curé le chanoine Lionel Roy qui avait suspendu sa visite paroissiale pendant quelques jours, l'a reprise dès les commencement de cette semaine. Il fait actuellement la visite des familles dans les rues Rouleau, Ste-Marie, St-Louis et Ste-Thérèse. Notre distingué curé a décidé cette année de faire sa visite le soir afin d'être plus à même de rencontrer les chefs de famille qui, dans le jour, sont à l'ouvrage pour la plupart.

Naissances

— Le 21 juin, M.-Paule-Fernande, enfant de Alphonse Rioux et de Jeanne Rioux. Parrain, Lionel Rioux, marraine, Gabrielle Rioux.

— Le 24 juin, Jean-Marie, enfant de Octave Ross et de Blanche Leclerc. Parrain, Joseph Dubé, marraine, Amélia Ross.

Ordination

Le fils de M. Adélard Blais, de cette ville, Le Rév. Philippe Blais a été ordonnée prêtre en la Cathédrale de Rimouski, le 23 juin dernier, par Sa Grandeur Mgr Geo. Courchesne, notre Evêque.

Le lendemain, le nouveau lévite célébrait sa première messe et en même temps conférait le sacrement de mariage à sa soeur Mlle A.-M. Blais qui épousait ce jour là M. Ovide Côté.

A l'issue de la cérémonie nuptiale un succulent déjeuner fut servi chez le père de la mariée M. Adélard Blais

Le nouveau couple est parti ensuite en automobile pour un long voyage aux Etats-Unis.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Les chômeurs

Les autorités de notre ville ont enfin réussi à débarrasser notre population des chômeurs venus d'un peu partout et plus particulièrement de la Province du Nouveau-Brunswick.

Ces sans-travail étaient devenus réellement un embarras sérieux pour notre ville et en particulier pour nos maisons d'éducation qu'ils assiégeaient quotidiennement. Nos édiles de concert avec les autorités du C. N. R., ont avisé ces chômeurs d'avoir à retourner, sans délai, dans leur municipalité respective. Ceux qui seraient tenté de désobéir à cet ordre formel s'exposent à ce qu'on sévisse contre eux de rigoureuse façon.

Notes sociales

M. et Mme Duchesne, de Drummonville et leur fillette Micheline, étaient les invités de M. et Mme Désiré Paré, à l'occasion du mariage de Mlle Berthe Paré avec M. A. Niquet, de Drummonville.

—M. le Dr et Mme Maurice Lafontaine de Drummonville, étaient les invités de la Famille Paré à l'occasion du mariage de Mlle Berthe Paré.

—M. Antoine Bourgeois et Mlle Angéline Niquet, de Drummonville, étaient les invités de M. et Mme Paré à l'occasion du mariage de leur fille Berthe.

—Mlle Simone Lafontaine de Drummonville, passe quelques semaines à Rimouski, l'invitée de Mlle Jeanne Paré.

—M. André Paré, de Drummondville, passe quelques jours dans sa famille.

—Mme Anatoine Raiche et Mlle Yvonne Raiche sont retournées à Sudbury après un séjour de quelques semaines à Rimouski, les invitées de M. et Mme D. Paré.

—Mme Sylvio Poitras, de Tourville, est actuellement en visite chez M. et Mme Valmore St-Laurent.

—M. Gérard Langis, E.M.M., était de passage parmi nous cette semaine.

—M. et Mme G.-A. Lavoie et leur fils Léonard, sont partis hier pour Banff, Alta. M. Lavoie assistera à la convention de la Canadian Electrical Association qui sera tenue à cet endroit.

—M. Gérard Fillion, étudiant de notre Séminaire et gagnant du prix du Prince de Galles, est allé à la collation des diplômes à l'Université Laval de Québec, recevoir son prix.

—M. Victor Lepage, E.M.M., est de retour dans sa famille pour les vacances.

—M. et Mme Camille Bérubé sont revenus d'un voyage de quelques jours à Québec

RETRAITE FERMEE A N. D. DU CENACLE

651, rue St-Cyrille, Québec

Du 6 au 10 juillet, dames et demoiselles âgées. Prière de s'inscrire à l'avance chez les SS. Miss. de l'Immaculée-Conception. Tél.: 9210.

Pour soulager écorchures, clous, ayez recours à l'indéfectible ABSORBINE

Absorbine, le liniment antiseptique puissant cicatrise rapidement écorchures, clous, plaies, coupures, l'irritation due aux sabots, l'apostème, la fistule et les ulcères. Réduit aussi l'enflure, les bosses, met fin à la boiterie et maintient le cheval au travail durant le traitement. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Chez votre pharmacien ou franco, $2.50 la bouteille. Prochurette traitant des chevaux envoyée gratuitement. W.-F. Young, Inc., immeuble Lyman, Montréal. 4

VENTE DE CHARITE

Une grande vente de charité s'organise à St-Marc des Carrières, Portneuf, laquelle aura lieu du 4 au 11 juillet. Les effets à être cendus sont déjà très nombreux et de belle valeur. L'on en recevra encore beaucoup d'autres, ce qui fait prévoir un étalage de tout premier ordre.

Les heures de vente seront comme suit : de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 11 heures p. m. Les recettes sont destinées à la restauration de l'église.

Le public est cordialement invité à visiter les tables de vente et à y acheter l'un ou l'autre des articles qui y seront à l'étalage, se rappelant que tout en ayant pour son argent, il fera une bonne oeuvre.

4-6-8

CARTES PROFESSIONNELLES

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis

MARION & MARION

364 rue Universelle - - - Montréal
112½ rue St-Pierre - - - - Québec
Washington, D.C.

Heures de bureau de 9 h. a. m. à midi et de 2 à 6 h. p. m.

DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES

67 rue St-Joseph, Tél.: 2-5926

Vous serez plus heureux avec un CHRYSLER

parce qu'il est si différent

Une promenade dans l'une de ces récentes Chrysler vous en convaincra. Elle vous convaincra que les automobiles Chrysler sont agréablement différentes des autres automobiles. Non seulement elles sont plus élégantes mais elles sont aussi plus agréables à conduire. Elles ont plus de vie, plus d'ardeur, plus de vigueur dans l'accélération, plus de sécurité à grande vitesse, plus de facilité et de sûreté de contrôle. La Chrysler prouve, sur la route, que seule la technique Chrysler peut donner les résultats Chrysler. Conduisez une Chrysler et apprenez la différence—apprenez ce qui fait que vous serez plus heureux avec une Chrysler

CHRYSLER SIX $1140 à $1205 . CHRYSLER "70" $1625

CHRYSLER HUIT DE LUXE $2010 à $2525 . CHRYSLER IMPERIAL HUIT $3625 à $4150

Tous ces prix sont f. à. b. Windsor, Ontario, et comprennent l'équipement régulier de fabrique (fret et taxes à part).

"FABRIQUE AU CANADA POUR LES CANADIENS"

Couture Motor Sales

12 de la Couronne — Québec

DODGE

SIX ET HUIT

QUALITE TOUT PARTOUT DONNE VALEUR TOUT IMPORTANTE

Le Dodge Six et Huit vous offre à prix modéré l'excellence générale qui est si exceptionnelle dans les autos de haut prix. Avec leur performance flexible et veloutée, leurs Carrosseries en Acier Mono-Pièce sûres et silencieuses, leurs freins hydrauliques à l'abri des éléments, leur centre de gravité surbaissé et l'indéfectibilité caractéristique des Dodges, les nouveaux Six et Huit sont fabriqués pour donner une sorte de satisfaction supérieure durant longtemps.

Venez les voir et les conduire.

"FABRIQUES AU CANADA POUR LES CANADIENS"

NOUVEAU SIX . . . . . $1060 A $1095
NOUVEAU HUIT . . . . $1410 A $1455

LES MODELES HUIT REGULIERS SONT OFFERTS A DES PRIX SENSATIONNELLEMENT BAS.

Tous prix f. à. b. Windsor, Ontario, y compris équipement régulier de fabrique (transport et taxes en plus). Six roues à rales métalliques moyennant léger supplement.

Camions Dodge... tout genre—Standard ou Heavy Duty Châssis Standard 1½ tonne seulement $745).

236

MORISSET & FRERE

316 RUE ST. JOSEPH, QUEBEC — TELEPHONE 9237

Optométriste et Opticien Licencié pour l'examen des YEUX — **DANIEL PICHE Enrg.** Seul vendeur du verre Orthogon pour Québec — 325½, St-Joseph, en face de l'église Jacques-Cartier — Téléphone: 3-0043

LA JOURNEE DE CINEMA

AU CONGRES BIENNAL DES A. F. A. C. C.

Une journée consacrée à l'étude de cinéma a couronné le congrès biennal des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada et suffirait à elle seule pour en assurer le succès; puisqu'elles ont adopté des résolutions pour encourager les bonnes vues en donnant par les journaux, les affiches et la radio, la plus grande publicité aux films approuvés par la Fédération des amicales catholiques qui ont un bureau à Hollywood et à New-York, pour exercer une pression fédérale et provinciale contre l'importation des films offensant la morale, pour que la bonne presse annonce les bons films, pour que l'on fonde des théâtres de famille dans chaque paroisse où la chose est possible, pour qu'on enlève les affiches des pièces censurées et pour qu'on exige plus de lumière dans les salles de cinéma.

Un grand nombre d'associations catholiques nationales était représenté à cette journée de cinéma, dont le sénateur N.-A. Belcourt avait accepté la présidence, et Son Excellence Monseigneur Forbes archevêque d'Ottawa, la présidence d'honneur.

Madame Aurélien Bélanger présidente des A. F. A. C. C. a donné la raison de cette journée de cinéma : "puisque qu'il exerce a-t-elle dit, l'influence la plus directe pour le bien et pour le mal."

Le R. P. Côté, aumônier directeur du comité de cinéma exposa les exigences de l'Eglise en matière de cinéma, dont il fit l'historique. Les exigences catholiques s'imposent depuis dix neuf siècles pour l'irradiation de la parole du Christ et la conservation de la foi et des moeurs. Que fera l'Eglise à l'égard du cinéma moderne? Elle ne le condamnera que dans la mesure qu'il est une source d'occasion de péché.

Comme tous les arts libéraux, il est indifférent de sa nature, c'est une source d'amusement et un semeur d'idées et c'est une source psychologique sans égale. Si le cinéma est bon, c'est une grande puissance pour le bien, mais s'il est mauvais, c'est un agent d'immoralité. L'Eglise doit à sa mission de prendre l'intérêt de ses enfants. Elle a le droit d'intervenir et de les mettre en garde contre le mauvais cinéma. Elle ne barre pas la route au cinéma qui est une institution acceptée, elle l'accepte comme un délassement car il n'y a pas chez elle de puritanisme ni de jansénisme, mais elle ne veut pas que la foi soit faussée et que la morale soit bafouée. Elle est prête à accepter toutes sortes de représentations pourvu qu'elles soient morales et Elle croit que le film sera d'autant plus moralisateur qu'il n'aura pas l'allure moralisante. Cela n'exclut pas les sujets religieux, mais faisons en sorte qu'ils n'exposent pas l'Eglise et les cérémonies du culte au ridicule. Le R. P. Côté félicite les A. F. A. C. C. de leur louable initiative et termine par un hommage vibrant à la femme canadienne, à la femme catholique.

Madame Thomas McGoldrick, de Brooklynn, Présidente du bureau du Cinéma des I. F. C. A. qui avait été invitée à cette réunion, mais qui ne put y assister, avait envoyé une étude très intéressante sur le "Catholic Viewpoint on Motion picture". La Fédération internationale en raison de sa sage et forte organisation peut opposer quelques freins à la licence des producteurs de films. L'association a deux comités de quarante membres qui fonctionnent tous les jours et à toutes les heures. Ces comités font un travail de révision et d'épuration des pièces destinées à paraître sur l'écran. Elles sont admises ou rejetées par vote et les producteurs acceptent avec bienvaillance ces jugements.

Ces comités savent un mois à l'avance les films qui seront livrés au public. Par la presse, l'affiche, la radio ils avertissent de la valeur morale des films. Les listes sont publiées tous les mois, avant que les pièces paraissent dans les théâtres et elles sont distribuées gratuitement à toux ceux qui en font la demande. Madame Goldrick offre au comité des A. F. A. C. C. l'appui du comité des I. F. A. C.

Monsieur le Docteur Ernest Gendreau de l'Université de Montréal recommande le cinéma en famille comme un moyen idéal d'instruire l'enfant et de le développer. L'enfant a droit à cet enseignement et il est nécessaire.

Bien qu'on fasse du cinéma à l'école, il faut le compléter dans la famille et son caractère pédagogique est enrichi du fait que l'on peut le répéter autant de fois qu'il est nécessaire puisqu'à première vue on ne voit jamais tous les détails, spécialement dans les vues scientifiques.

Si l'enfant s'habitue à un enseignement sérieux par le cinéma, il ne le regardera jamais uniquement comme un moyen d'amusement.

M. Joseph Breen, représentant les producteurs américains, traite de la coopération que les producteurs sont heureux d'apporter à la question des meilleurs films. M. Breen dit que personnellement ceux qui sont à la tête de cette industrie ne demandent pas mieux que d'épurer les vues, mais la question est entre les mains du public, des catholiques comme des protestants qui vont souvent voir de préférence des projections qui laissent à désirer. Il dit aussi la bonne volonté des producteurs en face des objections qui leur sont posées au sujet des films et qui viennent de toutes les races et de toutes les croyances. Quand la chose est possible on donne droit aux revendications.

Le Major Boylen président du bureau de la censure en Ontario dit que les vues ne sont pas produites au Canada et que nous sommes à la merci des producteurs de films américains. Il dit que les catholiques sont représentés dans le bureau de censure. Une motion a été adoptée demandant à tous les bureaux de censure de surveiller particulièrement les vues qui présentent le divorce ou l'amour libre sous les meilleurs aspects. Le Colonel John Cooper ne veut pas admettre que les films sont immoraux, il prétend que chaque ville et chaque province a sa manière propre d'apprécier la valeur morale des films. Il se déclare prêt toutefois à entrer dans les vues des A. F. A. C. C. qui représentent un nombre considérable d'opinions.

Madame Bélanger dit qu'elle sait qu'il existe des films immoraux et qu'elle est assez vieille, lorsqu'elle assiste à un spectacle pour décider s'il est bon ou mauvais. Elle est chaleureusement applaudie.

Le Sénateur Belcourt démontra l'influence qu'exerce les films sur tous mais spécialement sur la jeunesse et dit qu'il fallait se servir de cet instrument tout puissant au point de vue éducationnel. Le cinéma moderne est sous le monopole d'une nation qui n'est pas la nôtre et s'inspire d'un patriotisme qui nous est aussi étranger. Le sénateur Belcourt suggère que le comité du cinéma exerce une pression sur les autorités postales ou douanières pour empêcher qu'on laisse entrer des vues condamnables. Maitre Gaboury qui représentait le Ministère du revenu dit qu'il y a 100 ports d'entrée et qu'il serait difficile d'y nommer des censeurs compétents et qu'il vaut mieux laisser ce soin à la censure provinciale.

On a demandé aussi à la bonne presse de faire de la réclame aux films qui seraient jugés convenables après examen.

MM. Pierre Desrosiers et Henri Robichaud, de la corporation de cinéma St-Laurent ont raconté le mouvement inauguré du bon cinéma catholique et canadien français. Des travaux ont aussi été présentés par Mme J.-H. Deslauriers, Mlle Edmée Hone et madame Papineau-Couture sur l'attitude prise par les catholiques en regard du cinéma aux Etats-Unis en France et en Italie.

La Ligue Catholique féminine se propose de faire en faveur du bon cinéma le même travail de persuasion féminine qu'elle fait actuellement pour le triomphe de la modestie chrétienne dans les toilettes féminines.

Ginena

CAUSERIE FEMININE

LE RECRUTEMENT DE L'ELITE

Dans le **Figaro**, Paul Bourget revient avec anxiété sur la question du recrutement de l'élite.

Ne nous lassons pas de signaler la malfaisance, — nous devrions dire les malfaisances — de ce projet de l'Ecole Unique derrière lequel se dissimule l'attaque la plus savamment menée contre ce droit, sacré entre tous, la liberté de l'enseignement. Les défenseurs de ce projet de despotisme et d'anarchie tout ensemble le justifient par l'intérêt national qu'il y aurait, prétend-ils, à ne laisser se perdre aucun des talents qui peuvent être latents parmi les déshérités du sort. Ils appellent cela enrichir l'élite, donnant à ce terme signification faussée qu'il importe de rectifier car elle ne vise à rien de moins qu'à faire de la culture intellectuelle un instrument de désordre.

Prenant comme exemple la gratuité de l'enseignement secondaire dont on a tant parlé, Bourget se demande à quoi cette innovation aboutirait :

A séparer de leur milieu les plus intelligents des enfants du peuple, autant dire à risquer de multiplier ce type du réfractaire dont Jules Vallès, qui en fut un lui-même, nous a tracé une si émouvante peinture. Et d'abord, quel emploi donnerez-vous à l'activité du bachelier gratuit quand, au terme de cette éducation réservée jusqu'alors à la bourgeoise, vous le mettez en face du gagne-pain à se procurer ? Ayant rompu avec ce milieu où peinaient les siens, s'il n'a pas un talent absolument supérieur, que lui servira d'avoir appris le latin, sinon, comme Vallès, à se révolter contre un monde où les facultés, développées en lui par le lycée, ne sont que des principes d'isolement et d'inadaptation ? Vous aurez recruté une élite en effet, mais de révolutionnaires et de "bolchévistes", puisque cet abominable mot est devenu français alors qu'il exprime la disposition d'esprit la plus contraire à notre mentalité ancestrale.

C'est que nous rencontrons là, une fois de plus, la vérification de la grande loi formulée également par Comte et le Play : la cellule sociale n'est pas l'individu, c'est la famille. L'élite ne se recrute point parmi les individus. Elle se recrute parmi les familles. Le problème du légis ateur devrait être d'assurer à ces familles les meilleures conditions pour se développer dans la durée et l'unité. Il se produirait alors tout naturellement le phénomène de maturation qui, à un certain stade de leur étape, manifesterait la valeur d'un représen an supérieur. C'est l'histoire de ces petits bourgeois d'Arbois, des ouvriers presque desquels naquit Pasteur. Parlant de ses rapports avec son père, le grand chimiste a écrit cette phrase profonde : "Ce qu'il y eut de touchant dans son affection pour moi, c'est qu'elle ne fut jamais mêlée d'ambition." Pour ce chef de famille, la valeur de la famille comptait seule. "Il m'aurait vu avec plaisir, continue le fils, régent du collège d'Arbois. Il savait bien que c'est l'homme qui honore sa position, et non la position qui honore l'homme."

De telles moeurs ou de tels sentiments, voilà les vertus de l'élite. Mais la formation de l'élite suppose des lignées dans lesquelles l'accession d'un de ses descendants à une culture plus complète. **fait continué et non rupture :**

Pour que de telles lignées s'élaborent, des lois sont nécessaires qui vont précisément au rebours des idéologies d'aujourd'hui. Il y faut l'autorité du père, la conservation du bien de famille par le droit d'aînesse, et, sinon la liberté de tester, la permanence dans l'habitation et dans le métier, l'indépendance de l'école vis-à-vis de l'Etat. On ne peut énoncer de pareils voeux qu'avec la triste certitude qu'ils ne seraient même pas compris des politiciens qui nous gouvernent et qui nous mènent, sous prétexte de progrès, à une régression dont les observateurs désintéressés constatent déjà trop de signes et trop menaçants.

AU JOUR LE JOUR

A MA PORTE . . .

Un infirme, ce midi, m'a tendu sa main raidie, où la misère a mis son empreinte. Il pleurait ce vieillard,- en guénilles, et sa bouche toute creuse remuait : "Pour l'amour de Dieu".

Le soir je suis seul, et la visite de ce mendiant, me revient à l'esprit. "Je songe à ces yeux, à ces lèvres, à ces mains tordues, à ce triste vieillard... pauvre et souffrant.

Un jour il devra mourir, la sœur de charité seule sera à son chevet, elle se fera une mère, une épouse, et une sœur... comme il aura aimé ce dernier moment, si doux, si consolateur... Non, il n'aura plus à demander ; son visage livide, ses membres tordus, lui parleront au cœur, il aura béni ceux qui l'auront accueilli sur sa longue route, et dans le Seigneur il se sera endormi avec cette dernière pensée, "Qu m'a donné, a prêté à Dieu" !

Jan ST-DENIS

Québec, 16 juin 1931.

LE REVE ET LA VIE

J'avais souvent juré de vivre pour la muse...
L'art sobre du calcul m'inspirait des frayeurs...
Un invincible attrait me réclamait ailleurs
Vers les près embaumés où le cœur chante et muse...

Pour faire l'ardu problème une innocente ruse
Portait vers d'autres soins que je croyais meilleurs
Mon esprit indocile et pourtant travailleur...
Ah ! que de temps perdu dont je.. reste confuse !

Qui m'eût dit l'avenir ? Je rêvais de nuages...
Le sort me réservait plus utile esclavage :
Les chiffres sont un joug où se courbent mes jours ;

Mais le démon des vers harmonisant ma tâche
Y puise je ne sais quel souffle neuf, et lâche
J'écoute sa voix douce... et je rime toujours !

Louise Marie

Québec, 1931.

"L'ANGE DU FOYER"

La jeune fille, a-t-on dit, est l'ange du foyer ; c'est bien en effet le nom, qui lui convient. Sans elle, le foyer est triste et sans charme, la maison est vide, tandis que sous le toit qu'habite une jeune fille tous les êtres sont réjouis par ses grâces. Elle est douce paisible, pleine de condescendance et d'abnégation, toujours prête à se dévouer et à se sacrifier pour faire plaisir aux autres.

C'est aussi elle qui entretient l'union et l'accord dans la famille, elle ferme les yeux sur les fautes des siens, conseille et encourage les faibles, elle apaise les courroux qui peuvent naître dans la famille, elle a toujours un sourire et un bon mot pour tous le monde. Elle est pieuse et sincère, elle attire chacun à la vertu et à l'amour de Dieu, résignée elle endure avec patience et soumission toutes les épreuves et les douleurs que Dieu lui envoie.

Lorsque le frère fatigué d'une journée de labeur rentre, la jeune fille par ses prévenances calme des fatigues et ranime la sérénité sur son visage, et lui fait préférer ainsi à tout, la société des siens.

Elle prépare soigneusement les repas, elle les égaye par son doux rire argentin. Elle sait aussi mettre le bonheur dans le foyer par son ordre, sa propreté et son goût dans l'ornementation de la maison.

Notre jeune fille remplace aisément la mère de famille en cas de maladie ou d'absence. Elle est si attentive et si prévoyante que si le père, ni les frères et soeurs ne s'en ressentent. Lorsque la mère est malade, elle la remplace également dans les soins du ménage et aussitôt qu'elle a un moment libre, elle va vers sa mère, pour l'égayer et pour que celle-ci trouve le temps moins long, elle lui fait une lecture où elle lui raconte divers faits passés pendant son absence pour lui faire oublier ses douleurs pendant quelques instants.

Pendant les longues veillées d'hiver la fille est encore là, remplissant son rôle d'ange du foyer.", aidant et encourageant, ses frères et soeurs dans leurs devoirs scolaires, elle ranime la conversation en racontant quelques anecdotes. Ou bien elle chante quelques romances aimées de la grand'mère, elle entonne un chant patriotique préféré du père et du grand frère ou un religieux cantique qui élève tous les coeurs vers le Bon Dieu.

C'est ainsi que, dans l'intérieur de sa famille, l'aimable jeune fille cherche par mille petits moyens ingénieux, à rendre à chacun la vie douce et agréable, et mérite par là de conserver le beau non "d'ange du foyer".

Perle d'Argent

COCKTAIL PARTY

Charles Omessa nous a dit un jour, dans **La Liberté**, la laideur et la bêtise de ces réunions dont la contagion a gagné même de bons milieux bourgeois :

Des amis m'avaient invité à venir prendre une tasse de thé. J'ai horreur du thé, mais comme c'est encore, à la condition de n'en pas abuser, une boisson à peu près inoffensive, je m'y résigne sans trop de mal. Et puis, mes amis sont si gentils...

On m'introduisit au fumoir-bibliothèque. Il y avait là une dizaine de personnes des deux sexes et de tout âge, groupées autour de la maîtresse de maison, devant un meuble assez bizarre, tenant à la fois du bahut et du comptoir, hérissé d'une forêt de bouteilles.

—Vous allez bien vous amuser, m'annonça l'hôtesse, nous commençons justement un grand concours de cocktails. Mademoiselle Geneviève, poursuivit-elle, vous qui êtes la plus jeune, à vous le shaker !

Sans hésitation, Mlle Geneviève s'avança vers le bahut-comptoir, se mit à pleurer — comme dirait M. Paul Valéry — dans le champ des bouteilles, versa toutes sortes de liquides dans le récipient de métal argenté qui s'appelle, paraît-il, un shaker, agita frénétiquement, puis servit sa mixture autour d'elle.

C'est un Piccadilly cocktail, susurra-t-elle délicieusement.

Vous devinez les cris d'enthousiasme qui saerent la mixture ?

Il y eut ensuite le Morny cocktail, par un vieux monsieur ; le Tango cocktail, par une brune et jolie Argentine ; le Tardieu cocktail, par un audacieux jeune homme ; le Frisson cocktail, par une vaporeuse oxygénée et Victor-Hugo cocktail, — pardonne-nous, grand romantique, — par la maitresse de maison.

Tous ces breuvages furent accueillis avec enthousiasme. Un enthousiasme qui allait croissant. Enfin, ce fut mon tour : tous les fonds de bouteilles y passèrent. Il faut croire que l'on naît artiste en cocktail, car on voulut bien, pour mon affreux mélange, m'accorder le premier prix.

Nous avions atteint, devisant et buvant, la sixième heure de l'après-midi. Chacun de nous avait six cocktails dans l'estomac. La frénésie était tombée. Un immense écoeurement semblait s'être brusquement emparé de nous. Mlle Geneviève titubait en roulant des yeux tristes, le vieux monsieur pleurait comme un veau, la brune Argentine hoquetait et je ne vous dirai pas dans quel pénible état je me trouvais moi-même....

L'Union des Français contre l'alcool a entrepris de dénoncer les méfaits du cocktail et de tuer cette mode stupide. Bravo ! J'en ai encore le coeur tout soulevé....

LA CHANSON DU COEUR

Dans l'immense combat des êtres et des choses,
Le cœur ne cesse pas de souffrir et d'aimer ;
Il aime nuit et jour, sans en chercher les causes
Et souffre bravement sans jamais blasphémer.

Il connait les jours longs et les heures moroses,
Mais un doux souvenir suffit pour le charmer ;
Et quand les yeux sont las, quand les lèvres sont closes,
Il rêve, malgré tout, sans pouvoir se fermer.

Pour lui, l'angoisse est douce et la souffrance est brève;
Jusqu'à ce que la mort vienne l'en délivrer,
Il vit dans les splendeurs sereines de son rêve
Et garde son secret sans vouloir le livrer.

Edouard SILVA

(L'Idéale Jeunesse)

LES LIVRES

LE FILLEUL DU ROI GROLO

par MARIE-CLAIRE DAVELUY

Il y avait une fois... un roi, Grolo le Bon qui avait une fille: Aube, ravissante enfant bien peu aimée de sa belle-mère, la reine Epine.

Voilà en résumé le début du joli conte qu'est le "Filleul du Roi Grolo" Comme tous les contes, il renferme des situations invraisemblables qui tiennent du merveilleux.

Ainsi, Grolo se réveille dans une forêt éloignée de son royaume, au milieu de bucherons qui cherchent un parrain pour leur quinzième enfant. Le petit Jean devient le filleul de Grolo qui exige que l'enfant aille le retrouver à l'âge de quinze ans.

Ce temps écoulé Jean quitte, non sans regret, ses parents, ses frères et soeurs et surtout son préféré Blaise. Il lit en route les recommandations écrites laissées par le roi, mais cédant à son imprudence dont sa jeune inexpérience est cause, il oublie la plus importante qui est de ne permettre à personne de passer la nuit avec lui. La lettre du roi et la montre enchantée lui sont dérobées.

Le voilà pour plusieurs années en exil au milieu des gnomes qui feront son éducation. En les quittant il reçoit de ses anciens maîtres une bague merveilleuse dont la pierre, en changeant de couleur, doit l'avertir des dangers qu'il court.

Celui qui lui avait dérobé la montre et la lettre du roi le faisait avec intention, voulant se faire adopter par Grolo. Il y réussit, il est même fiancé à la délicieuse petite altesse Aube, mais Jean déjouera ses tours quoiqu'il doive subir plus d'une avanie de la part de cet odieux personnage qui a nom Rochelure.

Le petit Jean passe par des péripéties mouvementées pour découvrir enfin qu'il était le fils d'un noble cousin du roi Grolo, adopté par les bûcherons à la mort de son père exilé du royaume.

Comme la plupart des contes celui-ci finit bien et je suis certain qu'il n'y a pas que les enfants qui trouvent du plaisir à le lire. Il est écrit dans un style à peu près impeccable, nous n'y avons relevé qu'une faute: les coups pleuvèrent". —L'auteur a souvent des mots charmants et possède le don de faire vivre ses personnages.

Son livre, il nous semble renferme plus d'une utile leçon pour les jeunes à l'intention desquels il a été écrit. L'exil de Jean parmi les gnomes, par exemple, ne peut-il pas être comparé aux années d'études nécessaires, plus même indispensables à la formation morale de l'enfant qui ne sait pourtant pas toujours les apprécier?

Et toutes ces descriptions délicates, ces exemples de courage, de persévérance n'influeront-ils pas un peu sur l'imagination si vive du jeune lecteur?

En tout cas, jeunes et vieux trouveront la lecture de ce livre mieux qu'agréable.

Jean Guyon

A mes - correspondants -

GASTON SORTAIS. — Les choses que vous écrivez ont du bon, mais elles peuvent difficilement être publiées telles qu'elles sont. L'étude sur la beauté féminine est trop longue, c'est pourquoi elle a attendu si longtemps son tour. A l'église paraîtra si je puis trouver un moment pour retrancher un nombre de qualificatifs, quant aux citations de la fin, je les publierai séparément sous le titre général de pensées. Il ne faut pas vous décourager mais il faut essayer d'orienter votre inexpérience vers la simplicité, vous avez une tendance marqué au style pompeux. Le travail est ce qui compte le plus en regard du succès.

ISABELLE. — Votre lettre est peut-être arrivée à temps, mais elle ne m'a pas trouvée au logis. J'ai fait une absence d'une dizaine de jours. Vous avez une excellente idée de vouloir vous former une petite bibliothèque de livres sérieux de ceux qui ne vieillissent point et qu'on a toujours du plaisir à relire. Tout dépend du nombre que vous voulez acheter, mais je comprends que vous voulez former un noyau qui vous enrichirez à mesure. Dès que j'aurai une minute, je vous ferai une liste des livres qui me plaisent, j'espère que vous les aimerez aussi.

J'ai su le nom de cet auteur qui est en effet une femme, qui a écrit ceut ouvrages. Je vous donnerai ce renseignement.

PAULE AUX GRANDS YEUX. — Je suis contente d'avoir pu vous être utile en cette circonstance. Votre mère n'est pas tenue non plus de porter une voilette. Elle doit porter un an et demi de deuil.

2. Non. Il doit porter du noir, le dimanche, mais pour son travail il peut porter un habit foncé avec une cravate, un chapeau et des gants noirs.

3. Un an pour les premiers, six mois pour les seconds, la marque de deuil exigée consiste en une cravate noire.

4. Six mois de deuil, quatre mois de noir, deux mois de demi-deuil.

5. Si vous demeurez chez vos parents, vous devrez vous abstenir pendant quelque mois, à moins que votre profession ne vous oblige à vous occuper de musique ou que vous preniez des leçons. Dans le reste de la famille on peut et doit s'abstenir pendant quelques semaines. Il est toujours entendu que toute réjouissance trop mondaine est interdite par le deuil, par exemple les soirées de danse, les noces, les grandes parties de cartes, les pique-niques; mais il n'empêche pas de se récréer paisiblement, car en ce temps-là on a plus que d'habitude, besoin de distractions.

ATALA. — Je sais faire la part des choses et le temps des examens est particulièrement laborieux pour les institutrices. Je ne saurais vous en vouloir de vous attacher à vos devoirs d'état. Je suis heureuse que vous n'ayez pas été déçue dans l'exécution de votre programme de distribution de prix.

Je connais votre curé et je sais qu'il est lui-même musicien.

Les tempéraments démonstratifs ne sont ni masculins ni féminins, ils sont tout simplement humains.

Je n'ai pu identifier la personne qui est venue me voir et qui n'a pas laissé son nom, elle m'a cependant dit ce m'a dit qu'elle était charmante. Oui c'est fort agréable de voyager, mais la plus belle partie est toujours le moment du re our qu'on a un foyer où l'on puisse retourner. Il arrive parfois des occasions inattendues et déplorables. Espérons toujours. Dès aujourd'hui j'irai m'installer auprès de mes neveux pour tout le mois de juillet.

NENUPHAR. — J'espère que cette fois vous serez exaucée je lirai votre manuscrit avec la même bienveillance et j'en disposerai suivant vos meilleurs intérêts. On ne pratique jamais assez la belle simplicité.

MARIE CLAIRE. — Votre article a de l'allure, mais j'ai retouché quelques mots, et dans votre intérêt, il paraîtra dès qu'il y aura de l'espace.

Je suis contente de voir que vous êtes de l'avis de vos parents sur ce nudisme exa éré des pla es et surtout des bains mixtes. Si tout le monde voulait se souvenir que la vie est un passa e il y a bien des modes qui n'auraient pas d'échos.

Cette allusion à mon â e vénérable, m'a fort amusée, il ne me vient pas à l'idée qu'on puisse me ran er parmi les vieilles gens, car je suis toujours en contact avec la jeunesse, mais je comprends que vous n'ayez pas voulu manquer de tact, mais je vous avertis au cas où vous vous adresseriez à des gens plus susceptibles.

PAUVRETTE. — Votre écriture est singulière, elle m'a frappée un peu comme si elle était contrefaite, vous auriez pris inutilement bien de la peine, je ne suis pas curieuse. Vous pouvez écrire discrètement et dignement à votre ami pour lui demander la raison de son silence, mais ne faites pas allusion à des racontars possibles ou probables, s'il n'a pas plus de confiance en vous que n'en peut ébranler un commérage, il ne mérite pas que vous vous en préoccupiez.

Si votre letire reste sans réponse, ce sera un signe qu'il ne désire plus entretenir de rapports d'amitié avec vous. Il peut avoir fait d'autres connaissances, il peut être si&plement négligent, c'est la vie qui nous apprend de quelle qualité était leur affection de ceux qui nous ont approchés.

Quant aux bavardages prenez en votre parti et mettez vous au dessus. Ceux qui parlent pour nuire aux autres ne méritent pas qu'on s'en occupe, c'est surtout à eux qu'ils nuisent.

VIVIANE DES RIVES. — Vous avez raison de conserver cette bonne émulation qui ne peut que vous être profitable. Si vous écrivez à madame J.-M. Fortin, St-Isidore, Dorchester, elle vous donnera une correspondante d'outremer, elle reçoit beaucoup d'adresses.

COREENNE. — Je vous remercie de la gracieuse invitation que je serais enchantée d'accepter, mais je ne sais pas encore si j'aurai l'occasion de passer dans vos parages et surtout à Québec, j'aime le loisir d'arrêter, mais je veux conserver le privilège. Votre papeterie me rappelle le temps déjà lointain où vous habitiez un pays oriental. J'ai conservé la plupart des cartes que vous m'adressiez alors et ces jolies happenons vert pâle décorés de lis d'eau.

Celle dont le pseudo vous intrigue n'est pas du tout celle que vous croyez, vous la connaissez sous un autre nom et elle m'avait autorisée à vous le dire, mais j'ai négligé de vous le téléphoner.

Je connais le joli village où vous passez l'été, et j'ai rencontré dernièrement quelqu'un qui m'a dit y être né et qui en gardait un souvenir attendri.

IRIS BLEU. — Il ne faut pas vous excuser, c'est le temps du repos et pour plusieurs de nos collaboratrices, il est bien mérité. Je lirai votre article et je le publierai si je crois que cela soit dans votre intérêt. Il est impossible que ce soit cette semaine, il y a beaucoup de matière à l'avance.

PENSEE BLEUE. — A se dépenser, on arrive le plus souvent à quelque chose, j'espère que votre labeur sera couronné de succès. J'ai passé dans les endroits que vous connaissez bien puisque vous y avez vécu tout l'hiver. J'ai fait bon voyage, mais il a fait dans les derniers jours, une excessive chaleur qui m'a fait réintégrer mon vieux Québec avec infiniment de plaisir. Il y faisait une de ces jolies brises rafraichissantes dont il a presque le monopole. La présidente générale de la Ligue Catholique Féminine lira avec plaisir votre élogieuse appréciation de son hommage à son Eminence, le regretté cardinal Rouleau. Surtout de ce qu'il vous a suggéré de faire aussi chanter une messe de requiem le même jour que le Conseil Central, dans votre section.

DENTISTE
Dr Alph. Dion
24 Côte du Palais Tél.: 2-2153

MÈRE en BONNE SANTÉ
Foyer Heureux---

La vie du ménage apporte parfois à la mère des épreuves si dures qu'elle ne peut pas toujours les subir sans qu'il en résulte quelques suites fâcheuses pour sa santé.

Les maternités nombreuses, l'éducation des enfants, l'accomplissement des multiples devoirs de sa tâche quotidienne, tout cela épuise rapidement sa constitution. Depuis au-delà de 40 ans, les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes) ont aidé des milliers de mères du Canada et des Etats-Unis, à se garder bien portantes, à se prémunir contre l'ANEMIE, conservant ainsi le bonheur à leur foyer.

"Lorsque j'étais jeune femme et que j'élevais ma famille, j'étais faible et j'éprouvais toujours quelques malaises : maux de tête, étourdissements, nervosité, troubles d'estomac, maux de reins, douleurs dans tous les membres. Mon teint était pâle, je me sentais constamment fatiguée et ce n'était qu'avec beaucoup d'efforts que je parvenais à faire mon ouvrage de maison... J'ai pris les Pilules Rouges et à l'aide de ce remède, j'ai refait complètement ma santé. J'en ai pris six boîtes. Mon teint est devenu frais, ma mine en général s'est améliorée... Mme D. Bélanger, B. 36, Eagle Lake, Me.

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Irritabilité
Troubles d'estomac
Douleurs de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes causés par l'ANEMIE

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue S-Denis, Montréal.

Pilules ROUGES, partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, 1.25.

PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ les SUBSTITUTIONS... EXIGEZ les VERITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

OVONOL Pour les Enfants

Les enfants frêles ont besoin d'être surveillés et soignés. Comment un enfant faible peut-il se développer normalement si on n'a pas soin de lui fournir les matières premières en lui faisant prendre un remède approprié à son état, agréable au goût, tel qu'OVONOL, composé d'Extrait de Foie de Morue, d'Iode, d'Hypophosphites, de Lécithine (Extrait de Jaune d'Oeuf) spécialement préparé pour les enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste : $1.00.

"Ma petite fille de 11 ans était pâle, indolente, avait les yeux cernés et n'avait pas de goût pour la classe. Je lui ai fait prendre OVONOL et elle est maintenant robuste et forte." Mme M. Fournier, Certerâal (Gaspé) P. Q.

Pilules ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1565, rue St-Denis, Montréal.

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

LE MONUMENT DE DEUX MARTYRS ANNAMITES

Sur l'initiative du R. P. Béquet, curé de la paroisse de Chaudoc, et grâce à la générosité des catholiques de diverses provinces de la Cochinchine, un grand monument en béton armé a été érigé en l'honneur de deux bienheureux martyrs annamites, Pierre Doan-côngQui, prêtre, et Emmanuel Lê-van-Phung, câuphu, représentés dans le monument par deux statues en marbre blanc, de grandeur naturelle. Ces deux bienheureux ont été martyrisés à l'emplacement même où est érigé l'édifice.

Le bienheureux Pierre Doàn-công-Qui, prêtre, évangélisait les provinces de l'Est, lors de l'affreuse persécution de l'empereur Tu-Duc, ce Néron de l'Extrême-Orient. Envoyé en 1858 à Cai-Mon (Bentré) où furent torturées les admirables soeurs Amantes de la Croix pour lui avoir donné refuge ainsi qu'à d'autres prêtres, le futur Bienheureux passa ensuite à Cu-lao-Giêng, flot du Mékong.

Le chef ayant été arrêté par les soldats de l'empereur et mis à la question, le prêtre se livra. Sept mois durant, ils endurèrent des supplices qui ne purent leur faire renier leur foi ; ils subirent alors leur dernier martyre ; le prêtre Qui fut décapité par trois coups de coupe-coupe ; le chef Phung fut étranglé.

Le 2 mai 1909, S. S. Pie X. déclarait solennellement les deux martyrs bienheureux.

L'inauguration de leur monument par Mgr Hergott, évêque de Pnompenh, a donné lieu à une fête émouvante où la nombreuse assistance chrétienne s'augmenta de païens fort respectueux.

La persécution fasciste

Un jeune abbé victime d'une agression fasciste à Pavie. Sommé de crier "Vive le Duce", il s'exécuta, mais ayant refusé de crier "A mort le Pape", il fut roué de coups de bâton. On le voit ici le bras en écharpe.

A VICENCE, dans la nuit du 29 mai, le Cercle des Dames Catholiques, fut saccagé et le crucifix mis en pièces.

Une histoire du monarchisme bénédictin

Maintes fois, une étude d'ensemble du monachisme bénédictin, depuis ses origines jusqu'à nos jours, sérieuse et bien au courant des plus récentes recherches scientifiques, a été vivement désirée. Le remarquable travail de Dom Cuthbert Butler, traduit en français par M. Ch. Grolleau, ne saurait en tenir lieu, car il traite surtout de la règle et de la vie bénédictines. Il y a bien les excellentes pages que, dans la collection "Pax", le savant Dom M. Berlière a consacrées à l'ordre monastique, mais elles ne franchissent pas le seuil du XIIe siècle. A diverses reprises, d'ailleurs, l'éminent religieux a été sollicité de donner ce manuel qui nous manque, mais il n'a pas cru jusqu'à présent devoir accueillir cette requête. Or, voici que, de la féconde abbaye de Maria Laach, nous vient un livre élaboré par Dom Stephanus Hilpisch et qui pourrait combler la lacune dont il s'agit (1).

Nous en pensons, en effet, beaucoup de bien et nous tenons à le dire ici. La documentation, abondante, variée, souvent puisée aux sources mêmes, est toujours soumise à une critique serrée, pénétrante. L'auteur a su en faire le plus intelligent usage, combinant heureusement l'étude chronologique d'ensemble et le développement de l'institution monastique dans chaque région. Les références, nombreuses, n'encombrent pas le texte qui, avec tout ce qu'il comporte, tient par un véritable tour de force, en 400 pages. C'est que chaque chapitre se trouve nettement délimité et ne laisse place à aucune digression. Pas de mots inutiles. La densité du style ne lasse pas malgré tout, car il reste constamment vivant. En quelques traits, le portrait d'un homme, la physionomie d'une œuvre sont dessinés avec une sûreté de main magistrale. L'intérêt ne se dément jamais et il faut reconnaître que, si la nature du sujet s'y prête, c'est certainement aussi au talent de l'auteur que doit être attribuée une part importante de ce résultat.

Il n'est pas douteux qu'en l'état actuel de la science, cette histoire du monachisme bénédictin se présente comme une réelle réussite.

Jean MARCHAL

(1) Geschichte des benediktinischen Monchtums, Herder, édit., Fribourg-en-Brisgau, 1930.

L'APPEL DE DIEU

LE CHER FRERE NEIL

Nous recevons l'article qui suit de l'Université d'Ottawa. Le père Bergevin y dresse en belle lumière la silhouette très chère de l'apôtre que fut l'un de ses anciens professeurs, le frère Neil, décédé à Hull, le 23 février dernier.

Cet "in memoriam" s'offre bien à propos à nos réflexions en cette journée de juin-juillet qui marque le déclin un peu mélancolique de l'année scolaire et l'aube réjouissante des vacances.

Lisez-le avec votre coeur, chers jeunes gens et jeunes filles qui, la tête dans les mains, scrutez devant Dieu le problème de votre avenir, de votre vocation. Les souvenirs qu'évoque le père Bergevin éclaireront de la lumière d'en haut la question qui vous préoccupe à bon droit. Le sérieux de la vie vous apparaîtra. Et sans doute comprendrez-vous mieux la beauté surnaturelle et même simplement humaine d'une carrière d'apôtre, et ses retentissements profonds dans les âmes, ses longs retentissements d'éternité.

Quant à vos vacances qui brillent vives et séduisantes, vous ferez bien de profiter des conseils que le frère Neil adressait à un ancien élève de trempe vigoureuse et que vous trouverez à la fin de cet article. Ainsi pendant ces deux mois de détente, qui sont, pour quelques-uns, un temps de lâches abdications, vous resterez dignes de vous, de votre baptême et de votre éducation. Vos vacances soyez-en sûrs n'en seront que plus joyeuses et reposantes.

— o —

Les anciens élèves de l'Académie Commerciale de Québec, en 1900, et au cours des quelques années suivantes, conservent avec vénération la mémoire du frère Neil, de ce professeur émérite et populaire. Tous les regards se tournaient d'instinct vers lui, tant il semblait le centre des activités intellectuelles, patriotiques et religieuses de l'institution.

Educateur dans la force du mot, le frère Neil était un passionné de la culture intellectuelle. L'enseignement qu'il prodiguait à ses élèves, il l'avait puisé dans des recherches longues et fructueuses. Jour et nuit, peut-on dire, il étudiait avec ardeur; aucune minute inoccupée; même son sommeil s'abrégeait de plusieurs heures, parfois, pour lui permettre d'approfondir certaines questions, de préparer des classes plus difficiles ou de se livrer à la refonte d'un manuel. Aussi, rien d'étonnant que son vaste savoir dans les domaines littéraire, scientifique ou social!

Son assiduité au travail le rendit professeur idéal. Esprit clair, autorité parfaite, bonté condescendante, voilà plus qu'il n'en faut pour inspirer le goût de l'étude et stimuler dans sa besogne.

Le frère Neil possédait à fond les matières de son enseignement. Chez lui, point d'improvisation, la conscience du devoir le lui interdisant; à preuve ses cahiers de notes si bien documentés. Avec quelle adresse il exposait une idée, formulait une règle, analysait un raisonnement ! Une remarquable autorité venait appuyer ses leçons; toutefois, il n'eut jamais à tempêter ou à punir outre mesure. Arrivant en classe le sourire sur les lèvres, il mettait son auditoire à l'aise: on se sentait heureux dans sa compagnie. Sa bonté de cœur lui faisait aussi agréer une répartie dont il profitait vite avec à-propos et qui l'amenait lui-même au récit de traits joyeux propres à détendre les esprits après une contrainte quelque peu prolongée.

A la culture intellectuelle se joignait la formation patriotique. Loin des bruits de la vie active, le cher professeur suivait pourtant le fil des questions actuelles. En véritable éducateur, aucune occasion ne lui échappait de tenir les élèves au courant des problèmes vitaux de notre existence nationale. Grâce à sa méthode succincte mais claire, il avait vite fait d'expliquer un événement important, que son âme de patriote soulignait d'une façon si captivante. Quelles conclusions idéales et pratiques ne dégageait-il pas de notre histoire canadienne, déposant ainsi dans nos esprits et dans nos cœurs des semences de vérité et de justice dont nous aimons encore à revivre? "Toujours plus haut !" était une de ces phrases lapidaires qu'il se plaisait à redire fréquemment et que l'emprise de sa voix aidait à pénétrer les âmes et à soutenir l'enthousiasme pour tout ce qui touche à la supériorité.

Que dire maintenant de la formation religieuse que le frère Neil s'efforçait d'inculquer à ceux qu'on lui confiait, sinon qu'elle fut forte et constante? Une pensée surnaturelle présidait à toutes les démarches du dévoué professeur, qui pratiquait d'emblée ses diverses recommandations. Souvent, il exhortait à la prière recueillie, à la communion fréquente et au sacrifice joyeusement consenti. Sa persuasion était irrésistible. Qui pourra jamais connaître tout le bien qu'il a accompli dans sa classe et hors de la classe? Ce religieux modèle vivait de Dieu et n'aspirait qu'à conduire les âmes à Dieu. Faire de ses élèves des chrétiens convaincus, travailler chez quelques-uns à implanter ou à découvrir les germes d'une vocation religieuse ou sacerdotale, tel était le programme apostolique du frère Neil.

Par son zèle infatigable, il propagea le culte de l'Eucharistie et l'esprit de sacrifice.

Chaque jour, à l'heure du catéchisme, il revenait sur deux idées principales: assistance à la messe quotidienne et pratique de la communion fréquente. Nous n'avions pas encore le décret de Pie X et nous appartenions à un externat.

Cependant, je me rappelle très bien que les élèves de sa classe s'approchaient de la communion, au moins tous les dimanches. Quelques-uns demeurant assez lon de l'Académie, s'imposaient le sacrifice d'apporter de quoi faire leur déjeuner avant l'heure des cours. Nombre d'autres communiaient régulièrement deux ou trois fois la semaine. N'était-ce pas vraiment admirable ?

On l'a dit : "Semez des hosties et vous récolterez des héros". Le cher Frère en était convaincu. Aussi de pieuses habitudes, dues à son initiative, font-elles le bonheur de ses anciens élèves. Il ne tarissait pas sur le chapitre de la mortification. Encore ici, il prêchait d'exemple. Nous avions constaté, entre autres détails, que jamais le frère Neil ne portait de gants durant l'hiver. Comme on se hasarda un jour, de lui en demander le pourquoi, il répondit très simplement qu'il agissait ainsi pour obtenir la conversion des pécheurs. Peut-on, à telle école, ne pas être disposé soi-même à entreprendre quelque chose pour l'amour de Dieu ? Un confrère, décédé deux ans après son cours, porta bien des fois le cilice et se donna même la discipline. Tous les soirs, avant de goûter le sommeil, il baisait la terre, à plusieurs reprises, en esprit d'humilité. Puis, sur le point de mourir, il avouait confidentiellement à sa mère désolée qu'il la quittait avec son innocence baptismale. Plus tard, un autre confrère écrivait à son professeur d'autrefois : "Pas un de notre classe n'a dévié de la vraie voie".

Il le savait, l'homme de bien : seules des âmes ensemencées par la piété et le sacrifice entendent clairement l'appel à la vie religieuse ou sacerdotale. Ce souci ne le quittait pas un instant. Ses catéchismes sur la "vocation", qui les oubliera ? Une doctrine solide, des applications pratiques et des histoires appropriées en composaient la substance. Apôtre selon le Cœur de Dieu, sa préoccupation d'attirer, dans son Institut, de nombreuses recrues ne le rendait pas mesquin vis-à-vis des autres carrières. Au contraire, il appréciait et encourageait de son mieux TOUTES les vocations. Que de prêtres, religieux, laïcs, rattachent leur sécurité à l'intervention du zèle éclairé et discret de leur professeur de l'Académie ! Pour tous et chacun des anciens, il avait un souvenir dans sa communion quotidienne.

Aux jeunes gens appelés à vivre dans le siècle, l'on pourrait soumettre ces lignes qu'il écrivait en 1902, à l'un de ses meilleurs élèves, aujourd'hui décédé : "... Je demande à Dieu de vous conserver ce que je vous ai toujours connu : pieux, très pieux et très pur de coeur ; de détourner vos yeux de la vanité et du scandale ; de boucher vos oreilles aux paroles empoisonnées du vice, afin que la mort n'entre ni par vos yeux ni par vos oreilles. Je le prie de vous bien diriger aussi parmi les dangers du monde. Que de pièges tout autour de vous !... Pendant vos études ... vous étiez heureux de vos vertus, et j'étais heureux de votre bonheur. Sous peine de tout perdre, il vous faut maintenant persévérer. Les moyens qui vous ont préservé jusqu'à présent sont les seuls efficaces pour vous conserver à l'avenir. C'est pourquoi , comme par le passé : 1o Fuyez le monde et ses plaisirs amers; 2o Entendez souvent la Ste-Messe ; 3o Communiez très souvent ; 4o Visitez Notre-Seigneur et la très sainte Vierge ; 5o Dites bien votre chapelet. J'ai la douce confiance que vous faites bien fidèlement toutes ces choses ; continuez généreusement et la paix des cœurs purs ne vous quittera jamis, parce que le péché, qui peut seul vous la ravir, n'entrera jamais en votre coeur..."

Le cher frère Neil n'est plus. Son apostolat dans la sphère des activités professorales, il est allé le consolider au ciel, sous le regard du divin Maître qu'il servait si bien et de sa sainte Mère qu'il affectionna toujours tendrement. Daigne le céleste protecteur de vocations, le puissant saint Joseph, veiller sur la persévérance de ceux que le tant regretté frère Neil a soutenus de ses exemples et de ses conseils dans la recherche de l'accomplissement des vues de Dieu !

Jean-Louis BERGEVIN, o.m.i.,
(Bulletin du T. S. Enfant-Jésus.)

LES TROUBLES D'ESPAGNE

De source autorisée nous arrivent des nouvelles précises sur les attaques qu'eurent à subir les maisons religieuses en Espagne. Il paraît bien évident que ces attaques ont été le fait non du nouveau gouvernement, désireux de faire régner l'ordre et la paix, mais des communistes qui poursuivent en Espagne comme ailleurs leur politique de haine et de ruine contre l'Eglise.

Voici une liste des maisons incendiées ou dévastées :

1.—**Compagnie de Jésus** : Résidences de Madrid, Malaga, Cadix, Jerez, Séville, Alicante, Valence ; collèges d'Alicante, Malaga, Valence, Chamartin ; église de Madrid où reposait le corps de St-François de Borgia ; Institut Technique de la même ville; maison de retraites d'Alicante.

2.—**P. Dominicains** : 3 maisons brûlées.

3.—**P. Capucins** : Couvent de Valence saccagé ; deux ou trois maisons brûlées en Andalousie. Une partie des communautés de cette région a dû se disperser.

4.—**PP. Carmes** : Leur grande résidence à Madrid, maison renommée pour sa bibliothèque et ses études critiques sur les oeuvres de Ste-Thérèse, où l'on n'a aucun espoir d'avoir pu sauver les manuscrits et éditions anciennes d'une valeur unique, brûlée. Leur maison d'Alicante a été aussi brûlée.

5.—**PP. Salésiens** : Plusieurs maisons, entre autres le grand collège d'Alicante.

6.—**Des Frères des Ecoles Chrétiennes** qui ont tant travaillé pour le bien des pauvres, le beau collège de Madrid a été brûlé.

7.—**Religieuses de la Compagnie de Marie** (N.-D.) : Leur nouveau collège d'Alicante, bâti en 1929, a été brûlé ; les religieuses ont dû se mettre en sûreté en toute hâte, sans avoir pu sauver rien de l'incendie, pas même leurs habits de religieuses.

8.—**Les Dames du Sacré-Coeur** ont perdu par l'incendie leur grande maison du Sacré-Coeur de Chamartin, près de Madrid. Tout l'édifice a été détruit ; seule, la statue du Sacré-Coeur reste intacte et domine les ruines.

9.—Dans la seule ville d'Alicante ont été brûlés : le collège des Salésiens ; la maison des Franciscains ; la maison des Carmélites ; la paroisse Benalica ; la maison des Jésuites pour Retraites fermées ; le pensionnat des Mères Oblates ; le nouveau collège des Religieuses de la Compagnie de Marie (Notre-Dame).

Dans cette même ville ont été **dévastés** : le Palais épiscopal, l'église du Carmel, la résidence des Jésuites, le Pensionnat des Mères Augustines, le Collège des religieuses Jésus-Marie, le collège des Maristes.

Il est évident que les incendies et le pillage de ces maisons proviennent des éléments communistes, et qu'on a procédé avec une véritable organisation, choisissant aussi les heures les plus propres à empêcher toute défense.

Par exemple, pour l'Institut Technique de Madrid, le premier jour de la République, les Socialistes ont fait savoir spontanément au Père Recteur que les Pères de l'Institut pouvaient être tranquilles "Parce que les Socialistes n'oubliaient pas les bienfaits que les ouvriers avaient reçu dans cette maison". On ne peut guère douter de la sincérité de cette promesse. En effet, des milliers et milliers d'ouvriers sont passés par cette maison, y recevant la préparation technique et le perfectionnement dans les divers métiers. Néanmoins, peu de jours après, l'Institut fut incendié, et le petit nombre de nos ouvriers présents réussit seulement à sauver de l'incendie une partie de la maison.

L'ENCYCLIQUE ET LES AGRICULTEURS

Ce titre pourra surprendre. N'y a-t-il pas quelque témérité à proposer à l'attention du monde rural une Lettre destinée à commémorer et compléter l'Encyclique de Léon XIII, surla **Condition des Ouvriers ?**

Reconnaissons-le, les questions directement visées dans l'Encyclique **Quadragesimo Anno** concernent d'abord la classe ouvrière et industrielle, mais de-ci de-là, en plusieurs passages très denses et parce que leur solution est la condition peut-être première de la restauration de l'ordre économique entier, surgissent les données des grands problèmes agraires et agricoles de notre époque.

Nous ne pouvons que nous borner à relever dans l'Encyclique, en les encadrant d'un bref commentaire, les principaux textes qui ont trait à l'agriculture. Ce seul travail, pensons-nous, suffira à convaincre la classe paysanne qui a regretté parfois de n'avoir pas eu sa **Rerum Novarum**, de l'intérêt que présente pour elle le nouveau Document de l'Eglise.

L'agriculture paysanne dans l'économie capitaliste

Après avoir décrit les principaux abus où a été entraîné le régime capitaliste au détriment de la "dignité humaine des ouvriers" et du "caractère social de l'activité économique", le Pape met en regard le mérite et les avantages d'ordre moral et social d'une agriculture paysanne :

"Même à l'heure présente, ce régime (capitaliste) n'est pas partout en vigueur ; il en est un autre qui gouverne encore une nombreuse et très importante fraction de l'humanité, c'est le cas, par exemple, de la profession agricole, où un très grand nombre d'hommes trouvent leur subsistance **au prix d'un travail probe et honnête.**

Ce qui distingue, en effet, la profession agricole restée de type paysan lorsqu'on la compare à l'agriculture industrialisée à gros capitaux et à fin de profits, c'est le caractère à la fois personnel et familial de son travail, même lorsqu'elle fait appel à quelques salariés ; c'est surtout — et cela de par sa structure même — son impuissance à poursuivre des bénéfices spéculatifs par la pression artificielle sur les marchés et le développement de la production, sans se préoccuper suffisamment des besoins de la consommation.

Mais, de plus en plus, ajoute Pie **XI**, ces conditions tendent à se modifer : "Depuis la publication de l'Encyclique de Léon XIII, avec l'industrialisation progressive du monde, le régime capitaliste a, lui aussi, considérablement étendu son emprise, envahissant et pénétrant les conditions économiques et sociales de ceux-là même qui se trouvent en dehors de son domaine."

La mise en valeur, dans les pays neufs, depuis un demi-siècle, de terres immenses exploitées par des machines à grand rendement et dans le but de faire fructifier des capitaux apportés de l'extérieur, a déchaîné dans le monde des conflits économiques presque aussi redoutables que la guerre.

Les barrières douanières ne suffisent pas toujours à défendre les familles paysannes contre l'abaissement les prix; l'inquiétude et la misère s'installent au foyer du cultivateur qui ne sait pas, après le labeur acharné de toute une année, s'il ne verra pas son effort anéanti par le brusque changement de cours dont il n'est pas le maître.

C'est là toute la crise présente. Elle porte condamnation de l'indiscipline anarchique et à courte vue qui caractérise le jeu de l'économie dite libérale.

Equilibre entre l'activité industrielle et l'activité agricole

Industrie ou agriculture ? Quelle part respective, harmonieusement combinée, faire à l'un et à l'autre de ces deux éléments nécessaires à toute économie équilibrée? Tel est le problème de fond que le développement inouï du machinisme pose plus ou moins impérieusement à toute nation moderne.

A l'étude de ce problème, l'Encyclique apporte des principes de solution La Providence, en répartissant les richesses naturelles à peu près également dans tous les pays, invite par là les nations à' sauvegarder l'harmonie nécessaire entre les différentes branches de la production: "Où cette harmonieuse proportion se réalisera, ces différentes activités s'uniront et se combineront en un seul organisme, et, comme les parties du corps, se prêteront un mutuel et bienfaisant concours."

Il appartient donc à chaque pays de déterminer sagement les lignes et la distribution de son économie nationale, en tenant compte de ses ressources humaines que naturelles, des débouchés possibles, de l'équilibre interne, présent et à venir de l'Etat. Qu'on songe, par exemple, aux dificultés redoutables auxquelles s'exposent les pays qui sacrifirent leur agriculture à l'industrie. D'une part, l'afflux de la main-d'oeuvre vers les villes, le chômage, le paupérisme ; d'autre part, les troubles sociaux engendrés par les agglomérations urbaines surpeuplées dans lesquelles se développe si facilement le germe de toutes les révoltes.

Si cette prévoyante politique a prévalu à temps, il y aura dans l'Etat un juste accord entre les forces et les formes de production et de consommation et il s'ensuivra naturellement, comme le demande l'Encyclique, "un raisonnable rapport entre les prix auxquels se vendent les produits des divers branches de l'activité économique, telle que l'agriculture, l'industrie, d'autres encore".

Lorganisation professionnelle corporative

L'équilibre entre les grandes branches d'activité d'où dépend la vie pacifiquement ordonnée des nations ne peut être obtenu, et encore plus maintenu, sans la garde et l'intervation active de l'Etat. Dans la seule divergence des intérêts, une cause permanente de conflits subsiste, toujours prête à entrer en action.

Dr. "l'Etat, dit l'Encyclique, n'est pas seulement le gardien de l'ordre et du droit, mais il doit travailler énergiquement à ce que la constitution et l'administration de la société... fassent fleurir naturellement la prospérité tant publique que privée". Il y pourvoira efficacement en favorisant la création d'organismes professionnels, "ordres ou professions, qui groupent les hommes non d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent.

Entre les professions ainsi organisées, l'Etat pourra jouer, en quahté de servant et de garant du bien général, le rôle de conseiller et d'arbitre.

En agriculture, le syndicat agricole représente au mieux le type d'association corporative recommandé par l'Encyclique. Chez lui, en effet, se trouvent réunis tous les membres de la profession, non d'après leurs conditions sociales, mais d'après leurs intérêts professionnels: propriétaires fonciers, fermiers, métayers, artisans ruraux et salariés agricoles.

Organisations **corporatives**, dit le Pape, mais qu'il faut entendre dans ce large sens que, même en agriculture, elles peuvent, pour des raisons d'espèce et selon les cas, grouper au sein de la même profession des catégories spécialisées de membres.

Au sujet de ces associations professionnelles en général, y incluant donc les associations professionnelles agricoles, l'Encyclique rappelle trois caractères qu'elles doivent posséder. Les syndicats doivent pouvoir se développer **librement**, sous le contrôle général de l'Etat, sans doute, mais non dans sa main et pour lui servir d'instruments commodes de gouvernement. "Il ne manque pas de personnes, dit le Pape, qui redoutent que l'Etat ne se substitue à **l'initiative privée**, au lieu de se limiter à leur aide ou à une assistance nécessaire et suffisante".

En outrepassant ses droits, l'Etat paralyse l'initiative individuelle et prépare, comme l'expérience le prouve, la dictature d'un parti.

Cette action professionnelle est **indépendante** et distincte, dans son domaine, de l'Action Catholique organisée sous le contrôle de la hiérarchie ecclésiastique. Pie XI demande : "..la contdibution des compétences techniques professionnelles et sociales, et, plus encore, des principes catholiques et de l'ordre pratique, de la part non pas de l'Action Catholique (qui n'entend pas déployer une activité strictement syndicale ou politique), mais de la part de ceux de Nos Fils que l'Action Catholique aura parfaitement pénétrés de ses principes et préparés à faire les apôtres sous la conduite et le ministère de l'Eglise".

A l'Action Catholique de former l'esprit de ces groupements, mais aux professionnels de les diriger. Selon la formule connue, l'Action Catholique forme des **syndiqués** et non pas des **syndicats.**

Rôle d'**éducation** enfin. Le Pape félicite en particulier les associations d'agriculteurs issues du mouvement social de **Rerum Novarum**, dans lesquelles "la poursuite des intérêts économiques s'unit heureusement à une **tâche éducatrice**". Ce rôle, le syndicat agricole peut d'autant mieux le réaliser qu'il groupe des personnes habitant la même localité ou le même village.

Le prolétariat rural

L'Encyclique attire l'attention du monde rural sur la situation des salariés, portion souvent la plus déshéritée de la profession agricole.

Le Pape parle 'de la puissante armée des salariés ruraux, réduits aux plus étroites conditions d'existence et privés de toute perspective d'une participation à la propriété du sol".

Ces paroles visent principalement les pays où dominent encore les grandes propriétés ou **latifundia**. C'est le problème qui se pose actuellement en Espagne ; ce fut celui des pays de l'Europe Centrale et de l'Italie au lendemain de la guerre. Des leçons ou suggestions en dérivent, explicitement formulées, au sujet de la main-d'oeuvre indigène, qui s'emploie dans les cultures industrielles du coton, du caoutchouc ou de la canne à sucre, aux colonies.

La question, moins urgente en France, demande cependant une sérieuse considération. La France, dit-on, est un pays de petite culture, les salariés agricoles n'y sont qu'en minorité. Ce n'est pas entièrement exact, car nous savons par les statistiques que la moitié des terres cultivées sur notre sol appartiennent à de grandes ou moyennes exploitations de plus de quarante hectares, qui emploient de la main-d'oeuvre agricole.

Or, il est pénible de constater qu'assez peu de chose a été fait jusqu'ici pour l'ouvrier agricole et que la sollicitude des pouvoirs publics s'est principalement appliquée à améliorer le sort des ouvriers des villes, professionnellement mieux organisés et politiquement plus forts.

L'Encyclique "Rerum Novarum" indiquait déjà le remède dans l'accession de l'ouvrier à la petite propriété. Il convient de faire remarquer ici que Pie XI emploie un terme plus général, désignant par propriété "un patrimoine qui, sagement administré, les mettra (les ouvriers) à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille".

Là, d'ailleurs, paraît être l'essentiel : dans notre civilisation moderne, ce qui importe avant tout à l'ouvrier — dans le cas présent, l'ouvrier agricole — c'est la possibilité de se créer un patrimoine de sécurité, la certitude du travail, la facilité de l'épargne qui lui assurera l'aisance familiale et l'indépendance. Indirectement, les Assurances sociales contribuent à ce résultat, comme, au reste, toutes les dispositions légales qui vont fortifier la situation économique, et, par contre-coup, morale, de la profession agricole tout entière.

Méthodes d'apostolat rural

Elles s'inspireront, pour en faire une application adéquate aux milieux ruraux, des directives générales données par l'Encyclique.

La condition indispensable à la restauration sociale ardemment désirée par l'Eglise est l'éducation des esprits et des coeurs: éducation entreprise immédiatement et soigneusement continuée. Comment penser établir jamais le règne de la justice sociale et de la charité, sans le règne du Christ dans les âmes ?

Dans la dernière partie de sa Lettre, Pie XI précise comment doivent se recruter et se former les **militants de l'action sociale.**

Quels en seront les **apôtres** ? Les laïques eux-mêmes, qui sont en contact avec le milieu qu'il s'agit de rechristianiser. "Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants." D'où il découle des paroles mêmes du Pape que, pour le milieu agricole, les apôtres doivent être les agriculteurs eux-mêmes.

Qui travaillera à les former ? L'Encyclique recommande, en plus d'un enseignement social donné dans les Séminaires, la préparation spéciale de prêtres chargés des oeuvres sociales, aumôniers du travail pour les milieux ouvriers, et missionnaires agricoles dans les campagnes ; formule utilisée déjà avec le plus grand succès dans certains diocèses.

Comment seront-ils préparés ? Parmi les principaux moyens de formation, le Pape indique "l'éducation chrétienne, les cercles d'études, les retraites spirituelles" ; ces dernières avaient été recommandées par l'Encyclique **Mens Nostra.**

Ce magnifique programme de formation se trouve déjà réalisé en partie par les oeuvres et initiatives multiples qui consacrent leurs efforts à la préparation des élites rurales, par les Ecoles libres d'Agriculture supérieures et moyennes, par les Semaines et Journées rurales, masculines et féminines, les Cours agricoles par correspondance, les Cercles d'Etudes ruraux et le jeune Mouvement de la J. A. C., dont il est permis d'attendre beaucoup.

Ces considérations, assurément bien sommaires, ne visent qu'à aider la lecture réfléchie de l'Encyclique. Elles suffiront à montrer l'intérêt que porte celle-ci à la classe agricole.

Le pénétrant regard qu'elle jette sur notre monde économique moderne s'attarde, avec une prédilection qui est bien dans la tradition de l'Eglise, sur cette catégorie de ses fils vivant de la terre, quotidiennement formés par ses pacifiantes leçons, mais qu'un machinisme envahissant et une course désordonnée au profit et au bien-être tend à déraciner chaque jour davantage.

Quelles magnifiques réserves de santé morale et physique, de stabilité, de progrès économique disparaîtraient avec la paysannerie, au plus grand dam de la société tout entière. Puisse-t-on comprendre et mettre à profit ces leçons de l'Encyclique !

N. DROGAT.

(Vie Catholique).

Crépuscule vieux-catholique en Suisse

Nous avons vu, il y a quelque temps, que les premières données du recensement suisse avaient montré un accroissement notable, sur les chiffres de 1920, du nombre des catholiques romains, en ce pays.

Tout au contraire, annonce-t-on maintenant de Genève, ce même dénombrement a pour résultat d'accuser une diminution catastrophique, dans tous les centres où ils s'étaient développés, des membres de l'Eglise vieille-catholique en ce pays, où ces dissidents montrèrent autrefois une assez grande activité.

On prévoit que le chiffre global des vieux-catholiques va, d'après les investigations officielles, se trouver réduit de 55.000, il y a dix ans, à 45,-000 aujourd'hui.

Cette conclusion s'impose, écrit un journal suisse, si l'on considère le recul important constaté dans certains cantons où les comunautés vieilles-catholiques ont leur siège principal. Les chiffres définitifs sont connus, par exemple, pour le canton de Berne. Pour l'ensemble du territoire bernois, le nombre des vieux-catholiques a reculé, en dix ans, de 5,003 à 3,986 ! A Berne, le schisme a perdu, de 1920 à 1930, 400 âmes, l'Eglise catholique en a gagné 1.600; à Bienne, perte du schisme, 80 âmes ; gain catholique, 700.

Au total, la population catholique romaine des "quatre villes saintes" du vieux-catholicisme accuse, en dix ans, une augmentation de 12 5 pour 100 ; les vieux-catholiques, par contre, ont diminué de 17 5 pour 100 ; à Berne même de 22 pour 100. Sur une population bernoise totale de 691,-000 âmes et vis-à-vis de 87,000 catholiques romains, l'Eglise nationale vieille-catholique se voit réduite à moins de 4,000 adeptes. Le rêve de Bodenheimer et consorts est bien fini ! et le prestige de la République bernoise, qui s'est enorgueillie de faire de Berne la ville épiscopale d'un catholicisme "national" et la résidence d'une Faculté de théologie indépendante de Rome, est devenu très mince.

On sait que les vieux-catholiques constituent une secte de date assez récente.

Ils tirent leur origine d'un mouvement de protestation qu'avait élevé un groupe d'Allemands contre la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Né en 1870, ce mouvement donna naissance à une Eglise nouvelle dont l'inspirateur et le législateur fut Von Schulte, professeur de dogme à l'Université de Prague. Le premier évêque de cette secte fut consacré par un évêque janséniste hollandais tandis que plusieurs Etats allemands sanctionnaient le schisme en le reconnaissant officiellement et en lui attribuant une dotation.

Les vieux-catholiques se sont répandus seulement en pays de langue allemande : l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et la Tchéco-Slovaquie. Ils proclamaient originairement "le principe de leur adhésion à l'ancienne foi catholique et rejetaient tout nouveau dogme". Mais, peu à peu, ce rigorisme religieux a subi tant d'atteintes, l'ancienne foi s'est tellement éloignée de toute base morale, que les vieux-catholiques n'ont plus aujourd'hui de catholique que le nom.

CHEZ LES PERES BLANCS

Au début de juin, débarquait à Québec un missionnaire de l'Institut des Pères Blancs, le P. Joseph Harvey,

originaire de St-Irénée (Charlevoix), et ancien élève du Collège de l'Assomption.

Entré au Noviciat de Québec en septembre 1915, il était parti l'année suivante pour Maison Carrée (Algérie) où il fit son Noviciat. Celui-ci terminé, il se rendit à Carthage. C'est là qu'une fois les années du Scolasticat passées il fut ordonné prêtre, le 2 juin 1920.

Au mois d'octobre de la même année, il s'embarquait pour le Tanganyika. Il se dépensa onze années durant dans ce Vicariat apostolique. Quand ses Supérieurs Majeurs lui firent parvenir l'ordre de venir se reposer au pays natal, il était, depuis quelques mois, Supérieur de la nouvelle Mission d'Oujiji. Cet ancien marché d'esclaves est appelé, par une revanche de la divine Providence, à devenir un centre très important d'oeuvres d'enseignement et de bienfaisance. Oujiji doit en effet comprendre : Petit Séminaire, Noviciat des Frères indigènes, Ecole Supérieure, Ecole Industrielle, Hôpital, etc...

Le P. Harvey a fortement à coeur le succès de cette vaste entreprise. Aussi ce sera toujours pour lui un réel bonheur, pendant les quelques mois qu'il passera au pays, de rencontrer chez ses parents, amis et compatriotes, un appui généreux et empressé.

PENSEES

Il y a peu d'âmes tranquilles, parce qu'il y en a si peu qui prient.

P. De RAVIGNAN.

Quiconque a le bonheur d'entrer avec plénitude d'esprit et de coeur dans l'amour et l'intelligence du mystère pascal est parvenu au centre même de la vie surnaturelle.

L'Eglise apparaît comme la mère des riches et des pauvres, des patrons et des ouvriers, de toutes les classes et de tous les hommes.

Un catholique n'est pas un émigré à l'intérieur de son temps et de son pays.

Les tièdes et les modérés n'ont jamais rien créé ; mais les passionnés qui ont dominé leurs passions.

La vraie charité qui est enseignée au tabernacle, c'est celle d'un Dieu qui ne s'est pas contenté de vivre pour les siens, mais qui a voulu mourir pour eux.

De Poncheville.

Un coeur capable d'aimer un Dieu comme son fils, et la Mère de Dieu comme son épouse, est plus grand que le ciel et peut embrasser dans son amour et prendre sous sa protection l'Eglise entière.

Ses cheveux blonds
l'ont ramené

Il n'a pu oublier comme ses cheveux luisent et brillent et c'est ainsi qu'une autre querelle d'amoureux a été oubliée—grâce au Blondex. Ce shampooing spécial garde les cheveux blonds illuminés de reflets dorés—redonne en toute sûreté la vraie couleur d'or aux cheveux blonds mats et fanés. Les empêche de brunir. Ni teinture ou ingrédients nocifs là-dedans. Stimule le cuir chevelu. Essayez Blondex aujourd'hui, vous verrez la *différence*. Dans tous les magasins à rayons et parmacies.

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS la MEME PROMPTITUDE A L'INSTALLATION ET REPARATION DE MACHINERIE
Spécialité pour DENTISTES - IMPRIMEURS et améliorations pour LAVEUSE DE BUANDERIE
STANISLAS HUOT
Expert - Mécanicien
147 RUE STE-HELENE
Tél.: 9852 et 2-0390s. 6

CHAQUE BOUTEILLE
En vaut deux comme les autres
Débarrasse les voies respiratoires. Est le sirop par excellence dans les mauvais rhumes, toux obstinées, etc. Grosse bouteille 35 cts.
SAPINOL DES MONTAGNES
LA CIE CANADA DRUG
857, St-Maurice - - Montréal

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Les cors
lèvent tout de suite !

FREEZONE suffit ! Pour endormir le cor — amortir toute douleur — et bientôt l'ébranler tellement dans son lit de chair qu'il se lève tout de suite ! Cors durs ou mous — tous finissent vite avec FREEZONE. Callosités, aussi. Ayez-en une bouteille à la pharmacie; vous marcherez et danserez à votre aise !

FREEZONE
ALL DRUGGISTS
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Eczéma sur la figure et les bras, pendant un an. Soulagé par Cuticura

"J'eus l'eczéma sur la figure et les bras, pendant environ un an. Il débuta par des boutons qui démangeaient et brûlaient, m'incitant à me gratter, et je ne dormais que trois ou quatre heures par nuit. Dès que je me grattais, des éruptions se produisaient et me défiguraient et l'attouchement de mes vêtements aggravait l'irruption sur mes bras.

"J'essayai plusieurs remèdes mais ils me firent peu de bien. Je lus une annonce de savon et d'onguent Cuticura et en fis venir un échantillon gratuit. Mon sommeil devint meilleur après avoir utilisé cette faible quantité de sorte que j'en achetai d'autre, et après environ un mois j'étais parfaitement rétabli". (Signé) Stanley Petitpas, Poirierville, Nouvelle-Ecosse.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

DEUXIEME DISTRIBUTION DES PRIX
DE NOTRE
CONCOURS de PHOTOS D'AMATEURS

Des Centaines de Photos nous sont Parvenues Cette Semaine

Toutes ont tenté leur chance ; de fait il fallait que TROIS D'ENTRE-ELLES GAGNENT... et il ne leur en coûtait pas un sou !

Si vous n'avez pas encore concouru, ou si, l'ayant fait, vous n'avez rien gagné, examinez bien **l'idée... l'originalité... la beauté des photos gagnantes.** Etudiez bien de nouveau les Conditions de ce Concours et faites-nous parvenir, dès demain, autant de poses que vous pourrez. N'oubliez pas qu'autant vous envoyez de photos, autant de chances vous avez de GAGNER L'UN DE NOS PRIX DE CHAQUE SEMAINE !

Les Photographies Gagnantes

Envoi de M. PAUL VALIERES, du Théâtre Capitol, Québec. Cette entrée a remporté le 2ième prix ($3).

Envoi de M. J.-Chs MIOUSSE, St-Cléophas, Co. Matapédia. Cette photo a remporté le 1er prix ($5).

Envoi de M. J.-M. TALBOT, 208 rue St-Cyrille, Québec, 3ième prix ($2).

Nous Félicitons Les Heureux Gagnants de cette semaine

Ces photos gagnantes, reproduites ci-contre ont été jugées avec toute l'impartialité désirable. En examinant bien ces poses, l'on pourra se faire une idée bien déterminée de **ce qu'il faut** pour gagner. Nous félicitons donc les gagnants d'aujourd'hui et nous invitons de nouveau TOUT LE MONDE A PARTICIPER AU CONCOURS !

Cette semaine les juges seront les mêmes, soit : M. le Lt-Col. OSCAR GILBERT, prés. du Club de Réforme et prop. de l'Hôtel St-Roch — et M. JOS. PRATTE, gérant de la Banque Canadienne Nationale, succ. St-Roch — sauf M. W.-B. Edwards qui enverra un remplacant, n'ayant pas droit de juge pour les raisons suivantes : S'il arrive qu'une photo, ayant été DEVELOPPEE CHEZ EDWARDS gagne un prix samedi prochain, ce prix sera DOUBLE, que ce soit le 1er, le 2ième ou le troisième. Voyez l'annonce de M. Edwards, photographe, dans cette page.

Encore Deux nouvelles autres Distributions seront faites par le "Soleil" d'ici au 16 juillet

N'envoyez que les Meilleures --- mais envoyez-en Plusieurs

Voici Quelques Suggestions des Sujets à Choisir Pour Vos Envois

Vous pouvez naturellement choisir des photos de *n'importe quel sujet*, pour ce concours. Mais dans le cas où vous hésiteriez, vous pouvez toujours choisir l'un de ceux énumérés ci-après :

Enfants... Scènes... Paysages, vues marines, de ville, de rue, de voyage ou de campagne, de loin ou de près.

Jeux, sports, Passe-Temps, Occupations... Ball-au-camp, tennis, golf, pêche, jardinage, menuiserie, etc.

Sujet de Nature ou Natures Mortes, Architectures et Détails d'Architecture Intérieurs... *Objets d'art, curiosités, fleurs coupées ou tout objet de nature morte dans un arrangement artistique, tout sujet de la nature, etc., Extérieurs ou intérieurs de maisons, églises, écoles, bureaux, bibliothèques, statues, etc.* Portraits sans cérémonie... Protos de tête ou en pied d'une ou plusieurs, etc.

Animaux, oiseaux, *Animaux domestiques, (chats, chiens, etc.,) animaux de ferme ou volailles, animaux sauvages ou oiseaux, en liberté ou en captivité.*

PRIX de la troisieme semaine du concours

Commençant Aujourd'hui, 4 juillet

Comme nous l'avions annoncé samedi dernier, à chaque semaine, depuis le 20 courant, et durant quatre semaines consécutives, NOUS DONNERONS TROIS PRIX aux meilleures photos d'amateurs reçues.

Ceux de Cette Semaine du 4 seront les Suivants :

1er PRIX Magnifique KODAK (Vest Pocket) modèle 'B'

2e PRIX KODAK "Brownie" No 2

3e PRIX $2

Il Est Facile de S'inscrire et de Gagner!

Plus vous enverrez de photos, plus vous avez de chances de gagner. Aucune habilité spéciale n'est requise.

L'intérêt des photos... leur originalité... l'ingéniosité du sujet... est ce qui compte... et non la technique.

Mettez-vous donc à l'oeuvre. Faites votre provision de pellicules chez un dépositaire annoncé dans cette page. Découpez la Formule d'Inscription et faites votre Possible pour gagner.

Le Plus Simple Instantané Peut Vous Valoir un Prix!

Formule d'Inscription à Découper

Veuillez l'adresser avec votre entrée, au Bureau du Concours de Photos, "Le Soleil", Québec.

N'écrivez votre nom ni à l'envers ni au revers de vos photos.

NOM.....

(Ecrivez bien lisiblement)

RUE.....

VILLE et PROVINCE.....

Nombre de photos expédiées.....

LISEZ LES CONDITIONS FACILES DECRITES ICI

et commencez tout de suite à étudier le sujet de votre photo . . .

LISEZ CES SIMPLES REGLES

1—Ce concours *est réservé aux amateurs.* Tout le monde a droit d'y participer, sauf les individus et les familles engagées dans la fabrication, la vente, le finissage commercial ou l'utilisation professionnelle des produits photographiques.

2—Le concours commence aujourd'hui—le 20 juin et doit se terminer le 18 juillet prochain, inclusivement.

3—Tout concurrent peut soumettre *autant de photographies* qu'il lui plaît et aussi *souvent* qu'il le voudra, pourvu qu'elles aient été *prises le ou après le 20 juin 1931, et qu'elles soient mises à la poste pas plus tard que le 16 juillet.*

4—Dans la prise des photographies pour ce concours, on peut utiliser n'importe quel appareil photographique et n'importe quelle marque de pellicules, produits chimiques ou papier. Il n'est pas nécessaire d'être propriétaire de l'appareil à photographier. Le finissage peut être fait par un dépositaire—l'on vous conseille *les endroits désignés dans les annonces de cette page.* On peut se servir de pellicules, en bobines, de pellicules coupées ou de négatifs en paquets. Mais les photos faites avec négatifs en plaques ne sont pas admises.

5—Les imprimés de grandeur régulière et les agrandissements seront admis. Mais aucune photo ne doit mesurer plus *de 8 pouces de long.* Les imprimés doivent être faits exclusivement de négatifs non retouchés. On ne pourra faire aucune *coloration* ni aucun travail artistique sur négatif ou imprimé. *Les imprimés ne doivent pas être montés ni encadrés.* N'écrivez même pas votre nom sur l'avers ou le revers de vos photos.

6—Chaque envoi de photos doit être accompagné d'un coupon d'inscription et adressé au *Bureau du Concours de Photos, Le Soleil, Québec.* Employez le Coupon d'Inscription dans cette page. Vous pourrez en obtenir d'autres, soit en achetant plusieurs numéros du "Soleil" d'aujourd'hui ou ceux de chaque jour de la durée du concours — dans chaque numéro d'ici au 16 juillet nous publierons un Coupon d'inscription semblable à celui d'aujourd'hui.

7—*Aucune entrée ne sera retournée.*

Tous les envois sont aux risques des concurrents. N'envoyez pas vos négatifs mais ayez soin *de les conserver* afin de pouvoir les produire au besoin. Toutes les photographies ne seront *jugées que sur leur aspect général* — l'intérêt qu'elles suscitent. La qualité du travail et la technique ne seront pas des facteurs décisifs dans l'attribution des prix.

9—La décision des juges sera finale. En cas d'égalité, le prix annoncé sera payé à chacun des concurrents égaux.

10—Chaque photographie primée, de même que le cliché et les droits d'usage exclusifs d'iceux pour fins de publicité publication ou exhibition quelconque deviendront la propriété du "Soleil".

7o Aucune Entrée ne Sera Retournée

Vous Pouvez Participer Egalement au

CONCOURS KODAK INTERNATIONAL

de $100,000 pour Photographes amateurs

Il vous est facile de participer également au grand Concours International de $100,000 pour photographes amateurs—commencé depuis le 1er mai et qui doit se terminer le 31 août 1931. Surveillez, à ce sujet, les grandes annonces publiées dans le "Soleil" la prochaine paraîtra dans notre numéro de vendredi prochain 10 juillet.

Achetez vos PELLICULES et **Faites développer** chez:

PAUL-H. SOUCY

PHARMACIEN

85, Avenue Cartier

Tél.: 4-0542 et 6768

Un MOYEN Infaillible de **GAGNER...**

C'est de confier vos films immédiatement à une Maison Experte dans l'Art du Développement des Pellicules. aussi en vente KODAK — pellicules — tout accessoire

adressez-vous chez

J.-E. LIVERNOIS LIMITEE

Rue St-Jean Tél.: 2-5214

et à FRONTENAC PHOTO SUPPLY CO. Reg'd

KODAKS et FOURNITURES

15 rue Buade - Tél.: 1-3100 - Québec

Service le Plus Rapide en Ville

FILMS avant 11 heures le matin, prêts à 6 heures le soir.
Films reçus avant 3 heures, prêts le lendemain à midi.
Films reçus après 3 heures, prêts le lendemain à trois heures de l'après-midi : ce qui fait 3 livraisons par jour.

Tous les films devront être apportés à notre magasin, car nous n'avons aucun agent ou sous-agent

PAPIER "VELOX" Seul le papier Velox est employé pour vos photographies LE PAPIER INUSABLE

W. Brunet & Cie

139 St-Joseph Québec

Pour le CONCOURS des PHOTOS d'AMATEURS

Confiez-nous vos Pellicules (Films)

—nous vous Garantissons un Développement parfait et rapide

Développement Gratis | Impression: 5cts Chacune

Spécialité: agrandissement

"STUDIO LAFLAMME"

J.-O. LAFLAMME, Prop.

PORTRAITS DE LUXE

288, Rue St-Joseph, Tél.: 4-0528 Québec

Même entrée que Robinson's

PRENEZ PART AU CONCOURS DU FILM AMATEUR!

SERVICE RAPIDE TRAVAIL GARANTI

Développement des FILMS : une *Spécialité* pour notre maison

SERVICE DE 8 heures pour toute quantité de films à développer ; voyez-nous pour ce CONCOURS.

NOUS LIVRONS LES PHOTOS A DOMICILE

OMER COUTURE

PHARMACIEN

51 St-Joseph - - - - - - 29½ Chemin Ste Foy

Achetez vos **FILMS** et *Faites-les Développer à la* PHARMACIE **Pelletier**

54 Ave Cartier Tél.: 4-3301

Développement de FILMS GRATUITEMENT

IMPRESSION 5c Chacune

J.-W. GAUDETTE

PHARMACIEN

1112 St-Valier Tél: 7986

FAITES DEVELOPPER CHEZ NOUS

et, si vous gagnez, vous obtiendrez 2 PRIX au lieu d'UN !

D'après une entente avec le Bureau du Concours de Photos, au Soleil, à chaque photo ayant été développée chez nous, nous accorderons le privilège de GAGNER DEUX PRIX au lieu d'UN, advenant le cas où l'une de ces photos DEVIENDRAIT GAGNANTE. C'est d'ailleurs pour cette raison que M. Edwards ne fera pas partie des juges du concours cette semaine.

Le développement de votre pellicule chez EDWARDS sera fait de manière aussi parfaite qu'artistique.

Faites développer de préférence chez :

W.-B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE

225 St-Jean - Québec

Faites Développer de Préférence vos Pellicules Chez les Photographes qui Figurent dans cette Page

PHOTOGRAPHIES A L'INTERIEUR

Note de l'éditeur : Bien que les renseignements donnés dans cet article soient faciles à apprendre, ils sont tellement utiles à consulter que le lecteur fera bien de découper l'article pour le garder dans son album de photographies. Une série complète de ces articles rendra service au possesseur d'une caméra.

Pour poser une bonne photographie, à savoir une image bien exposée, tout le monde sait que la quantité voulue de lumière doit passer de la scène par la lentille pour aller influencer la pellicule — pas trop de lumière et pas trop peu. Par bonheur, les fabricants du film lui donnent de plus en plus de "latitude", ce qui veut dire qu'il peut recevoir beaucoup trop de lumière et n'en pas moins faire encore une bonne pose.

Cette latitude dans le film corrige nombre d'erreurs de pose. Pour, avoir une bonne pose à tout coup cependant, la caméra doit être ajustée pour le genre de pose qu'elle prend. Par exemple, il vient beaucoup plus de lumière d'une scène distante de montagne qu'il en vient d'un sujet rapproché.

Voilà pourquoi toutes les caméras ont chacun un diaphragme qui peut s'ajuster pour laisser entrer juste assez de lumière pour le sujet. Il suffit pour cela de changer la grandeur de l'ouverture ménagée à cet effet. Ainsi, pour réduire le volume plus grand de lumière venant d'une scène de montagne, on utilise une ouverture plus petite que pour une vue rapprochée.

Il y a quelques années c'était tout un problème de savoir quelle ouverture et quelle vitesse d'obturateur étaient susceptibles de faire une bonne photographie. Aujourd'hui la chose est extrêmement facile. Quand le soleil est assez haut (et il l'est de 2½ heures après son lever jusqu'à 2½ heures avant son coucher) tous les sujets à photographier peuvent se placer dans l'un ou l'autre des quatre "groupes". Avec n'importe quelle caméra, il y a pour chacun de ces groupes une pose simple qui assure une bonne photographie.

Voici les quatre groupes :

Groupe 1 — Scènes de neige, de marine et de plage — panoramas extrêmement éloignés.
Groupe 2 — Panoramas ordinaires laissant voir le ciel, avec un objet principal à l'avant-plan.
Groupe 3 — Panoramas rapprochés laissant voir peu ou point de ciel — groupes, scènes de la rue.
Groupe 4 — Portraits non à la lumière directe du soleil, mais avec abondance de ciel brillant au-dessus — scènes ombragées à proximité.

Pour les caméras-boîte les poses sont:

Genre de photo	Pose
Groupe 1	Instantané avec seconde ouverture.
Groupe 2	Instantané avec plus grande ouverture.
Groupe 3	Instantané avec la plus grande ouverture.
Groupe 4	Une seconde avec troisième ouverture.

Note : Une pose de une seconde est une pose à temps, naturellement; aussi faut-il placer la caméra sur un support rigide. Cela prend environ une seconde pour prononcer "un cent et un". Avec le plus nouveau genre de film, les instantanés peuvent se faire avec ces poses aussi de bonne heure qu'une heure après soleil levé et aussi tard qu'une heure avant soleil couché.

Pour caméras pliantes avec lentilles simples les poses sont :

Genre de photo	Vitesse obturateur	Diaphragme
Groupe 1	1-25 seconde	3
Groupe 2	1-25 seconde	2
Groupe 3	1-25 seconde	1
Groupe 4	1 seconde	4

Pour les caméras pliantes avec lentilles rectilinéaires ou anastigmates les poses sont :

Genre de photo	Vitesse obturateur	Lentilles Rectilinéaires Diaphragme U.S.	Lentilles Anastigmates Diaphragme
Groupe 1	1-25	32	f.22
Groupe 2	1-25	16	16
Groupe 3	1-25	8	11
Groupe 4	1-25	4	7.7, 7.9 8

Après très peu de pratique, chaque sujet extérieur peut se placer tout de suite dans son groupe, et la caméra s'ajuster rapidement. A remarquer que le Groupe 1 est pour les scènes à distance, le Groupe 2 pour les scènes pas aussi éloignées, le Groupe 3 pour les vues de près, et le Groupe 4 pour les poses rapprochées qui ne sont pas à la lumière directe du soleil. Il est facile de se rappeler les quatre poses pour n'importe quel caméra.

Les lentilles qu'il y a sur les caméras à foyer ajustable doivent être ajustées pour chaque pose, en arrêtant le pointeur à la marque voulue sur l'échelle graduée, de façon à concorder avec la distance entre la lentille et le sujet. Pour les poses du Groupe 1, les scènes distantes, mettre le pointeur à 100 pieds. Pour prendre les images des sujets plus près que 25 pieds, ayez particulièrement soin de fixer de façon précise le foyer de la caméra. On est certain de réussir de bonnes photographies si on tient la caméra solidement, si la lentille est claire, et si le sujet ne se déplace pas trop rapidement.

Or maintenant, supposons qu'il ne fasse pas soleil ; supposons le temps clair-nuageux. Le film ordinaire ne prendra pas assez de lumière avec la pose ci-dessus dite— aussi employez l'ouverture de lentille plus grande qui lui fait suite. La chose double pour ainsi dire la pose. Si le temps est couvert, la pose doit être de quatre à huit fois plus longue, ce qui veut dire une pose à court temps, excepté pour les caméras ayant des lentilles f. 6.3 ou plus rapides.

Comme règle générale, rappelez-vous qu'il est préférable de donner au film un peu trop de lumière que trop peu. Si le soleil n'est pas particulièrement fort ou si on ne sait pas trop à quel groupe appartient un sujet, il est bon de jouer sûrement et de se servir de l'ouverture de lentille **plus grande** qui vient ensuite.

BRIDGE

AVANT-PROPOS

Avant de nous lancer dans l'étude des complexités du Bridge à l'Enchère, nous nous permettons d'attirer la bonne attention de nos lecteurs sur le programme que nous nous sommes tracé. Nos chers lecteurs nous excuseront d'aller à l'encontre de certains principes faux, aussi de nous attaquer à plusieurs conventions désuètes encore en usage courant et qui sont maintenant remplacés par des méthodes modernes. Nous supposons que nous serons critiqués de vouloir changer ces données aujourd'hui surannées. Nous souhaitons même cette critique afin de raffermir notre opinion que le nombre des adeptes du Bridge va toujours grandissant, qu'ils s'intéressent de plus en plus au jeu et qu'ils ont à coeur de perfectionner leur passe-temps favori.

Les deux buts que nous espérons atteindre sont les suivants : —
PRIMO:— vous faire connaître les minima requis pour assurer la solidité dans les déclarations.
SECUNDO:— augmenter l'efficacité du service de liaison entre partenaires.

LA SOLIDITE DANS LES DECLARATIONS

Par déclaration solide, nous ne voulons pas dire que la déclaration d'un jeu contenant quelques chose comme trois as et quatre rois est la seul règle et que vous devez passer à moins de détenir un tel jeu; non, loin de là. Ce que nous espérons apprendre c'est que toute déclaration, quelle qu'elle soit, accuse, tout particulièrement, un minimum défini de levées d'honneurs; que si vous déclarez un pique en première parole, vous garantissiez à votre partenaire un nombre spécifique de levées d'honneurs; si celui-ci, renie le pique en disant un sans-atout ou deux coeurs, que vous soyiez certain qu'i lne le fasse sans que les exigences de l'une ou l'autre de ces déclarations soient satisfaites.

Ouvrons ici une parenthèse afin de vous faire connaître le terrain rempli d'obstacles profonds et escarpés sur lequel s'aventure tout joueur à la recherche de la "meilleure déclaration".

Le bridgeur, dès qu'il s'asseoit à table, fait comme Malborough, "il s'en va-t-en guerre" contre les deux joueurs de flancs. Il a sous ses ordres un certain nombre de généraux, les As, les Rois, et une armée, composée de basses cartes, qui lui sert de vague d'assaut afin de capturer les forces ennemies et de les "grignoer" levée par levée. Le nombre de ses généraux et la force de ses troupes d'assaut varient suivant que la Déesse de la Chance daigne lui accorder ses faveurs ou préfère en combler ses ennemis. Ses basses cartes servent aussi, en cas d'un attaque déclenchée par l'ennemi, à protéger ses généraux As et Rois.

Croyant avoir en mains une force suffisante, il se lance dans une offensive; menée habilement elle lui donnera la victoire, (une manche ou **un score partiel**), ou lui permettra d'infliger de lourdes pertes auxx ennemis, (penalites ou amendes qu'ils subissent en ne remplissant pas leur contrat); gauchement conduite, ses erreurs de jugement lui feront payer un lourd tribut aux adversaires.

Cependant, ce qu'il ignore, ce sont les embuches, soigneusement dissimulées, tendues par l'ennemi ou l'absence des forces présumées chez son général allié, son partenaire.

Analysons ces dangers de l'offensive: (A) Une puissance dissimulée chez les adversaires: — Inutile de vous dire que si votre déclaration est solide, la perte que vous subirez, si votre contrat est défait, sera moins forte, règle générale, que si les adversaires, au lieu de passer, avaient préféré jouer dans leur déclaration. Ils y perdent plus qu'ils n'y gagnent à cette tactique. (Nous supposons que vous n'avez pas surenchéri votre jeu). (B) L'absence de la force présumée chez le partenaire:— Vous n'en serez avisé que plus tard dans l'enchère par votre partenaire qui passera malgré votre déclaration lui apprenant que vous avez en mains plus que votre part moyenne de levées d'honneurs.

LE SERVICE DE LIAISON ENTRE PARTENAIRES

Nous nous aventurons, nous le savons fort bien sur un terrain dangereux. Non pas dangereux parce que l'on croit, sans raison soit dit en passant, qu'entre partenaires, le sytème d'échange de renseignements exacts soit difficile à comprendre et à mettre en pratique, mais dangereux à cause de l'obstination d'un grand nombre de joueurs à ne pas admettre qu'un système est nécessaire et que, sans système, des millions de points sont perdus chaque année. Ces pertes ne sont pas toujours des pénalités mais souvent le surplus de point que ces joueurs auraient pu compter dans une déclaration "convenant mieux aux vingt-six cartes du camp" que celle à laquelle ils ont forcé leurs jeux. Qu'ils n'oublient pas qu'un système est la fondation sur laquelle sont bâties les deux assises du pont qui unit les deux partenaires ; tôt ou tard, il s'écroulera s'il n'est pas solidement assis. Que ces joueurs "qui gagnent sans système" s'attaquent un jour à deux paires d'habiles joueurs au "Duplicate" et ils verront si ce système qu'ils abhorrent ne leur fera pas mordre la poussière.

Le but ultime de l'enchère est d'en arriver à GAGNER LA MANCHE DANS LA DECLARATION LA PLUS PROPICE AUX JEUX DES DEUX PARTENAIRES. Combien de joueurs avant de déclarer s'arrêtent à penser si les renseignements qu'ils "disent" à leur partenaire sont vrais ou faux? Et vous qui lui répondez, avez-vous les cartes accusées par votre déclaration? Avez-vous fait un effort pour imaginer le jeu de votre partenaire? Votre partenaire ayant enchéri son jeu se fiant à votre déclaration et devenant le Déclarant (le joueur qui joue le Dummy) vous avez peut-être rougi souvent en étalant votre jeu.

Par vos déclarations, vous devez donner à votre partenaire des renseignements précis; chaque déclaration, Initiale, Défensive, Préemptive, Double, etc. exige et accuse un nombre variable de levées d'honneurs, et une certaine répartition, (longueur).

Ainsi la simple déclaration de un sans-atout donne au partenaire les renseignements suivants:
(1) Pas de couleurs longues (de plus de trois cartes) conforme aux exigences nécessaires pour sa déclaration.
(2) Une répartition équilibrée, donc la probabilité de levées de coupe est aléatoire si le partenaire décide de répondre par une déclaration en couleur.
(3) Un jeu contenant, suivant la position du joueur, un certain nombre de levées d'honneurs.
(4) Un ou plusieurs arrêts dans trois couleurs (exceptionnellement dans deux seulement).

Les partenaires qui ignorent les minima requis pour faire chacune des différentes déclarations sont comme des naufragés sans boussole sur un radeau sans voiles perdu au milieu d'une mer houleuse.

A. DESROCHERS

PROBLEME

Chaque semaine, nous publierons un problème ou poseront des questions relativement faciles. Nos lecteurs sont cordialement invités à soumettre leurs solutions adressées à la "Chronique du Bridge," "Le Soleil", Québec. Nous les prions de borner leurs réponses aux questions et problèmes posés et de nous les faire parvenir au plus tard le 14 prochain. Samedi le 18 la solution exacte sera publiée avec les noms des amateurs qui auront répondu correctement.

Question A — Vous êtes le donneur, vous avez :

Pique	Coeur	Carreau	Trèfle
R-V-9-7-6-5-4	D-7	D-5-4-2	Aucun

que déclarez-vous?

Question B — Votre partenaire déclare un trèfle; le joueur à votre droite passe; vous avez:—

Pique	Coeur	Carreau	Trèfle
D-10-2	R-9-8	A-9-7-6	D-5-2

que déclarez-vous?

CHEZ LES OUVRIERS

Le grand banquet qui marquera la célébration du 30ième anniversaire de l'Union locale des charpentiers menuisiers d'Amérique aura lieu, demain soir, à la salle St-Malo.

LE BUDGET FEDERAL

C'est demain soir, à 8 h. 30, dans la salle paroissiale St-Malo, qu'aura lieu le grand banquet qui marquera la célébration du 30ième anniversaire de l'Union locale 730 de la Fraternité Unie des charpentiers - menuisiers d'Amérique. Plusieurs personnages éminents et un grand nombre de représentants ouvriers assisteront à ces agapes fraternelles. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada sera représenté par M. Tom Moore, président général.

A l'occasion de cette manifestation, six fondateurs ou pionniers des premiers jours de l'Union locale recevront, en présence de leurs confrères, leur premier paiement de pension de vieil âge. Ce sont M. Laurent Allard, Narcisse L'Heureux, Jos. Latulippe, Arthur Plourde, Hypolite Therrien, Pantaléon Dallaire. Une belle démonstration sera faite à ces membres qui ont atteint l'âge de 60 ans et qui pendant trente ans se sont dépensés pour l'union de leur métier.

Le comité de réception se compose de MM. Louis Bédard, président ; Camille Blondeau, trésorier ; Henri Giguère, secrétaire et MM. Arthur Leclerc et J. Boucher.

LE BUDGET BENNETT

Deux questions importantes ont fait le sujet principal de la dicussion, à l'assemblée du Conseil de district de Montréal, du parti ouvrier du Canada, tenu à l'hôtel Mont-Royal ; le nouveau budget soumis par l'honorable M. Bennett, premier ministre du Canada, et celle de l'assemblée publique à tenir conjointement par le parti ouvrier et par le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

La séance était présidée par M. J.-J. Cuppello, président de ce Conseil. Les orateurs ne furent pas tendres pour le budget Bennett. Le président Cuppello, qui commença l'attaque, dénonça, en termes vifs, ce budget qu'il qualifia de "budget de classe", et dit qu'il était tout à l'avantage des riches au détriment des pauvres gens. 'On a diminué, dit-il en substance, l'impôt sur le revenu, de 25 pour cent, et augmenté la taxe des ventes, de manière que le pauvre qui achètera un habit de $15.00, sera obligé de payer la même taxe que le millionnaire qui achètera un habit de $150."

Une résolution fut adoptée à l'unanimité, condamnant le budget Bennett, et copie de cette résolution sera envoyée au premier ministre, à Ottawa.

La seconde question, relative à la tenue d'une assemblée publique, conjointement avec le Conseil des métiers et du travail de Montréal, souleva aussi une longue discussion.

Bourse du Travail

CE SOIR :— Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

LUNDI :— Fraternité des cordonniers monteurs de Québec, Int. Union Nationale des travailleurs du port de Québec.

Au Secrétariat

LUNDI :—Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. Union Nationale des employés du département du feu de Québec. La Caisse Populaire.

Salle Club des Marchands

CE SOIR :—Union Internationale des typographes de Québec, local 302. Union Internationale des pressiers et clicheurs, local 152.

LUNDI:— Le Conseil des employés de chemins de fer. Fraternité des employés de théâtre, local 523.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme J.-A. DEMERS

Charny.—Dimanche le 21 juin, un groupe de parents et amis de M. et Mme J.-G. Demers emp. du C.N.R. leur ont causé une agréable surprise-a l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Les jubilaires ne se doutaient pas de la fête qu'on préparait en leur honneur pour le soir même. M. et Mme Demers partaient le midi en auto avec M. et Mme Philippe Boucher pour rendre visite a des amis à Plessisville. Durant leur absence des parents et amis s'étaient permis de penetrer dans leur demeure et de tout préparer pour la circonstance. Des décorations et inscriptions appropriées embellissaient la demeure.

Grande fut la surprise de M. et Mme Demers, en arrivant tard dans la soirée, de trouver réunis dans leur demeure un bon nombre de parents et d'amis, venus pour présenter leurs félicitations et offrir leur bons souhaits. Dès qu'ils furent remis un peu de cette surprise, leur fils adoptif Jean-Paul leur lut une magnifique adresse. Une jolie gerbe de roses fut présentée à Mme Demers par une gentille fillette Rita Boucher, qui toute habillée de blanc représentait la "SANTE". En même temps Mlle Jeanne d'Arc Demers qui elle aussi habillée de blanc, portant l'inscription le "BONHEUR" présenta à M. Demers au nom de tous les invités un riche plateau en argent, accompagné d'un petit coffret qui contenait une jolie somme d'argent. En plus un autre joli cadeau de la part de Mlle Marguerite Béland, de Québec, qui n'avait pu se rendre pour la circonstance. Au nom de son épouse et en son nom M. Demers remercia en termes émus toutes les personnes réunies pour le fêter ce soir là. Vers minuit les organisatrices nous invitèrent a approcher d'une table richement d'abondantes et succulentes friandises, que tous dégustèrent avec appétit, le tout arrosé de l'arôme du bon café. Après le banquet il y eu chant, musique et le plaisir continua jusqu'au matin. Puis l'on se sépara bien à regret se donnant rendez-vous pour leurs noces d'or.... Parmi les personnes présentes a part les jubilaires on remarquait leur fils Jean-Paul, M. et Mme Ferdinand Demers, M. et Mme Philippe Boucher, Mme Nap. Roy, M. et Mme Jos. Cantin de St-Jean, M. et Mme Malcolm Demers, de Limoilou, M. Théophile Boucher, Mme Phydime Lambert, de Lévis, M. et Mme Jos. Demers, M. et Mme James Boucher, Mme Adélard Boivin, de Québec, M. Ed-A. Moisan, M. et Mme Linière Doyon, M. et Mme Ph. Duchette, tous de Biddeford, Me. Mme Willy Larochelle, Mlle Madeleine Larochelle, M. et Mme Joseph Létourneau, marchand de Plessisville, Mlle Juliette Létourneau, M. et Mme Aimé Malouin, M. et Mme Odilon Couture, M. et Mme Pierre Lambert, M. et Mme Lauréat Couture, aussi Mlles Flora Demers, Blanche Demers, Germaine Demers, Simonne Boucher, MM. P. Plante, François Boucher et Georges Boivin de Québec, Parmi les invités qui n'ont pu se rendre à cette soirée, mentionnons, M. et Mme Albert Croteau de Montréal, Mme Ed.-A. Moisan, Mlles Germaine et Pauline Moisan, M. et Mme Nap Roy tous de Biddeford M. M. et Mme Osias Couture, M. et MmeEloi Malouin de Lévis, MM. Thomas et Paul-Eugène Lambert, Mlle Eléonora Lambert de Lévis, Mlle Gilberte Demers de Limoilou, Mlle M. Béland de Québec, M. et Mme Z.Lagloire de Berlin, M. et Mme J. Brochu de Mexico., Me.,Mlle Jeannette Trudel, de Lévis.

Nos félicitations aux organisatrices de cette belle fête.

Nous nous faisons l'interprète de tous les invités pour féliciter les jubilaires, du beau témoignage d'estime de la part de parents et d'amis dont ils furent l'objet le 21 juin et leur souhaiter encore de longs et heureux jours.

LA CHRONIQUE DE LA CRECHE

Adoptions :

Au cours de juin, 42 enfants de la Crèche ont été adoptés par des couples charitables. Le total des placements du premier janvier au trente juin est de 149, contre 90 durant la période correspondante de 1930; c'est donc une augmentation de 59.

Aumônes :

Fondation de deux berceaux, $200, plus $15.00 d'aumônes individuelles.

Vraie charité

Une demoiselle devient la protectrice d'une petite négresse abandonnée en 1930, un soir d'automne, au seuil de la Crèche. En attendant de prendre l'enfant chez elle elle paye pour la petite une pension qui lui donne droit de la considérer comme sa fille adoptive". Je fais cela par charité pour la petite, écrit-elle ; après mûre réflexion, pour me dévouer à une oeuvre définie, et non pas par emballement."

Bel exemple de vraie charité.

Nous nous plaisons à signaler qu'un grand nombre de paroisses où est établie l'Oeuvre des Berceaux, ont contribué au succès de la vente annuelle de charité sur l'Esplanade, en fournissant d'innombrables articles de lingerie ou de fantaisie. Chaque année, le nombre de ces donateurs s'accroît.

A Noel et à Pâques, les dames pensionnaires à l'Hôpital de Notre-Dame de Protection à Sainte-Marie, Beauce, nous adressaient deux belles caisses de lingerie. Dernièrement, c'était l'Amicale Notre-Dame des Croisades du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame qui nous envoyait layettes et linge d'enfants. De plus une famille de Ste-Marie a généreusement entrepris l'éducation d'un de nos enfants.

Honneur donc à ces paroisses qui comprennent avec unanimité les oeuvres d'entière miséricorde comme la nôtre !

Visites

185 personnes ont été reçues à la Crèche au cours de la semaine.

Avis

On peut visiter la Crèche chaque jour, de 2 à 3 heures (heure avancée).

Pour obtenir un enfant, la recommandation écrite du curé est requise.

BACHELIERE EN MUSIQUE

Nous apprenons avec plaisir qu'aux examens de juin dernier à l'Ecole de Musique de l'Université Laval, Mlle Géraldine Bergeron fille de M. et Mme Eugène Bergeron, 23, avenue Lévis, Belvédère, a subi très brillamment les épreuves théoriques et pratiques pour les deux sessions du baccalauréat et a mérité la note 'Très Grande Distinction".

Elle est la seule candidate au Baccalauréat entier cette année et la 1ère québecoise qui obtient ce brevet. Nous lui offrons donc nos plus vives félicitations ainsi qu'à ses distingués professeurs, Mme Berthe Roy pour le piano et M. J.-Robert Talbot, pour la théorie et l'harmonie.

Le "Journal du Loiret," en France, est le plus ancien journal publié en France. Il date de cent quatre-vingt-six ans.

OBSEQUES DE M. T. DROUIN

Saints-Anges— Mardi, le 23 juin, s'éteignait dans le Seigneur, feu Théodore Drouin, époux de Dame Philomène Turmel. Malade depuis plusieurs mois, il a souffert sa maladie avec calme et courage. La mort l'a trouvé résigné, hélas ! son pélérinage ici-bas est déjà terminé.

La mort vient trop tôt ravir à notre amour ceux qui nous sont chers. Nous avons perdu en lui un paroissien des plus estimés. Toujours joyeux, il savait nous amuser par ses joviales causeries. D'une âme charitable et profondément chrétienne, il s'est dépensé, pendant une cinquantaine d'années, à chanter les chants lithurgiques. La voûte de l'église paroissiale a résonné bien des fois sous l'accent de sa voix.

Une foule nombreuse a voulu assister au service pour rendre à ce cher disparu une dernière marque d'estime.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par Monsieur l'abbé Deslauriers, curé dela paroisse.

Le service fut chanté par M. l'abbé Deslauniers assisté de MM. les abbés Savard et Giguère de Valley, comme diacre et sous-diacre.

MM. les abbés Tardif, des Sts-Anges, et Gagnon, de Valley, disaient des messes aux autels latéraux.

La croix était portée par M. Stanislas Fecteault.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Alphonse St-Hilaire, Frédéric et Napoléon Turmel, beaux-frères, Agenard, Albert et Linière Drouin, neveux du défunt.

Le deuil était condult par son épouse Mme Vve Théodore Drouin; ses gendres, MM. et Mmes Joseph Fecteault et Félix Drouin; ses petits-fils, Rosaire, Alonzo et P.-Aimé Fecteault, Henri, Armidas et L.-Paul Drouin.

On remarquait dans le cortège funèbre, MM. Edmond Turmel, Mme Vve Onésime Dumas, St-Anselme Mme Vve Alfred Drouin, Ste-Hénédine, Vve Pierre Drouin, Vve Israel Drouin, Mmes Thomas, Frédéric, Napoléon Turmel, Sts-Anges, Mme Ephrem Lagueux, Québec, belles-soeurs du défunt, Mme A. Lagueux, M. Brown et M. G. Gilbert, de Québec; East-Angus, MM. F. Labrie, B. Labrie, A. Blais; Sts-Anges MM. G. Gagnon, Vve A. Grenier, T. Grenier, A. St-Hilaire, C. Vachon, M. Emile Fecteault, Tring, M. Antoine Grégoire, Thetford; Frampton, MM. O. Grenier, E. Grenier, L. Leclerc, A. Dutil, A. Grenier, Hérodias et P.-Emile Girard, O. Grenier, P. Labbé, D. Drouin, J.-Ths Grenier.

Valley-Jonction : MM. Léon Grenier, Donat Grenier, Mme Albert Drouin, Mlle Yvonne Drouin, R. Perreault, D. Cloutier, G. Turcot, Wilfrid et Raymond Cloutier, O. St-Hilaire, Mlles Antoinette et Marguerite St-Hilaire, C. Boily, T. Poulin, M. Hébert, E. Poulin, N. Perreault, O. Vachon, H. Cloutier, Henri et Aurèle Giguère, G. Pomerleau, T. Cliche, J. Turmel, Mlle Jeannette Turmel, d'East-Broughton; Mme Vve A. Gilbert, de Laurierville.

Ste-Marie : MM. J. Bilodeau, G. Fecteault, Mme Vve Thomas Vachon, P. Ferland, J. Faucher, J.-Ths. Antonio, Hélène Faucher, Mlle Maria Gagnon, A. Perreault, I. Bonneville, H. Bonneville, Mlle Alice Bonneville, S. Perreault, H. Thrmel A. A. Gagnon, Napoléon Turcot,, Ste-Agathe.

Ste-Hénédine: MM. L. Grégoire, A. Breton, Mme Vve Charles Breton, R. Drouin, J. Drouin.

Ste-Marguerite : MM. A. St-Hilaire, G. Drouin, R. Lecours, E. Lemelin, J. Parent, H. Grenier, Mme A. Levasseur et P.-Emile Levasseur, M. et Mme Wilbrod St-Hilaire, de St-Gilles; M. et Mme Gédéon Vachon, de St-Joseph.

Nous remarquions encore un grand nombre de parents, d'amis, de paroissiens. La famille éplorée a reçu beaucoup de sympathie, comme le témoignent les nombreux bouquets spirituels et tributs floraux reçus.

SUCCES EN MUSIQUE

Mademoiselle Rachelle Souey, fille de M. et Mme Louis Souey, de Québec, vient d'obtenir de l'Université Laval son diplôme de musique "classe Lauréat" ainsi que sa jeune soeur Gertrude qui a aussi obtenu son diplôme "Agrégée" du Dominion College of Music", avec la note distinction.

Nos félicitations à ces deux jeunes élèves ainsi qu'à leurs dévoués professeurs.

ECRITURE ILLISIBLE

New-York, 3 — Sait-on combien coûte aux citoyens américains l'adresse illisible des lettres? Quelque cinq millions par année.

D'après des rapports du département des lettres mortes à Washington, plus de 26,000,000 de lettres, y viennent échouer. Celles-ci contiennent en valeur plus de $5,000,000.

Et la cause de ces pertes? L'écriture illisible de l'adresse. Comme les employés ne parvenaient pas à déchiffrer le nom et que ces lettres ne contenaient aucune adresse de retour, ils ne pouvaient point les retourner à l'envoyeur.

ECHO DE NOTRE FETE NATIONALE

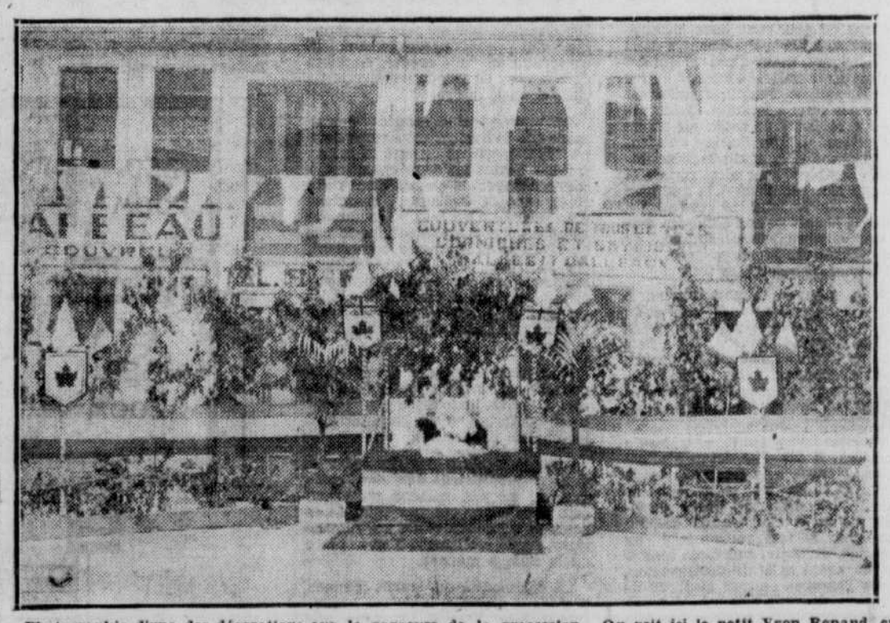

Photographie d'une des décorations sur le parcours de la procession. On voit ici le petit Yvon Renaud, enfant de M. Joseph Renaud, de St-Malo, personnifiant le petit St-Jean-Baptiste chez M. Omer Barbeau, rue Franklin.

Voyages et Tourisme

UNE EPOPEE DANS LA NAVIGATION A VAPEUR

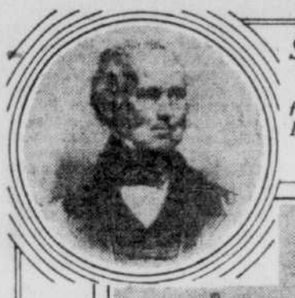

Sir Samuel Cunard
fondateur de la Ligne Cunard

S.S. "BRITANNIA" 207 pieds de long

Au Jour Présent

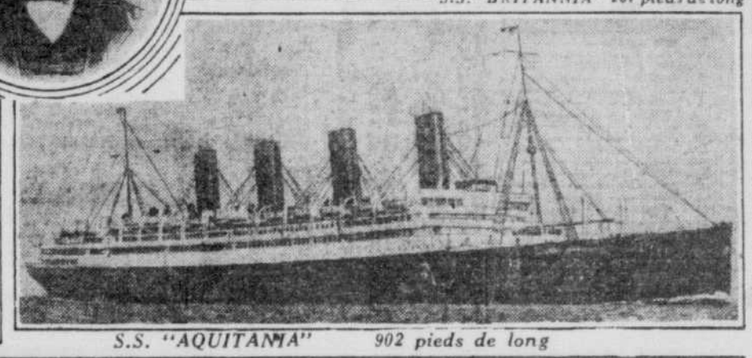

S.S. "AQUITANIA" 902 pieds de long

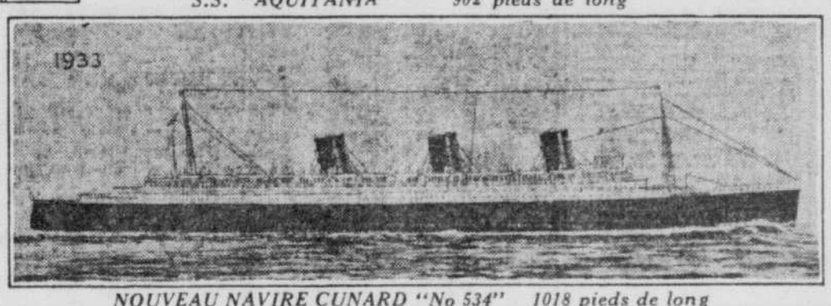

NOUVEAU NAVIRE CUNARD "No 534" 1018 pieds de long

Cette photographie composite donne une idée des progrès accomplis dans la navigation à vapeur depuis l'année 1840, alors que la Ligne Cunard inaugurait le premier service régulier d'océaniques sur l'Atlantique. Rares sont les Canadiens qui se rendent compte que cette grande entreprise a été fondée par un citoyen de Halifax, N.-E., Sir Samuel Cunard.

Le navire pionnier de la Ligne Cunard a été le petit "Britannia", de 207 pieds de long et de 1,100 tonnes seulement. C'est en juillet 1840 que ce navire a fait son premier voyage de Liverpool à Halifax. Et aujourd'hui, juste 91 ans après, son successeur géant, l'"Aquitania", de 45,000 tonnes, fera une autre escale historique à Halifax le 5 juillet, au cours de l'une d'une série de croisières fin-de-semaine à partir de New-York.

Bientôt le plus grand navire à passager qui ait jamais été construit, le "Cunarder", à présent connu sous le vocable de No 534, de 73,000 tonnes brutes, et actuellement en construction sur la Clyde, conduira l'histoire de la navigation à vapeur vers des triomphes plus grands encore de rapidité et de luxe.

LES PLAGES DU MAINE sont idéales pour les Vacances

PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNK, BIDDEFORD et toutes les autres plages

Trains rapides, commodes et économiques jusqu'à Portland, avec correspondance pour toutes les fameuses stations balnéaires du Maine.

PRIX REDUITS EN FIN DE SEMAINE

A Portland et retour	A Old Orchard et retour
$13.99	$14.49

Renseignements complets aux Bureaux des Billets en Ville, 10 rue Ste-Anne et à l'Hôtel St-Roch, téléphone : 2-8200.

CANADIEN NATIONAL

Le dernier mot du luxe en mer

Traversez en Europe à bord d'un des quatre princiers paquebots "Duchess" du Pacifique Canadien ; ... ou encore des six bateaux à classe cabine moins coûteux de la même compagnie. Ponts larges et gais, salons luxueux, cabines confortables, cuisine exquise et service incomparable ... tout ce qu'il faut pour rendre une traversée agréable. Deux jours sur le fleuve St-Laurent avant de prendre la plsine mer. Départs fréquents chaque semaine de Montréal et Québec pour 9 ports européens.

Renseignements complets de votre agent local ou de C.-A. LANGEVIN

Gare du Palais, Québec ou écrire à D.-R. Kennedy, agent général 201 rue St-Jacques Ouest Montréal

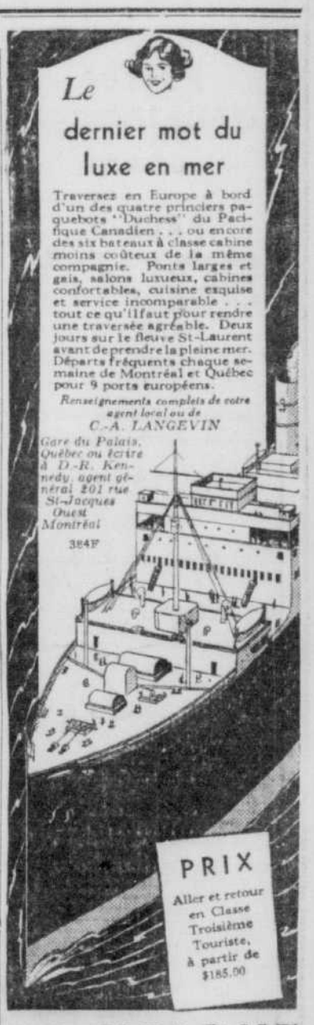

PACIFIQUE CANADIEN

La plus grande organisation de voyages au monde.

WALL STREET S'AMELIORE PROMPTEMENT SOUS L'EFFET DE L'OPTIMISME VERS LA FIN DE LA SEANCE

MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70, rue St-Pierre,
QUEBEC

FLUCTUATIONS DU MOIS DE JUIN 1931

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Dern. vente	Var.	1931 Max.	1931 Min.
6,517	Abitibi	3½	5½	3¼	5	+1¼	13½	3¼
1,967	Do. priv	16	21	14	19	+2	50	14
5	Agnew-Surpass	7½					7½	7½
16	Do. priv	84	-84	84	-84		88	85
175	Alberta Grain	3	3	3	3	—¼	6¼	2½
35	Do. priv	15	15	15	15	—1	16	15
50	Amal. Electric	3½	3½	3¼	3¼	—¼	4	3
50	Do. priv	10	10	10	10	—2	18	10
210	Asbestos Corp	.25	.25	.25	.25	—.05	.50	.25
35	Do. priv	½	½	½	½	—½	1½	½
716	Atlantic Sugar	21½	25	21	25	+3½	37¾	12¾
15	Do. priv	92					101½	80
3,213	Bathurst	4½	4¼	4	4	—¼	5	4
10	Belgo-Can. Paper priv	14						
2,292	Bell Telephone	128½	140½	128½	-140	+13¾	151½	127
102,992	Brazilian	13¼	23	12⅝	21½	+8	28½	12⅝
343	B. C. Packers	.60	1.00	.60	1.00	+.30	3.50	.50
5,360	B. C. Power	33¾	38½	33¼	-38	+5	42½	33½
2,263	Do. B	10½	14	10½	14	+3½	18	10
50	B. E. Steel	1½	1½	1½	1½	inch.	1¼	1½
141	Do. 2e priv	1½	2¾	1½	2¾	inch.	3½	1½
355	Bruck Silk	5	7½	5	7½	+3	8	4½
382	Bldg. Products	17¼	-22	17	-22	+5	26	17
286	Calgary Power	140	-140	140	-140	+1½	145	140
1,450	Can. Bronze	20	23½	19	22	inch.	36½	19
6,871	Can. Car	11	13	10	12	+1	19	9¼
3,835	Do. priv	18¾	-22	16¾	-22	+3½	25¼	16½
11,666	Can. Cement	9¾	12¾	9½	12	+2¼	18½	9
1,295	Do. priv	-91½	-91½	-87½	-90¾	-1¼	96	87¼
55	Can. Converters	30	30	30	30	inch.	58	30
85	Can. Forgings	10	10	10	10	-5	10	10
88	Can. Gen. Elec. priv	-63¼	-63¼	-63¼	-63¼	+1¼	63¼	60
333	Can. Hydro Elec. priv	52½	54	52½	54	+2	80	52
1,577	Can. Ind. Alcohol	2	3	1½	3	+1¼	5½	1½
110	Do. B	1	1	1	1	+¼	3	¾
10	Can. Locomotive priv	10						
1,450	Can. Nor. Power	20	-25½	20	-25	+8¼	25½	15
20,181	Can. Pac. Ry	-26	-29	-24¾	27	+1	45¼	24¾
8,662	Can. Power & Paper	.50	.80	.50	.60	-.15	4.50	.50
110	Can. Steamship	3¼	3¼	3¼	3¼	-1¾	9	3¼
391	Do. priv	9	15	9	15	inch.	27	9
90	Can. Wire & Cable	54½	54½	54½	54½	-13¼	69	54½
215	Do. B	-21	22	-21	22	inch.	30¼	21
1,335	Cockshutt Plow	5	7¼	4¾	7	+2	10	4¾
15,439	Con. Smelting	73	-115½	72	-110	+43¾	188¼	72
13,002	Dom. Bridge	29	36¾	27¼	35¼	+7¼	55¾	27¼
439	Dom. Glass	90	-100	90	-100	+7¼	126	90
127	Do. priv	121	125	121	125	+10	125	121
4,043	Dom. Steel & Coal B	3⅜	4	2¾	4	+1	8¼	2¾
2,230	Dom. Textile	65	-73½	63	-73½	+10¾	83	63
35	Do. priv	122	122	122	122	+2	122	122
1	Donnacona	10					12	10
420	Dryden	2½	3	2½	3	inch.	7	2½
1,131	Eastern Dairies	17½	23	17	-23	+6¼	25½	17
40	Eat Kootenay	16						
50	Enamel & Heating	5	5	5	5	-1¼	6½	5
116	Famous Players	16	16	16	16	-17½	38	16
4	Do. Vot. Trust	-18					33½	22
230	Foundation Co.	8½	12	8¼	12	inch.	16½	8¼
2,135	Fraser	1.00	1.00	.90	1.00	inch.	3.00	.90
6	Frontenac Brewer. priv	25						
510	Gen. Steel Wares	3¼	3¼	3	3½	+¾	7	2¾
115	Goodyear priv	100	100	100	100	-3	103	100
1,297	Gurd	23	-25½	22	-25	+2½	31	21
18	Do. priv	-108						
2,100	Gypsum	7⅝	-8¼	7¼	8½	+¾	12⅝	7¼
1,498	Hamilton Bridge	7	11	7	9	+2	20½	7
140	Do. priv	65	65	64	64	-8	80	64
155	Howard Smith	3	3	3	3	inch.	5½	3
45	Do. priv	38	38	38	38	+8	45	30
30	Intercol. Coal priv	80	80	80	80	inch	80	80
73,027	Int. Nickel	-10	-16½	-9½	15¼	+5¼	20½	9½
36	Int. Power	5½	5½	5½	5½	inch.	8	5½
560	Do. priv	60	-62	60	-62	+3¾	70	60
5	Jamaica P.S. priv	-103						
800	Lake of the Woods	9¾	10	9¾	9¾	-¼	24	9¾
175	Lindsay	9	10	9	10	-5	15	9
106	Do. priv	67	67	67	67	inch.	70	67
3,361	Massey-Harris	4	5¼	3¾	5	+1	10	3½
11,616	McColl-Frontenac	10	15	9½	14	+3¾	22½	9½
24	Mitchell	40					40	40
5	Do. priv	105						
30	Mont. Cottons	-83½	-83½	-83½	-83½	inch.	93	83½
100	Do. priv	100	100	100	100	inch.	100	98
118,102	Mont. Power	43	47	39¾	45½	+3½	68¼	38¾
76	Mont. Telegraph	50	50	50	50	-2	52	50
21	Mont. Tramways	160	160	150	150		177	165
20,003	Nat. Breweries	25¼	29	24	-28½	+3	25¾	24
531	Do. priv	32½	33	32	-33	+1	33	29½
50	Nat. Brick priv	5	5	5	5	inch.	15	5
1,711	Nat. Steel Car	19½	24	18¾	23	+3½	42	18¾
50	Niagara Wire. priv	35	35	35	35	inch.	36	35
125	Ogilvie	125	-180	125	-180		285	125
15	Do. priv	120	120	118¼	118¼		130	130
136	Ottawa Power	94	95	94	95	+3	98	90
122	Do. priv	103	-103	103	-103	+1½	103	103
10	Paramount	-25					49	30
55	Penmans	42	42	42	42	+3½	73	38½
35	Do. priv	97	97	97	97	-3	100	97
7,374	Power Corp	43	48½	39¼	48¼	+5¼	63¼	39¼
1,261	Price Bros	30	-30	29½	-30	+½	52¾	29½
56	Do. priv	-83¾	83¾	83¾	83¾	+¾	98	83¾
3,382	Quebec Power	32¾	37½	31¾	36	+3½	49	31¾
28,441	Shawinigan	38½	43	34¾	42¼	+4¾	59½	34¾
1,030	Sher. Williams	22¼	26	22¼	25	+3½	30	21
108	Do. priv	-119	-119	-119	-119	+¾	120	119
155	Simon & Sons	15	15	15	15	inch.	22	15
60	Do. priv	90	90	90	90	inch.	90	90
1,515	So. Can. Power	23¼	31	22¾	31	+7¾	32	22¾
35	St. Law. Flour	16½	16½	16½	16½	inch.	20	16½
185	St. Law. Paper. priv	11½	11½	10	10	-3	30	10
25	St. Maur. V.C. priv	4	4	4	4	inch.	4	4
9,149	Steel of Canada	26½	30	24¾	29¼	+2¾	42	24¾
1,167	Do. priv	30	31	29	31	+1	37	29
915	St. Law Corp	1	1¾	1	1½	+½	4	1
1,125	Do. priv	3	4	3	3¾	+¾	12	2½
2	Toke Bros	10					22	22
3	Do. priv	50					65	65
158	Tuckett priv	128	128	128	128	+3	128	120
50	Twin City	7	7	7	7	-2¼	17¼	7
150	Viau Biscuit	14	15	14	15	-1	24¾	8¼
200	Wabasso	20	20	20	20	inch.	30	20
10	Western Grocers	10					17	15
15	Do. priv	46	46	45	-45		50	47
2,817	Winn. Electric	12	12	10	12	+½	21½	10
154	Do. priv	-54	-54	-54	-54	-18¼	75	54
	MINES							
432	Hollinger	-7.00	-7.00	-7.00	-7.00	+.05	8.60	6.15
	BANQUES							
75	Canadienne	167½	167½	164	165	-3	175½	164
986	Commerce	200	214	200	212	+12	232	200
693	Montréal	240	265½	236½	265	+26	303	236½
385	Nova Scotia	285	-310	285	-310	+30	326	284
3,390	Royale	237	248	236	248	+11	291	236
25	Toronto	221½	221½	221½	221½	-28½	221½	221½
	OBLIGATIONS							
$14,000	Abitibi	49	57	49	55	+5	78	49
1,000	Asbestos 1ère hyp	16	16	16	16	-4	20	15
1,000	Do. G. M.	9	9	9	9	-16	9	9
52,500	Can.P.&P.Debs.L.S.	5	9	5	8	+3	28½	5
20,900	Do. W. S.	5½	6½	5½	6½	+½	28½	5½
4,100	Emp. Can 1931	100.25	100.50	100.25	100.50	-1.20	101.70	100.2
25,800	Do. 1937	107.00	108.10	107.50	107.50	-.50	108.15	104.00
54,650	Emp. Vict. 1933	104.80	105.10	104.45	104.65	-.15	105.25	103.00
32,800	Do. 1934	104.85	105.10	104.45	104.45	-.30	105.30	102.95
27,850	Do. 1937	111.75	111.85	111.35	111.35	-.45	112.40	107.05
53,850	Renouv. 1932	102.35	102.60	102.30	102.60	+.40	103.10	101.6
19,400	Remb. 1940	101.85	102.05	101.75	101.75	-.25	102.05	99.55
27,100	Do. 1943	106.15	106.70	106.15	106.45	+.30	106.70	103.50
33,200	Do. 1944	101.90	102.15	101.90	102.15	+.95	102.15	99.65
3,300	Do. 1946	102.25	102.25	101.80	101.90		102.25	99.70
27,400	Conversion 1956	101.65	102.05	101.60	102.00	+.65	102.05	101.45
300	Do. 1957	102.40	102.45	102.40	102.45		102.45	102.45
31,800	Do. 1958	104.45	104.60	104.30	104.30	-.30	104.60	104.30
59,700	Do. 1959	104.40	104.55	104.30	104.30	-.05	104.65	104.30
200	Cedars Rapids	102					105	102
5,500	Dom. Coal	98½	98½	98¼	98⅜	+¾	98½	98¼
120	McNish Debs	2.00					3.25	2.25
3,000	Mont. Tramways	100½	101	100½	101	-¼	101½	99½
12,700	Do. "A"	93¾	94	93¼	94	+¾	85½	91
1,000	Do. "B"	93¼	93¼	93¼	93¼	-1⅜	95¾	92⅝
100	Wayagamack	45					75	45
12,000	Winn. Electric	99½	99½	99½	99½	+¾	99½	98¾

— Ex-dividende.

VENTES TOTALES

	Actions	Mines	Obligat
Première semaine	173,053	35	$188,850
Deuxième semaine	79,518	165	73,800
Troisième semaine	60,858	155	99,000
Quatrième semaine	180,807	77	126,650
Cinquième semaine	33,857		35,470
Totaux du mois	528,093	432	$523,770

L'OPTIMISME FAIT AVANCER WALL ST D'UN A 3 POINTS

New-York, 3 (Par Claude-A. Jagger, rédacteur finnacier de la Presse Associé.)—Fermeture.—Le marché des valeurs a remonté promptement vers la fin de la séance d'aujourd'hui alors que Wall Street est devenu encore plus confiant dans l'issue prochaine du projet d'un moratoire dans les dettes de guerre.

U.S. Steel progressa d'aumoins 3 points et toucha un nouveau maximum pour la présente reprise. Parmi les autres titres qui ont fini avec des gains approximatifs de 3 à 4 points, il y avait American Can, Westinghouse Electric, Consolidated Gas, New-York Central et Allied Chemical. National Biscuit reprit une partie de son recul antérieur de 3 points.

Le ton de la fermeture a été vigoureux. Toutefois, le total des virements a été en bas de 2,000,000 actions.

Les prêts à vue ont été offerts en qualité sur les marchés situés en dehors du parquet de la Bourse à 1%, malgré que le taux officiel soit resté à 1 1-2%.

QUOIQU'INACTIVES LES VALEURS ONT FERME EN MIEUX

Montréal, 3.—(P. C.)—Fermeture.—Bien que le volume des transactions soit demeuré faible et que les valeurs aient été négociées peu activement, les cotations qui étaient quelque peu irrégulières au commencement de la journée, ont remonté quelque peu vers la fin de l'après-midi à la Bourse de Montréal.

Brazilian Traction a atteint son meilleur prix de la journée vers la fin de la séance lorsqu'elle toucha 24 auquel niveau cette valeur accusait une avance de 1 1-4. International Nickel prolongea à 3-4 de point son gain de la journée pour clôturer à 16 1-4.

Montreal Power, Canadian Pacific, National Breweries, Smelters, Gurd et plusieurs autres ont fermé avec des gains. Smelters avança jusqu'à 109 1-2 pour compter 1 1-2 point d'appréciation par rapport à hier soir.

Bell Telephone recula à 139 pour revenir ensuite à 140, son prix final d'hier. En général, les prix de fermeture étaient les plus hauts de la journée. McColl-Frontenac et Abitibi ont fait exception à cette règle et ces deux titres ont clôturé avec des pertes de 3-8 et 1-8 respectivement.

FERMETURE – NEW-YORK

(Fourni par Greenshields & Co.)

Le 3 Juillet	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Abitibi	5	5	4½	4½
Adams Express	16⅝	17¼	16⅝	17¼
Alleghany Corp.	8⅝	8½	8¼	8½
Allied Chemical	129¾	132	129¾	131½
Allis Chalmers	26½	27	26½	27
Amerada	18¾	18¾	18½	18½
A. M. Byers	37½	37¾	36¾	37¾
Am. Can	112⅞	113¼	111¾	112½
Am. Car & F.	21			21
Am. & For. Pow	37⅝	38	37¼	37¾
Am. Loco	19½			19½
Am. Mach & F.	33½	33½	33¼	33½
Am. Radiator	14½	14½	13⅞	13⅞
Am. Smelting	39¼	39½	38½	39
Am. Tel. & Tel.	181	183	181	182¼
Am. Tob. "B"	123¾	124½	123½	123¾
Am. Wterworks	54⅞	54⅞	53⅝	54½
Anaconda Cop.	29½	30½	28⅞	30
Atchison R'y	166½	168	166½	168
Atl. Refining	15⅞	16½	15⅞	16½
Auburn Auto	187½	191	186	191
Baldwin Loco.	15⅜			15⅝
Balt & Ohio	63	64	63	64
Barnstall Crp.	8¾	8⅞	8¾	8⅞
Bethleem Steel	52½	53¼	52¾	52⅝
Borg Warner	20½	20¾	20½	20½
Briggs Mfg	14¼	14½	14	14½
Brook. M. Tr.	61⅞	62	61⅝	62
Calif Packing	26⅞	26⅝	26¼	26¼
Canada Dry	42	42½	42	42½
Can Pacific	27⅞	28	27⅞	28
Case Threshing	91⅞	92	89¾	90½
Cerro de Pasco	20¼			20¼
Chesap & Ohio	38	38	37⅝	37¾
Chic. M. & S.P.	6¼			6¼
Chic. & N. Ry.	34	34	33⅞	33⅞
Chic. Rock Is.	44	44	43½	44
Chrysler	23	24¼	23	24½
Colorado F. A.	18⅝			18⅝
Columbian Carb	80½	82	80	82
Columbia Gas	33⅞	34½	33⅝	34¾
Col Graph	10½	11¼	10½	11
Com. Solvents	17	15¼	14¾	15¼
Comm. Power	8¾			8¾
Cons Gas	98½	99⅝	98¾	99½
Con Can	53	53	53¾	53
Cont. Oil of D.	8¼	8½	8¾	8¾
Corn Products	73½	74½	73½	74½
Curtiss Wright	2¾	3¼	3⅛	3⅛
Dom. Stores	22⅝	22⅝	22½	22⅝
Dupont de N.	91	92¼	90½	91⅝
Eastman Kod	150	153¾	150	151
Ele. Auto-Lite	45¼	45¾	45	45½
Elec. P & L	43½	44¼	43¼	43¾
Erie Railroad	24¾			24¾
Fox Film	20½	21	20¼	20½
Freeport Texas	28⅝	28⅝	28⅝	28⅝
Gen. Electric	44¼	44⅞	44¼	44⅝
Gen. G. E. "A"	5	5⅛	5	5½
Gen. Motors	38¾	40	38¾	39½
Gillette Safety	24½	25	24	24½
Goodyear	42½	42½	41¾	42
Grigsby Grunow	3½	3¾	3½	3¾
Houston Oil	46½	47¼	46¼	46¾
Hudson Motors	15½	15½	15	15½
Hupp Motors	8⅝	8¾	8⅝	8¾
Int. Combustion	2			2
Int. Harvester	47¼	47¼	47	47¼
Int. Hydro	24¾	24⅞	24¼	15¾
Int. Tel & Tel	35⅞	36⅝	35½	36⅜
Johns-Manville	58½	60	58½	59¾
Kennecott Cop	21⅛	21⅞	21⅛	21⅝
Kreug & T	23⅛	23⅛	23⅛	23⅛
Louisiana Oil	3			3
Loews Theatre	47	47	46	46¾
Loose Wiles	48⅝	49	48⅝	48⅞
Lorillard	19¾	19¾	19¼	19½
Mack Trucks	32½	33⅛	32½	33⅛
Miami Copper	6¾			6⅝
Miss. Kan. & T	26½			26½
Missouri Pac	28¾	29	28½	29
Montg. Ward	21¾	22¼	21¾	22½
Nash Motors	29¾	30⅞	29¾	30⅞
Nat. Bellas H	7	7½	7	7⅛
Nat. Biscuit	63½	63½	59½	60
Nat. Cash Reg. x	28	28	26¾	26⅞
Nat. Dairy Prod	36⅞	37	36	37
Nat. Pow. & L.	28¼	28¼	27⅞	27¾
Nevada	11¼	11⅛	11	11
New-Haven	76⅜	76½	76¾	76¾
N.-Y. Central	94	95¼	93¾	95¼
North Am. Co.	71¾	72	70¾	72
Noranda Mines	19⅝	19⅞	19⅝	19⅞
Pac. Gas & El	47	47⅞	47	47⅞
Packard Motor	7⅞	8	7⅞	7⅞
Paramount	26⅞	27½	26⅞	27½
Penick & Ford	37			37
Pennsylvania R	49½	50⅝	49⅝	50⅝
Philips Pete	8⅝	8¾	8⅝	8¾
Public Serv NJ	86⅞	86⅞	85¾	85½
Pullman	39			39
Pure Oil	8			8
Radio Corp'n	20⅝	20⅞	20⅝	20½
Radio-Keith	16¼	16⅝	16¼	16½
Reading	75			75
Rem-Hand	10½	10⅝	10¼	10½
Reo Motor	6⅝			6⅝
Rep. I. & Steel	16¼	16½	16	16½
Royal Dutch	33			33
St. Jos. Lead	20			20
St. L. & S. F.	20			20
Sears Roebuck	57½	57¾	57¼	57¾
Shell Union	7¾	7¾	7½	7½
Simmons Bed	16¼	17¾	16¼	17½
Sinclair Oil	11	11½	11	11½
South Pacific	85½	86¾	85	86¾
South P. Rico	14½	14½	14¼	14¼
Stand. Brands	18	18¾	18	18¾
Stan. Gas & El	69	70¼	68⅞	70¼
Stand. Oil N.-J.	39	40	39	39⅞
Stand. Oil N.-Y.	17⅝	17¾	17⅝	17⅝
Stewart Warner	12¾	13	12¾	12⅞
Studebaker	19⅝	19⅝	19¼	19⅝
Stones & Web.	36¼	36¾	36	36
Tex G. Sulphur	36¾	37½	36⅝	37¼
Timken Rol B.	39			39⅝
Underwood Ell.	58			58
Union Carbide	54	54¼	53	54¼
Union Pacific	169¼	169½	169	169½
United Aircraft	31¼	31⅞	30⅞	31¼
United Cigar	5½	5½	5	5½
United Corp.	24⅞	25¼	24	25
U.S.C.I. Pipe	26			26
U.S. Ind. Alco	31¾	32⅞	31¾	32¼
U. S. Realty	19			19
U. S. Rubber	15½	16	15½	16
U. S. Steel	103	104⅝	103	104⅝
Warner Bros.	8⅜	8½	8⅛	8⅝
Western Union	117	119½	117	119½
Westing. Elec.	72	73⅜	71½	73⅜
Willys Overland	4½			4½
Woolworth	71¼	72	71¼	72
Worthington P.	55⅝	56⅝	55¾	56¼
Yellow Truck	9¼	9¾	9½	9½

Diversified Trustee Shares C- 5⅜.
Total —Ventes à 2.10
Argent: 1½%.

FERMETURE – MONTREAL

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

— LE 3 JUILLET —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	4¾	4¾	4⅝	4⅝
Bell Telephone	139½	140	139	140
Brazilian Traction	23¼	24	22⅞	24
B. C. Packers	1	1	1	1
B. C. Power "A"	38	38	38	38
B. C. Power "B"	12½	12½	12½	12½
Canada Cement	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
Can. Cement priv.	90½	90½	90½	90
Can. Power & Pap.	65	65	50	50
Canada Wire "A"	63	63	63	63
Canadian Car	11¾	11¾	11¾	11⅞
Cannadian Car. priv.	21½	21½	21	21
Can. Ind. Alcohol	3	3	3	3
Canadian Pacific	27½	28	27½	28
Cockshutt Plow	6½	7	6½	6
Cons. Smelting	107	109	107	109½
Dom. Bridge	35	35½	35	35½
Dom. Stl & Coal 'B'	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Dryden Paper	3¾	3¾	3¾	3¾
Gen. Steel W.	3½	3½	3¼	3½
Gurd Co. Chas	25½	25½	25½	25½
Hamilton Bridge	8½	8½	8½	8½
Hollinger	7	7	7	7
Howard Smith	4	4	4	4
Intern. Nickel	15½	16¼	15½	16¼
Massey-Harris	4¾	4¾	4¾	4¾
McColl-Front.	13¾	13¾	13¾	13¾
Montreal Power	45	45⅞	45	45⅞
Montreal Telg	49	49	48	48
Montreal Tram.	155	155	155	155
Nat. Breweries	28½	28¾	28¼	28¾
Nat. Steel Car	22	22	22	22
Power Corp.	47¼	47¼	47¼	47¼
Quebec Power	38	38	38	38
Shawinigan	43	43	42½	43
Sherwin-Wms	25	25	25	25
So. Can. Power	31	31	31	31
Steel of Can.	30	30	30	30
Do priv.	31½	31½	31½	31½
Viau Biscuit	15	15	15	15
BANQUES:				
Commerce	211	211	210	210
Montreal	267	267	266	266
Royale	248	248¼	248	247¾

MONTREAL CURB

GEOFFRION & CIE
105 Côte de la Montagne

(Geoffrion & Cie, 105, côte de la Montagne)

(LE 3 JUILLET 1931)

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries	6½	6½
B. A. Oil	11⅜	11½
Beauharnois	6	6
Hiram-Walker	5½	5½
Imperial Oil	13	13¾
Imperial Tob.	9½	9½
Int. Petroleum	12	12
Mines		
Abana	.07	.07
Noranda	16.65	20.40
Sherritt Gordon	.74	.73½
Sisco	.46	.46

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE
105 côte de la Montagne

— LE 3 JUILLET —

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	139	146
Am. Gas and Elec.	69⅞	81⅞
Am. Investors 'B'	5⅝	5⅝
Am. Superpower	12¾	13
Ars. Gas and El. 'A'	14⅝	14¼
Brazilian	23¼	23⅝
Can. Marconi	2⅝	2⅞
Cities Service	12⅝	12¼
Cont. Gas of Balt	87½	88½
Cord	9⅝	9⅝
Durant Motors	1⅜	1⅜
Elec. Bonds and S.	44⅝	45⅞
Ford of Can. 'A'	18¼	18½
Ford of Can. 'B'	34¼	34⅞
Ford of France	8—	8⅝—
Fox Theatre 'A'	3⅛	3¼
Gulf Oil	61⅞	62
Imp. Oil	13⅝	13
Int. Util. 'A'	32½	32½
Int. Util. 'B'	8⅝	8⅝
Memphis Gas	9	9½
Mountain Prod	4	4
N. Pub. Serv. 'A'	19½	19¾
Niagara and Hudson	11⅝	12
Penn. W. and P.	60	63
Schulte United	¼—	⅝—
S. O. of Indiana	27⅛	27¼
St. Regis Paper	13½	13½
Stutz Motors	14¼	14
Taggart Corp.	8⅛	9⅛
United L. and P.	23⅛	22⅞
U. S. Dry Docks	1⅝—	1⅞—
Milreis	7.55—	7.75—

— Offert
— Demandé

ACHETEZ LES ACTIONS DE
Baird Television Ltée
Une fortune vous attend
E.-L. HARDY & CIE
74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC
TEL: 2-8630

LIBRAIRIE MOORE
COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC

Pour Rapporter
5½ %

Hôpital St-Luc 5½%, 1941
1ère hypothèque et octroi de la ville de Montréal.

Hôpital St-Luc 5½%, 1940
1ère hypothèque et octroi du Gouvernement Provincial.

Pères Oblats de l'Est 5½%, 1936-46
1ère hypothèque et crédit de l'Ordre.

Soeurs de Service 5½%, 1942-5
1ère hypothèque et crédit de l'Ordre.

Hôpital Notre-Dame 5½%, 1950
1ère hypothèque.

Soeurs Ste-Marthe 5½%, 1934-36
1ère hypothèque et crédit de l'Ordre.

PRIX: 100 plus l'intérêt couru et la taxe fédérale de transfert.

Prospectus et renseignements sur demande.

ERNEST SAVARD
LIMITÉE
BANQUIERS EN VALEURS
MONTREAL 276 RUE ST JACQUES — QUEBEC 111 RUE ST PIERRE

OBLIGATIONS
au rendement de 5 à 5½%

Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie
(avec octroi du gouvernement)
Asile du Bon-Pasteur de Québec
Les Petites Sœurs de la Ste-Famille, Sherbrooke
Pères du Très St-Sacrement de Québec
Religieuses de Jésus-Marie de Sillery
Le Collège Sainte-Marie à Montréal
L'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec
(avec octroi du gouvernement)
Hôpital de Thetford-Mines, (SS. de la Charité de Québec)
Fabrique de Lac-Mégantic
Ville d'East-Angus
Fabrique de Notre-Dame de Grâce, Québec
Fabrique de St-François d'Assise, Québec
Hôtel-Dieu de Gaspé
(avec octroi du gouvernement)

Prix et toutes informations fournies à demande

HAMEL, FUGERE & CIE, Limitée
71, rue St-Pierre, Québec
Tél.: 2-6648 — 2-6649

CONSTRUCTION

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"
Série d'articles hebdomadaires traitant des
PLANS - CONSTRUCTIONS - FINANCES - DECORATIONS - MEUBLES - JARDINAGE
Copyright 1931

UNE PETITE MAISON DE FAMILLE

BOWMAN & CULLERNE, Architectes

POUR ceux qui désirent une petite maison contenant plusieurs commodités, ce dessin est tout à fait intéressant. De l'extérieur, l'apparence est particulièrement plaisante et l'intérieur n'a pas été négligé et on en a soigné le dessin.

Comme les murs sont à charpente et finis au stuc, la construction de cette maison est de prix raisonnable. On peut naturellement la construire en tuile creuse, en blocs de béton ou en brique recouverte de stuc, si on le désire.

La maison est arrangée de manière que le confort est assuré dans les diverses pièces durant la saison froide. Seules les deux chambres à coucher du rez-de-chaussée ont deux côtés exposés, les autres chambres n'en ayant qu'un seul. La lumière vient de plus d'un côté dans le cas du vivoir et de la cuisine, cependant, car le vivoir, en outre de ses propres fenêtres, tire la lumière du solarium, et dans la cuisine, le garde-manger et le coin à déjeûner fournissent une autre source d'éclairage naturel.

Dans le vivoir, une caractéristique exceptionnelle, c'est le petit alcôve à écrire, juste assez grand pour loger confortablement le pupitre et les chaises nécessaires.

Comme il n'y a pas de salle à manger proprement dite dans cette maison, on y a ménagé un grand coin à déjeuner qui, par suite de sa position commode et de ses dimensions, prend réellement bien la place de la salle à manger.

La commodité du garde-manger, possédant d'amples tablettes, armoires et évier permet d'y faire une bonne partie du travail de la préparation des repas, et la chose laisse la cuisine libre et ouverte pour d'autres travaux. Une porte conduit de la cuisine au jardin qui se trouve à l'arrière, et cette porte se trouve placée près de l'escalier conduisant au sous-sol.

Aperçu du plan

Dimensions de la maison: 28 par 38 pieds.
Terrain voulu: 50 pieds de front.
Murs: Charpente et stuc.
Toiture: Bardeau de bois.
Commodités à même: Armoires.
Cubage: 26,000 pieds cubes.
Coût approximatif: $4,500.

Les lecteurs désirant de plus amples renseignements concernant une maison de ce dessin sont priés de communiquer avec MM. Bowman & Cullerne, 535, rue Seymour, Vancouver, C.-A., en mentionnant le dessin No 288. Consultez un architecte local si les architectes-dessinateurs demeurent trop loin de chez vous. Droits d'auteurs réservés 1931.

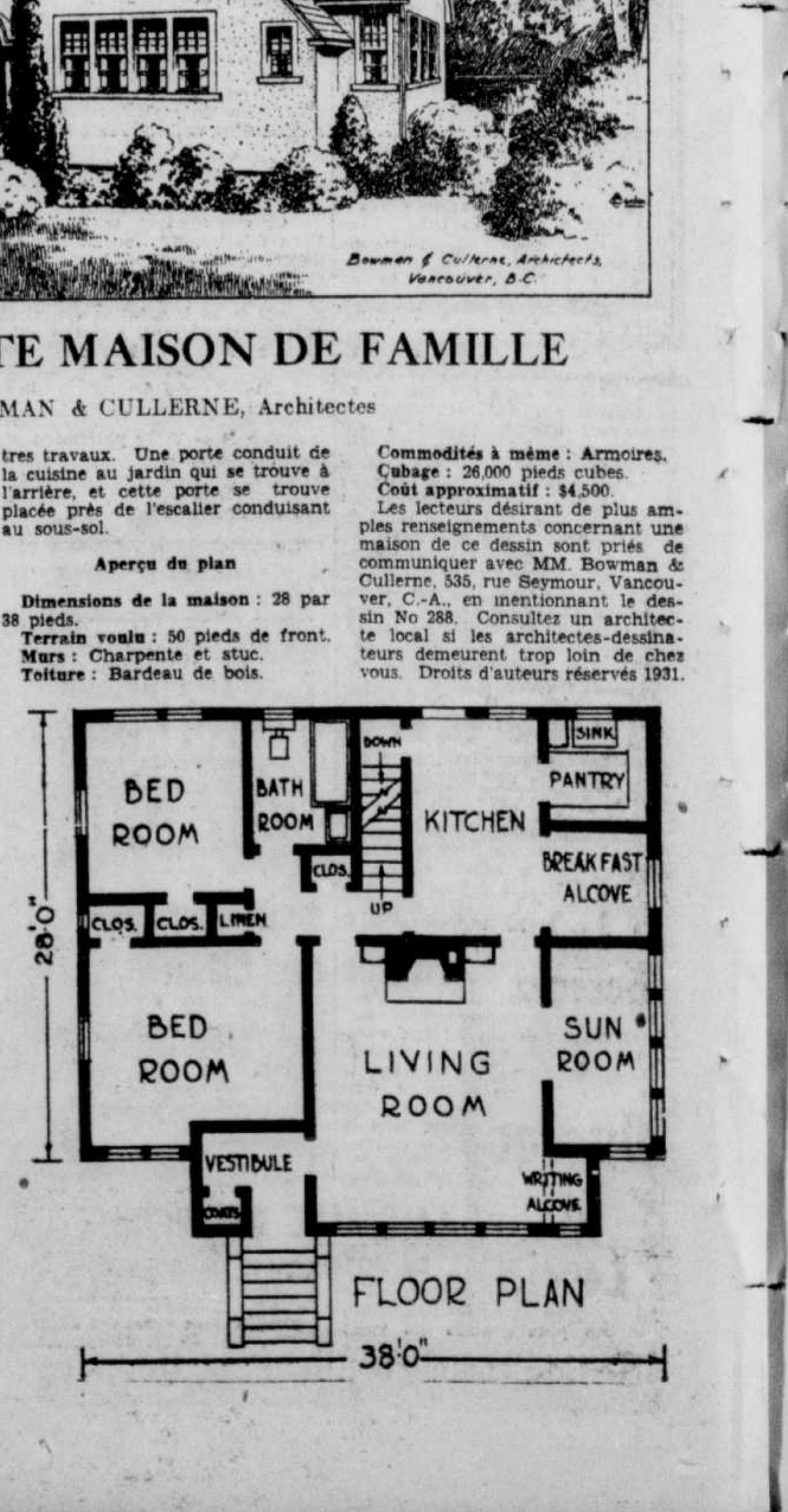

LE LINOLEUM SUR LES PLANCHERS AJOUTENT DE LA COULEUR AUX PIECES DE LA MAISON

La souplesse est chose avantageuse

LE LINOLEUM est composé d'un mélange de liège moulu et d'huile de lin oxydée mêlés ensemble et pressés sur un fond de grosse toile. La fondamentale simplicité de sa fabrication ne va pas, cependant, sans des aspects compliqués de dessin, des machineries coûteuses, et des ouvriers aux gages élevés.

Au point de vue des maitres de maisons, le linoléum se divise en deux grandes classes — incrusté et imprimé. L'incrusté se divise en plusieurs classes, mais la caractéristique essentielle de toutes c'est que le patron descend pour ainsi dire dans le liège jusqu'à la surface de la toile de fond. A savoir, que la couleur est mélangée avec le composé de liège et que le mélange est pressé dans la toile sous une pesanteur énorme. Le linoléum incrusté est en conséquence le genre le plus durable.

Le linoléum imprimé se compose d'une couche d'huile de lin oxydée et de liège pulvérisé sur toile, le dessin étant imprimé sur la surface au moyen de couches successives de couleurs à l'huile. Si la surface est protégée avec de la cire ou de la laque, de façon que l'usure ne se fasse pas sentir directement sur les couleurs imprimées, le dessin durera indéfiniment.

En considérant le linoléum incrusté, il doit être compris que les variations de prix sont dues à l'augmentation de la main-d'oeuvre dans les fabriques, main-d'oeuvre qui est parfois du travail à la main, d'autres fois l'usage de machines coûteuses ou de dés faits à la main. L'incrusté-marbre fait à la main est un de ces genres. L'effet marbré s'obtient en pressant à la main le liège coloré. Les blocs sont alors coupés et chaque bloc est placé à la main un par un sur le fond de grosse toile, puis on le fait passer dans des machines hydrauliques. Autant de main-d'oeuvre, la chose va sans dire, en fait monter le prix.

A la suite de la pose voulue, le grand facteur de la durabilité du linoléum c'est le soin et l'entretien de ce couvre-plancher. Les finis varient avec les différents fabricants. Tous s'accordent, néanmoins, à reconnaitre que le cirage de la surface est probablement la meilleure assurance contre l'usure.

Pour les lavages indispensables du linoléum, il est d'importance vitale qu'on y emploie la bonne sorte de savon. Les savons contenant de l'alcali libre attaquent l'huile du linoléum, et comme l'huile de lin forme un si fort pourcentage du mélange, un savon caustique constitue un agent actif de détérioration. Outre l'absence de tout alcali en liberté ou de seuls alcalins, le savon ne doit contenir aucune matière abrasive. — Droits d'auteurs réservés 1931. "The Architects' Small House Service Bureau, Inc".

E.-A. ROUSSEAU
Tourneur, Découpeur, Meublier
158, du Roi. - Tél.: 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries

LES PRODUITS CITADELLE
SONT A L'EPREUVE DES TEMPS
Brique de toutes sortes.
Terra-Cotta de toutes dimensions.
TUYAUX DE DRAINAGE
BRIQUE CITADELLE, LIMITEE
14, rue St-Joseph. Québec.

La Cie de Beton de Québec
LIMITEE

MM. les ENTREPRENEURS Il nous fait plaisir de vous aviser que notre Compagnie est maintenant prête à commencer ses opérations et qu'elle peut fournir du béton de toutes classes dans toutes les parties de la ville.

Ce béton dont les mélanges sont fixés par Milton Hersey & Co., experts en cette matière vous assure satisfaction et vous évite le trouble d'acheter sable, ciment, pierre, etc.

NOUS PREPARONS ESTIMES POUR CHAQUE CONTRAT, FOURNISSONS COTATIONS SANS OBLIGATIONS.

Demandez-nous plus de renseignements si intéressé.

Chantier 205 Du Pont Tél.: 4-1975 — Bureau 267 St-Paul Tél.: 2-0583

LE MERITE AGRICOLE A QUARANTE ANS

RENDEMENTS DE RECOLTES D'ENSILAGE

Le seul motif qui doit guider le cultivateur est le bénéfice, après que tous les frais sont payés.

STATISTIQUES

Quand la question du sentiment n'entre pas en considération, comme elle le fait parfois dans le choix du bétail, le seul motif qui guide le cultivateur est le bénéfice, après que tous les frais sont payés. Les gros revenus qui ne rapportent qu'une perte sèche les laissent indifférents. On admet que la succulence est nécessaire dans la ration du bétail ; on admet également que le meilleur moyen de fournir cette succulence est sous forme d'ensilage et de racines.

Pendant neuf saisons, les rutabagas, le maïs, (blé d'Inde) les tournesols, les pois et l'avoine, ont été cultivés l'un à côté de l'autre, sur sol apparemment uniforme, et l'on a pris note du poids total de chaque lot. Chaque charge de récolte a été pesée, et on en a expédié des échantillons au Chimiste du Dominion pour faire déterminer la proportion de matière sèche.

Le rendement moyen par acre des trois récoltes d'ensilage a été de 25,106 livres et celui des racines de 31,142 livres. Le pourcentage de matière sèche a été respectivement de 23.67 et de 12.34 pour cent, ce qui donne 5,658 livres par acre pour les récoltes d'ensilage et 3,843 livres pour les racines. Si l'on ne tient pas compte des frais habituels d'intérêt sur la valeur de la terre, de l'emploi des machines, et du fumier, une tonne de matière sèche sous forme d'ensilage coûte $13.50 et elle coûte $32.90 sous forme de racines.

Il n'existe aucune preuve indiquant que la matière sèche des racines vale deux fois plus que celle du maïs, et il faudrait pourtant qu'il en soit ainsi pour qu'il y ait avantage à cultiver des racines plutôt que des récoltes d'ensilage. Les racines données en petite quantité, ou avec de l'ensilage, ont une haute valeur alimentaire, et elles sont plus ou moins utiles, suivant l'aliment auquel on les compare, fourrages ou grains, mais c'est un fait indéniable que cette récolte exige trop de main-d'oeuvre pour qu'elle puisse soutenir la concurrence avec les plantes à ensilage. Les racines ne sont avantageuses que pour les cultivateurs qui n'ont qu'un petit troupeau et une nombreuse famille pour les aider.

Frs.-X. Robitaille,
Station expérimentale fédérale,
Cap Rouge, Qué.

CAUSES D'ECHEC

Dans une faible étude très complète des plantations de framboisiers en Colombie-Britannique, on a découvert six raisons principales pour la diminution des rendements. Ce sont les suivantes : (1) mauvaise exploitation, lorsque le cultivateur ne consacre qu'une partie de son temps à la production des fruits ou qu'il considère ce travail comme secondaire; (2) la présence de maladies dont la mosaïque et le mildiou des tiges sont les plus graves; (3) la présence d'insectes et d'animaux dont les perce-collets et les taupes sont les plus importants ; (4) la déplétion ou manque de fertilité du sol ; (5) les dégâts causés par l'hiver; (6) les mauvaises pratiques de culture.
—Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

ABEILLES NOURRIES AU LAIT

Le service de l'aviculture de la ferme expérimentale du Ministère fédéral de l'Agriculture à Agassiz, C.-B. entreprend actuellement l'essai d'une nourriture stimulante pour la production du couvain ; c'est un sirop composé de sucre et de lait au lieu du mélange habituel de sucre et d'eau. Sur une moyenne de quatre ruches, non seulement il y a eu un plus grand nombre de rayons recouverts par les abeilles à la mi-juillet, mais les colonies nourries au lait ont produit en moyenne 2 livres de plus de miel que les colonies témoins.

L'ORGE PEUT ETRE DONNEE AUX CHEVAUX

L'orge donnée aux chevaux dans une proportion qui va jusqu'à 25 pour cent de la ration de grain, est un aliment économique. C'est pour les chevaux de travail qu'elle est le plus utile. Il suffit d'ajouter à la ration du son ou du foin de luzerne ou de luzerne et de mil pour prévenir tous les mauvais effets que l'on attribue à ce grain.

Une pâtée d'orge bien bouillie, à laquelle on ajoute du son pour absorber le liquide, environ une tasse de mélasse et une pincée de sel commun ou une cuillerée à soupe de sels de Glauber, est l'un des meilleurs aliments de conditionnement pour un cheval. On donne cette pâtée le soir, deux ou trois fois par semaine, ou même tous les soirs, pendant quelque temps.

L'orge est très employée pour l'alimentation des chevaux dans certains pays, notamment en Afrique et dans certains pays de l'Orient et de l'Europe. Elle peut assurément être donnée économiquement aux chevaux lorsqu'elle se vend à prix raisonnable, et qu'elle est ajoutée à une ration bien équilibrée.

(Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

IL FAUDRAIT PULVERISER CHAQUE ANNEE

Les arrosages sont absolument nécessaires si on veut avoir une belle récolte de pommes de terre — Il faut savoir comment pulvériser.

UN BULLETIN

On a tort de croire que la pulvérisation est une sorte d'assurance qui ne paie que dans les années où les maladies du feuillage sont graves. La pulvérisation bien effectuée toutes les saisons rapporte un bénéfice plus sûrement que toute autre façon culturale ayant trait à la production des pommes de terre. Pour bien comprendre les avantages de la pulvérisation, il faut connaître la relation qui existe entre la surface de la feuille et la production des tubercules. La fonction principale des feuilles est de fabriquer des principes nutrifis, principalement sous forme de fécule ; une petite partie de cette fécule est utilisée par la plante pour sa végétation et le reste est transféré par les tiges aux tubercules, où elle est emmagasinée pour les besoins futurs. On voit donc que la feuille est un organe extrêmement important de la plante de la pomme de terre et qu'elle joue un grand rôle dans la production des tubercules. La production des tubercules dépend de l'état des feuilles détruites par les insectes et les maladies. Le but de la pulvérisation est donc de protéger la surface de la feuille contre les dégâts causés par les maladies et les insectes. Malheureusement on ne peut pas remédier à ces dégâts après qu'ils apparaissent. La surface des feuilles augmente constamment, par suite du développement des feuilles en végétation ou de la production de feuilles entièrement nouvelles. Cette nouvelle surface n'est pas protégée et expose la plante aux maladies et aux attaques des insectes. La pulvérisation, qui protège parfaitement les plantes au moment de l'application, ne suffit plus dix jours plus tard, et c'est pourquoi il est important de pulvériser assez tôt et de continuer à intervalles réguliers. Tous les producteurs de pommes de terre devraient se faire un devoir d'apprendre tout d'abord pourquoi on pulvérise ; ils n'auront alors aucune peine à comprendre l'importance de l'époque, des matériaux et de la façon de procéder. Adressez-vous au Laboratoire fédéral de pathologie végétale de votre province qui vous fournira gratuitement des renseignements complets sur ces sujets.

D.-J. MacLeod,
La boratoire fédéral de pathologie végétale,
Fredericton, N. B.

POURQUOI LES POULES CESSENT DE PONDRE

On n'apprendra rien à un bon cultivateur ou à un bon aviculteur en leur disant qu'il arrive parfois que les poules cessent subitement et sans cause apparente de pondre, en dehors de la période de mue ; tous le savent par expérience. M. George Robertson, adjoint à l'Aviculteur du Dominion dit que lorsque cet accident se produit on devrait soupçonner la présence de la vermine.

Les deux types de vermine qui affectent sérieusement les poules pondeuses sont le pou du corps et la mite rouge.

Pour détruire le pou du corps, un mélange de 1-4 de livre de fleur de soufre à une pinte de poussière du chemin, appliqué aux petites plumes et sous les ailes donne des résultats satisfaisants et ne coûte pas cher. Il y a d'autres remèdes, mais le plus simple et le plus satisfaisant de tous est le sulfate de nicotine (Feuille noire de tabac No 40) que l'on peut se procurer chez presque tous les marchands de matérieux pour volailles et chez les grainetiers. L'avantage principal de ce remède est qu'il est très efficace et qu'il n'oblige pas à traiter séparément; tous les oiseaux de basse-cour.

Le soir, immédiatement avant que les poules montent se jucher, enduisez le dessous et les côtés inférieurs des juchoirs avec ce sulfate de nicotine (Feuille noire No 40). Le matin on trouvera que les poux ont été tués par les vapeurs et qu'ils sont tombés sur les planches de fientes.

De toutes les variétés nombreuses de vermine, qui infestent les basses-cours, les mites rouges sont les plus gênantes. Le seul moyen de les détruire est de nettoyer et de désinfecter parfaitement les logements des poules. On trouvera des renseignements intéressants au sujet des remèdes et des désinfectants dans la Circulaire 80 du Ministère de l'Agriculture, qui vient de paraître et qui est offerte pour distribution gratuite. Envoyez votre requête par carte postale, adressée au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Publié par le Service des Renseignements, bureau des publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa. M. F. B.

AUX MEILLEURS LES PRIX

Le dernier rapport des Concours de ponte nationaux canadiens (bulletin No 139 N.S.) fournit une nouvelle preuve probante à l'effet qu'il n'y a que les meilleures poulettes des meilleures basses-cours du Canada qui peuvent obtenir l'enregistrement, et seulement une sur quatre des poulettes soigneusement sélectionnées et accouplées remplissent les conditions voulues. Dans le concours de 1918-1929, sur un total de 4,370 oiseaux inscrits, seulement 1,202 ont rempli toutes les conditions voulues pour l'enregistrement. D'autres oiseaux au nombre de 420 ont pondu un nombre suffisant d'oeufs, mais ces oeufs faisaient défaut au point de vue de la grosseur.

Les agriculteurs de la province de Québec célébreront cette année, le quarantième anniversaire de l'institution de cette légion d'honneur du sol — Les fêtes auront-elles lieu au Parc de l'Exposition, pendant l'Exposition Provinciale ?

DES DEMARCHES SONT FAITES

Le Mérite agricole fut fondé en 1891. Il a donc quarante ans cette année et cet important anniversaire pour la classe si intéressante des agriculteurs de notre province donnera lieu sans doute à de belle fêtes. Nous ne savons pas encore si les autorités ont décidé de donner de l'éclat à cet anniversaire mais il nous semble que le parc de l'Exposition, avec son magnifique palais de l'Agriculture, et ses vastes facilités, serait l'endroit tout désigné pour faire à l'Agriculture et à ses décorés une fête digne d'elle, digne d'eux.

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de ramener à l'exposition de Québec la fête du Mérite agricole. Il y a deux ans, en 1929, une requête signée par les exposants et par les lauréats du Mérite agricole fut présentée à l'honorable J.-L. Perron, alors ministre de l'Agriculture. Dans cette requête on faisait remarquer les avantages qu'il y aurait à célébrer cette fête agricole au parc de l'Exposition, à l'époque des moissons, au lieu de la célébrer en hiver au palais législatif.

Les exposants et les lauréats disaient aussi qu'il leur était plus facile de se rendre à la célébration avec leur famille à l'automne, alors que les communications sont faciles.

Le Journal de l'Agriculture publia dans le temps un article éditorial dû à la plume de M. Létourneau et qui appuyait fortement le projet de ramener la fête du Mérite agricole à l'Exposition de Québec, tenue dans la capitale de la province.

M. Létourneau déclarait que la célébration au Parlement était officielle et que cela génait considérablement une foule de cultivateurs peu habitués aux grandes cérémonies officielles

Chaque année les cultivateurs ont demandé à l'Exposition de ramenez chez elle les fêtes du Mérite agricole et il semble que cette année les directeurs d l'Exposition soint décidés de tenter des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir pour les agriculteurs cette faveur.

Dernièrement M. Georges Morisset, secrétaire administrateur de l'Exposition, avait une entrevue avec l'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau, et il lui présentait la demande de la Commission de l'Exposition.

Le ministre de l'Agriculture prit bonne note des raisons que lui donna M. Morisset, de la part des commissaires de l'Exposition et il promit de soumettre la question à ses collègues du cabinet.

Souhaitons avec les agriculteurs que la décision soit favorable et que la Commission de l'Exposition obtiendra ce qu'elle demande. Dès que la décision du gouvernement sera connue, les commissaires se mettront à l'oeuvre pour organiser des fêtes dignes du bel anniversaire que célèbre cette année l'institution du Mérite agricole.

A L'EXPOSITION DE QUEBEC

Nous croyons intéresser nos lecteurs de la campagne en publiant pour eux le texte du programme agricole de l'Exposition de Québec . — La participation des cultivateurs aux assises agricoles de septembre à Québec leur sera profitable, nous en sommes certains et pour leur faciliter la tâche, nous mettrons sous leurs yeux les prix nombreux et riches que l'Exposition de Québec offre aux cultivateurs :

REGLEMENTS GENERAUX

(Suite)

9.—Pour obtenir un ou des prix, il faut être concurrent de bonne foi. Dans les classes chevaline, ovine et porcine, le même exposant peut obtenir deux prix dans une section même s'il n'y a pas d'autre concurrent; mais en aucun cas il sera alloué plus de deux prix à la même personne. Dans les bovins il faudra qu'il ait au moins deux exposants pour donner droit à ces deux prix. Voir règlements spéciaux pour les volailles.

10.—La décision des juges est finale. Tout protêt et toute plainte contre la décision des juges devront être faits par écrit et produits au Secrétaire et aux juges avec un dépôt de $10.00 pas plus tard qu'une heure après le jugements qui donne matière à protêt. Un comité formé des officiers de la Commission de l'Exposition décidera du cas d'une manière définitive. Si le protêt est maintenu, le dépôt sera remis.

CONCOURS D'ELEVAGE — CHEVAUX

1.—Tous les chevaux devront être sur les terrains au plus tard lundi matin, le 7 septembre à 10 h. alors que commencera l'inspection du vétérinaire. Seuls les chevaux reproducteurs ayant obtenu un permis de monte pour l'année, émis par le Conseil de Surveillance des étalons, pourront être admis à concourir et les propriétaires de ces animaux devront produire ces permis.

2.—La même paire de chevaux ne peut concourir deux fois comme paire. Le même cheval ne peut concourir seul dans plus d'une section, excepté pour le diplôme, les prix spéciaux, la parade et pour un poulain qui peut venir comme jeune cheval et revenir avec sa mère.

3.—Quand un des chevaux formant la paire n'a pas plus d'un demi-pouce au-dessus ou au-dessous de la hauteur prescrit, l'autre cheval étant dans les limites, la paire subsistera tout de même.

4.—Le premier janvier est le point de repère pour fixer l'âge d'un cheval exposé.

5.—Il ne sera accordé de prix à aucun cheval s'il n'est sain, excepté dans le cas d'étalon ou de jument poulinière blessée par accident, et dont l'utilité ne saurait en être affectée. Dans tous les cas d'infirmité soupçonnée, on devra s'en tenir à l'opinion du médecin vétérinaire de la Commission.

6.—Tous les étalons doivent être conduits par les personnes qui en ont charge et à pied lorsqu'ils doivent figurer dans le rond pour être jugés ou dans les parades. Aucun propriétaire n'aura le droit de les monter ou de les conduire d'aucune autre manière.

7.—Les chevaux inscrits au concours ne seront conduits dans le rond ou sur la piste que pour le temps nécessaire à être jugés

8.—L'administration décidera avant d'accepter les entrées de l'éligibilité des exhibits dans les classes d'amateurs.

9.—On entend par amateur, celui qui monte ou conduit un cheval, qui en fait le domptage sans que ce soit pour lui un métier ou un sujet de commerce ou un moyen de subsistance.

10.—Dans le présent concours, la hauteur d'un cheval doit être d'au-moins 14 mains, 2 pouces.

11.—Tout exposant de la ville, et des environs, pourra s'il le désire, utiliser son cheval le soir, durant l'Exposition, pourvu qu'à chaque fois il dépose une garantie de $10.00 assurant le retour de l'animal pour le lendemain. Ce dépôt sera confisqué au profit de la Commission si l'animal n'est pas ramené à la stalle ou si le permis de laisser aller n'a pas été renouvelé à 8 h. a.m. le lendemain.

DANS NOTRE EMPIRE DU NORD

Quand on visite l'Abitibi, on rencontre des gens tout excités parce que la production de la Sisco est passée de $20,000 par mois à $65,000 le mois dernier; parce que la Sullivan, dans le voisinage, formation granodiorite en contact avec le kiwatin, disent les gens instruits dans les choses minières, en est rendue à 8,000 ou 10,000 pieds de drillage et qu'on y a creusé des puits à quelques centaines de pieds de profondeur; parce que les propriétaires de la mine Stabbell ont creusé un puit de 600 pieds; parce que dans ces diverses mines on a creusé des galeries montrant ou donnant accès à des filons qu'on dit riches; parce que enfin le nord de Québec, c'est un vaste champ minier.

Sans doute tout cela est vrai, tout cela ce sont des richesses potentielles que possède notre empire du nord. Ces richesses, des hommes entreprenants cherchant à les découvrir, à les mettre à jour, à les exploiter, mais.

Mais quand toutes ces mines auront livré les millions qu'elles renferment; quand la dernière once d'or sera arrachée des profondeurs du sol abitibien, il restera encore dans ce pays une richesse plus grande que celle des plus riches filons: c'est celle contenue dans les premiers six pouces du sol arable abitibien.

Eventré jusque dans ses grandes profondeurs, le sous-sol de notre empire du nord sera épuisé, un jour. Les dix premiers pouces du sol qui recouvre une partie de ces terrains largement minéralisés, produira encore de riches moissons: ce sera le grenier de notre province.

En attendant, les mines auront toujours servi à fournir aux colons et aux cultivateurs de cette partie de notre pays un excellent marché pour tous les produits de leurs fermes; elles leur auront donné l'occasion de gagner des sommes d'argent nécessaires parfois quand on commence l'établissement d'une famille. Et ces mines sont dans un pays où le sol produit en abondance les légumes, les grains, les foins et surtout les trèfles; dans un pays, près du chemin de fer, où le gouvernement donne des terres pour 60 sous l'arpent, où il aide au colon pour le défrichement de sa terre.

Et à ceux qui veulent visiter ces terres, le Service de Colonisation, chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué., facilite un voyage jusque dans cette région.

J.-E. LAFORCE

UNE GRESSE ANNEE

Pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1931, le Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, a envoyé un total de 5,207,106 bulletins, feuillets, circulaires, rapports sur le marché et autres matériaux du même genre aux cultivateurs du Canada. Sur ce nombre total, 2,117,026 item étaient des exemplaires de bulletins et feuillets expédiés d'Ottawa en réponse à des demandes venant directement de cultivateurs. Il a été expédié en quatre numéros séparés 2,134,275 exemplaires des "Conseils pour la Saison" ainsi que 1,063,724 exemplaires de rapports sur le marché, publiés par les différentes divisions du Ministère. Ceci représente une augmentation d'à peu près 25 pour cent dans les travaux de cette division. C'est de cette façon que l'on communique aux cultivateurs canadiens les résultats des recherches et des expériences effectuées par les différentes divisions de ce Ministère.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

PREPARATION DES POULETTES AUX CONCOURS

Avant de commencer à pondre, les poulettes doivent avoir atteint leur développement normal afin de pouvoir résister à l'épreuve.

PRECAUTIONS

Il est essentiel que les poulettes destinées au concours de ponte soient issues d'une bonne souche, c'est-à-dire de poules qui se sont fait remarquer par leur constitution et leur fécondité et qui ont une taille normale pour la race. Il ne faut pas compter cependant que les poulettes issues d'accouplements aussi désirables seront toutes de bonnes pondeuses; les problèmes de la reproduction ne sont pas aussi simples que cela. Il y a d'autres facteurs que l'hérédité qui entrent en jeu sous ce rapport, et ils sont nombreux, mais les deux plus importants sont l'absence de maladies ou d'infection parasitaires et la bonne alimentation.

A Ottawa et aux autres concours de ponte conduits par la division des fermes expérimentales du ministère fédéral de l'agriculture, on a constaté que les poulettes qui ont une infection parasitaire ou qui sont incomplètement développées ne valent rien pour la ponte, quelque soit la valeur de leur lignée. Le seul moyen d'empêcher les poussins d'être attaqués par les parasites est de les élever sur sol neuf tous les ans. Ceci ne devrait pas être difficile, et c'est le système adopté sur toutes les fermes bien ordonnées.

La question de l'alimentation est une tâche gigantesque; il n'est pas difficile d'élever des poulettes jusqu'à l'époque de la ponte, mais il n'est pas aussi facile de les élever pour qu'elles commencent à pondre à la bonne époque, qu'elles produisent régulièrement et en abondance des œufs de grosseur normale, et qu'elles possèdent la constitution nécessaire pour résister à une ponte soutenue pendant l'année de concours. Une des choses qui a le plus nui peut-être à la reproduction, est l'habitude de forcer les poulettes à pondre avant qu'elles soient complètement développées.

La poulette ne devrait commencer à pondre que lorsqu'elle a pris un développement normal. Lorsque les poussins sont éclos dans la saison normale d'incubation, ils ont tout le temps de prendre leur développement avant le 1er novembre, sans aucun forçage. On peut largement réduire la protéine animale jusqu'à ce que les poulettes aient toute leur forme. La poulette qui ne reçoit pas de protéine animale se développe sans que les organes de ponte soient stimulés. Les poulettes qui ont pris tout leur développement avant de se mettre à pondre produisent plus œufs et des œufs plus gros que celles qui commencent à pondre trop tôt.

Il est une chose que l'on néglige trop souvent lorsque l'on choisit les poulettes pour un concours de ponte et qui est cependant essentielle, c'est qu'elles doivent provenir d'une souche qui a fait preuve de son aptitude à produire de bonnes pondeuses. L'éleveur qui a des poules d'une qualité uniforme, provenant d'un géniteur éprouvé, dont la qualité est par le contrôle de la progéniture, a beaucoup plus de chances que ses poulettes pondent bien pendant le concours, que s'il les avait choisies simplement à cause de la bonne production de la mère ou de la mère du père.

A.-G. TAYLOR,
Ferme Expérimentale Centrale
Ottawa, Ontario.

LE COUT DU DRAINAGE

Le rapport de 1930 du Service de la grande culture contient des renseignements sur le coût de la pose des tuyaux de drainage à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Ce coût était en moyenne de $7.87 les 100 pieds lorsque les tuyaux étaient posés à la machine, et de $16.39 les 100 pieds lorsqu'ils étaient posés à la main. Déduction faite du coût des tuyaux eux-mêmes, le coût de l'installation par 100 pieds était de $4.20 à la machine et de $11.57 à la main. Ces chiffres représentent de bonnes conditions moyennes ; cependant les frais de pose des tuyaux à la machine ont varié depuis $2.35, sur une terre facile à creuser, à $15.86 les 100 pieds dans des conditions difficiles, tandis que le coût des tuyaux peut varier de $2.40 pour les tuyaux de 3 pouces à $6.00 pour les tuyaux de 6 pouces.

La profondeur des tranchées est aussi une considération importante. Le creusage d'une tranchée de 3 pieds de profondeur à la main exige 15 heures d'homme par 100 pieds, tandis qu'il a fallu 26 heures pour creuser une tranchée de 4 pieds de profondeur.

Lorsque l'on creuse à la machine, dans des conditions favorables, et que le sous-sol ne contient pas de pierres, il n'en coûte pas beaucoup plus pour creuser une tranchée de 4 pieds qu'une tranchée de 2 pieds. On a trouvé que le temps nécessaire pour poser les tuyaux, par des ouvriers expérimentés, varie depuis 50 pieds par heure à 200 pieds par heure. Dans les sols sablonneux il est bon de recouvrir les tuyaux avec des matériaux de filtration pour empêcher l'entrée de limon. La paille ou des bandes de papier goudronné se sont montrées très utiles pour cela. Dans les endroits humides et bas, sur terre argileuse, il est bon de recouvrir une partie de la tranchée avec des pierres, pour faciliter l'infiltration de l'eau. Dans les terres pierreuses, le remplissage se fait à la main, pour éviter de casser les tuyaux avec les pierres. Le remplissage avec une nivelleuse à chemin s'est montré le moyen le moins coûteux, mais le remplissage avec une charrue et des chevaux a été presque aussi économique.

J.-M. ARMSTRONG
Ferme expérimentale centrale Ottawa

TAILLEZ MAINTENANT

Le commencement de juin est l'une des époques les plus critiques de l'année, spécialement dans l'Ontario. Il s'agit de tailler soigneusement les vergers de pruniers pour enlever toute trace du noeud noir, conseille le Service de la botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture. A cette saison, les noeuds sont d'une couleur brun jaunâtre, les spores d'été qui propagent la maladie ne sont pas encore complètement développées. En coupant les noeuds, enlevez au moins quatre ou cinq pouces en dehors de la région infectée, car l'infection du champignon du noeud noir s'étend à quelque distance au-delà du noeud réel.

POUR AVOIR DES OS FORTS

Les recherches scientifiques on relevé un autre fait en faveur du lait, spécialement dans le régime alimentaire des enfants qui grandissent ; c'est que c'est un bon constructeur d'os. Le corps humain contient plus de calcium que de tout autre minéral et le lait est la source la meilleure et la plus économique de calcium. Les experts en diététique disent qu'une pinte de lait par jour fournit à l'enfant qui grandit la meilleure quantité de calcium pour la fabrication des os et des dents. Cette quantité équivaut, pour le contenu en calcium, à 10 grosses oranges, 10 grosses portions de choux-fleurs, 24 portions de carottes, 32 œufs ou 20 livres de boeuf. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

SEMENCES REPETEES

Il est bon de conserver une de graine de chaque variété employée dans les premières semences pour remédier aux manques inévitables dus à la sécheresse, les orages ou autres causes incontrôlables. Sans doute, pour la plupart des légumes tels que épinard, laitue, fèves, carotte et blé d'inde, il faut voir à faire plusieurs semences à dix jours d'intervalle afin d'obtenir une récolte continuelle. Dans la plate bande des fleurs vivaces, il y aura aussi à combler des lacunes dues à l'hiver. On peut y obvier en mettant des fleurs annuelles.

La semence en pleine terre est toujours sûre—surtout dans les fleurs, lorsque le terrain est bien préparé. Nous remarquons souvent que ceux qui font la culture en couche sur fenêtre, à moins d'avoir beaucoup d'expérience, réussissent peu, surtout lorsque nous avons, comme la deuxième semaine du mois d'avril 1931, des coups de soleil assez chauds pour faire périr tous les germes soit en boîtes ou en couche. A ceux qui ont peu d'expérience, nous conseillons de cultiver en pleine terre lorsque la terre est bien chauffée, c'est-à-dire généralement après le 24 mai; autrement, ils s'exposent à des insuccès. Généralement, on blâme le marchand gainier, mais celui qui sème dans les circonstances qu'il ne connait pas toujours devrait prendre des renseignements pour faire son plant lui-même sinon, ce serait plus sûr d'acheter les plants.

SEUL MOYEN DE DETRUIRE LE CHIENDENT

Le labour d'été est le seul et unique moyen de combattre efficacement les mauvaises herbes vivaces comme le chiendent.

EXPERIENCES

Les méfaits des mauvaises herbes et le tort qu'elles causent aux récoltes ont longtemps passé inaperçus; ce n'est que depuis peu de temps que les cultivateurs se rendent compte de leur importance et qu'ils ont adopté des moyens scientifiques de combattre ce fléau.

Depuis bien longtemps, les Fermes expérimentales du Dominion conduisent des expériences pour connaître les meilleurs assolements et les meilleurs pratiques de culture en vue de la production des récoltes. Elles ont étudié plus spécialement en ces dernières années l'effet de ces pratiques sur l'extirpation des mauvaises herbes, et elles ont constaté que celles là même qui favorisent le plus la végétation et le rendement de la récolte détruisent aussi un grand nombre des mauvaises herbes les plus nuisibles.

A la Station expérimentale fédérale de Lennoxville, on a démontré que le labour du gazon en été, suivi par des binages et des scarifiages jusqu'en automne, aide beaucoup à combattre les mauvaises herbes, et spécialement les plantes vivaces comme le chiendent. Une expérience est en cours depuis huit ans dans laquelle un gazon de mil, dans un assolement de maïs, d'avoine, de trèfle, de mil et d'avoine, est préparé de différentes façons pour la récolte d'avoine qui doit suivre; on a constaté que l'on peut prévenir presque entièrement la pousse du chiendent et de certaines autres mauvaises herbes en labourant le gazon en juillet et en cultivant environ tous les dix jours, jusqu'à la gelée définitive d'automne, tandis que le système qui consiste à ne labourer qu'une fois à la fin de l'automne ou au commencement du printemps sans autres façons culturales, à l'exception de la préparation de la terre pour les semailles d'avoine, n'exerce à peu près aucun effet sur les mauvaises herbes. La récolte d'avoine est suivie par le maïs, et l'on a trouvé que le sarclage du maïs, sur les étendues labourées pour l'avoine au printemps et en automne, exige cuatre à cinq fois plus de temps que sur terre labourée en été, parce que les mauvaises herbes sont plus nombreuses. Un deuxième labour d'automne ou le billonnage de la terre labourée à la fin de l'automne ne paraît exercer aucun effet bienfaisant.

Il semble donc que le moyen le plus pratique de combattre le chiendent est de labourer la terre aussitôt que la récolte est enlevée en été et la cultiver à intervalles suffisants pour empêcher que les mauvaises herbes ne se développent.

F.-O. RIPLEY,
Station expérimentale de Lennoxville, Lennonzville, Qué.

Les remèdes "Lacroix" sont uniques en leur genre

F.-X. LACROIX
Herboriste

Aucun autre n'est composé pareil. Ils sont faits d'extraits de plantes les plus puissantes possible. Pas de troubles.

Ils ont déjà fait du bien à des milliers de personnes. Ils sont vendus de mon laboratoire à vous. Par poste partout ils sont envoyés.

Renseignez-vous, dites vos maladies, votre adresse et un livret qui explique tout vous sera envoyé gratis.

J'ai des remèdes pour les maladies de la digestion, constipation, des nerfs, anémie, faiblesse du sang, de mauvais rhumes et le catarrhe. Un ou plusieurs de ces maux sont soignés ensemble à un prix fixe très modéré ou venez les acheter si vous demeurez près de mon laboratoire, de moi.

Les mardi et jeudi de 9 heures a. m., à 4 heures p. m. — le samedi jusqu'à 9 heures p. m.

F.-X. Lacroix
438 rue St-Joseph · Québec

Facile de perdre une livre par jour sans se priver de manger

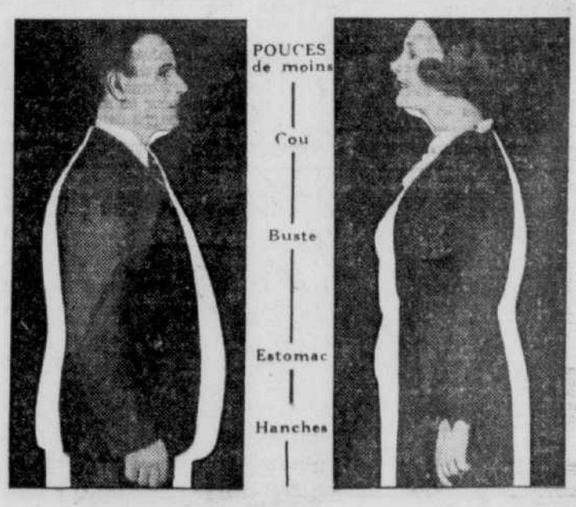

Deux simples choses à faire — et la graisse fond

Voie un moyen vif et facile de perdre une livre par jour — de quatre à sept livres par semaine! — sans jamais sentir la faim un moment. Un procédé que tout médecin vous dira sûr et inoffensif.

Quoi faire à cette fin : Prendre une cuillerée à thé de Sels Jad ordinaires dans un verre d'eau une demi-heure avant déjeuner tous les matins. Ce qui réduit immédiatement le poids aqueux. Nettoie aussi votre système des déchets et excès de toxines présents chez la plupart des obèses, et fait disparaître tout gonflement et boursoufflure.

Puis MANGER PLEIN L'ESTOMAC — à satiété — des viandes maigres, légumes comme épinards, chou-fleur, chou, tomates, etc., et beaucoup de salades. Manger en abondance. Autant qu'on peut. Ne souffrez pas de la faim une minute. Couper sur le beurre, sucrages, et desserts, pain. Au dessert manger n'importe quels fruits.

C'est tout. La graisse semble fondre. Les vilaines lignes de l'obésité cèdent la place aux lignes raffinées de la sveltesse. Vous perdez autant qu'une livre par jour. Vous vous sentez mieux que depuis des années Car ce traitement vous donne deux résultats importants. Les Sels Jad vous débarrassent des toxines. Le régime enlève la graisse avec des aliments qui se changent en énergie au lieu de poids.

Si vous êtes fatigué d'être embarrassé par la graisse, essayez cette méthode. Vous en serez fier. Vous pouvez avoir les Sels Jad dans n'importe quelle pharmacie.

Notez surtout — les sels sont conseillés purement comme agent pour bannir les poisons — non pour réduire. C'est le changement d'aliments qui fait effet.

DANS NOS THEATRES

APPRENEZ LE FIN MOT EN AMOUR

MIRIAM SEEGAR, ADOLPHE MENJOU et FAY COMPTON dans une scène de la Vue Paramount "Guilty of Love", l'attraction cinématographique en vedette au théâtre Victoria, à partir d'aujourd'hui.

AU CANADIEN

Henry Defreyn, le roi de l'opérette parisienne, est la vedette du film "Monsieur le Duc", une spirituelle comédie, dialoguée par Jacques Hatanson.

"Monsieur le Duc", avec le sympathique Henry Defreyn, est le film parlé français qui sera représenté au Canadien, à partir d'aujourd'hui. C'est une amusante comédie de moeurs, dialoguée avec beaucoup d'esprit par Jacques Natanson, le jeune et brillant auteur de "Je t'attendais" et du "Greluchon délicat".

Les Etablissements Pathé-Natan s'affirment une fois de plus l'une des meilleures maisons françaises de production cinématographique. Avec "Monsieur le Duc", réalisation de Jean de Limur, la firme Pathé-Natan compte un nouveau succès. Jean de Limur est cet excellent metteur en scène qui nous a donné "Mon Gosse de Père" dont on a pu admirer la parfaite technique et l'ingénieuse réalisation.

"Monsieur le Duc" est, l'histoire d'une riche américaine et d'un gentilhomme français qui diffèrent tous deux de la légende, car ils sont très romanesques. Le Duc de Latour-Maubert est ruiné. Pour subvenir à ses besoins, il vend des tableaux de famille signés de noms illustres. Une acheteuse se présente. C'est Mrs Miller, reine d'un produit alimentaire américain. Bien que cette jolie femme marchande les ancêtres du Duc, celui-ci est captivé par ses agréments. Il charge son ami le banquier grec Demetrios Platinopoulos de lui ménager une entrevue avec la belle Yankee. En l'épousant il ferait à la fois les affaires du coeur et de la raison. Hélas, fragile décision. Le Duc s'éprend sérieusement d'une petite girl de music-hall, entourée de mystère et qui n'a pas le sou. Qu'importe. Le Duc rompt ses fiançailles avec Mrs Miller et se brouille avec sa famille. Il veut épouser la petite danseuse. Et, il l'épousera d'autant mieux que la belle inconnue n'est autre que ... mais le film vous le dira.

La salle la plus fraîche de la ville au CANADIEN

Communiqué

Le travail est souvent le père du plaisir.

M. ALEX. SILVIO

gérant des théâtres Impérial et Princess.

HOMME TRES POPULAIRE

La nouvelle direction des théâtres Impérial et Princess a confié la gérance immédiate de ces salles de représentations à un homme dont la renommée déjà établie nous dispense de le présenter, nous voulons nommer M. Alexandre Silvio.

M. Silvio naquit à Montréal ; il est donc avant tout Canadien ! Il fréquenta l'école du Plateau et le Collège des Jésuites, à Montréal et alla se perfectionner dans la langue anglaise à l'abbaye de Westminster, Angleterre.

La carrière de M. Silvio se divise entre le professorat et le théâtre. Il fut professeur d'anglais à Montréal, à Toronto, à Dunbow, Alberta et à Moose Mountain, Assiniboine. Mais le théâtre occupe la plus grande partie de sa carrière, puisque depuis 32 ans il s'y dévoue. Il fut successivement conférencier, gérant, directeur-gérant, propriétaire de presque tous les théâtres de la métropole canadienne. Il ne connut que des succès partout où il passa, spécialement comme conférencier.

C'est de lui que Victor Train disait: "Pourquoi ne pas réussir à faire parler un film, quand un homme arrive si bien à la parler seul ?"

M. Silvio fit aussi une tournée en Europe, en compagnie du grand artiste Salvini, dont il est heureux de porter presque le nom.

C'est lui qui fit venir Edgar Becman et Charles DeRoche, dont les tournées furent couronnées du succès le plus vif, et toute une troupe française de renom au théâtre Canadien-français de Montréal.

Il favorisa les différents genres de théâtres et fut organisateur des représentations pour enfants et des magasins de campagne dans les théâtres.

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
3 jours commençant demain
Silencieux Titres Français
Gertrude Olmstead, Harry Allen
dans
"SWEET SIXTEEN"
aussi Forest James dans
"STARK LOVE"
Nouvelles et comédie

Il aime avec un sourire !

et les dames l'aiment !

Votre amour est-il à la mode? Venez prendre quelques leçons de Menjou. Il a deux aimables vedettes. Fay Compton et Miriam Seegar, toutes les deux du théâtre.

ADOLPHE MENJOU
dans
'Guilty of Love'
Une Vue Paramount
A PARTIR D'AUJOURD'HUI
VICTORIA

AUSSI
Neil Hamilton
Mary Brian
Harry Green
dans
'The KIBITZER'
Une des plus grosses sensations de rires de l'année.

AU CAPITOL

Pléiade d'étoiles dans un film véritablement dramatique

Le choix des étoiles a été la première grande difficulté dans la réalisation du dramatique récit de James-Hilary Finn, "The Lawyer's Secret", dans lequel Clive Brook, Charles Rogers, Richard Arlen, Fay Wray et Jean Arthur jouent les grands rôles.

Rogers a été assigné à la production aussitôt que le récit a été prêt pour sa photographie à Hollywood. Brook, cependant, à qui on réservait le premier rôle, se trouvait alors au studio de New-York de la Compagnie Paramount, où il complétait son travail avec Tallulah Bankhead dans "Tarnished Lady". Arlen était occupé dans un rôle d'étoile pour "Caught", un drame de l'Ouest dans lequel Louise Dresser joue un rôle. La photographie de "The Lawyer's Secret" a donc été retardée jusqu'au jour où ces acteurs ont pu prendre ensemble leur travail.

C'est à Rogers qu'on a confié le soin de la distribution de "The Lawyer's Secret" immédiatement à la suite d'une tournée de présentation personnelle et de vacances en Europe. Le gentil jeune favori fait son début au royaume des rôles dramatiques dans ce récit de la lutte d'un avocat pour rester fidèle à ses devoirs professionnels contre son devoir comme homme. L'action est compliquée par son amour pour Fay Wray, la soeur de Rogers qu'il est forcé de protéger.

"The Lawyer's Secret" — (Le Secret de l'Avocat) — qui passe au théâtre Capitol demain, lundi et mardi, est un récit original par Finn, un journaliste de Los Angeles. Ce sont Max Mercin et Luis Gasnie ruqi ont dirigé la vue. Marcin a récemment travaillé avec Frank Tuttle dans "No Limit", la comédie-farce de Clara Bow. Le dernier travail de Gasnier a été celui qu'il a fait avec George Cukor dans "The Virtuous Sin". Gasnier et Marcin ont tous deux ensemble fait la vue intitulée "Shadow of the Law", avec William Powell dans le rôle d'étoile.

"The Lawyer's Secret", avec sa puissance distribution d'acteurs et d'actrices étoiles, marque un autre pas en avant dans le développement des images mouvantes, où l'on insiste pour que chaque rôle soit joué par le meilleur talent qu'il soit possible de se procurer.

Communiqué

Le grain, même en le supposant de bonne nature, a besoin de dormir sous terre tout un hiver.

Il quittait récemment l'Arcade, à Montréal, pour venir à Québec assumer la charge de gérant des théâtres Impérial et Princess. Il mettra toute son expérience au service du public québecois, qui n'aura certes qu'à se louer d'avoir un tel homme en tête de théâtres dont la renommée, comme le prouvent les débuts, n'ira qu'en augmentant.

(Communiqué)

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
3 JOURS COM. DEMAIN
Film parlant français
"ATLANTIC"
Que feriez-vous si vous n'aviez plus que deux heures à vivre! Voyez dans "Atlantic" ce que firent des milliers de malheureux.
aussi un film silencieux
Jacqueline Logan dans
'The BACHELOR GIRL'
Nouvelles et comédie parlantes

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE TEL. 3-5302
DEMAIN
Ken Maynard
"FIGHTING THRU"
EN FRANCAIS 8 parties
Aussi 1er Episode série
"EAGLE OF THE NIGHT"
TIMID TERROR
5 parties en francais
COMEDIE CANADIENNE
"SERVANTE MODERNE"
Par Paul Hébert
CAROLINE, FELIX, BALLOUNE
ROSE OUELLETTE ET CIE
Changement complet jeudi
"L'AMOUR EST AVEUGLE"
Vue, Comédie, Série, Etc.
GEORGE O'HARA
"TIMID TERROR"

CHARLIE CHAPLIN dans "City Lights", commençant demain au théâtre Impérial, pour une semaine.

AU VICTORIA

Attractions au programme

"Guilty of Love", avec Adolphe Menjou comme étoile, sera l'attraction cinématographique principale au théâtre Victoria pour quatre jours à partir d'aujourd'hui. Deux splendides actrices jouent vis-à-vis de l'étoile, Fay Compton et Miriam Seegar. Le récit traite d'un hardi musicien fameux qui captive ses auditeurs par sa musique et le coeur des femmes par sa personnalité. Durant tous ses fleuretages, il garde un fin amour profond pour sa femme. Pour mettre un frein à ses amours, sa femme simule une intrigue avec le mari de sa dernière conquête. L'artiste retourne immédiatement et revient à son foyer.

La seconde attraction sur ce programme sera la vue Paramount intitulée "The Kibitzer", qui a donné des preuves comme quoi c'est là la plus grosse sensation de rires de la saison. Dans la distribution il y a des favoris comme Neil Hamilton et Mary Brian. Harry Green, qu'on a vu dans nombre de productions Paramount, fournit la bonne part de comédie.

A partir de mercredi "Swing High" et "The Sea Bat" occuperont l'écran au Victoria. La première vue est une idylle du cirque, avec une forte distribution de populaires acteurs qui ont à leur tête Helen Twelvetrees, Chester Conklin et Ben Turpin. "The Sea Bat" est un émouvant récit des mers du Sud, avec comme étoiles Nils Asther, Raquel Torres et Charles Bickford.

Nombre de sujets courts compléteront ce qui devra être un très intéressant programme.

Communiqué

CARTIER
A PARTIR DE DEMAIN
"BEAU IDEAL"
Suite de "Beau Geste". Fait par le même directeur, Herbert Brenon, avec comme étoiles Ralph Forbes et Loretta Young.
aussi
"DIXIANA"
Une merveilleuse idyle musicale avec la magnifique étoile de "Rio Rita".
BEBE DANIELS
SUPERBES SPECTACLES
Aujourd'hui représentation finale Al Jolson dans "Big Boy" avec Alice White. Aussi "2e Rhapsodie Hongroise" et Dessins Animées de Mckey Moose

AU CARTIER

Programme des jours prochains

Le théâtre Cartier présente aujourd'hui pour la dernière fois Al Jolson dans "Big Boy", la version cinématographique de son fameux succès de théâtre. Aussi Alice White dans "The Naughty Flirt", la "Seconde Rhapsodie Hongroise" et un dessin animé de Mickey Moose intitulé "Cactus Kid".

A partir de demain les attractions en vedette seront "Beau Idéal" une suite de "Beau Geste", avec une forte distribution à la tête de laquelle se trouvent Ralph Forbes et Loretta Young, et "Dixiana", une idylle musicale produite sur une somptueuse échelle et avec Bébé Daniels comme étoile. Les Nouvelles Fox Movietone compléteront le programme.

Le programme du milieu de la semaine comprendra "Misbehaving Ladies", avec Lila Lee et Ben Lyon comme les deux étoiles de la vue, "Danger Lights", avec Jean Arthur et Louis Wolheim dans les grands rôles et une fine comédie intitulée "Si Si Senor".

Vendredi et samedi "Mothers Cry" et "The Fall Guy" en vedette comme offres cinématographiques. La comédie au programme sera "His error" avec Lloyd Hamilton.

Communiqué

AU RIALTO

Voir "Atlantic", c'est assister à un drame très émouvant. Cette réalisation d'un naufrage avec ses épisodes de tragique incomparable qui rappellent tant de désastres, est une évocation réussie remplie de scènes qui empoignent le spectateur et soulèvent une forte émotion. "Atlantic" est en effet la reproduction réaliste, puissante, tragique, formidable du drame le plus pathétique que nous puissions imaginer. Et, ce qui donne un caractère particulièrement émouvant, une couleur d'humanité, un cachet de grandeur et de sublimité, pourrait-on dire, à ce puissant drame de la mer, c'est qu'il a été vécu, il a quinze ans, par les centaines de personnes qui ont péri dans le naufrage du Titanic.

Dans "Atlantic", plusieurs drames se jouent à la fois; il y a quelques heures, ce navire portait la joie et l'amour, maintenant il sombre lentement et c'est alors qu'on juge les hommes à leur valeur. Il n'est pas de respect humain, pas d'amour propre, pas d'orgueil ni de mensonges qui tiennent en face de la mort.

On sait que la distribution comprend les meilleurs artistes de France, notamment M. Desjardins, de la Comédie-Française.

Communiqué

A L'IMPERIAL

Charlie Chaplin dans sa toute nouvelle comédie silencieuse "City Lights"

Il se peut que la scène la plus hilarante qu'on ait jamais projetée sur l'écran se trouve dans "City Lights" — (Lumières de la Ville) — de Charlie Chaplin, la vue qu'on a acclamée comme le triomphe par excellence de la longue carrière du grand comédien, vue que le théâtre Impérial donne en représentation toute la semaine prochaine à partir de demain.

La scène en question dépeint une nuit dans un médiocre club de lutte et présente Chaplin dans le rôle d'un pugiliste. Incidemment c'est la première fois que Chaplin figure dans l'arène carrée depuis sa production de "Champion", il y a déjà plusieurs années de cela.

Afin de fournir la véritable atmosphère chapelinesque, l'étendue tout entière du grand théâtre intérieur a été transformée de manière à représenter un stadium de lutte, avec les quartiers voulus d'entraînement et les chambres de toilette. C'est là que Chaplin se rend derrière les scènes pour révéler les trucs des lutteurs et de leurs entraîneurs avant d'entrer dans le rond.

Au-delà d'un millier de personnes figurent dans cette scène. Les spectateurs, tous des hommes, remplissent à refus l'arène. Au moins cinquante pour cent des numéros sont des boxeurs d'autrefois.

Des vues de plusieurs engagements sont montrées et aussi le combat tout entier entre Chaplin et son adversaire, rôle joué par Hank Mann. Les deux gars en font une rapide affaire de deux rondes et d'après tous les rapports qui en ont été faits, c'est là l'engagement le plus comique et le plus particulièrement funambulesque qu'on ait jamais enregistré pour l'écran.

Les noms de ceux qui ont fait parler d'eux un jour dans le monde de la boxe sont parmi les plus intimes dans la chambre de toilette de Chaplin et comme seconds pour Chaplin et pour Hank Mann. Au premier rang d'entre eux figurent Tony Stabenau, Victor Alexander, "Sugar" Willie Keeler, "Kid" Wagner, Joe Herrick, Eddie McAuliffe, Joe Ritchie, Sailor Vincent, Ad Herman et Cy Slocum. L'arbitre est Eddie Baker.

Communiqué

CAPITOL
DERNIERE JOURNEE
MARION DAVIES
" BACHELOR FATHER "
DEMAIN, LUNDI ET MARDI
A 5 HEURES LEQUEL MOURRA ?
Avec "THE LAWYER'S SECRET"
CLIVE BROOK
CHARLES ROGERS, FAY WRAY
RICHARD ARLEN, JEAN ARTHUR
Le Secret de l'Avocat! Revélé, c'est la mort d'un être innocent: Gardé, c'est le sacrifice de la carrière de trois personnes. Que faire?
Représentation continue demain de 1.30 à 11 p. m. Mat. demain 30-40c

LE FOYER DU FILM PARLE FRANCAIS
CANADIEN
MATINEE ET SOIREE TOUS LES JOURS
COMMENCANT AUJOURD'HUI
UNE TRES FINE COMEDIE PARISIENNE, SATIRIQUE ET ROMANESQUE
La belle aventure d'un Duc ruiné et d'une très riche américaine...
Production PATHE-NATAN
Dialogue vif et enjoué de Jacques NATANSON
Réalisation de Jean de LIMUR
MONSIEUR LE DUC
avec HENRY DEFREYN et ALICE FIELD
..."ON LUI CONSEILLA D'ALLER EN AMERIQUE POUR REDORER SON BLASON. IL PRIT UN TAXIS TRAVERSA LA SEINE ET DEBARQUA...A L'HOTEL RITZ. FOYER AMERICAIN

COMME PROTECTION CONTRE LES RHUMES D'ÉTÉ PRENEZ LE CREAM PORTER BOSWELL
P3

THEATRE IMPERIAL THEATRE
Une semaine seulement commençant demain
PROGRAMME DOUBLE
CHARLIE CHAPLIN
DANS
"City Lights"
Vue Comique, Dramatique et Tragique
aussi
"THE SILENT ENEMY"
avec
LONG LANCE, chef
aussi
COMEDIE – NOUVELLES
Demain seulement
VAUDEVILLE
Admission :
Demain 35 sous
Semaine 25 sous
Mais quand donc va-t-elle venir
PAULINE GARON
dans
"ECHEC AU ROI" ?
...la Semaine Prochaine

THEATRE PRINCESS THEATRE
5 grands actes de VAUDEVILLE 5
direct de New-York
Demain seulement 5 juillet
"Big Fight"
11e Episode de la série
"INDIANS ARE COMING"
COMEDIE --- NOUVELLES
– VAUDEVILLE –
Du 6 au 11 juillet :
"Steel Highway"
Comédie - Série - Nouvelles - Vaudeville
ADMISSION : .25 PARTOUT

La Vie Sociale

Sir François et Lady Lemieux, et mesdemoiselles Lemieux passent la belle saison à Cacouna.

— o —

L'honorable juge et madame L.-A. Cannon sont en ville pour l'été.

— o —

M. et madame Aimé Auger, et leur famille, sont aux Eboulements pour les mois d'été.

— o —

M. et madame Léo L'Espérance, et leur bébé, passeront quelques semaines à Percé, les invités de l'honorable sénateur et madame D.-O. L'Espérance.

— o —

Madame Braun Langelier, et ses enfants, passent l'été à Notre-Dame du Portage.

— o —

M. W. Amyot, C.R., et sa famille, passent les mois d'été à Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans.

— o —

M. et madame Bug.-G. Audet passent la belle saison au Lac Saint-Joseph, à l'hôtel White.

— o —

M. et madame J. Larochelle ainsi que leur famille passent la belle saison à leur cottage à Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans.

— o —

Mademoiselle Edithe Parrot passe quelque temps à Montréal et Woodlands.

— o —

M. et madame Martial Coté, et leurs enfants, font une villégiature aux Eboulements.

— o —

M. Alfred Laliberté, pianiste montréalais, s'est embarqué, hier après-midi, à bord de l'"Empress of France", pour un séjour de deux mois en Europe.

— o —

Madame Pierre Garneau, et ses enfants, passent la belle saison, à St-Laurent, Ile d'Orléans.

— o —

Mademoiselle Maria Langlois, de la rue de la Chevrotière, passe une quinzaine de jours à l'hôtel Castel-aux-Falaises, à Saint-Jean-Port-Joli.

— o —

Madame I.-N. Brophyl et mesdemoiselles Berthe et Agnès Brophy font une villégiature de quelques semaines, à Sainte-Luce-sur-Mer.

— o —

Le docteur Léonide Reid, madame Reid, et leurs enfants, François et Ghislaine passent une huitaine de jours, à Woodlands, sur le lac Saint-Louis.

— o —

Mademoiselle Germaine Bundock est partie hier, sur l'"Empress of France", pour un séjour de trois mois outre-mer. Elle visitera la France, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse.

— o —

Monsieur et Madame Philippe Tremblay sont de retour de leur voyage de noces à New-York, Philadelphie, Atlantic City et Washington. Ils ont fait le trajet en automobile.

— o —

Mademoiselle Bertha Langlois est en promenade à Deschambault, chez Monsieur et Madame Arthur Langlois.

— o —

Madame Alfred Rousseau est de retour de Montréal, où elle a passé quelque temps chez sa fille, Madame Albert Saint-Amant.

— o —

Monsieur et Madame Eugène Huot sont de retour d'une promenade de huit jours à Montréal, Concord, Nashua, Manchester et Lowell.

— o —

Mademoiselle Juliette Huot est de retour de Jonquière, où elle a passé quelque temps.

— o —

Dimanche, le 28 juin, à la résidence de M. et Madame Lizotte, rue Dorchester, il y avait réunion de parents et d'amis pour fêter le trente-huitième anniversaire de naissance de Madame Boucher, de la rue de la Reine. Une adresse fut lue par Mademoiselle Lizotte et de nombreux cadeaux furent offerts à Madame Boucher. Au cours de la soirée, il y eut partie de cartes, chant, musique et sauterie. A minuit un goûter fut servi pendant lequel plusieurs santés furent proposées. Mademoiselle Gisèle Boucher fêtait en même temps que sa mère, sa quatorzième année. Etaient présents: M. et Mme J. Lizotte, M. et Mme H. Lizotte, M. et Mme D. Racine, M. Z. Boucher, M. et Mme A. Racine, M. et Mme A. Hamel, M. et Mme E. Racine, Mlle E. Racine, Mlle B. Lizotte, M. G. Hamel, Jean-Paul et Gérard Hamel.

— o —

Ce matin, à dix heures, en l'église de Notre-Dame de Portneuf Mgr Ph. Filion, P. D., Recteur de l'Université Laval, a béni le mariage de Mademoiselle Adrienne Gignac, fille de Monsieur Siméon Gignac décédé et madame Gignac avec le Docteur Gustave Ratté, D.D.S., de Québec, fils de Monsieur Joseph Ratté, décédé et de Madame Ratté.

La mariée est entrée au bras de son frère Monsieur Alphonse Gignac et le Dr Stanislas Gaudreau de Québec servait de témoin à son neveu. Pendant la cérémonie la chorale des Dames a exécuté un magnifique programme musical. Les soli ont été rendus par Mmes J.-M. Boivin, Henri Gignac, Mlles Alice Frenette, Mariette Poliquin et Lucille Godin. Mme Joseph Poliquin, soeur de la mariée touchait l'orgue. Après la cérémonie le déjeuner fut servi à l'hôtellerie des Misses Webbs.

Le Docteur et Madame Ratté partirent, en automobile, pour un voyage dans les Montagnes Blanches et Kennebunk, Maine. Ils reviendront par le lac Georges et les Adiroudacks.

— o —

Mlles Olivette Charest et Emilienne Dubé de Sherbrooke sont passées par Montréal en route pour le Saguenay, et seront de retour à Sherbrooke après un séjour dans la vieille capitale.

— o —

Monsieur et madame Adélard Gingras ainsi que leur famille sont rendus à Château d'Eau pour y passer la belle saison.

— o —

M. et madame André de la Chevrotière, mademoiselle H. de la Chevrotière, le Dr Pigeon, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec. Ils ont fait le voyage en auto.

— o —

M. et madame Jules Pichette (Albertine Boulet) annoncent la naissance d'une fille, née et baptisée le 29 sous les prénoms de Marie-Blanche-Charlotte. Parrain, M. Georges-Henri Boulet, marraine, madame Albert Boulet, grand'mère et oncle de l'enfant. Porteuse, Mlle Corinne Boulet, tante de l'enfant.

— o —

On annonce pour le 15 juillet prochain, le mariage de Mademoiselle Anne-Marie Plamondon, fille de Monsieur et de madame J.-A. Plamondon, de la rue St-Cyrille, avec Monsieur Pierre-Eugène LaBrecque, Inspecteur d'Ecoles, fils de Monsieur Cyrille LaBrecque de St-Gervais, et de madame LaBrecque décédée. Pas de faire-parts.

— o —

METIVIER-BOUCHARD. — On annonce pour le 7 juillet prochain le mariage de mademoiselle Muriel Métivier, fille de Monsieur et madame Joseph Métivier de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec, avec Monsieur Henri Bouchard, fils de Monsieur et madame Francis Bouchard de Sillery. Pas de faire-part.

— o —

En l'église St-Charles de Limoilou le 28 juin a été baptisée par le Rév. Père Antoine, Marie-Reine-Germaine-Hélène, enfant de M. et Mme Antonio Trudel (née Marie Jeanne Voizelle).

Parrain et marraine: M. et Mme Adalbert Maloin oncle et tante de l'enfant. Mme Albert Villeneuve portait sa nièce sur les fonds baptismaux.

MONTREAL

L'honorable et madame Athanase David, actuellement en Europe, s'embarqueront ces jours-ci, pour revenir au Canada.

— o —

Madame E.-P. Benoit et mademoiselle Pauline Amos sont de retour de Toronto et Niagara, où elles ont passé une quinzaine de jours.

— o —

Madame Conrad Manseau, et sa famille, partiront lundi pour Métis, où ils occuperont une villa pendant la belle saison.

— o —

Madame A.-P. Lespérance, mesdemoiselles Lespérance et mademoiselle Berthe Beauchemin sont en villégiature à La Malbaie.

— o —

Madame Paul Morin, et son fils, Donald, sont partis pour une villégiature sur les côtes du Maine.

— o —

Mesdemoiselles Marie-Madeleine, Jeanne et Marguerite Desrosiers passent la belle saison aux Eboulements.

— o —

Madame T.-E. Gaucher, et sa famille, sont à Belle-Plage pour la saison.

— o —

M. et madame H.-H. Melanson, mesdemoiselles Françoise et Catherine Melanson sont partis pour Pointe-du-Chêne, N.-B., où ils passeront la saison.

OTTAWA

L'honorable Hanford MacNider est de retour de Washington, où il a passé une semaine.

— o —

Le comte et la comtesse Rogeri partiront le 10 juillet, pour les provinces de l'Ouest.

— o —

Mademoiselle Marie-Claire Daveluy a passé quelques jours à Ottawa, l'invitée de madame Oswald Soulières.

— o —

Mademoiselle Catherine MacPhail est actuellement l'invitée de mademoiselle Janet Southam, à Portland-on-the-Rideau.

— o —

Madame Georges Henderson et mademoiselle Betty Henderson sont parties pour une villégiature dans le Maine.

DANS NOS THEATRES

A L'IMPERIAL

Charles Rogers, Fay Wray

dans une scène du Film Paramount The Lawyer's Secret mettront en vedette Clive Brook que l'on verra au Capitol demain, lundi et mardi.

Enfin, la sensation de la saison !... Charlie Chaplin, le roi de la comédie, dans sa grande production sonore, avec titres français et anglais, "CITY LIGHTS" est à l'affiche du théâtre Impérial, mais malheureusement pour une semaine seulement.

Cette vue a remporté le plus grand succès partout où elle a été en montre. Entre autre, à New-York, l'on paya $2.50 du fauteuil pour assister à ce grand spectacle, alors qu'à Montréal, au spacieux théâtre Princess, "City Lights" resta à l'affiche quatre semaines consécutives, faisant salle comble à chaque représntation.

C'est ce même film que les patrons de l'Impérial auront le plaisir de voir au cours de cette semaine. Se déroulant pendant au moins une heure et demie, "CITY LIGHTS" intéressera les spectateurs, par son côté comique, dramatique et même tragique. Charlie Chaplin se surpasse sûrement dans "City Lights" qu'il a tourné en défi aux vues parlantes.

L'espace manque certainement pour dire ce que l'on souhaiterait de ce grand film; mais d'un autre côté malgré toute l'annonce et la publicité possible sur "City Lights", l'intéressé n'aurait qu'une faible idée de ce qu'est en réalité cette superbe production. Pour connaitre réellement "City Lights" de suite à l'Impérial suivez Noman Connelly, l'émule de Charlie que vous verrez sans doute parader en ville dès aujourd'hui, et qui vous invite à venir voir sur l'écran celui qu'il réussit si bien à imiter. Ce personnage en question saura aussi vous intéresser au cours des représentations de "City Lights", à l'Impérial.

"City Lights" passera 2 fois, en matinée et 2 fois en soirée. Ne manquez pas d'être là pour le prologue par l'émule de Charlie.

Outre cette grande vue de Charlie Chaplin, le programme de cette semaine comporte une autre grande vue traitant de la vie des Indiens et intitulée "The Silent Enemy".

Demain seulement, l'on aura le plaisir d'assister à cinq merveilleux actes de vaudeville. Le prix des représentations de demain n'est cependant que de 35 sous. Sur semaine, l'admission générale est de 25 sous.

Chaque représentation comprend en outre une très intéressante comédie et un film sur les actualités à travers le monde. Qu'on ne manque pas un tel programme !

Communiqué

PRINCESS

Le théâtre Princess a fait parler de lui, la semaine dernière !... Que de gens ont prononcé son nom !... A quoi attribuer toutes ces bribes de conversation que l'on saisissait un peu partout et qui traitaient toujours du théâtre Princess, qu'une nouvelle direction est venue rénover ?— Simplement aux merveilleux actes de vaudeville qui y avaient cours !

Une telle entrée en matière est pour attirer l'attention des chercheurs de bons programmes, sur celui de la semaine prochaine, au même théâtre Princess, qui a fait tant de bruit la semaine dernière. Ce programme sera, à ce que l'on dit, 100% supérieur à celui qui a tant plu aux spectateurs de la dernière semaine ! Ce n'est donc pas peu dire !

D'abord, l'on verra Waters Lee dans un numéro de danse, sur fil de fer. Viendra ensuite Glecen-Allen, un couple musical avec différents instruments. En troisième lieu "Fox Twins Revue", un quatuor d'un éclat rare, tant dans ses costumes que dans les chants et danses qu'il exécute. Le quatrième numéro sera un duo de chant et un sketch de la plus haute comédie. Enfin, comme cinquième numéro, les Frères Belmont, deux jongleurs d'une rare capacité et dont les tournures sont presque diaboliques.

Ce vaudeville seul formerait un programme magnifique... Et que dire quand il est encadré de superbes vues parlantes, de comédies, de séries, de film-nouvelles, etc...?

Demain, comme vue, l'on aura "Big Fight" et pour la semaine du 6 au 11 juillet "Steel Highway".

L'admission générale n'est que de 25 sous ; il faut se le rappeler et faire en sorte de ne manquer aucun des programmes du Princess, qui comportent chaque semaine des surprises attrayantes !

(Communiqué))

A L'ARLEQUIN

Ce qu'il y a à l'affiche

Une attraction spéciale sur l'écran à l'Arlequin c'est la première représentation de la vue de Ken Maynard, dans "Fighting Thru". C'est là un splendide film de l'Ouest tout rempli de courses hardies et d'action sensationnelle. Au dire des critiques, Ken Maynard se montre sous son meilleur jour dans cette vue. En outre de ce film, on montrera sur l'écran le premier épisode d'une nouvelle série, "Eagle on the Night", un épisode d'aviation tout chargé de sensations et d'excitation. Cette série est en dix épisodes et elle sera montrée tous les dimanches à l'Arlequin.

Sur le théâtre Paul Hébert, le populaire comédien, présente une nouvelle comédie canadienne, "La Servante Moderne", avec Caroline, Balloune, Félix, Ant. Grimaud, Rose Ouellette et une troupe bien connue et aimée à Québec.

La comédie sera changée de nouveau jeudi pour "L'Amour Aveugle" avec la même distribution, et la vue sera "Not So Dumb", un drame comique en six parties.

Aussi "Collégiens", Racing Blodd" etc., etc.

Communiqué

Le département du Nord en France, a lui seul un septième des impôts de la France.

La construction du colisée de Rome a coûté en dollars la somme de quinze millions.

DETRUIT LES CORS SENSIBLES

Agit comme par enchantement— calme toute la douleur — quelques secondes lui suffisent pour soulager la douleur des cors. Voilà comment agit l'**Extracteur des cors de Putnam.** Vous ne serez pas désappointé avec le **"Putnam".** — Il ne manque jamais d'extirper les cors et faire disparaître les douloureuses callosités. Procurez-vous l'"Extracteur de Putnam" chez votre pharmacien. Refusez toute substitution.

FUNERAILLES DE M. JOFFRE VINCENT

Berthierville. —(D.N.C.) — La disparition soudaine du jeune Joffre Vincent a causé dans notre ville une bien vive émotion. Aussi la population entière s'associe-t-elle à la famille si cruellement éprouvée.

Une foule nombreuse se pressait le matin du 30 juin, pour prendre part au deuil de la famille en assistant aux obsèques imposantes, de ce jeune collégien de 15 ans qui était l'honneur du Collège St-Joseph de Berthierville.

Le convoi funèbre laissa la demeure à 8.45 hres pour se rendre à l'église paroissiale.

Conduisaient le deuil MM.: son père Louis Vincent; ses frères: Bernard et Gérald; ses soeurs : Muguette et Jeanne-Paule; ses grands-parents: Mmes C. Vincent, Jérémie Dubé, ses grands-oncles: MM. Joseph Lavallée, Omer Bacon et Adélard Dubé. Ses oncles : Ovila Vincent, Joseph Vincent, Hildège Vincent, Jos. Baril, Gaston , Léo. Ferrier, Léopold et Gérard Dubé. Ses tantes : (Marie-Rose) Mme Alph. Plouffe, (Eva) Mme Théodule Plante, (Laurette) Mme Hermas Massicotte, (Alice) Mme Léo Bruneau (Germaine), Mme Emile Joliette et Mlle Marthe Dubé.

Les porteurs étaient : ses amis de classe: MM. Henry Champagne, André Laporte, Bernard Grégoire, Sinai Grandchamp, Ange-Albert Lafontaine, René Beaulac, ont fait la quête: ses confrères: MM. Jean Marcoux, de St-Guthbert et Benoit Bergeron, de Sorel.

Suivaient le corps : MM. Dominique Tessier, J.-H. Aubé, Rév. J.-O. Lussier, directeur du Collège St-Joseph, le Rév. Père L. Durand, C.S.V. aumonier, Les Rév. Frères Rondeau, Boucher, Coulombe, Plante et Mondor. MM. Alfred Mousseau, Théodule Plante, J.-R. Tessier, Dr A.-D. Milot, Albert Bayeur, Alphonse Joly, Siméon Lafrenière, P.-A. Gariépy, Omer Bacon, Adélard Dubé Georges Généreux, Roger Paquette, Ignace Courchesne, P.-L. Casaubon, N.P., Narcisse Laplume, Alph. Lavallée, A. Blais, Arthur Parent, Alph St-Martin, Pierre Rocray, Hector Boucher, Edouard Bellerose, E. Bayeur, A. Lamarche, Adrien Beaucage, Olymbe Bacon, Gaspard Lavallée, C.-E. Bellerose, Arthur-L. De Grandpré, Pierre-Paul Leduc, Wilf. Barrette, Jean Champagne, Léonard Desroches, Roméo Assal, Georges-H. Lanoix, Jean-Charles Lanoix, Jean-Paul Plante, Rosaire Gendron, G.-A. Daviault, maire, Emile Lamarche, Delphis Caisse, J.-A. Tellier, Lucien Ménard, Georges Branconnier, Benoit Laurence, André Allard, Auguste Branconnier, Joseph Bellerose, Roméo Bellerose, Norbet Hénault, Aimé Boisjoli, R. Bacon, Eugène Boisjoli, Marcel Ducharme, Camille Ducharme, Maurice Plouffe, Léo St-André, Sylvio Dubois, Albert Chamragne, Wilf. Sylvestre, Ovide Grandchamp, Marcel Dubé, Gilbert Boucher, Jean-Marie Harnois, M. Emile Marseille, Philippe Coulombe, Vincent Latour, Emilien Tellier, Philippe Gendron, Albiny Tellier, J.-D. Chenard, le chef J.-C. Gravel, Alf. Patry, Lionel Patry, Adrien Paquin, J.-B. Mousseau, Dr J.-A. Théoret, Bart. Farley, Alph. Mousseau, Narcisse Gervais, Robert Filot ; Mesdames : Alfred Mousseau, Charles-Auguste Mousseau, Emile Marseille, Donat Piette, Arthur Goulet, Wilfrid Robillard, Edmond Hénert, Idola Frappier, Antonio Barrette Norbert Patry, Hector Gervais, Gustave Paquette, J.-H. Aubé, Joseph Blais, Esdras Beaucage, Henri Rocheleau, Adolphe Délisle, Charles Grandchamp, Alcide Champagne, Alfred Champagne, Dominique Trudel, Wilf. Savignac, René Duoé, Fortunat Braconnier, Arthur Parent, Léo Brunneau, Adélard Dubé, Armand Braconnier, Ernest Brunette, Hyacinthe Giroux, Arthur Filot, Mesdemoiselles : Béatrice Frappier, Blanche Leblanc, Noella Barrette, Yvette Doucet, Dora Bourgeois, Aline Gervais, Adrienne Gendron, Gabrielle Gendron, Muguette Gendron, Benoite St-André, Gisèle Coutu, Juliette Gervais, Eliane Bellemare, Anita Lavallée, Léoda Bellemare, Lucie Bellemare, Gilberte Filot, P. Blais, Fernande Dubé, Jeanne Désy, Normas Caisse, Jacqueline Caisse, Mme J.-A. Champoux.

L'on remarquait aussi outre le personnel du Collège, celui du Juvénat, les Dames de la Congrégation, et les religieuses des Sts-Coeur de Jésus et de Marie.

Au choeur de chant : A la console de l'orgue, Rév. Frère Laperle, C.S.V., le Rév. Frère Larivière C.S.V. qui dictait les parties musicales MM. J.-C. Thompson, Léo Denis Camille Ducharme, Rév. Frère olduc, Roger Lapierre, Hermas Belle humeur, Henri Courchesne, Bernadin Précourt, Lucien Ménard, Arthur Olivier , Léo Dragon, Mairice Barrette, et Jean-Paul Sylvestre.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine J.-H. Désy et le service funèbre chanté par le curé de la paroisse assisté de M.M. les abbés A. Hoole et Az. Poirier.

La famille a reçu un grand nombre de témoignage de sympathies.

Grandes de messes: Fernande Laferrière, Lucile Bissonnette, Lucille Sanschagrin, Alice Lamarche, Florina Dostaler, Madeline Rochette, la maison Crane, Montréal.

Bouquets spirituels: M. l'abbé Joseph Pelletier, M. Marcel Demers, M. et Mme Théodule Plante, familles Jorémie Dubé-Joseph Bellerose, Alfred Robillard, les religieuses école St-Francois-d'Assises, famille Eugène Benoit, de Louiseville, M.-Ange Lafontaine, M. et Mme Arthur Lamarche, familles Adélard Dubé, Emilien Tellier, M. J.-D. Caisse, M. et Mme Siméon Bayeur, famille Joseph Latour, M. et Mme Gonzague Blais, famille Wilfrid Barrette, M. et Mme Viateur Bacon, Famille Edmond Hébert, M. et Mme Barbé, Farley, Famille J.-A. Lanoix, M. et Mme Alfred Mousseau, M. et Mme Emile Joliette, M. et Mme J.-A. Champoux, Mlle Berthe Cardinal, M. et Mme Victor Allard jr. M. et Mme Emile Marseille, M. Georges Généreux, Mme F. Joliette, M. et Mde Olympe Bacon, M. Emile et Mlle Alice Lamarche, Mlle Méléna Côté, MM. et Mmes Joseph Desroches, Famille Omer Doucet, M. Bernard Grégoire, Ducharme et Frères, M. Henry Champagne, MM. et Mmes J.-H. Aubé, Dr et Mme A.-D. Milot, M. et Mme C.-E. Bellerose, Mlle Christine Allard, Mlle Lorraine, Roy, M. et Mme Henri Courchesne, M. R.-M. Ignace Courchesne, M. C.-E. Bellerose, M. et Mme Albert Bayeur, Famille Charles Granchamp, Famille A.-L. Caisse, M. André Tellier, M. et Mme Albert Champagne, Mlle Laura Caisse, secrétaire des anciennes du Couvent C.N.D., Mme H. Cardinal, Famille Aimé Gervais, M. et Mme Hermas Massicotte, M. et Mme Paul-Aimé Lavallée, M. et Mme Wilfrid Lavallée, M. et Mme Hector Gervais, M. Albany Tellier, Famille O.-R. Lincourt, M. et Mme Roméo Lavallée, M. et Mme Paul Hébert, M. et Mme Isaie Côté de Lévis.

Télégramme de sympathies : M. J.-A. Barrette, M.P.

Nous réitérons l'expression la plus vive de nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

MARIAGE GAUMONT-VEZINA

Samedi dernier, en l'église de St-Louis-de-Courville, a été béni le mariage de Mlle Lucienne Gaumond, fille de M. et Mme Edmond Gaumond, avec M. Ls-Philippe Vézina, fils de M. Edouard Vézina. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par MM. Emile Gaumond, G.-Ed. Vézina, M. Lecours et M. Rodrigue. M. Edm. Gaumond accompagnait sa fille et M. Ed. Vézina était le témoin de son fils. La mariée portait un modèle Lucien Lelong de chiffon vert-nil et grand chapeau français de même ton. Des roses thé, oeillets et muguets composaient sa gerbe.

Après la cérémonie une réception fut donnée à la résidence de M. et madame Ed. Gaumond. M. et Mme Ls-P. Vézina partirent ensuite pour un voyage à Montréal, Toronto et les Chutes Niagara. Mme Vézina portait pour voyager un costume gris Oxford, tricorne assorti et fourrure de renard argenté. A leur retour, M. et Mme Ls-P. Vézina demeureront à Courville.

Robertsonville

Mariage Paradis-Bisson

Mercredi le 17 courant Monsieur le curé Plante bénissait l'union de Madame Achille Bisson à Monsieur Achille Paradis.

M. Paradis accompagnait son fils et M. Jos. Cyr servait de témoin à sa fille. Il y eut délicieux repas servi dans le cours de la journée chez MM. Paradis et Cyr, parents des époux qui demeurent à Robertsonville.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Naissance

—Le 25 mai : M. et Mme Lucien St-Pierre annonçaient à leurs parents et amis la naissance d'une fille première-née, baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Jeannine. Parrain et marraine M. et Mme Adrien Héon, de St-Louis, de Blanford, oncle et tante de l'enfant. Matronne Mme Joseph St-Pierre, de St-Ferdinand, grand'mère.

—Le 21 mai : M. et Mme Wilfrid Bisson étaient les heureux parents d'un fils né et baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Louis-Gérard. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Bisson, de S.-C, de Marie, oncle et tante de l'enfant.

Accident

Dimanche, le 14 juin, lors de la tempête du soir en allant au lundi, M. Achille Paradis eut la malchance de perdre deux vaches qui furent frappées par le tonnerre et qui tombèrent raide mortes aussi un cheval qui fut aussi frappé, pense-t-on, car il était très malade le lendemain mais on espère réchapper la vie du cheval. Comme M. Paradis est infirme et qu'il n'est pas riche, des personnes de bonne volonté feront le tour de la paroisse afin de lui ramasser une petite somme d'argent afin de le dédommager de la perte de ses animaux. Espérons que M. Paradis se rétablira bien vite de cette perte.

Excursion

Les chanteuses du Couvent de Robertsonville, sous la conduite des Srs du St-Enfant-Jésus, allèrent jeudi dernier, en excursion à la mine de cotton tout en visitant. Elles quittèrent le couvent vers les 1 heure et furent de retour vers 4 heures ½. Elles s'amusèrent à qui mieux mieux. Avant de quitter la place elle goûtèrent tout en chantant s'amusant et ensuite elles prirent le chemin du retour. Il y eut beaucoup de plaisir et elles se promirent d'y retourner une autre année.

Fin des classes

Mardi le 23 a eu lieu l'examen par M. le curé dans le couvent et après l'examen on fit la distribution des prix. Tous les commissaires étaient invités. Dans les écoles rurales M. le curé fit son examen le 24 et la distribution des prix a eu lieu le même jour.

Va-et-vient

M. et Mme Ernest Bolduc qui demeuraient au presbytère sont partis ces jours derniers avec leur garçonnet Lucien pour aller demeurer à Carleton.

—M. et Mme Joseph Rodrigue de Ste-Thérèse de Joli sont actuellement à Robertson visitant des parents.

—M. C. Lessard de Thetford-Mines est venu s'installer comme garagiste dans cette paroisse. Nous lui souhaitons du succès.

—M. A. Chouinard et Mlle R.-A. Chouinard, de St-Méthode Adstock, visitaient des parents dernièrement à Robertson.

—Mlle Hélène Bisson, institutrice à St Antoine-de-Pontbriand, était chez ses parents dimanche.

—Mlle Anna-Marie Couture, de St-Méthode, visitait sa mère Mme Damase Bilodeau, dimanche.

—Mlles Lucille, Madeleine, Louise Fortin étudiantes au couvent de Sillery sont actuellement dans leur famille pour y passer les vacances.

—Tous les étudiants des collèges de Québec, Lévis, Ste-Marie, Montréal etc., sont tous dans leur famille pour y passer les vacances.

—Mme Johnny Fortin, de St-Méthode Adstock, visitait dimanche sa fille Mme Esdras Grenier.

—MM. et Mmes Alfred Fortin, Joseph Jolicœur, Napoléon Jolicœur, de St-Méthode, Adstock, se rendaient tous dimanche visiter M. t Mme Johnny Rodrigue.

—M. et Mme Polycarpe Jolicœur et leur fillette Michelle, de St-Méthode, visitaient M. et Mme Damase Bilodeau.

Notre-Dame d'Issoudun

Va-et-vient

— M. le curé Bouchard s'est absenté le 16 courant pour assister aux Quarante-Heures de St-Antoine-de-Tilly.

— M. et Mme J. Paradis, Mlles Marguerite Paradis et Blanche Beaupré, de Québec, visitaient M. le curé, dimanche le 14.

— M. Jean-Marie Auger, de Montréal, Mlles Pommela et Cécilia Auger, de Ste-Emilie, étaient en visite chez M. Alfred Cayer, le 14.

— M. Edouard Cayer et sa fille Laura, M. et Mme Alfred Cayer et Mme E. Boissé sont allés à St-Flavien, le 14 où ils ont visité MM. Joseph Dubois et Odilon Côté.

— M. Rosario Bédard, de Omesbury, Mass., a visité son oncle, M. Thomas Desrochers dernièrement.

— M. et Mme Ludger Monfet et leurs enfants en promenade chez leurs parents à Ste-Croix, le 14 courant.

— M. et Mme Morin, de Québec, ont visité chez M. Ls-Ph. Cayer, à l'occasion du service anniversaire de feu M. Joseph Daigle.

— Mlle Aurore Laroche, de Lévis, a visité MM. Ferdinand Lemay et Jérémie Laroche, la semaine dernière.

— M. et Mme Alphonse Daigle sont allés à Québec, le 16 pour affaires.

— Mlle Alice Ferland est partie le 19 pour une quinzaine à Montréal chez des parents.

Les saintes colères éclatent quand les parties d'ange sont à bout.

A bons sens, bons sentiments.

PRESIDENT

J.-O. Auclair, président de la Société St-Jean-Baptiste de Lorette ville, qui a pris une part active à la célébration de la fête nationale à Lorette ville.

LE PORTER ELOIGNE LES RHUMES D'ETE

L'un des moyens les plus simples et les plus efficaces de se protéger contre les rhumes d'été, c'est de se fortifier en prenant régulièrement du Porter. Renommé pour ses merveilleuses propriétés reconstituantes, ce fameux breuvage tonique est employé depuis de nombreuses années contre l'anémie et autres cas de débilité. Le Porter Boswell est un breuvage agréable en outre d'être un tonique efficace. Demandez-le chez votre épicier. (ann.)

Dr Paul Hamel
CHIRURGIEN-DENTISTE
NOUVEAU LOCAL
23 rue St-Jean Tél: 2-0430

MAUX de TETE

Douleurs inutiles comme maux de tête sont vite soulagées par les tablettes Aspirine comme le savent des millions de gens. Et peu importe la soudaineté avec laquelle peut vous venir un mal de tête, vous pouvez toujours être préparé. Portez sur vous la boîte de poche de tablettes Aspirine. Gardez-le plus gros format à la maison. Lisez les instructions éprouvées pour douleur, maux de tête, névralgie, etc.

BAYER

Faite au Canada

CAPTIVANTE
TULIPE NOIRE
Chénard
Paris
PARFUM-LOTION-POUDRE
LE CROIX DES ELEGANTES
Un parfum qui charme
Demandez-le
Parfum : étui d'essai, 35 cts; de Luxe, $100, $2.00; Lotion, $1.50; Poudre, 60 cts et $1.00 (avec étui de parfum gratis).
Dépositaire pour le Canada
CANADA DRUG CO.,
857, St-Ma... ice - - - Montréal

Nouvelle SOIE À COUDRE

à l'Épreuve de l'Ébullition

Produit d'un siècle de pratique habile dans la fabrication du fil. Fabriquée au Canada par les fabricants du Coton en Bobines Coats et Clark.

Servez-vous-en pour coudre sur tous tissus possédant un riche lustre: soies, satins et velours.

Vous trouverez ce nouveau fil de soie merveilleusement souple à travailler; vous serez enchantée de la façon dont il passe dans votre aiguille sans s'élimer, se casser ni s'emmêler.

Allez aujourd'hui même chez votre marchand et demandez-lui, en la nommant par son nom commercial—la Soie en Bobines J. & P. Coats. Vous pouvez l'obtenir en plus de 100 nuances qui vous offrent un nombre incalculable d'harmonisations de couleurs.

COULEURS À L'ÉPREUVE DE L'ÉBULLITION

Soie en Bobines
J. & P. Coats

FABRIQUÉE AU CANADA PAR
THE CANADIAN SPOOL COTTON CO., MONTREAL
FABRICANTS DU COTON EN BOBINES COATS ET CLARK

Réfrigération Simplifiée
LE PLUS GRAND PROGRES EN 17 ANS

VENEZ voir ce tout nouveau réfrigérateur électrique — le genre le plus hautement simplifié qu'on ait jamais fabriqué !

Voici une unité de fonctionnement qui a besoin de moins de parties mobiles, moins de chances de friction et d'usure. Il est hermétiquement scellé sous 20,000 livres de pression pour éliminer les réparations dans la cuisine et les ajustements élaborés.

Arrêtez à l'étalage du Servel Hermétique. Une gamme complète de grandeurs à des prix irrésistibles. Chacune d'elles, forte de l'appui d'une garantie complète de fabrique vous protégeant contre l'ennui et les frais des réparations à l'ancienne mode. Donnez votre commande dès maintenant pour en avoir une prompte installation.

voyez le nouveau SERVEL HERMETIQUE

UN LEGER PAIEMENT COMPTANT
suffit pour faire installer un Servel Hermétique chez vous. Balance échelonnée à conditions faciles pour répondre aux besoins de la bourse de toutes les familles. Tous les modèles comportent la garantie complète de la fabrique.

L'SEZ CES FAITS RAPIDES
Unité réfrigérante hermétiquement scellée
Moins de parties mobiles
Pas de pièces mobiles exposées
Pas de réparations dans la cuisine
Fonctionnement moins couteux
Unité la plus silencieuse jamais bâtie, comme le prouve l'essai scientifique
Contrôle commode pour congélation rapide
Magnifiques cabinets modernes
Plus d'espace de tablette utilisable
Tablettes plates, "genre ruban"
Dessin plat et utile
Garantie complète de fabrique

J.-A. MASSE Enr.
150 rue du Pont Québec Tél. 4-2800
DISTRIBUTEUR EN GROS
Vandry INC.
155 rue St-Paul Québec Tél: 2-6009

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O.D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél: 2-2516

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

LA FRANCE FERAIT CONNAITRE SA DECISION DANS LA SOIREE

UNE NOUVELLE INDUSTRIE

Montréal, 3. — Un autre produit qui est présentement importé en grande quantité sera, annonce-t-on, bientôt fabriqué en Canada. La Canadian Industries Limited a en effet déclaré sa décision d'ériger une manufacture de cellophane dont la consommation en Canada a atteint un volume qui permet de la manufacturer en notre pays sur une base du prix de vente courant. Cette compagnie s'attend à ce que le volume des ventes augmente d'une manière régulière permettant de donner au consommateur le bénéfice du prix plus bas de la manufacture en suivant sa politique de vendre au prix coûtant quelle que soit la charge du coût de production en force à n'importe quelle date.

La fabrication de la cellophane est un développement logique pour la Canadian Industries Limited comme la plupart des matières premières qui entrent dans sa confection sont déjà produites par ses différentes manufactures. De plus, c'est une industrie naturelle pour le Canada puisque la pulpe est l'ingrédient principal qui entre dans la confection de la cellophane. Le site de la manufacture n'a pas encore été choisi mais il est probable que ce sera dans la province de Québec. Le coût initial de l'entreprise est estimé à $1,500,000. Cette manufacture, qui donnera de l'emploi à environ 90 personnes sera la seconde érigée par la Canadian Industries depuis le commencement de 1931 et montre bien la confiance que la compagnie met dans l'avenir du Canada.

A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 3 (D.N.C.) — Les honorables Sauvé et Duranleau seront aux Trois-Rivières, ce soir, pour discuter la situation politique dans le comté. Il est probable qu'on fixera la date de la convention. Tout indique que M. L.-D. Duran sera de nouveau choisi, il se peut cependant qu'un rival surgisse à la dernière heure.

HAWKS A TORONTO

Toronto, 3 (P.C.) — Le capitaine Frank Hawks, arrivé de Montréal à 1 h. 15 cet après-mil, annonça qu'il repartirait à 3 heures. Il doit visiter Ottawa en retournant à Montréal. Son voyage de l'aéroport de St-Hubert à Barker Fiéld, ici, dura une heure et trois quarts.

NOUVELLE PRIME AUX PECHEURS

L'honorable M. Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, vient de prendre une magnifique initiative dans l'intérêt des pêcheurs de la Gaspésie et il annonçait aujourd'hui qu'une prime de $50.00 serait accordée pour chaque marsouin capturé dans cette partie du golfe St-Laurent qui s'étend depuis Cap Chat et les Sept-Iles jusqu'à l'extrémité est de la péninsule gaspésienne.

Pour la cinquième année consécutive, les marsouins paraissent être revenus en nombre et ils causent encore des dommages considérables aux pêcheurs de la province de Québec. Tous les moyens ont été employés pour tenter de les chasser et il ne reste qu'un moyen de lutter contre eux, c'est de les capturer. Dans ce but, pour aider à défrayer les frais, le ministre accorde cette prime de $50.

Puisque la province accorde une prime pour la destruction des ours et des loups, qui sont, comme le marsouin, des animaux malfaisants, il y a lieu aussi d'accorder une prime pour la destruction du marsouin qui cause tant de tort aux pêcheries du golfe St-Laurent.

Les pêcheurs apprendront cette nouvelle avec plaisir et cette prime complètera le programme progressif de l'honorable M. Laferté pour aider les pêcheries.

Les Etats-Unis espèrent qu'elle sera favorable à la proposition Hoover — L'honorable M. Snowden déclare au parlement anglais que ses renseignements laissent croire qu'une entente est impossible — On suggère de tenir une conférence mondiale qui étudierait les moyens de résoudre le problème économique.

Paris, 3 (P.A.) — On peut assez raisonnablement espérer que les négociateurs français et américains en arriveront à un accord ce soir, déclarait cet après-midi une personne en autorité, qui ajouta que l'accord sur la proposition Hoover n'était pas encore fait cependant.

A WASHINGTON

Washington, 3 (P.A.) — Après avoir communiqué avec le secrétaire Mellon on exprimait dans le monde officiel américain aujourd'hui l'espoir et l'attente de voir aboutir avant le soir les négociations franco-américaines au sujet des dettes, mais que rien ne serait probablement annoncé avant que MM. Mellon et Edge aient eu leur conférence sur la fin de la journée à Paris.

DES DOUTES

Londres, 3 (P.A.) — "J'espère que les parties en cause vont en arriver à un accord à Paris, mais il me faut dire à la Chambre que mes dernières informations ne sont pas très satisfaisantes", a déclaré M. Snowden aux Communes cet après-midi. "Le gouvernement, la Chambre et, je crois, le pays tout entier sont tout à fait disposés à supporter les sacrifices que nous nous sommes déjà déclarés prêts à accepter; mais le gouvernement de Sa Majesté ne consentira pas de nouveaux sacrifices, si les autres parties intéressées à la proposition Hoover ne sont pas disposées à y aller des leurs."

Le chancelier fit remarquer que la proposition Hoover avait naturellement créé une situation budgétaire assez sérieuse en Angleterre, mais qu'on la saluait quand même comme l'acte d'un homme d'état. Il repassa des chiffres déjà cités pour établir que l'acceptation de cette offre ferait perdre $55,000,000 à la Grande-Bretagne. "Ces onze millions de livres, dit-il, c'est un sérieux fardeau pour les contribuables anglais."

UNE SUGGESTION

Lonres, 3 (P.A.) — M. Nicholas Murray Butler, président de Columbia University, N.-Y., a proposé à Londres aujourd'hui la réunion immédiate d'une conférence de 40 à 50 grands économistes et leaders en affaires pour l'élaboration d'un plan nouveau qui prémunit le monde contre les errements économiques. Pareille conférence, explique-t-il, mettrait à profit l'élément psychologique mis en branle par la proposition Hoover.

"Jusqu'à présent, dit-il, nous avons avancé à reculons. Il est temps que nous nous débarrassions de cette psychologie-là et que nous marchions en avant".

Paris, 3. (Spéciale)—Les négociations relatives à la proposition Hoover se poursuivent laborieusement à Paris, où l'on espérait aujourd'hui un accord pour ce soir. Qu'en sera-t-il au juste? Nul ne peut le dire à présent. M. Snowden, parlant à la Chambre des Communes cet après-midi, ne s'est pas montré trop optimiste. Tant que l'accord n'aura pas été définitivement conclu il y aura toujours danger en effet que les deux parties en arrivent à un point sur lequel ni l'une ni l'autre ne voudra céder.

En attendant, l'opinion prévaut qu'un accord se fera, tant le monde entier et la France y ont intérêt. L'échec du plan Hoover poserait en effet les plus graves problèmes. L'Allemagne étant toute prête à se prévaloir du plan Young pour déclarer un moratoire sur la partie conditionnelle des réparations, la France, qui compte sur ce paiement pour effectuer ses propres versements aux Etats-Unis, se verrait probablement pas dans l'obligation d'omettre ceux-ci.

Mélange Parfait!...

Deux simples mots qui expriment autant de sens que les Winchesters procurent de satisfaction.

CIGARETTES

Winchester

D'Un Mélange Parfait!

QUATRE MORTS CAUSEES PAR L'ALCOOL FRELATE SONT SURVENUES EN DEUX JOURS A WOONSOCKET

LES CHENILLES

Après un violent orage qui s'était abattu dans la région de Lavaur, les blés et les vignes ont été envahis par des milliers de grosses chenilles zébrées de noir qui dévorent tout.

Des secours ont été demandés à la préfecture et aux services agricoles.

MIEUX QU'UNE SPECULATION EN PLACEMENT

Pour profiter du développement continuel de la paroisse de St-François d'Assise, développement dû à la construction de nombreuses maisons, la Compagnie Immobilière Nor-Mount dont les bureaux sont situés dans l'immeuble du Québec Power, annonce dans le journal de ce jour, une recrudescence de ses activités et l'ouverture de bureaux du soir, au terminus du tramway sur la première avenue.

A partir d'aujourd'hui le prix des terrains n'est que de $300 et encore à ce prix tout acheteur peut obtenir des conditions faciles de paiement. Nous conseillons à nos lecteurs une visite à cet endroit enchanteur.

(Communiqué)

Au pays de la prohibition, en moins de vingt-quatre heures, Henry Anger, 41 ans, Stanley Bernier, 47 ans, James McKeon, 52 ans et un inconnu sont trouvés morts, victimes de l'alcool frelaté — Dans chaque cas, le médecin appelé déclare que l'alcool fut cause de la mort.

Woonsocket, 3.—En moins de 24 heures, ces jours derniers, la ville de Woonsocket a enregistré la mort de quatre personnes victimes de l'alcool frelaté.

Henry Anger 41 ans, a été trouvé mort dans son lit par ses enfants. Le Dr E. Tanguay assistant médecin légiste, qui fut appelé sur les lieux après avoir examiné le cadavre,déclara que la cause de la mort était due à l'alcool.

Anger est né à Manchung, Mass., le 25 avril 1890 et demeurait en cette ville depuis plus de vingt ans.

Stanley Bernier, la deuxième victime 47 ans. Il est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital dans l'ambulance.

Le Dr Robert-G. Reed, médecin légiste, fut appelé et examina le corps et après examen, déclara que la mort était due à l'alcoolisme.

Vers le même temps un inconnu aux traits décomposés et avec bras tordus par des crispations nerveuses était découvert gisant inanimé, une bouteille vide d'alcool à ses côtés non loin de l'étang Harris, en arrière de la manufacture Lawton.

Enfin le cadavre de James McKeon a été découvert par des gens qui allaient aux bleuets non loin de la jonction de Woonsocket.

On l'avait vu pour la dernière fois la veille au soir. Il marchait près des rails du New York, New Haven and Hartford, allant dans la direction de l'endroit où son cadavre fut découvert.

Il semblait en bonne santé, mais sa main droite était enflée comme s'il avait là une blessure négligée dans laquelle serait venu l'empoisonnement du sang. Il portait sous le bras un sac contenant des provisions.

Or, le lendemain, matin, M. Louis-Joseph Villandré, marchait dans le grand bois non loin du pont de Scott Hill, dans la direction de Woonsocket Junction quant tout à coup il aperçut devant lui, étendu sur le sol, la tête sur son bras droit un homme mort. Ses manches de chemises étaint relevées et sur le bras gauche étaient les initiales J. M. La jeune Katherine Krystalowick et son frère Wasyl étaient près de là aussi et aperçurent le cadavre presqu'en même temps.

De suite l'avertissement fut donné à la police de Blackstone, de Franklin et de Woonsocket.

Les premiers à arriver sur la scène furent les représentants de journaux qui identifièrent immédiatement le cadavre comme étant James McKeon, un membre éminent du Smoke Club de Woonsocket, un homme qui, a été arrêté 33 fois par la police locale, et qui était enfermé au poste de police encore le 8 février dernier sous accusations d'ivresse.

Le malheureux avait près de lui une boîte ayant contenu des fèves au lard, une boîte de métal contenant un morceau de linge et un peu de pain. Un peu plus loin était une bouteille de 16 onces de Kidder s Rubbing Alcool, un sac de papier et un gros crouton de pain.

La scène semblait indiquer toute la cause du malheur. Le pain servait à filtrer l'acool, ainsi que la boîte de ferblanc. La bouteille était vide et le cadavre était tout bleu comme si McKeon était mort étouffé.

L'INSOLATION

Rome, 3.—Les journaux italiens signalent que la chaleur continue à faire des victimes un peu partout. Dans le Frioul, quatre personnes sont mortes d'insolation. Neuf moissonneurs sont morts dans la région de Potenzia. On signale des victimes à Ravenne.

DES EXCUSES

Londres, 3 (P.A.) — Les députés de l'aile gauche travailliste qui en vinrent aux mains hier avec les fonctionnaires du Parlement, en défendant l'un de leurs collègues expulsé par le Speaker, sont allés présenter des excuses à ce dernier aujourd'hui, et cette démarche va, croit-on, mettre fin à tous les incidents qui auraient pu résulter de l'affaire

Le défunt était âgé de 52 ans. Il vivait ici et là où il pouvait dans Woonsocket depuis longtemps. Il fut arrêté en cette ville pour la première fois en 1920 mais depuis, il a été un fréquent visiteur du poste de police. Il alla plusieurs fois en prison et eut une vie plutôt mouvementée.

C'est la troisième victime en 24 heures, de l'alcool à Woonsocket.

LOGEMENTS SALUBRES

La campagne entreprise par les autorités sanitaires de la ville dans le but d'améliorer les conditions du logement, se poursuit toujours activement.

D'après les chiffres qui nous sont fournis par le secrétariat du Bureau municipal d'hygiène, 181 maisons ont été inspectées, au cours du mois de juin. Ces inspections en sont des spéciales. De ce nombre, les inspecteurs ont constaté que dans 29 cas, l'on avait fait les réparations en conformité avec les règlements de l'hygiène, que 25 maisons avaient été trouvées en bonnes conditions. Les inspecteurs ont constaté 21 placards de maisons placardées antérieurement comme étant insalubres et dans 9 logements il a été constaté que les réparations nécessaires avaient été commencées, mais non terminées.

Le nombre des maison trouvées conformes aux conditions sanitaires requises, est de 29.

FEU M. G. CIMON

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Gérard Cimon, fils de M et Mme Hubert Cimon, 95, rue Bourlamaque. M. Gérard Cimon a succombé ce midi, à l'âge de 34 ans, à une maladie de quelques mois à l'hôpital du Saint-Sacrement. Employé civil, il avait en ville de nombreux amis et la nouvelle de sa mort causera de profonds regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

Il laisse pour le pleurer, outre son père et sa mère, deux frères, Robert, employé civique André, et une sœur, Mme H.-P. Barry (Irène). Il était le neveu de M. l'abbé Eugène Brunet, aumônier et directeur du centre canadien de la Pieuse Union de St-Joseph, de M. W.-J.-B. Brunet, président de W. Brunet & Cie, de M. J.-N. Miller, secrétaire du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique et membre de la Commission Scolaire catholique de Québec, de Mme Vve Charles-A. Parent, etc...

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés demain.

"Le Soleil" prie la famille éprouvée de bien vouloir accepter ses sincères condoléances.

LES POOLS DE L'OUEST

Calgary, 3 —(P.C.) — Le premier ministre Brownlee, téléphonant de Consort, Alta, hier soir, a déclaré qu'il tenait pour tout-à-fait possible qu'une certaine liquidation des "pools" de l'Ouest fût actuellement à l'étude. Il s'inscrivit catégoriquement en faux, du moins pour ce qui concerne son gouvernement, contre le rapport d'après lequel les gouvernements de la Prairie prendraient en gage les élévateurs de pool.

Norman F. Priestley, vice-président des Fermiers-Unis d'Alberta, interrogé au sujet de la rumeur que le pool albertain cesserait ses opérations, a déclaré que les agriculteurs étaient plus favorables que jamais à la vente de leurs grains en coopération.

Ne manquez pas cette occasion de devenir propriétaire dans la partie de la Cité de Québec la plus progressive

S. FRANCOIS D'ASSISE

GROSSE REDUCTION DANS LE PRIX DES TERRAINS

150 terrains de 30 pieds de front, situés sur un plateau bien boisé, à vendre pour $300.00 chacun, dans la partie haute de S. François d'Assise, sur les avenues des Chênes, des Bouleaux et des Ormes.

A partir d'aujourd'hui, prenez avantage de cette vente et soyez les premiers arrivés au kiosque de la compagnie, terminus des Tramways, sur la première avenue, où des représentants de la compagnie se tiennent tous les jours de 6 hrs à 9 hrs p. m.

CIE IMMOBILIÈRE NOR-MOUNT

Téléphone 9033 le jour — Edifice Quebec Power - Chambre 507 — Téléphone 4-3852 le soir

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LE TIRAGE DU "SOLEIL" en fait le premier journal à l'est de Montréal

40e ANNEE—No 156 — EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, SAMEDI 4 JUILLET 1931 — CIRCULATION EN AVRIL 52,803 —PRIX : DEUX CENTINS

LA FIN DE LA SESSION CANADIENNE NE SAURAIT TARDER

Faits divers de partout

LE POURVOI DU Dr LAGET

Paris, 4 — Le Dr Laget attend toujours avec la même indifférence qu'il soit statué sur son pourvoir. Le médecin condamné à mort pour empoisonnements a demandé à s'entretenir avec l'aumônier de la maison d'arrêt de Montpellier.

TERRIBLE ECLAT DE FOUDRE

Varsovie, 4.—Pendant les exercices d'un détachement de préparation militaire, près de Sierp, un violent orage éclata. Les étudiants se réfugièrent dans une grange qui bientôt fut frappée par la foudre. On compte 4 morts et 18 blessés.

CHATEAU CAMBRIOLE

Paris, 4. — Mettant à profit l'absence de M. Spinasse, député socialiste unifié de Corrèze, actuellement à Paris, à la session du Parlement, un malfaiteur s'est introduit dans le château — certains députés socialistes ne dédaignent point les demeures luxueuses — que le député possède à Seugnac, près de Rosiers-d'Egletons.

Divers objets, notamment une carabine avaient été emportés par le voleur qui a été arrêté peu après par la gendarmerie.

MERE SANS ENTRAILLES

Paris, 4.—Des gendarmes effectuant une ronde de nuit dans la forêt de Neuhof, près de Strasbourg, ont trouvé trois enfants de 11, 3 et 2 ans, couchés sur un banc, et simplement recouvrés d'une vieille pèlerine.

L'enquête a permis d'établir que la mère des enfants, Louise Guewiner, domiciliée à Koenigshofen et dont la réputation est mauvaise, les avait conduits dans la forêt avec la promesse de revenir le lendemain avec de la nourriture, mais que, depuis trois jours, elle n'avait pas reparu.

Les enfants ont été confiés à l'orphelinat. La mère indigne reste introuvable.

IMPERATRICE AU CARMEL

Paris, 4.—Il y a quelque temps, deux visiteuses, d'allure fort distinguée, se rendirent au Carmel de Dijon et demandèrent à prier sur la tombe de Soeur Elisabeth de la Trinité, morte, comme on le sait, en odeur de sainteté et dont on commence d'instruire le procès de béatification.

A leur sortie, les deux dames furent priées de signer sur le Livre d'or du couvent. La Soeur tourière lut alors, non sans quelque respectueux étonnement : "Zita, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie" et "Duchesse de Bourbon et de Portugal. C'étaient, en effet, l'ancienne impératrice d'Autriche et sa mère qui, passant par Dijon, avaient tenu à venir prier sur la tombe de Soeur Elisabeth.

LA BARBE OBLIGATOIRE

Centralia, Wash., 4 — Une ordonnance passée par la Commission municipale interdit à tous les Centraliens de plus de 21 ans de se raser entre le 8 juillet et le 12 août, date du pique-nique annuel des pionniers du Washington. Toute violation de l'ordonnance est passible d'une amende ou d'un emprisonnement ou des deux. L'ordonnance déclare que ces barbes obligatoires peuvent être "apprivoisées, taillées, nouées ou frisées selon qu'il siéra le mieux au genre de beauté de l'individu."

GARCON TROP SENSIBLE

Amhest, 4 — Roy Charron 13 ans, fut trouvé noyé dans un étang ces jours-ci. Il était disparu de la maison depuis une journée. Le garçonnet eut une querelle avec sa mère, Mme Antonin Charron, et il déclara qu'il allait se suicider. Elle ne porta aucune attention à cette menace jusqu'au moment où son retard prolongé à rentrer à la maison commença de l'émouvoir. On entreprit alors les recherches qui aboutirent le lendemain à la découverte du cadavre dans l'étang.

SOMMAIRE

Deuxième et 3e pages
Section de l'automobile
Nouvelles de Lévis
Quatrième page
Causerie féminine
Cinquième page
Le monde catholique
Sixième et 7e pages
Résultat du concours de photos d'amateurs
Bridge chez les ouvriers
Huitième page
Finance
La construction
Neuvième page
Le domaine de l'agriculture
Dixième et 11e pages
Dans nos théâtres
La vie sociale
Douzième page
Nouvelles diverses
Treizième page
Nouvelles étrangères
Quatorzième page
Feuilleton
Quinzième page
Nouvelles de Québec
Seizième page
Editorial
Dix-septième page
Nouvelles diverses
Dix-huitième et 19e pages
Sport
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Vingt-deuxième page
Encans
Radio
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Vingt-quatrième page
Nouvelles générales.

ACCUSATION CONTRE DES POLICIERS

Une femme de Boston, accuse plusieurs officiers de la police d'avoir demandé de l'argent au moment où on l'arrêtait — Cette déclaration provoquera une enquête sur la police des moeurs.

Boston, 4. — Des développements sensationnels qui mettraient en cause dans une affaire de corruption plusieurs officiers de la police sont attendus aux quartiers généraux de la force constabulaire à la suite d'un entretien entre le surintendant James McDevitt et Max J. Benstock propriétaire de l'hôtel St-Regis, 31 rue Essex où la police opéra une descente il y a quelques jours.

A la suite de cet entretien le surintendant McDevitt refusa de dire quel en avait été le résultat principal se contentant de déclarer qu'une sérieuse enquête serait faite dans l'affaire. C'est peut-être cette enquête qui décidera si l'on devra soumettre les officiers de la station de la rue Lagrange à un alignement pour fins de confrontation.

Mme Constance Topmiller, 19, de Bangor qui donna son nom à la police étant Mary Sawyer quand elle fut arrêtée dans une chambre de l'hôtel avec deux hommes a été envoyée à la Maison du Bon Pasteur. Elle subira son enquête jeudi prochain.

C'est une histoire racontée par Mme Topmiller à l'effet qu'elle aurait payé soixante dollars à un officier en uniforme il y a une semaine afin de pouvoir continuer à fréquenter les maisons de désordres qui a donné lieu à cette enquête. La fille déclara à McDevitt que le policier entra dans la chambre alors qu'elle était avec deux hommes et qu'il lui demanda $60.00 ou qu'elle serait arrêtée.

L'affaire doit conduire à une enquête sur la police de même que sur ladite maison de désordres et l'on s'attend à des développements sensationnels d'ici quelques jours.

UN BANDIT AMERICAIN BIEN GARDE

Déguisés en ouvriers, 40 détectives armés jusqu'aux dents et dix hommes de patrouille en uniforme montent la garde autour de l'ex-forçat Flogenheimer à la reprise de son procès en Cour Criminelle — Menaces d'assassinat.

New-York, 4.—Lorsqu'on reprit le procès d'Arthur (Dutch Schultz) Flogenheimer, ex-forçat et "beer-runner" du Bronx, les corridors et les entrées conduisant à l'édifice de la Cour Criminelle étaient gardés par 40 détectives armés jusqu'aux dents et dix hommes de patrouille en uniforme.

On apprit d'une source quelconque, peut-être de Flogenheimer lui-même, que la police avait reçu l'information qu'il devait être assassiné par des gangsters rivaux. On disait même que celui qui avait ordonné cet assassinat n'était autre que Vincent Coli, un personnage de la pègre.

Tous les détectives avaient été choisis par l'assistant-chef inspecteur Sullivan, chef de la division des détectives, parce qu'en certaines occasions ils avaient été autrefois en contact avec Coli au cours d'arrestations qui n'avaient malheureusement abouti à rien.

La police avait pris la menace d'assassinat très sérieusement et chaque personne qui voulait s'introduire dans le Palais de Justice était minutieusement questionnée. On fouilla même les automobiles qui étaient parquées dans les alentours.

Les détectives avaient reçu instruction de n'admettre aucun suspect à moins d'être assurés que leur visite n'avait rien à faire avec le procès. Dans les cas de doute, les policiers suivaient les personnes dans la salle d'audience où ils étaient supposés avoir affaire, et y restaient jusqu'à ce qu'ils aient la preuve de la véracité des raisons du suspect.

Plusieurs des détectives qui faisaient la patrouille des corridors étaient déguisés en ouvriers. Ils n'employaient pas les ascenseurs lorsqu'ils circulaient dans les bâtisses et surveillaient sans cesse les cages des escaliers et les coins noirs pour être bien sûrs qu'aucun suspect n'échap-

(Suite à la page 21, 8e col.)

NOUVEAU RECORD

Toronto, 4.—(P. C.)—Le capitaine Hawks a quitté arker Field pour Ottawa à 3 heures hier après-midi et a atterri à Uplands Field, dans la capitale fédérale, une heure et dix minutes plus tard, brisant facilement tous les records de l'air entre les deux capitales.

UN ZEPPELIN A LONDRES

Friedrichshafen, 4. (P.C.) — Si les projets du Dr Hugo Eckener se réalisent, un Zeppelin atterrira dans Londres au milieu de juillet. Ce sera la première fois depuis que l'Allemagne construit ces aéronefs.

On annonçait hier aux usines Zeppelin que le grand dirigeable déjà connu dans le monde entier fera précéder son voyage aux régions arctiques d'une croisière en Angleterre, atterrissant à Londres le 16 juillet et croisant ensuite au-dessus du pays.

Si la croisière arctique se produit sans accidents le Graf Zeppelin doit partir pour le Brésil à la fin d'août, son atterrissage à Pernambuco étant fixé au 30. Un second voyage au Brésil est prévu pour le 19 septembre.

LA CARRIERE DES DEUX AS AMERICAINS

Wiley Post et Harold Gatty, nés dans des endroits bien éloignés, furent réunis par leur esprit d'aventure — Tous les deux ont préparé leur récent voyage par de solides études.

New-York, 4 (Spécial au Soleil)—Wiley Post, qui pilota l'avion Winnie Mae sur une distance de 16,000 milles au-dessus de terre, de l'océan et des solitudes glacées de la Sibérie et de la mer de Behring, dans son récent voyage autour du monde et Harold Gatty, navigateur, qui traça l'itinéraire du voyage avec une habileté que tous les experts reconnaissent, sont natifs de deux endroits bien éloignés l'un de l'autre, le premier de l'Oklahoma et le second de l'Australie. Deux pays qui ont fourni au monde bien de valeureux aventuriers.

Post a 35 ans. Il a une forte carrure et il semble bâti à chaux et à sable. Né à Grand Plain, il commença sa vie en travaillant dans les puits d'huile où il subit un accident qui lui coûta un oeil et qui le rendit un peu sourd. Il dut subir plusieurs examens spéciaux avant d'obtenir sa licence de pilote commercial, lorsqu'il décida de se lancer dans l'aviation. Ce handicap ne le retint pas. Non seulement il obtint sa licence dans un temps relativement court, mais il devint rapidement un pilote de la malle tout en faisant des essais pour des manufacturiers d'avions. Avant de commencer son voyage autour du monde, son livre de bord accusait 3,100 heures de vol seul.

L'année dernière dans le même "Winnie Mae" qu'il conduisait si bien autour de la calotte terrestre, il gagna la course Los Angeles-Chicago pendant les National Air Races. C'est encore dans la même machine aux ailes blanches, qu'il franchit la distance entre la côte du Pacifique et l'aéroport Curtiss-Reynolds en 9 heures, 9 minutes et 4 secondes. Sa vitesse moyenne pour 1,760 milles fut de 192 milles à l'heure. Avant qu'il ait décidé de faire le tour du monde, ses compagnons d'arme disaient de lui qu'il était un pdes meilleurs pilotes des E.-Unis.

Il y a longtemps que Post songeait à un voyage de circumnavigation. Comme pilote privé de F.C. Hall, de Oklahoma City, un millionnaire, il en arriva à parler à son patron de ce projet. Celui-ci connaissait son homme et il décida de financer l'entreprise. M. Hall et son épouse, décédée en décembre dernier, ainsi que leur fille, fille, madame Winnie Mae Fain, d'où provient le nom de l'avion, avaient une confiance pleine et entière dans le pilote qui les avait conduit un peu partout sans aucun accident.

Une fois l'affaire décidée, il s'agissait de trouver un navigateur. Mais lorsque Harold Gatty, de Ls. Angeles, déclara qu'il accepterait la proposition, le problème était résolu. Gatty est considéré en effet comme l'un des plus grands navigateurs qu'ait produit l'aviation. Il a passé sa vie à étudier cette importante science. Il est âgé de 30 ans seulement. Il commença ses études à l'âge de 13 ans, au Royal Australian Naval College. A 17 ans il sortait du collège avec tous ses diplômes et il obtenait aussitôt un emploi sur un navire marchand comme navigateur. Pendant dix ans, il augmenta ses connaissances en voyageant sur toutes les mers du globe et il acquit ainsi une expérience remarquable.

Un peu plus tard, lorsqu'il arriva aux Etats-Unis, en 1927, il s'intéressa surtout à la navigation aérienne. Il fit des expériences concluantes sous la savante égide du lieutenant-commandant Philip Van-H. Weems, de la Marine Américaine, domicilié à ce moment, à Guyama, sur la côté du Pacifique. Lorsque le commandant Weems fut chargé du cours post-scolaire de navigation au collège naval d'Annapolis, Gatty ouvrit à son tour une école à Los Angeles. Plusieurs aviateurs fameux furent ses élèves, y compris Art. Goebel et madame Charles-A. Lindberg.

De concert avec Gatty, Post et Hall commencèrent à étudier les plans d'une envolée autour du monde. Ils décidèrent finalement d'établir des bases de ravitaillement en Alle-

(Suite à la page 21, 8e col.)

UN ATTENTAT EST COMMIS A NEW-YORK

Bien qu'il eut obéi aux ordres d'un bandit qui le menaçait de son révolver, Chs-E. Edgerly, 55 ans, fut frappé à la tête et lorsqu'il revint à lui, il constata que le voleur s'était enfui avec l'argent de la caisse.

New-York, 4. —Malgré la promptitude avec laquelle il se rendit aux ordres d'un bandit armé qui s'était introduit dans le magasin au numéro 707, Newbury street, à Back Bay, Charles-L. Edgerly, 55 ans de Ashford Court, Allston, gérant du magasin a été brutalement assailli par le bandit qui le laissa inconscient avec une large blessure à la tête après avoir dérobé les 58 dollars qui se trouvaient dans la caisse.

L'attentat se produisit juste comme le gérant du magasin entrait dans une chambre à l'arrière de l'établissement pour obéir aux ordres de son assaillant. Edgerly avait à l'homme qu'il ferait tout ce qu'il lui demanderait et lui avait demandé de ne pas lui faire de mal. Alors sans avertissement le bandit le frappa à la tête avec la crosse de son fusil.

Quant il revint à lui Edgerly découvrit que la caisse avait été vidée des cinquante-huit dollars qu'elle contenait. Il en avertit aussitôt la police puis se rendit chez un médecin qui dut pratiquer plusieurs points de sutture pour fermer la large blessure que la victime portait à la tête.

Dans son histoire à la police Edgerly déclara que son assaillant s'était introduit dans son établissement comme un client et qu'il avait demandé divers articles. C'est au moment où il lui remettait un sac de pommes de terre que le bandit pointa un fusil sur le front du gérant. Edgerly qui avait déjà été victime d'un hold up il y a un an se hâta d'assurer son assaillant qu'il ferait comme il l'ordonnerait mais le bandit parut devenir soudainement furieux et le frappa violement à la tête.

LA FETE DE S. ANTOINE DE PADOUE

Bien que le Souverain Pontife ne soit pas représenté par un Cardinal à cause des actuelles difficultés entre le Vatican et Rome et bien que les processions soient interdites, on célèbre le 700ième anniversaire de la mort du grand saint.

Padoue, Italie, 4. (A.P.)—On a commencé en juin, une année de célébration pour commémorer la mort, remontant à 700 ans déjà de saint Antoine dit de Padoue, parce qu'il mourut dans cette ville et y exerça un fécond ministère. Vu la controverse actuelle entre l'Eglise et l'Etat, le pape n'est pas représenté aux fêtes par un cardinal et les processions habituelles sont interdites, mais les pélerins n'en viennent pas moins de fort loin pour rendre hommage au grand thaumaturge.

Les fêtes de l'anniversaire de sa mort furent précédées, il y a quelques semaines, par l'inauguration des décorations murales à la basilique qui porte son nom. Le Vénitien Casanova y a travaillé dix ans. Fut inauguré aussi le sanctuaire d'Arcella, érigé à l'endroit même où mourut saint Antoine, un mille au-dehors de Padoue.

En même temps que commençaient les fêtes religieuses deux événements civils avaient lieu dans l'antique cité. L'un était l'ouverture de la foire de Padoue, dont l'histoire remonte à 1257, année où cette ville promulgua une ordonnance d'après laquelle chaque année une foire devrait avoir lieu le jour de la fête du saint. L'autre fut l'inauguration

(Suite à la page 21, 7e col.)

RADIO ET AVIATION

Ottawa, 4.—(P. C.)—L'emploi de la radio pour guider les avions est largement pratiqué aux Etats-Unis, et l'on parle d'y recourir pour les avions postaux dans l'Ouest canadien. L'aviateur porte à la tête un dispositif téléphonique qui lui permet d'entendre les signaux incessamment émis.

Londres, 4.—(A. P.)—Une aéroroute formée par un invisible faisceau radiophonique est maintenant à l'essai en Angleterre, où elle donne d'excellents résultats, si l'on en croit son inventeur, l'Italien R.-C. Galleti. Jeudi ce dernier vola avec des passagers dans un avion ordinaire de Manchester à 180 milles au sud, s'élevant parfois à 15,000 pieds sans sortir de la voie radiophonique dont les signaux provenaient d'une tour élevée.

On croit dans les cercles parlementaires qu'il sera possible de proroger les Chambres vers le milieu du mois courant — La Chambre des Communes a présenté ses hommages à M. Bennett, hier, à l'occasion de ses 61 ans.

Ottawa, 4.—(Par Georges Léveillé) —La session a du plomb dans l'aile. La Chaleur de ces jours derniers, qui dure toujours, a réussi à la blessure à mort; encore une quinzaine de ce régime de rotissoire et il ne restera plus à Ottawa que le souvenir des délibérations.

Aujourd'hui, les députés n'ont plus osé se plaindre de la chaleur et ils ont gardé leur veston avec tout le flegme exigé par le rigide décorum

LE T. H. R.-B. BENNETT, premier ministre du Canada auquel les membres de la Chambre des Communes ont présenté, hier, leurs compliments à l'occasion de son 61ème anniversaire de naissance.

britannique. Cependant, dans les galeries il y avait encore de braves spectateurs en bras de chemises, et même dans la galerie réservée une gentille petite dame en pyjamas.

Les pyjamas, depuis qu'ils ont franchi le seuil de la chambre à coucher s'étaient contentés de se balader, sur le dos des trotinettes d'abord sur les plages et ensuite le long des trottoirs. Ils envahissent maintenant—coutumes et traditions, voilez-vous la face—la Chambre des Communes.

La petite dame qui arborait un pyjama hier était fort jolie et son pyjama ne l'était pas moins. En insertion de dentelles blanches superposées, très ample, très bouffant à la cheville, balayant les tuiles de marbre. Le tout, petite dame et pyjama composait une silhouette à la reine Anne, mais d'une reine Anne dernier cri, très à la page, avec un grand chapeau de paille pour remplacer la coiffe d'antan.

Il ne faudrait pas que ceci nous éloignat de la session, qui bien qu'à l'agonie, se poursuit quand même. Le plus grand signe de la fin c'est qu'au début de la séance, avant l'appel de l'ordre du jour, personne ne s'est senti l'énergie de poser de questions et, encore moins de sou-

(Suite à la page 21, 6e col.)

LA FRANCE ET HOOVER S'ENTENDENT

Un communiqué officiel annonce que les deux parties en sont venues à une entente sur tous les points importants de leur divergence au sujet de la proposition américaine.

Paris, 4. (Spéciale)—La France et les Etats-Unis en sont arrivés à un accord sur tous les points importants de leur divergence au sujet de la proposition Hoover, annonçait un communiqué officiel ce matin. Quelques questions secondaires restent encore à régler, et le cabinet français doit en être saisi aujourd'hui. Le communiqué, publié à la suite d'une longue conférence franco-américaine, se lit comme suit :

"Le secrétaire Mellon, l'ambassadeur Edge, MM. Briand, Flandin et Poncet ont eu hier soir une conférence à laquelle M. Laval, retenu à la Chambre par ses fonctions, ne put assister au début. Délégués français et américains poursuivirent l'étude de la proposition Hoover et des contre-propositions françaises. M. Mellon confirma que son gouvernement acceptait que l'Allemagne payât l'annuité inconditionnelle prévue par le plan Young. D'autres divergences furent également aplanies. Celles qui subsistent sont d'importance secondaire ; elles seront étudiées au conseil des ministres aujourd'hui. L'accord sur la partie technique et financière semble assuré, si les autres puissances intéressées y souscrivent".

Il y a probablement dans cette finale du communiqué une allusion aux déclarations faites hier à la Chambre des Communes par M. Snowden, disant que la Grande Bretagne ne pourra faire plus qu'à présent, si les autres parties au plan Hoover ne sont pas disposées à faire leur part des sacrifices.

UN DEFICIT FORMIDABLE AUX E.-UNIS

L'année fiscale terminée le 30 juin a enrégistré un déficit de $903,000,000. — Et l'on envisage une situation semblable si les conditions économiques ne s'améliorent pas.

Washington, 14. (Spécial) — Pendant que l'ouverture de l'exercice fiscal 1932 rendait disponibles $4,674,-073,917, le budget le plus considérable dont ce gouvernement ait jamais disposé en temps de paix, l'administration a considéré l'année que venait de se terminer et a constaté que c'était l'une des plus pauvres de son histoire, les dépenses ayant excédé de $903,000,000 le montant des recettes.

Et, s'il ne se produit pas dès à présent une amélioration sensible dans la situation économique générale, le pays envisage un autre déficit pour la fin de l'exercice actuel, au 30 juin 1932, car il est probable que le budget total soit définitivement plus considérable encore que celui de l'an dernier, en comptant les appropriations supplémentaires d'urgence qui devront être faites à la prochaine session du Congrès.

On admet, en effet, que le montant disponible, bien que très considérable, ne suffira probablement pas, et il est presque certain que les recettes seront encore une fois en dessous des dépenses, mais, espère-t-on, moins que dans l'exercice qui vient de finir.

Le budget de 1932 inclut des appropriations de $135,500,000 pour la construction de routes, et $132,558,000 pour la construction d'édifices publics, comme mesures destinées à réduire le chômage et à stimuler l'activité commerciale et industrielle.

Pour l'exercice 1931, les recettes ordinaires se sont totalisées à $3,317,-000,000 et les dépenses à $4,220,000,000. C'est-à-dire que les recettes ont diminué de $861,000,000 et les dépenses ont augmenté de $226,000,000 en comparaison avec l'exercice précédent.

Sur le total des recettes, $2,808,-

(Suite à la page 21, 8e col.)

ANNIVERSAIRE D'ORDINATION SACERDOTALE

Les citoyens de Disraéli fêtent avec éclat le 25ième anniversaire d'ordination à la prêtrise de leur dévoué curé, M. l'abbé J.-Arthur Lemay — Une messe solennelle est célébrée par le jubilaire — Présentation d'une bourse et banquet.

Disraéli.—(D. N. C.)—Toute la population était en liesse ces jours-ci pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé J.-Arthur Lemay, curé de Disraéli, et s'était portée en foule à l'église paroissiale pour assister à la célébration.

Le maire Thomas Lapointe avait proclamé un congé civique en cette occasion et les paroissiens étaient accourus très nombreux.

A la messe solennelle, célébrée par le jubilaire, M. l'anné Hermini Dubue, de Sherbrooke a prononcé l'allocution circonstance et le choeur était rempli de plusieurs prêtres venus des paroisses environnantes.

Après la messe le notaire J.-A. Poitras a donné lecture d'une adresse au nom des paroissiens et le premier marguillier en charge M. Luc. Maltais, l'a présenté une bourse bien garnie. M. Poitras a exprimé les sentiments d'attachement filial et de joie qu'éprouvaient tous les paroissiens envers leur pasteur qui vient de remplir une si longue et si belle carrière d'apostolat.

Le premier marguillier en charge M. Maltais, lui a ensuite présenté une bourse bien garnie.

Un dîner intime a réuni les parents les prêtres et les invités à la table du jubilaire au presbytère. On remarquait au premier rang, sa mère Mme Samuel Lemay, ses cinq frères MM. Joseph Lemay, de Nashua, N.-H., Cyrille Lemay de Sherbrooke; le juge

(Suite à la page 21, 7e col.)

LES RHUMES GUERIS

Ithaca, N.Y., 4 (P.C.)—La dernière tentative de prévenir par la science les rhumes ordinaires a abouti à une diminution de 53 p.c. dans la fréquence de ces derniers parmi un groupe de 14 étudiantes de Cornell. Chez 75 étudiants de la même université qui suivirent le traitement préconisé la diminution fut de 42 p.c.

C'est la seconde année durant laquelle on essaye de prémunir contre le rhume ceux qui y sont sujets à Cornell. Le traitement préventif consiste dans l'emploi des rayons ultra violets, la diète alkaline, une bonne ventilation et le sommeil. C'est aux rayons ultra violets que le Dr Smiley et le Dr Umaughan attribue surtout les résultats obtenus jusqu'ici.

LES FORCES HYDRAULIQUES

Washington, 4 (P.C.) — Le Geological Survey annonçait hier que les forces hydrauliques développées dans le monde avaient doublé depuis dix ans. De 23 millions de chevaux qu'elles développaient en 1920 les usines hydroélectriques des cinq continents étaient passées à 46 millions à la fin de 1930. Bien que cet accroissement ne fût pas mis en tableau par pays, il ressortait quand même des renseignements fournis que l'augmentation européenne ces quatre années dernières excéda légèrement l'augmentation nord américaine. C'est au Canada, en Italie, au Japon, en Allemagne, en Suisse, en Autriche et en Suède que l'accroissement fut le plus considérable hors des Etats-Unis.

DES SYNDICS D'UNE BANQUE POURSUIVIS

W.-D. Rand, nouveau commissaire des banques réclame $4,000,000 aux syndics de la Merrimack River Savings Bank qu'il tient responsables des pertes récentes subies par cette institution.

Manchester, 4.—(Spécial)— Une poursuite en équité au montant de $4,000,000, pour recouvrer les sommes perdues par la Merrimack River Savings Bank à cause de mauvais prêts a été intentée aujourd'hui contre MM. George-M. Clark, Abraham-F. Emerson et Arthur-E. Moreau, qui étaient syndics de l'institution financière avant sa faillite et au temps où des irrégularités attribuées à l'ex-trésorier Arthur-E. Hale, ont été commises. Le demandeur dans cette cause importante est M. Willard-D. Rand, de Concord, devenu le nouveau commissaire des Banques de l'Etat.

M. Rand fut un des témoins les plus importants du ministère public lors d'un procès de l'ancien trésorier Hale.

Les jurés rapportèrent un verdict de culpabilité sur presque toutes les accusations portées. Le prononcé de la sentence par le juge William-H. Sawyer fut différé et la défense porta sa cause en appel jusqu'en Cour Suprême de l'Etat sur nombre de points de droit. Le procès, terminé le 9 avril, avait duré onze semaines.

Dans la cause actuelle, le commissaire des Banques, poursuivant au civil, dit que la Merrimack River Savings Bank fut fermée le 3 juillet 1930, par décret de la Cour Supérieure, qui déclara la liquidation; que Me John-R. McLane est, depuis le 3 juillet 1930, activement chargé de cette liquidation, la banque étant sous le contrôle du commissaire des Banques depuis le 9 juin 1930.

Le demandeur allègue que, le 9 juin et le 3 juillet 1930, les défendeurs étaient des syndics de la banque, qu'ils avaient été réélus annuellement et que, chaque année, ils avaient prêté le serment d'office exigé par la loi, jurant de remplir fidèlement leurs devoirs ; de plus, que chacun recevait des honoraires pour son assistance aux réunions des syndics et les services rendus par lui.

Il est dit encore que les autres syndics de la banque, au temps de la fermeture par la cour, étaient Arthur-H. Hale, qui était aussi le trésorier ; Luther-C. Baldwin, syndic depuis le 14 avril 1897 et président de la banque depuis 1926, décédé le 16 juin 1930 ; John-C. Hayes, syndic depuis le 2 mars 1914, décédé le 26 août 1930.

M. Clark était syndic depuis le 10 avril 1912 ; M. Emerson, depuis le 12 avril 1893 ; M. Moreau, depuis le 14 avril 1920.

Le commissaire donne le détail des devoirs que les défendeurs avaient à remplir dans l'exercice de leurs fonctions de syndics, puis il allègue qu'ils ont été négligents dans l'accomplissement de ces devoirs prescrits par les lois de l'Etat ; qu'ils n'ont pas exercé un soin et une diligence raisonnables dans le placement des fonds de la banque ; qu'ils ne se sont pas conformés aux lois régissant le placement de fonds de banques d'épargne mutuelles ; qu'ils n'ont pas surveillé avec un soin raisonnable les actes du trésorier, Arthur-H. Hale, et qu'ils n'ont pas apporté un soin raisonnable à la perception de l'intérêt et du principal sur des prêts faits par la banque.

Le demandeur allègue de plus que les défendeurs sont coupables d'avoir violé les lois régissant les placements des fonds de la banque ; que leur incurie, en adoptant une politique de placements, a eu pour résultat que des prêts excessifs quant aux sommes et au nombre ont été consentis étant concentrés sur des districts agricoles où la culture de la terre avait été trouvée non profitable ; qu'ils avaient été négligents de leurs devoirs en consentant des prêts sur des fermes abandonnées et qui n'étaient ni cultivées, ni productives ; qu'ils avaient été négligents en faisant des prêts nouveaux et des prêts augmentés sur des fermes dont la valeur était alors en train de décliner, etc.

UN EXPERT ENTENDU A L'ENQUETE

Mtre L. Morin, C. R., avocat conservateur et conseil au comité d'enquête sur la Beauharnois tente de démontrer que les travaux de la compagnie ne sont pas conformes aux plans de la Commission Internationale — M. Cameron, ingénieur en chef des travaux publics à Ottawa, lui répond.

Ottaw, 4.—(P.C.)—Louis Morin, C. R., conseil associé, a soutenu hier devant la commission d'enquête de la Beauharnois que les bords du canal de ce nom ne sont pas formés comme le voulait la commission mixte internationale d'ingénieurs pour l'aménagement du St-Laurent. Il eut beau interroger K.-M. Cameron, ingénieur en chef du département des travaux publics, il ne put lui faire admettre que cela était.

"Je n'ai rien trouvé au sujet des bords du canal dans le rapport de la commission mixte", déclara ce dernier.

"Fort bien, je vais essayer de vous trouver quelque chose", dit M. Morin, qui fit voir alors le rapport de la commission et montra plusieurs types suggérés pour les bords, demandant ensuite à M. Cameron quel avait été le type adopté dans la construction du canal.

"On a généralement employé le type B", répondit l'ingénieur après avoir soigneusement examiné les plans et devis.

M. Morin déclara alors que ce type comportait une protection en béton armé, mais que la compagnie n'effectuait cette protection qu'au moyen de roches ou autres moyens de fortune, cette forme ayant été approuvée par l'arrêté ministériel qui permet à la Beauharnois Power Corp'n de détourner l'eau.

Cette forme de protection ne fut pas

(Suite à la page 21, 8e col.)

LE PAPE ET LES CERCLES CATHOLIQUES

Le Souverain Pontife publie une encyclique et défend avec fermeté les groupements récemment supprimés par Mussolini — Allusion aux récentes violences et injures.

Le Pape 1—3 P—

Cité Vaticane, 4. (Spéciale)—Dans une lettre encyclique qu'il commence par les mots : "Touchant l'action catholique", et qu'il adresse aux dignitaires de l'Eglise, le pape prend aujourd'hui fermement la défen sedu groupement supprimé par le gouvernement fasciste d'Italie. Il nie que l'Action catholique se soit mêlé de politique, comme le prétendent les fascistes, et, sans mentionner ce parti par son nom, rappelle les violences et les injures dont il s'est rendu coupable.

"Nous nous trouvons, dit-il en présence de faits qui confirment le projet déjà en grande partie réalisé d'embrigader totalement la jeunesse, et ce pour l'avantage exclusif d'un parti, d'un régime qui se limite au véritable culte paien de l'Etat".

"Il est claire", apoute la lettre, "que toutes ces accusations (contre l'Action Catholique) ne sont qu'un prétexte. Ce que l'on a voulu et tenté de faire fut d'éloigner de l'Action Catholique, et par son intermédiaire de l'Eglise catholique, les jeunes tous les jeunes.

"Vous nous demandez ce qu'il faut penser de la formule d'un serment que même les petits garçons et les petites filles sont obligés de prêter concernant l'exécution sans discussion d'ordres venant d'une autorité qui peut donner des ordres contre la vérité et la jutice. La réponse au point de vue catholique et aussi au point de vue humain est inévitable: un tel serment est illicite."

Le Pape ajoute qu'il se préoccupe de ce que tant de jeunes catholiques ont prêté le serment fasciste. Pour rétablir la tranquillité de ces consciences, il suggère une réserve mentale comme celle-ci : "conserver les lois de Dieu et de l'Eglise", ou "conformément avec les devoirs d'un vrai chrétien".

"Il vaudrait mieux", recommande le Pape, "omettre ce serment complètement, vu qu'il constitue toujours un acte de religion et qu'il est certainement déplacé en s'affiliant à un parti

(Suite à la page 23, 6e col.)

TUE PAR UN CAMION

Waterloo, P.Q., 4. —(P.C.) — Frederick-W. Savage, 53 ans, homme d'affaires bien connu de Waterloo, a été tué raide hier par un lourd camion. Il avait toujours habité cette ville, où il tenait bijouterie, magasin de chaussures et opérait le théâtre Starland.

AREX
COMPOUND
CONTRE LE
RHUMATISME

Ne capitulez pas avec le Rhumatisme

Combattez-le sans relâche. Et dans cette bataille n'oubliez pas qu'Arex est pour vous un allié puissant qui soulage la douleur.

Le Dr Weil a certainement fait une trouvaille précieuse à l'humanité souffrante quand il a découvert ce composé.

Efficace aussi contre la grippe, la névralgie, la migraine, la sciatique, la goutte et l'insomnie.

A toutes les pharmacies.

Prix, $1.00

THE AREX COMPANY
Lévis, P. Q.

PETIT CASSE-TETE

SUR L'EAU

Henri aime à s'asseoir sur la plage pour regarder la mer. En ce moment il contemple quelque chose qui s'en vient sur l'océan. Si vous voulez voir ce que c'est, prenez un crayon et joignez ensemble par un trait continu tous les points numérotés de un à vingt. Henri ajoute que c'est le troisième qu'il voit ce matin et il croit qu'ils sont occupés à faire la pêche.

RECENT MARIAGE

M. ROMEO DROLET, fils de M. et Mme Elzéar Drolet, Stadacona, Québec, et son épouse, née Mlle Marie-Ange Guillemette, fille de M. et Mme Noé Guillemette, de Québec, dont le mariage a été célébré, en l'église de Stadacona. M. l'abbé Alfred Guillemette, cousin de la mariée, a béni leur union.

Saint-Sauveur

Salut du St-Sacrement

Ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura récitation du Rosaire, devant le St-Sacrement exposé, suivie de la bénédiction du St-Sacrement.

Au Club des Marins

Tous les membres de la Conférence St-François-Xavier, de la Société de St-Vincent-de-Paul, sont priés de se rendre au Club des Marins catholiques, demain matin, à 9 heures, afin d'assister à la messe. Le célébrant sera le fils de M. Joseph Guillemette, membre de cette Conférence.

Congrégation des hommes

Demain, à 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, il y aura réunion de la Congrégation des hommes.

Le Denier de St-Pierre

La collecte demain, à l'église, sera faite pour le Denier de St-Pierre.

Assemblée du Tiers-Ordre

A 2 heures, demain après-midi, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, aura lieu l'assemblée mensuelle des deux fraternités du Tiers-Ordre. Tous les tertiaires devraient y assister car le Rév. Père directeur aura de très importants renseignements à leur communiquer.

La Conférence St-Sauveur

Une réunion spéciale de cette Conférence aura lieu demain matin, à 9 heures, au lieu ordinaire. Plusieurs questions urgentes seront soumises aux membres. Avis aux intéressés.

RECOLLECTION

Franciscaines Missionnaires de Marie, 188 Grande-Allée

La récollection mensuelle aura lieu le premier dimanche de juillet, le 5 courant.

Les jeunes filles du cercle "Marie de la Passion" peuvent inviter leurs amies.

Messe à huit heures suivie du déjeuner (Conférence, salut, départ).

Bébé est bien
mais s'il souffre et pleure on lui fait prendre le
SIROP D'ANIS GAUVIN

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

BEATTY BROS. LIMITED

Le confédération des provinces de notre vaste pays date de soixante-quatre ans. A l'époque de la naissance de la Confédération canadienne, grand nombre de nos ancêtres étaient encore des pionniers, et les chemins de fer n'avaient pas encore traversé le continent pour se rendre à la côte du Pacifique. Les affaires se faisaient alors à la bonne franquette, sans pour ainsi dire aucune concurrence énergique, et dans un marché limité en grande partie par une faible population disséminée ça et là.

Bien que le Canada soit encore aujourd'hui un pays jeune, on peut dire que dans ce temps-là il essayait ses pas pour la première fois. Il en était ainsi de plusieurs de ses grandes industries du jour. Une des compagnies les plus importantes de l'époque c'était la firme de "Beatty Brothers Limited", de Fergus, Ontario, qui fabriquait alors des instruments aratoires, et qui manufacture à présent des machines à laver, des Balayeuses électriques et Repasseuses électriques, des polisseurs de planchers, des accessoires pour les granges, des systèmes à pression, des outils à foin, et nombre d'autres lignes d'articles en métal.

Au fur et à mesure que le Canada a marché et s'est agrandi au point de vue industriel sous la conduite progressive et compétente de ses hommes avisés et énergiques, la Compagnie Beatty a grandi avec lui. A l'heure actuelle nous voyons que la firme "Beatty Bros. Limited" est d'un grand bout la compagnie la plus grande et la plus forte en son genre dans tout le Dominion.

Cette compagnie emploie plusieurs centaines d'ouvriers canadiens; elle fabrique et distribue ses produits dans toutes les parties de l'Empire Britannique. Cette firme est d'origine canadienne, elle emploie la main-d'oeuvre canadienne, utilise les matières premières canadiennes, et répond principalement aux demandes du public canadien.

Ce sont les compagnies de ce genre qui aident le Canada à rester prospère. Elles fournissent de l'emploi permanent à des milliers d'ouvriers, et à ceux qui travaillent dans leurs propres usines et fabriques, et à ceux de qui elles se procurent leurs matières premières.

A l'occasion de la Fête de la Confédération, il est bon de ne pas oublier que c'est en encourageant les industries canadiennes et en achetant les marchandises de fabrbication canadienne que nous pourrons être prospères comme pays. C'est là une condition indispensable de nos progrès futurs. Le bien-être général de ce pays dépend en grande partie de la position relative de prospérité dans laquelle se trouve l'ouvrier, et sa position dépend à son tour de la quantité d'affaires profitables que fait sa compagnie.

En conséquence, il est tout naturel que nous Canadiens insistions de façon que la marchandise que nous achetons soit faite au Canada. En agissant de la sorte, nous améliorerons notre propre position financière, nous augmenterons la prospérité du Canada, et nous achèterons des compagnies qui sont établies chez nous, compagnies qui peuvent seconder pleinement leur garantie de parfaite satisfaction.

Les produits de la Compagnie "Beatty Brothers Limited" sont de fabrication canadienne, et ils sont la meilleure valeur qu'on puisse se procurer n'importe où. Ses matériaux et sa main-d'oeuvre sont de la plus haute qualité. Pour l'avantage des clients et du public acheteur, cette compagnie maintient au-delà de 60 succursales dans les principaux centres du Canada. Quand vous aurez besoin de l'une ou de l'autre des lignes mentionnées ci-dessus, adressez-vous au représentant de la Compagnie Beatty à 39 rue de la Couronne Québec et vous aurez la meilleure valeur pour votre argent. Les produits faits au Canada sont les moins chers tout en étant les meilleurs. Acheter des produits canadiens c'est assurer la prospérité du Canada.

Nerfs Fatigués
Insomnie

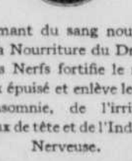

En formant du sang nouveau et riche, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fortifie le système nerveux épuisé et enlève les causes de l'insomnie, de l'irritabilité, des maux de tête et de l'Indigestion Nerveuse.

La Nourriture du Dr. Chase
Pour les Nerfs

LA CRECHE DONNE UN AUTRE AVIS

Les autorités de cette institution nous prient d'annoncer que personne ne sera plus admis à l'Hôpital de la Miséricorde sans une demande faite à l'avance par une personne responsable.

Les mêmes raisons d'encombrement qui ont forcé les autorités de la Crèche St-Vincent-de-Paul à exiger qu'on demande un tour d'admission pour les enfants abandonnés et qu'on attende ensuite d'être convoqué, provoquent ce nouvel avis.

Personne ne sera plus admis à l'Hôpital de la Miséricorde, 682 chemin Ste-Foy, à moins d'une demande faite à l'avance, soit par écrit, soit personnellement, (pas par téléphone) et par une personne responsable.

Encore une fois, la Crèche abrite cent enfants de plus que le nombre normal. Il ne s'agit ni de persécution ni de mauvais vouloir ; on se trouve dans une impasse et le public visiteur est à même de le constater tous les jeudis et tous les dimanches. Aucun berceau n'est vide ; c'est pourquoi on demande avec la charité des aumônes, avec la charité appréciable des adoptions, la coopération particulière des intéressés.

Que la demande d'admission soit faite à l'avance. S'il est un cas facile à prévoir c'est bien celui qui nous occupe.

Les autorités de la Crèche ne trouvent pas équitable, dans les circonstances, qu'un cas d'urgence vienne voler le tour d'une personne qui s'est conformée à ce nouveau règlement.

Avis donc à Messieurs du ministère paroissiale, avis à Messieurs les Médecins, avis aux familles concernées.

Chambord

Va-et-vient

M. le vicaire O. Bergeron et le Dr Alex. Desjardins sont partis le 23 juin pour un voyage à Montréal, en automobile.

—M. Jos. Ménard, de Péribonka, est venu à Chambord ces jours derniers.

—Mme Pitre Boivin, de St-François de Sales passe quelques jours en promenade chez ses parents.

—Mme Alphonse Doré et sa fillette Rolande, de Kénogami, étaient en promenade à Chambord ces jours derniers.

—Mme Barnabé Boudreault de St-Nazaire passe quelques jours en promenade chez M. et Mme Aimé Gagnon.

—Mlle Oliva Dallaire de La Doré est en promenade à Chambord.

—M. et Mme A. Langevin sont de retour de La Doré.

—Mlle Madeleine Tremblay est de retour d'Hébertville.

—M. Lorenzo Ménard est de retour d'une promenade à Péribonka.

—M. et Mme Odilon Potvin de St-François de Sales étaient ici ces jours derniers.

—Mlle Cécile Simard est de retour d'une promenade à St-Félicien.

—MM. Octave et Louis-Georges Desbiens, Albert Boudreault sont allés en promenade à St-Joseph d'Alma le 22 juin.

—Mlle M.-Ange Fortin de Van-Bruyssel est venue passer le temps des vacances chez ses parents M. et Mme A. Fortin.

—M. René Boivin de Dolbeau est venu ici le 21 juin.

—M. et Mme Adrien Gauthier de Jonquière étaient en promenade ici ces jours derniers.

Comfort NOUVEAU pour le JOUR DU LAVAGE

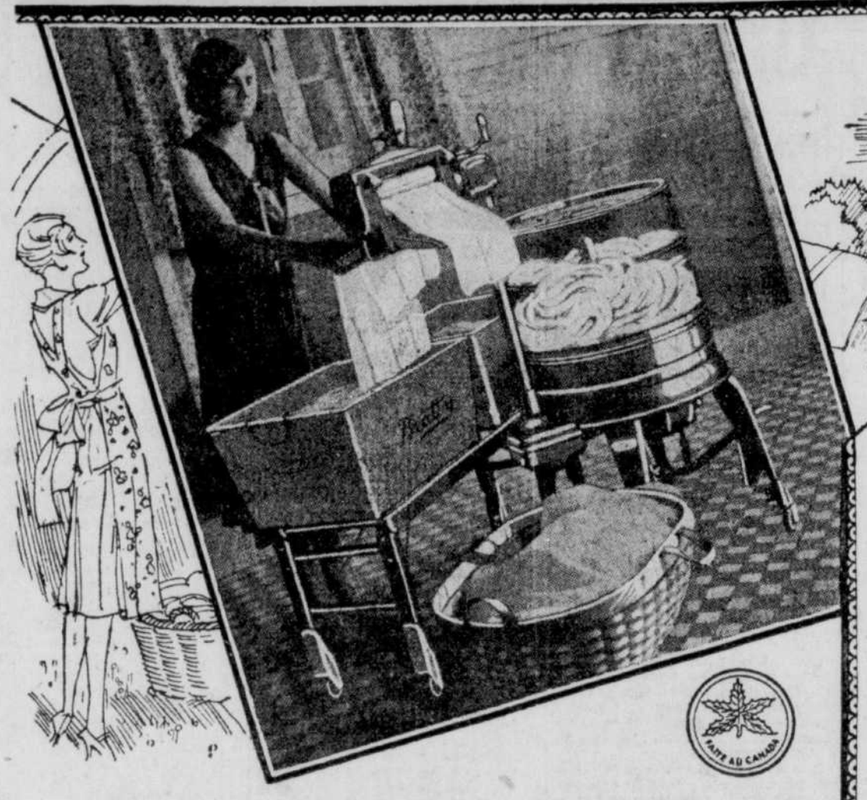

CUVE EN PORCELAINE

D'une belle apparence. Facile à entretenir. Hauteur ajustable. Emboutie d'un seul morceau solide, avec vis à pression. Cuve en porcelaine sans joint.

Prix, comprenant 3 accessoires supplémentaires, ou un cuiseur électrique, $129.00 Seulement $5.00 comptant $1.50 chaque semaine. Pas d'intérêt.

BEATTY CUVE EN CUIVRE

Une excellente laveuse. Plus de 100,000 ont été vendues. Munie d'une cuve en cuivre nickelé. Mécanisme à action directe. Pas de courroie. Hauteur ajustable.

Prix, comprenant 3 accessoires supplémentaires, ou un cuiseur électrique $165.00. Seulement $5.00 comptant $1.75 chaque semaine. Pas d'intérêt

BALAYEUSE BEATTY

Haute qualité, finie nickelée, balayeuse à succion directe. Fait paraître vos tapis comme neufs. Enlève toute la poussière. 8 morceaux de connections. Et panier spécial. Exterminateur de Mites. Absolument garantie comme les Laveuses.

Prix, comprenant tous les attachements, $99.00—$5.00 comptant $1.25 chaque semaine. Pas d'intérêt.

CUISEUR ELECTRIQUE

Pendant cette vente d'été nous donnons gratuitement ce magnifique Cuiseur électrique avec chaque Laveuse électrique Beatty. Ce Cuiseur est un petit poele, et une bouteille Thermos en même temps. Il conservera la nourriture et le breuvage chaud, ou froid tel que désiré. Justement l'article pour un pique-nique. Ou si vous désirez choisissez 3 accessoires mentionnés plus bas.

EQUIPEMENT DE LAVAGE COMPLET

Choisissez trois accessoires pour faciliter votre lavage. Ils compléteront votre buanderie de la maison, et vous donneront plus de commodité. Cet équipement est garanti et durera toute une vie. En plus des accessoires représentés, nous avons le panier à linge sale, la manne à linge, l'égouttoir, l'escabeau, et le séchoir. Choisissez en trois. Il n'y aura pas de charge additionnelle.

Quel Beau Travail Fait la Nouvelle Beatty

TOUTE Ménagère qui possède une laveuse Beatty est orgeuilleuse du beau travail quelle fait. Elle est fière de voir la belle couleur du linge, et du comfort qu'elle lui procure. Lorsque ses amies examinent sa buanderie vous pouvez souvent les entendre s'exclamer: "Quel beau travail la Laveuse Beatty fait."

La Nouvelle Beatty à un panier en Métal que remonte le linge en dehors de l'eau chaude. Vous n'avez pas à plonger les mains dans l'eau chaude pour le prendre. Ceci épargne vos mains. Ce panier vous permet de vous servir de l'eau bouillante, et encore d'avoir les mains douces, et blanches. Venez au magasin et nous vous dirons toutes les raisons pour lesquelles les Canadiennes achètent la nouvelle Laveuse Beatty de préférence à toute autre.

Prix, comprenant 3 accessoires supplémentaires, ou un cuiseur électrique, $179.00—seulement $5.00, comptant—$2.25 chaque semaine,—Pas d'intérêt—Allocation généreuse pour votre vieille machine.

UN RECORD

Il y a au dela de 20 ans que Beatty Bros. Limited, manufacturent des machines à laver, et peuvent aujourd'hui fournir sur demande des morceaux de réparation pour n'importe quelle machine vendues depuis ce temps dans chacune de leurs 60 succursales. Achetez une Beatty et soyez assuré d'un prompt et continuel service.

SOYEZ PLUS LIBRE

Plus de temps pour jouir de la vie. Evitez d'avoir les mains rougies et le dos endolori pour toujours. C'est de vous sacrifier inutilement. Faites usage d'une laveuse Beatty, et vous aurez le confort parfait du jour du lavage tout le temps. Elle vous épargnera ce travail pénible, et faites du lundi votre jour libre de la semaine. Procurez vous en une aujourd'hui.

QUAND VOUS ACHETEZ UNE BEATTY VOUS AVEZ LA MEILLEURE VALEUR

Beatty
LE MAGASIN BEATTY
39, de la Couronne Tél. 9862

FEUILLETON DU "SOLEIL"

JEANNE LA CAISSIERE

Par Paule de Longpré

Tous Droits Réservés

No 17

Il était temps de rejoindre l'excursion, le bateau étant censé partir incessamment. Le retour s'effectua heureusement jusqu'à Saint-Laurent, quand brusquement, de gros nuages noirs commencèrent à parcourir le ciel dans une course vertigineuse, partant du sud-ouest; en quelques minutes ils couvrirent toute l'étendue. La mer agitée par ce vent de tempete soulevait l'énorme vague, paquets monstrueux d'eau noire qui se ruaient à l'assaut du bateau. Au-dessus de la tête une mer aussi houleuse de flocons gris et sinistres.

—Veux-tu que nous nous réfugions au salon, Jeanne ? demanda Léo.

—Non, je préfère rester ici tant que la pluie ne tombera pas.

Elle endeva son petot chapeau de Elle enleva son petit chapeau de bouchant la vue; de ses petits doigts bruns, elles les renvoyait derrière ses oreilles; ses yeux se faisaient presque durs, ses lèvres se serraient, on aurait pu croire qu'elle s'unissait aux éléments dans leur lutte forcénée.

Lentement, à larges gouttes, la pluie commença à tomber. Jeanne se tourna toute d'une pièce.

—Entrons, dit-elle, d'une voix brève que Léo ne lui connaissait pas.

Elle se colla le nez à la vitre et regarda la pluie descendre maintenant abondante, poussée avec rage par un vent impétueux et aveugle. A ce vacarme déjà assourdissant vint se mêler les grondements du tonnerre. L'eau rend l'atmosphère plus vibrante, le bruit de la foudre éclatant y est plus terrible. Les nues, d'abord zébrées de lignes fulgurantes, devinrent un véritable incendie. De force Léo arracha Jeanne de son poste d'observation, d'où elle suivait la marche des éléments déchaînés. Malgré la vapeur puissante, le bateau, qui avait à lutter contre la marée et le vent contraires,, avançait péniblement. Beaucoup de peosonnes à bord, avaient réellement peur. De toutes jeunes filles parvenaient à grand'peine à retenir leurs larmes. Les teints étaient blafards. Le roulis désagréable, joint à l'air surchauffé de ce salon empli à pleine capacité, provoquait le mal de mer. Cette belle journée, cette joie de vivre, qui se lisait le matin sur tous ces jeunes visages avait fait place à l'inquiétude, tout au moins à un profond ennui.

Jeanne se penchant vers Léo lui dit :

—Est-ce assez bien l'image de la vie ! Si quelqu'un t'avait prédit ce matin que nous reviendrions si piteusement, ne leur aurais-tu pas dit : "messager de malheur, ne tentez pas le sort". Et mois je te dis que c'est absolument l'image de la vie. Nous en espérons du bonheur, elle ne nous donne que tristesse, souffrance et ennuis.

Léo ne releva pas cette peu joyeuse observation faite par sa cousine. Il était jeune et gardait toutes ses illusions.

Les minutes se trainaient longues. Le mouvement de regarder son poignet pour y lire l'heure était devenu général. Le bateau n'accosta pas au bout de l'île, la mer était trop grosse. Il débarqua tous ses passagers au quai du Roi, sous une pluie torrentielle. Les tramways étaient surchargés.

—Attendons, dit Jeanne, le flot va s'apaiser. Tout à l'heure nous pourrons plus facilement les prendre.

En attendant, Léo s'occupa d'appeler ses parents au téléphone. Ils commençaient à être inquiets. Les demoiselles Montel, à l'île, ne voulaient pas croire que Jeanne fût à côté de lui.

—Tu nous caches la vérité, Léo.

—Mais non, mais non.

—Viens, Jeanne, parle-leur, qu'elles finissent par croire que tu es bien en vie.

Jeanne ne put s'empêcher de sourire. Elle vint à l'appareil et rassura ses soeurs :

"Je coucherai chez notre tante Leblanc et descendrai demain après mon travail".

Jeanne, pas très bien remise, se sentait lasse. Dans la salle à manger égayée de lumières et du gazouillis des petits enfants, elle laissait sa tête alourdie s'appuyer au dossier d'une chaise moëlleuse.

—Nous te donnons congé, dit sa tante.

Jeanne se retira donc très tôt dans sa chambre. Léo ferma la porte qui faisait communiquer le rez-de-chaussée avec l'étage supérieur, et commença à parler de sa cousine.

—Vous ne pouvez imaginer plus drôle de caractère que cette Jeanne. Sous son apparente apathie, elle cache un entêtement dont je ne l'aurais pas crue capable. Il me paraît certain que René Bruneau n'a pas besoin de conserver la moindre espérance, elle n'a même pas daigné me répondre quand je lui ai parlé aujourd'hui. Sa décision semble irrévocable.

—Je ne la crois pas entêtée, dit madame Leblanc. Elle sait exactement ce qu'elle désire. Loyalement elle s'est efforcée d'aimer René Bruneau, mais elle a senti en revoyant Jacques qu'à travers son ami d'aujourd'hui, elle s'attachait chaque jour davantage à son ami d'autrefois. Alors se brisant le coeur une deuxième fois, elle a refusé René. Sa vie ne peut pas être heureuse. Elle n'est pas de celles qui oublient et changent facilement.

Pendant que l'on discutait eu bas sur son compte, Jeanne, à l'étage supérieur, rêvait les yeux ouverts. Une grande lutte se livrait en elle. N'avait-elle pas eu tort de refuser l'amour et le dévouement de René ? Jamais dans sa vie elle ne rencontrerait un tel désintéressement, un coeur aux sentiments plus nobles, plus élevés.

René se fut-il trouvé sur sa route le lendemain, elle se serait efforcée de lui faire comprendre par son attitude, qu'elle avait réfléchi et changé d'idées, mais faire la moindre démarche, jamais, elle était trop fière pour cela.

CHAPITRE VINGTIEME

Les rencontres

Les jours d'été s'envolaient. Il fallait penser à regagner ses pénates.

Une pluie d'averse, une de ces pluies d'été, chaudes et humides, tombait calme et pressée. Jeanne embarrassée d'un parapluie, d'une valise, montait lentement la côte de la Montagne. Essoufflée, elle déposa à terre la valise troup lourde pour ses forces. Elle allait s'en saisir pour continuer son ascension, quand une voix jeune, qui ne lui était pas inconnue, vibra :

—Je n'ai pas osé vous déranger, vous paraissiez si occupée, si plongée dans votre lecture. N'aurai-je pas risqué d'être mal reçu ?

—Oh non ! fit-elle, sans réfléchir.

Aussitôt gênée de la spontanéité de sa réponse, elle baissa la tête.

—Venez-vous tous les jours sur la Terrasse ainsi à cette heure ? questionna-t-il encore.

—Presque régulièrement.

En le laissant, elle ne lui tendit pas la main, balbutia un craintif au revoir.

Tout cet après-midi elle songea à Jacques. D'un côté, elle espérait qu'il reviendrait le lendemain, puis d'un autre, elle se disait : "Qui sait ? Peut-être désirait-il simplement savoir s'il était toujours aimé, et, maladroite avec ma trop grande franchise il est maintenant sûr de son affaire."

Le soir, en sortant du bureau, elle rencontra René et Léo.

—Nous allons à l'île, Jeanne, pouvons-nous faire route avec toi ?

—Oui, certainement, fit-elle.

Elle avait l'air plus enjouée que le matin. D'abord René n'était pas seul, et, un peu sans le savoir elle rêvait de Jacques. Elle espérait qu'il reviendrait le lendemain et qu'ils auraient le temps de causer.

Toute la soirée, elle fut gaie comme de longtemps on ne l'avait vue. René n'était pas loin de s'imaginer être la cause de ce changement.

Le lendemain, il pleuvait à verse. Jeanne n'alla pas sur la Terrasse et se disait que Jacques ne devait pas s'y être rendu non plus.

Le lundi de la semaine suivante, René était reparti pour Montréal. Il faisait un temps superbe. L'air était chaud. Le soleil dorait la terre de ses rayons brillants. Jeanne se rendit sur la Terrasse. Jacques n'y était pas. Elle ouvrit son livre. Au lieu de lire les caractères qui se profilaient sous ses yeux, elle ne voyait qu'un nom: Jacques. Eût-il été tracé au fer rouge, il n'eût pas été pour elle plus apparent.

Tout à coup, elle entendit le parquet craquer sous le poids d'un promeneur. Celui-ci passa sans arrêter. Elle commençait à douter de sa venue quand elle le vit surgir. Elle aurait voulu maitriser son trouble; impossible, le sang affluait à son visage. Elle se leva pour le saluer à son arrivée.

Asseyez-vous Jeanne je vous prie. Avez-vous encore quelques minutes dont vous puissiez disposer.

— Oui, Monsieur.

— Alors, causons tout de suite, afin de ne pas perdre une seule minute. Il y a si longtemps que nous n'en avons pas eu l'occasion.

Toute rose de plaisir, ne cherchant plus à dissimuler son trouble, elle écoutait ravie malgré elle.

— Jeanne, dites, vous avez dû bien m'en vouloir ? Mais si vous saviez ce que j'ai souffert moi-aussi d'être séparé de vous ! Mes sentiments à votre égard n'avaient pas changé, vous n'ignoriez pas que seule une raison grave pouvait avoir motivé mon éloignement. La barrière qui s'élevait entre nous n'existe plus, Jeanne, vous sentez-vous capable de me pardonner ? Jeanne voulez-vous m'aimer comme autrefois ?

Sans répondre à cette question qui la bouleversait toute, elle leva vers lui deux grands yeux suppliants et demanda :

— Jacques quelle était donc cette barrière ?

Allait-elle enfin obtenir la réponse à cette énigme, qui s'était si longtemps posée devant elle, sans qu'elle fût capable d'y trouver une solution ?

Jacques hésita une minute et commença :

—Je anne, vous vous rappelez votre dernière visite chez mes parents.

Elle pencha affirmativement la tête.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

40e ANNEE—No 156 | QUEBEC, SAMEDI 4 JUILLET 1931 | EDITION QUOTIDIENNE—PRIX : DEUX CENTINS

Chez Nous

Dans un congrès de journalistes, qui a eu lieu hier à Régina, M. J.-W. Dafee, de la Free Press de Winnipeg, attirait l'attention sur la nécessité pour les journaux d'adopter une attitude bien tranchée dans les idées qu'ils défendent. Ni l'hebdomadaire, ni le quotidien, ne peuven conserver longtemps une impersonnalité complète dans les faits qu'ils relatent. Inconsciemment, sinon de propos délibéré, un rédacteur de nouvelle présentera le récit d'un événement dans le sens le plus favorable aux thèses qu'il soutient. Il lui est impossible de se surveiller tellement et si constamment que dans la hâte de la composition les tendances de son esprit dans le domaine politique ou dans les questions religieuses ou scientifiques ne se révèlent à des indices indéniables.

Dans un des derniers numéros des Etudes, au cours d'un article consacré au journalisme contemporain, on signalait cette impossibilité de la neutralité absolue. Contrairement à ce que pense M. Stéphane Lausanne, qui voudrait que le journal se contentât de relater simplement les événements, tous les périodiques d'information adoptent une attitude bien définie à l'égard de telle ou telle question, même s'ils évitent dans leurs commentaires éditoriaux de s'arrêter sur les questions litigieuses.

Il est donc plus sincère pour un journal d'avouer tout simplement de quel côté vont ses préférences. Le lecteur sait ainsi à quoi s'en tenir. Il n'aura que lui-même à blâmer s'il subit l'influence des idées que le journal défend ouvertement. Simple question d'honnêteté professionnelle mais dont on saisit toute l'importance. Question qui se rattache d'assez près à celle du journal indépendant, au sujet duquel les Etudes nous rapportent plusieurs anecdotes amusantes. Mais cela nous mènerait à une longue discussion.

LE BRIDGE

Nous reférons nos lecteurs à la page 7 de notre journal où nous commençons aujourd'hui à publier une série d'intéressantes chroniques sur le jeu de bridge.

LE R. P. LELIEVRE

Le Rév. Père Lelièvre prêchera l'heure sainte aux hommes et aux jeunes gens, à St-Fidèle, dimanche prochain, 5 juillet. Cette heure sainte commencera à 7 heures. Prière d'y assister en grand nombre.

Communiqué

A L'AMENDE

En Cour du Recorder, un propriétaire fut condamné à vingt dollars d'amende et les frais ou vingt jours pour avoir déclenché une bataille, au domicile de son locataire. Il commença ses gestes de pugilat avec son locataire, lorsque ce dernier, considérant que son épouse avait été insultée par les paroles du proprio, s'avança pour venger sa femme.

Des individus accusés d'ivresse et vagabondage ont reçu l'ordinaire sentence de dix dollars et les frais ou huit jours.

La cause D.-T. Pouliot contre La Prévoyance, sur laquelle jugement fut récemment rendu, en Cour Supérieure, est portée en Cour d'Appel.

A LA COUR

M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy, siégea, à la Cour des Sessions de la Paix, hier après-midi. Il y eut, devant lui, six comparutions. Un individu plaida non coupable sur l'accusation de vol d'une auto appartenant à M. Lacasse Douville, de Donnacona. Son procès aura lieu bientôt. Le cas suivant fut celui d'un jeune homme accusé de parjure et qui loge, à la prison, en attendant son procès. A la semaine prochaine fut fixée l'enquête dans le cas d'un individu accusé d'avoir échangé de faux effets de commerce.

M. le magistrat Roy signa aussi plusieurs mandats d'arrestation.

Dans cette journée d'hier, deux Tchéco-Slovaques ont été condamnés à cinq dollars d'amende ou cinq jours pour vagabondage.

LA PROMENADE DES ORPHELINS

Le Club Automobile de Québec vient de fixer au six août prochain la neuvième promenade des orphelins des institutions charitables de la ville de Québec. On ne sait pas encore quel sera le terme de la promenade. Il y aura bientôt réunion du bureau de direction du club pour décider cette question.

TEMPÉRATURE

Toronto, 4. (P. C.) — La pression est basse au sud-ouest de Québec et élevée au nord des Grands Lacs.

PRONOSTICS :

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Beau et chaud, averses locales possibles. Dimanche : beau et chaud.

Bas St-Laurent : — Beau et chaud, averses locales.

Golfe et Côte Nord: — Beau et chaud, quelques orages locaux.

UN TRIOMPHE A MM. GODBOUT, LAFERTE ET COTE

PROCES OU ON PARLERA DE MEDECINE

M. Cyrille Paré réclame $60,296 à deux médecins et à un hôpital à la suite de traitements qu'il a reçus et qu'il prétend lui avoir été préjudiciables. — Ce procès aura lieu devant des jurés et des experts seront entendus comme témoins.

La Faculté, en notre ville, a dû éprouver une certaine commotion, en ces dernières heures. Les médecins au courant de l'affaire en alimentent sans doute largement leurs conversations. Une fois encore, dans l'espace de moins d'un an, revient, devant la Cour Supérieure du district de Québec, la question de la responsabilité professionnelle. C'est du domaine des praticiens de la science médicale qu'arrive à notre plus haut tribunal civil de première instance ce nouveau litige.

Deux médecins sont poursuivis et avec eux sont poursuivies, comme responsables conjointement et solidairement avec ces deux médecins, les autorités d'un hôpital. Le montant réclamé, comme dommage, est impressionnant: $60,296.

Le tribunal sera donc aussi appelé à examiner un autre cas de responsabilité; celui des dirigeants d'une maison d'hospitalisation pour malades.

C'est un grand procès, celui-ci, pour la prochaine année judiciaire, en notre district. Les débats vont avoir le caractère exceptionnel des causes où les experts d'une branche bien délimitée des activités humaines paraissent, au temple de Thémis, sont interrogés, avec circonspection, et voient qu'on écoute, avec avidité, leurs réponses soupesées soigneusement et prudemment mesurées. Et, dans l'exceptionnel, les débats, ici, offriront, en outre, cet aspect plus spécial qu'ils rouleront sur de la science que les initiés acquièrent, au prix d'études ardues et longues, et encore, dans cette science médicale, sur une découverte et des applications ultra-modernes.

Par l'intermédiaire de Me F.-O. Drouin, C.R., M. Cyrille Paré intente donc à deux médecins et aux autorités de l'hôpital, où ces deux médecins lui ont donné des traitements, une poursuite en justice. Il réclame de celles-ci et de ceux-là, conjointement et solidairement, des dommages-intérêts, au montant de $60,296. Il allègue des lésions corporelles graves et au moins 5 pour cents de diminution dans sa capacité de travail.

Il raconte les faits suivants, dans sa déclaration:

Il y a dix-neuf mois, il se présenta à un hôpital, accompagné d'un prêtre, et exposa sa maladie. Il souffrait de douleurs, à la main et au bras gauche, et le résultat de ces douleurs était une ankylose qui réduisait considérablement la capacité de travail de ce bras et de cette main gauche. Le médecin auquel M. Paré s'adressa lui conseilla un certain traitement et ce médecin s'offrit lui-même pour donner ledit traitement à M. Paré. "Cela va-t-il me guérir?", demanda au médecin M. Paré, en présence du prêtre. "Vous ne vous sentirez plus de votre mal", répondit le médecin. M. Paré accepta le traitement. Ce traitement était aux rayons ultra-violets ou quelque chose de ce genre, avec un appareil électrique à haut voltage. M. Paré se mit sous les soins du médecin et d'un confrère de ce dernier. Il reçut les soins des deux médecins, à l'hôpital où il était allé exposer son mal et où il avait accepté le traitement médical proposé. A tour de rôle, les deux médecins appliquèrent au bras de M. Paré les rayons lumineux et pendant des mois, M. Paré confia son bras et sa main gauche à l'unique genre de thérapeutique que le médecin, à l'hôpital, lui avait proposé comme propre à le guérir.

M. Paré prétend maintenant que, loin de guérir son bras gauche, ce traitement des rayons lumineux a mis ce bras dans un état pire qu'auparavant et un état que M. Paré croit irrémédiable. Il affirme qu'on a inutilement infligé à ce bras gauche des brûlures atroces et qui ont fait des blessures produisant une douleur considérable et des plaies suppurantes. Il affirme n'avoir vraisemblablement maintenant plus d'autre recours que l'amputation de son bras gauche. De toutes façons, il n'entrevoit rien autre chose qu'un dispendieux traitement de plusieurs années, s'il veut tenter un autre recours que l'amputation. Il fait donc un procès aux deux médecins et à l'hôpital où ces deux médecins l'ont traité.

M. Paré déclare qu'il gagnait un salaire de cinquante dollars, par semaine, et c'est, ici, que commence l'addition de ses griefs exprimés sous une forme de chiffres ou de montants de piastres et centins qui font l'imposante somme globale de plus de soixante-mille dollars. Nous n'avons pas le détail de sa réclamation. Nous avons noté, par exemple, qu'il réclame dix-neuf mois de salaire, à cinquante piastre, par semaine, puis un certain montant, comme compensation pour l'argent que, dit-il, lui rapportait le travail par lui affectué, comme "side-line", puis un montant de trois mille dollars, minimum, selon lui, des dépenses pour futurs traitements médicaux, dans un certain laps de temps qui est un laps d'années, puis le capital considérable qu'il faudrait pour lui donner un revenu annuel quelque peu équivalent l'annuel revenu d'un ouvrier gagnant cinquante dollars, par semaine, etc. Tout cela fait vite le $60,000 de la réclamation, de M. Cyrille Paré.

Tels sont les allégués et les conclusion de sa déclaration. M. Paré demande enfin un procès par jury, au Civil.

DEUX AUTRES NOYADES A ENREGISTRER

J.-Oliva Archambault, 26 ans, s'est noyé dans la rivière Richelieu en face de l'île St-Denis, alors qu'il était à se baigner — Alfred Moreau, 22 ans, a péri dans la rivière St-François, à Newington.

St-Hyacinthe, 3. — (D. N. C.)— M. J.-Ovila Archambault, propriétaire de l'autobus qui fait le service entre St-Denis et St-Hyacinthe, s'est noyé hier après-midi dans la rivière Richelieu, en face de l'île de St-Denis. M. Archambault était en train de se baigner en compagnie de sa femme, de ses enfants et de nombreuses autres personnes. Quand il cria soudain, demandant du secours. Il disparut dans environ huit pieds d'eau et ne reparut point. On croit qu'il a succombé à une syncope de cœur. Les personnes présentes firent des recherches sans délai et retrouvèrent le corps une heure environ après l'accident. Le défunt était âgé de 26 ans et 1 mois. Outre son épouse, née Rose-Blanche Girouard, ses père et mère, il laisse dans le deuil un jeune fils et deux fillettes, Roland, Gisèle et Ruth.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures a.m., en l'église paroissiale de St-Denis.

M. Alfred Moreau, 22 ans, fils de M. Joseph Moreau, employé au Québec Central, s'est noyé hier après-midi, vers 3 heures, à quelque distance des usines du Québec Central, à Newington. Le jeune homme était à se baigner avec son cousin, M. Albert Tanguay, quand la tragédie est survenue : il glissa dans une cavité et disparut.

Rouyn, P.Q., 4 —(P.C.) —Rémi Charron, de Rouyn, 21 ans, a été tué et quatre autres blessés dans une collision d'automobiles sur la route de Makamic, au nord d'ici, hier. Georges Bélanger, de Rouyn, eut un bras fracturé et souffre de blessures internes; Edouard Desrochers, de Noranda, eut des parties du cuir chevelu emportées ; Oswald Dho, de Rouyn, souffre de blessures internes et Mlle A. Melette, de Noranda, d'un choc nerveux.

Les trois personnes de Rouyn étaient dans l'un des autos, et les deux de Noranda dans l'autre. On croit que tous les blessés guériront.

BEL OCTROI ACCORDE A LA MALBAIE

Le gouvernement provincial va contribuer environ 75% à des travaux que la municipalité va faire — Succès des démarches de M. E. Rochette.

Grâce aux démarches faites par M. Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay, la municipalité de la paroisse de St-Etienne de la Malbaie vient d'obtenir un généreux octroi du gouvernement provincial pour la construction d'un quai en haut du pont Gaudreault.

Le ministère provincial des Travaux publics et du travail a annoncé, en effet, qu'il donnerait une somme représentant soixante-et-quinze pour cent du coût des travaux.

Voici à ce sujet la copie des délibérations de la dernière séance du conseil municipal de St-Etienne de la Malbaie que nous transmet le secrétaire-trésorier de l'endroit:

A un second ajournement de la séance générale du premier juin, mil neuf cent trente-et-un, du conseil municipal de la corporation de la paroisse de St-Etienne de La Malbaie, ajournée au dixième jours du mois de juin, mil neuf-cent trente-et-un, tenue ce vingtième jour du mois de juin, mil neuf-cent trente-et-un, au lieu ordinaire des sessions dudit conseil à huit heures du soir, à laquelle séance étaient présents Son Honneur le maire François Bhérer et messieurs les conseillers Joseph Bouliane, Jean Murray, Joseph Tremblay, Alexandre Lapointe et Thomas Harvey formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire François Bhérer.

Le secrétaire donne lecture de la lettre ci-dessous reproduite de la Murray Bay Contracting & Logging, Company Limited.

La Malbaie, le 16 juin, 1931
M. P.-R. Bouliane, secrétaire
La Municipalité de la Paroisse
La Malbaie,
Monsieur,

Nous apprenons que votre Municipalité va faire construire un quai en bois en haut du pont Gaudreault.

Comme nous avons été l'entrepreneur de ce pont nous vous demandons donc la cons-

(Suite à la page 23, 2e col.)

La population de Paspébiac et des environs a fait, hier, un accueil enthousiaste au Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation ainsi qu'au député du comté de Bonaventure — On porta même en triomphe les trois distingués orateurs.

Paspébiac, Qué., 4.—Grisés d'applaudissements, ovationnés à outrance puis portés en triomphe sur les épaules des maîtres des diverses paroisses du comté, les honorables J.-Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, l'hon. Hector Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries et P.-Emile Côté, C. R., représentant de Bonaventure à l'Assemblée Législative ont hier après-midi, à Paspébiac été l'objet d'une mémorable démonstration digne en tous points des plus grandes et des plus enthousiastes manifestations.

Après les éclatants triomphes qui ont marqué sa visite en Gaspésie où les foules l'ont acclamé au passage, le forçant à tenir jusqu'à huit assemblées en un jour, il fallait pour couronner ce véritable apothéose un geste de l'éloquence de celui que Bonaventure a fait hier à l'honorable J.-Adélard Godbout. Toute gaie sous ses drapeaux et ses oriflammes multicolores qui l'ornaient coquettement, la vaste patinoire locale regorgeait d'une foule énorme. Telle était l'affluence des auditeurs à l'intérieur qu'il fallut pour rendre l'atmosphère respirable pratiquer à coups de marteaux des bouches d'air dans les murs. C'est la vérité flatteuse et non de la flatterie de dire que le premier cultivateur du Québec est une acquisition d'une exceptionnelle utilité au ministère Taschereau. Par ses talents, son magnétisme personnel et sa profondeur de vues, l'hon. M. Godbout assure une force nouvelle bien vivante à son parti et à sa province.

Pasbebiac par la chaleur de sa bienvenue et le feu de ses vivats a exprimé au ministre de l'Agriculture et à son collègue l'hon. Hector Laferté de même qu'à son dévoué député P.-Emile Côté son attachement au gouvernement Taschereau et son appréciation des oeuvres qui ont valu au Québec le prestige dont il jouit. Parfaitement en harmonie avec son auditoire, l'hon. M. Godbout a fait ressortir les avantages de l'égouttement du sol. A ces agriculteurs qui l'écoutaient avec un silencieux respect il a répété qu'il faut mettre la terre dans des conditions favorables avant de la cultiver. Depuis le début de ce mois, a ajouté le ministre de l'Agriculture, on a inauguré une nouvelle politique : celle de distribuer des engrais chimiques aux terriens. Par suite du fait que ces engrais de la ferme ne suffisent plus à la fertilité du sol il est devenu nécessaire d'avoir recours aux engrais chimiques.

Dans cette partie de la province nous avons tenté une expérience avec la vase du Lac, un engrais calcaire. Si l'essai réussit nous serons heureux de vous aider à fertiliser vos terres et à les améliorer avec cet élément. Au milieu des cris de "honte, à bas Bennett, à bas Houde, on n'en veut pas, c'est un menteur," l'orateur d'une voix frémissante fait ressortir le manque de générosité du ministère Bennett à l'égard du Québec. Ayant demandé au gouvernement fédéral des graines de semence pour les cultivateurs de la province, a déclaré l'hon. M. Godbout on m'a répondu qu'il n'y avait rien pour les gens de notre province. Cependant l'on n'a pas agi de la même façon vis à vis des fermiers de l'ouest à qui l'on a versé une prime de cinq sous par boisseau de blé exporté préconisant le groupement des classes agraires. L'hon. M. Godbout, a exprimé l'espoir que l'avenir amènera l'union des gens qui demandent leur subsistance à la terre. Grâce à une association soutenue a-t-il dit, vous pourrez vous mieux connaître, par là vous entre-aider afin de produire plus abondamment et de vendre plus avantageusement, avec le sens critique que je vous sais votre compréhension de la chose

(Suite à la page 23, 2e col.)

UNE BREVE SEANCE AU CONSEIL MUNICIPAL

Nos édiles autorisent le maire Lavigueur à demander un octroi de $1,000,000 aux autorités fédérales pour construire le canal de la rivière St-Charles. — Protection contre les incendies dans notre port.

Le conseil de ville a eu une autre courte séance, hier soir. Plusieurs des membres, préférant peut être la chaleur de l'extérieur à celle des discussions, brillaient par leur absence. Il y avait, cependant le nombre suffisant pour permettre de procéder et l'on débarrassa l'ordre du jour en moins d'une demi-heure.

Tous les rapports du comité administratif ont été adoptés et l'on a passé, conformément à la décision prise la veille, par le comité, une résolution autorisant le maire Lavigueur à faire les démarches nécessaires, comme nous l'avons dit, hier, auprès du gouvernement fédéral et même de se faire accompagner par une délégation de son conseil, dans le but d'obtenir un million de dollars, en vertu d'un nouveau projet de loi pour l'aide aux chômeurs. Cet octroi de un million que l'on a espérance d'avoir, permettrait à la ville, comme nous l'avons dit déjà, de donner suite au projet du grand canal pour les égoûts collecteurs de la rivière St-Charles, à l'étude depuis un bon nombre d'années.

Le conseil a aussi décrété l'achat d'une lisière de terrain mesurant 770 pieds de la compagnie du cimetière St-Charles, au prix de 4 cents. le pied carré pour lui permettre de faire l'élargissement de la rue St-Vallier, tout près du chemin du pont Scott.

Lorsque le rapport du comité accordant le contrat à la compagnie Adélard Deslauriers Ltée, pour les travaux d'excavations nécessaires aux tuyaux de raccordement du réservoir, sur le parc des Champs de Batailles fut soumis pour adoption, l'échevin Coulombe voulut qu'il soit stipulé que les ouvriers de Québec aient la préférence.

La chose est intercallée dans les demandes de soumissions et nous verrons à ce que ce soit respecté, répondit le maire.

L'on se rappelle qu'au comité, jeudi dernier, les avocats de la cité ont été autorisés à se pourvoir en appel, dans la cause de M. Eudore Caron contre la cité de Québec. En vertu du jugement de sir François Lemieux, de la Cour Supérieure, la ville est condamnée à payer au demandeur, des dommages pour $5,500, l'intérêt et les frais, parcequ'elle n'aurait pas satisfait, depuis 1926, à une ordonnance du Conseil Supérieur d'Hygiène de la province, lui enjoignant de construire un égout collecteur dans la rivière Lairet.

Or, il appert, aujourd'hui, qu'à la suite de la décision du comité, décision qui a été sanctionnée par le conseil, hier soir, le demandeur Caron, par l'entremise de ses procureurs, va maintenant, prendre une injonction contre la ville, pour l'empêcher de continuer, si elle ne règle pas avec lui, dans les trente jours qui vont suivre le jugement, de continuer à déverser ses égouts dans la rivière Lairet et l'obliger à se conformer à l'ordonnance du Conseil Supérieur d'Hygiène qui a fait la base de la dernière action et du jugement de sir François Lemieux.

Le désastreux incendie d'il y a quelque temps qui a causé des pertes pour $10,000,000 dans le port de St-Jean, N.-B., a fait naître des craintes très sérieuses chez les autorités municipales de notre ville. Il est admis que si un incendie éclatait dans notre port, il n'y a aucun moyen de protection pour combattre les flammes à l'extérieur des quais.

Hier soir, le conseil a été saisi de la question et sur une proposition des échevins Arthur Drolet et Adélard Lépine, l'on a passé une résolution qui sera transmise aux autorités fédérales et se lit comme suit :

"Attendu les résolutions adoptées par le Conseil de Ville de Québec les 23 octobre 1925 et 19 mars 1926 priant la Commission du Port de Québec d'acheter un bateau muni d'un appareil spécial pour combattre les incendies ;

"Attendu la résolution adoptée par ledit Conseil de Ville le 9 avril 1926 nommant une délégation spéciale pour rencontrer l'honorable ministre de la Marine, re : bateau pour combattre les incendies dans le port de Québec ;

"Qu'il soit et il est par les présentes résolu :

"Qu'une requête soit de nouveau adressée par la présente au gouvernement du Canada le priant de faire l'achat d'un bateau pour combattre les incendies, sujet à l'approbation du chef de la Brigade du Feu de Québec, attendu qu'en

(Suite à la page 23, 7e col.)

LA FETE DE JEANNE D'ARC

La direction du comité des fêtes solennelles qui marqueront, à Bergerville, la célébration du cinquième centenaire de sainte Jeanne d'Arc prépare activement les diverses manifestations qui sont au programme de cet important événement religieux et civil.

Elle vient d'apprendre avec un grand plaisir et d'une façon officielle que le capitaine, l'état-major et le personnel de l'aviso français "Ville d'Ys" participeront aux fêtes prochaines. C'est M. Edouard Carteron, consul général de la France au Canada, qui vient de transmettre cette heureuse nouvelle au comité d'organisation des fêtes de Jeanne d'Arc.

L'aviso français devancera son départ de Montréal, où il sera au milieu du mois de juillet, afin d'être à Québec le 18 juillet, au soir de la veille de la célébration de la fête de Jeanne d'Arc. Vingt marins sous les armes feront une garde d'honneur et une ovation au monument de sainte Jeanne d'Arc qui sera érigé à Bergerville.

On sait que déjà plusieurs évêques et plusieurs autres personnages de marque ont assuré leur présence aux fêtes du 19 juillet. Le comité d'organisation ne néglige rien pour donner le plus grand éclat à cette manifestation. Pour permettre aux voyageurs qui viendront des districts de Montréal et de Trois-Rivières d'arriver à temps pour l'ouverture de la cérémonie de l'après-midi, celle-ci a été fixée à 3.30 heures (heure avancée).

DESLAURIERS EXECUTERA LE CONTRAT

Le conseil de ville a donné à cette maison quebecoise le contrat pour les excavations nécessaires à la pose des tuyaux de raccordement au futur réservoir — Un pas de plus vers la réalisation de ce projet.

L'on a fait un autre pas, hier après-midi, au comité administratif et dans la soirée, au conseil, vers la réalisation du projet de réservoir de 30,000,000 de gallons, en approuvant comme étant la plus basse et la plus avantageuse, la soumission de Adélard Deslauriers Ltée, au prix de $10 du pied linéaire, pour une partie des travaux d'excavations nécessaires aux tuyaux de raccordement. Le contrat qui vient d'être donné, est pour une longueur de 870 pieds, dans la partie située sur le parc des Champs de Bataille, et sur une largeur de huit pieds et une profondeur, suivant les données des ingénieurs de la ville, variant de 5 à 16 pieds.

Il y avait, en tout, cinq soumissionnaires dont quatre de Québec et un de Montréal comme suit :

A. Deslauriers Ltée, $10 le pied linéaire.

J.-A. Auclair, $12.50 le pied linéaire.

National Dock & Dredging Co, $14.20 le pied linéaire.

Miles Lonergan, $11.41 le pied linéaire.

Kendall Bros (de Montréal), $12.00 le pied linéaire.

Ce prix ne sont que pour les excavations, la ville se chargeant elle même de poser les tuyaux qui seront fournis par la Canada Iron & Foundry, Co., de Trois-Rivières, au prix de $43 la tonne, en conformité avec le contrat qui lui était accordé il y a déjà plusieurs semaines.

Les raccordements, de la station des pompes de la rue Sherbrooke, en bas du chemin Ste-Foy, sur la cime du cap, se feront par l'avenue Cartier, la Grande Allée et l'avenue Galipeault pour atteindre le réservoir sur le site de l'ancienne armurerie Ross par le parc des Champs de Bataille, au lieu de passer par l'avenue Briand et l'avenue Laurier.

Ces modifications ont été faites

(Suite à la page 23, 4e col.)

IMPOSANTES CEREMONIES RELIGIEUSES

Dans quatre paroisses demain de belles fêtes auront lieu—A l'Ange-Gardien, au Cap-Rouge, à St-Antoine de Tilly et à St-Alfred — S. Ex. Mgr Omer Plante sera présent à l'Ange-Gardien.

Quatre paroisses des environs de Québec célébreront demain par de belles fêtes religieuses certaines dates et anniversaires mémorables. A L'Ange - Gardien, grande démonstration à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle église. Son Excellence Mgr Omer Plante présidera la cérémonie qui commencera à 3 h. 30. Il y aura bref discours de bienvenue par le curé de la paroisse, M. l'abbé Ludger Picher. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé L. Gariépy, du séminaire de Québec. Mgr Plante prononcera aussi une courte allocution.

A St-Alfred, la même cérémonie se déroulera. Le curé de Beauceville, M. l'abbé F. Lamontagne présidera et M. l'abbé S. Villeneuve, curé de St-Maurice de Thetford, prononcera le sermon. Il y aura concert par la fanfare de Thetford.

A St-Antoine de Tilly, la bénédiction des nouvelles orgues dont s'énorgueillit maintenant le temple paroissial, commencera à trois heures. La cérémonie sera présidée par Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du Collège de Lévis.

M. l'abbé Destroimaisons, professeur d'orgue et de piano, inaugurera les nouvelles orgues et exécutera un beau programme.

Cap Rouge sera en liesse demain pour célébrer les noces d'or de la fondation du couvent des RR. SS. de la Charité.

Une messe solennelle sera célébrée à 10 heures en l'église paroissiale et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Lucien Dumas, ancien élève du Couvent.

A 3 heures p.m., salut du St-Sacrement ; chant par le choeur des anciens ; 3.30 heures, visite du couvent ; 4.30 heures, promenade en automobile ; 6 heures banquet aux anciens et anciennes.

8 heures : séance recréative par les élèves du Couvent, a) Morceau d'ouverture "Bienvenue aux anciens" b) La noce d'or qu'est-ce donc ? ; c) La Fleur des Noces d'Or composée pour la circonstance ; d) chant : La marguerite ; e) Gymnastique aux éventails ; f) présentation de fleurs et adresse aux anciens ; g) Pluie de corails.

Le lendemain, 6 juillet messe de cette institution ; chant par les anciens. A midi : banquet aux élèves du couvent. Un salut chanté à 3 heures terminera ces belles cérémonies.

RESULTATS D'UN GRAND CONCOURS

La Caisse d'Economie, par l'entremise de M. Georges Belleau, fait connaitre les résultats du concours d'épargne dans les écoles de notre ville, concours qui a remporté un grand succès.

M. Georges Belleau, assistant-gérant-général de la Caisse d'Economie de la ville de Québec, nous a communiqué hier après-midi les résultats du concours d'épargne dans les écoles de Québec.

On connait déjà le concours d'épargne dans les écoles, institué il y a quelques années. Chaque semaine, l'élève qui veut y prendre part doit mettre de côté 0.10. Lorsque l'épargne ainsi commencée atteint $1.00, il se rend à une succursale de la Caisse d'Economie où on lui délivre un livret en échange du dollar qu'il vient de déposer. A la fin de l'année scolaire, la Caisse d'Economie distribue des prix à ceux qui ont persévéré et aux écoles dont le nombre d'épargnants a été le plus nombreux.

"C'est ainsi que cette année l'Académie de Notre-Dame du Chemin, dirigée par les RR. SS. de St-Joseph et de St-Vallier, a remporté un prix de $25.00 et que bon nombre d'élèves, dont nous donnons plus bas la liste, ont eu chacun $2.50.

"Comme vous le voyez", nous disait hier M. Belleau, "ce n'est pas dans le but de faire de l'argent que nous avons institué ce concours : c'est plutôt pour donner aux jeunes des écoles la bonne habitude de l'épargne".

Cette année, le nombre de ceux qui ont pris part au concours est le suivant :

Le concours a été ouvert dans 18 écoles de la ville fréquentées par 9,856 élèves. 2,470 d'entre eux ont pris part à l'épargne de dix sous par semaine et 1,203 ont persévéré jusqu'à la fin de l'année.

A l'Académie de Notre-Dame du Chemin, qui a gagné le prix spécial de $25.00, il y a 560 élèves. Trois cent trente ont pris part au concours d'épargne et 300 ont persévéré jusqu'au bout. Les autres institutions viennent dans l'ordre suivant : deuxième place, l'école de Giffard, sous la direction de M. l'abbé Hamelin ; troisième place, l'Académie Jacques-Cartier, dirigée par les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes. L'Académie de Notre-Dame de Jacques-Cartier, dirigée par les RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame, est en quatrième place. Puis vient ensuite l'Académie St-Joseph de Limoilou, sous la direction des RR. SS. Servants du tinSa Cœur de Marie.

La tenue de ce concours d'épargne parmi les jeunes est une œuvre éducationnelle de première valeur qui rencontre l'approbation de tous les citoyens. C'est à l'âge de l'école que l'enfant contracte ses habitudes bonnes ou mauvaises et s'il est une excellente habitude que doit posséder un enfant, c'est bien celle de l'épargne. Au sortir de l'école, il continuera à déposer chaque semaine un certain montant de son gain à la banque, pour son plus grand bien et, plus tard, pour celui de sa famille. La Caisse d'Economie s'occupe d'ailleurs des grands épargnants comme des petits. Elle a institué également un concours d'épargne de 25 cents et de $1.00 par semaine, avec prix chaque année.

Comme nous le faisait remarquer M. Belleau, c'est la seule institution bancaire à instituer ce concours à Québec et qui non seulement a son bureau-chef à Québec, mais aussi n'étend ses opérations d'épargne que dans la seule ville de Québec.

En septembre prochain, un nouveau concours d'épargne s'ouvrira. Espérons qu'il sera suivi par un plus grand nombre d'élèves et qu'il remportera, comme par le passé, un brillant succès.

Voici la liste des élèves gagnants du concours:

EPARGNE SCOLAIRE

Liste des gagnants dans les écoles pour l'année 1930-1931

Académie St-Roch, garçons: Ernest Belleau, Roger Gobeil.

Couvent Cong. St-Roch, filles : Germaine Pouliot, Yvonne Bourbeau.

Académie Jacques-Cartier, garçons: Léo Ruelland, Roger Belair.

Académie N.-D. Jacques-Cartier, filles: Rolande Bédard, Georgette Pouliot.

Couvent, Cong. M. Dame, St-Sauveur, filles; Gabrielle Rioux, Pauline Blais.

Académie St-Sauveur, garçons : Jules Mercier, Léandre Tremblay.

Couvent du Sacré-Cœur, filles : Gemma Maheux, Thérèse Paquet.

Académie St-Malo, garçons : Aénald Ronsult, Wilfrid Lépine.

Académie St-Malo, filles : Marie-Joseph Bisson, Françoise Lavoie.

Ecole St-Charles, Limoilou, garçons ; Gaston Cholet, Emilien Parent.

Académie St-Joseph, Limoilou, filles ; Germaine Giasson, Jeanne-d'Arc Lachance.

Académie St-Joseph, St-Jean-Bte, garçons : David-Simon Tremblay, Maurice Turcot.

Académie St-Jean-Baptiste, filles :

(Suite à la page 23, 2e col.)

L'ARTISTE LALIBERTE EN EUROPE

LE GRAND PIANISTE CANADIEN-FRANÇAIS S'EMBARQUE AUJOURD'HUI, A QUEBEC, POUR LA FRANCE — UNE INTERVIEW.

(Par Jean-Charles Harvey)

La première fois que je vis Laliberté, je le pris pour un gamin de quarante ans. Il avait des mots d'enfant terrible, des mots à faire dresser les cheveux sur la tête des écolières et à troubler l'âme tendre des petites bourgeoises. Il avait aussi des franchises brutales, lancées dans un sourire avec des phrases qui portaient d'autant plus juste qu'elles étaient d'un réalisme cru et impitoyable.

Cette personnalité particulière m'intéressa tellement que je voulus voir plus loin dans cette âme apparemment faite tout d'une pièce. Je n'eus pas à m'en repentir, et si aujourd'hui je possède, parmi les rares artistes de ce pays, une amitié solide et précieuse, je la dois à ma curiosité d'alors. J'en remercie les circonstances et l'amour du beau qui anime parfois mes intentions.

Laliberté est un artiste des plus cultivés et des plus complets de ce pays. Ce type qui respire la force et la gaîté et qui, à certaines heures, semblerait dédaigneux de tout rêve, a probablement fait la gageure, un jour, de cacher sa vraie personnalité au public qui passe. Car je ne connais guère, dans l'intimité, d'être plus sensible, plus vibrant, plus vrai, plus intégralement consacré à la pensée de l'éternelle beauté, de la beauté parée de l'expression la plus digne et la plus émouvante.

Chaque fois qu'il m'arrive de passer à Montréal, c'est dans son studio que je vais me retremper. J'arrive dans une vaste salle dont les murs, semblables à ceux d'un musée, sont couverts de milliers de gravures et de petits tableaux classés dans le meilleur goût et exprimant, par de puissants symboles, le véritable caractère de pianiste canadien. Nourri de tous les grands poètes, au centre desquels il a placé l'incomparable Shakespeare, il a acquis, chez ces géants de la pensée, de l'image et de l'harmonie humaine, une manière de voir et de sentir qui s'élève bien au-dessus du commun et qui révèle une affinité profonde entre lui-même et ces grands du monde spirituel.

Aussi sûr dans son goût littéraire que dans ses préférences musicales, très intéressé dans la peinture et la sculpture, où il sait toujours discerner le talent transcendant, il devait nécessairement à cause de l'étendue de ses connaissances artistiques, devenir un esthète de premier ordre.

Avec cela qu'il fait bon causer avec lui, quand il sent qu'il est seul avec vous et quelques intimes et qu'il peut se révéler tel qu'il est.

A la veille de s'embarquer pour la France, hier, il a bien voulu passer chez moi. J'en profitai pour tirer de lui une conversation que je crois devoir livrer à tous ceux qui s'intéressent à la musique.

On connait Laliberté pour ses attaches à Scriabine et à Medtner. Le profane en conclut tout de suite qu'il réserve à ceux-ci une place exclusive dans son coeur et qu'il en chasse les autres maitres. Il faut bien mal le connaitre pour le juger ainsi. Ses dieux sont toujours Bach, Mozart, Wagner, Bethoven et les quelques autres compositeurs de diverses époques qui n'ont pas craint de déchoir en respectant les lois de la nature et de la vie. C'est sur eux qu'il se base, et c'est avec eux qu'il se sent vraiment à l'aise.

En même temps que ses préférences, le pianistes canadien ne se gêne pas pour indiquer clairement ses antipathies : "Jai, disait-il, une horreur naturelle pour les musicastres habiles à singer le génie aux yeux des sots ignares ou dénaturés, pour qui les savantes combinaisons de notes sont de la musique. Donnerai-je pour exemple les Darius Milhaud, les Schoenberg, les Stavinsky (surtout celui des dernières heures), les Prokovieff et certains farceurs du calibre d'Eric Satie et d'une série de gogos qui ont accepté celui-ci comme chef d'école.

"La belle musique n'est ni un simple jeu ni un effort pour paraître spirituel. Tous ceux qui ont étudié les maitres à fond savent que le génie manque d'une certaine originalité, c'est-à-dire qu'il n'a pas d'esprit dans le sens "rostanesue" du mot. Ainsi les compositeurs de marque, tels que les Palestrina, les Bach, les Haendel, les Brahms, les Medtner et même les Wagner ont plus de parenté entre eux qu'on se l'imagine et, par conséquent ne s'imposent pas par leur originalité. C'est plutôt par la grandeur de leur personnalité et l'élévation de leur pensée que leur oeuvre est caractérisée. Tous restent près de la nature et par là ne peuvent se tromper."

Alors, résumant en une citation sa conception de l'artiste digne de ce nom, Laliberté me dit, non sans émotion : "L'homme est la forme que prend la nature pour se réaliser en plus beau qu'elle-même afin de jouir de son acte créateur." (Novalis)

—Si je comprends bien, lui dis-je, il n'existe pas de grand art en dehors de la nature et de l'universalité ?

— Sans doute.

—Mais n'avez-vous pas vous-même abandonné ce principe, quand vous avez fait vos charmants folklores, qui sont une particularité de la musique?

—C'est vrai, j'ai fait du folklore, mais j'ai cherché ce qu'il y avait d'universel à travers une race. Ces chants du terroir ne sauraient d'ailleurs suffire à un art : ils ne sont qu'une note pittoresque dans le concert universel. Il ne faut pas s'en contenter, et je ne m'en contente pas : si vous vous reportez à mes autres oeuvres, vous n'y trouvez aucune trace de folklore, car je m'attache à ce qu'il y a d'éternel dans la beauté.

—Avec ces vieux principes, lui dis-je pour le taquiner, les jeunes vous accuseront d'être arriéré et vieux jeu ?

—C'est vrai. On m'a déjà reproché de m'attacher à des écoles démodées. Tous d'abord, je n'appartiens à aucune école. Quant à la mode, depuis quand l'art et la beauté ont-ils commerce honnête avec cette prostituée qu'on appelle la mode ? N'en sont-ils

(Suite à la page 24, 1ère col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 4 JUILLET 1931

L'héritage laissé à M. Bennett

Il ne s'agit pas de l'héritagede la maison Eddy, mais de celui qu'a légué le gouvernement King au régime Bennett. Depuis le début de cette longue session, où députés et journalistes sont menacés de mourir de chaleur, le premier ministre répond à la plupart des critiques faites contre son administration : "C'est un héritage de l'ancien régime."

Cette façon de rejeter tous les péchés d'Israël sur des prédécsseurs, n'a rien de bien chevaleresque. Mais elle est fausse du tout au tout, et le chef de l'opposition, harassé d'entendre répéter cette affirmation enfantine, a résolu, dans son dernier discours, de donner le coup de mort à la légende.

Aussi avons-nous moins entendu, en ces derniers jours, le refrain trop facile et trop enfantin de M. Bennett. Celui-ci commence à comprendre qu'il lui faut prendre conscience de ses propres responsabilités et cesser ce petit jeu qui consiste à dire sans cesse que "c'est la faute à Papineau".

Le réquisitoire dressé par M. King, en commentaire de cette chanson tory, mérite d'être relevé en partie. Le premier ministre, disait en substance le chef de l'opposition, veut savoir quel héritage lui a laissé le gouvernement libéral. Allons aux faits :

La dernière année du régime conservateur, en 1920-21, la dette publique fut accrue de 92 millions, et s'élevait au total de $2,522,135,802. La dernière année du régime libéral, en 1929-30, le déficit de 92 millions était changé en un surplus de 45 millions, et la dette ne s'élevait plus qu'à $2,177,763,-959. En d'autres termes, on l'avait diminuée de plus de $244,-000,000.

En 1913-14, le gouvernement bleu du temps faisait face à un déficit de $21,000,000. On passe sous silence les désastres financiers du temps de guerre. Mais, six ans après, on reprenait un déficit de paix, un déficit de $92,000,000. En un mot, durant les huit dernières années du gouvernement du temps, en retranchant les années de mobilisation et de démobilisation, les déficits accumulés des bleus s'élevaient à $126,-000,000. Tel est l'héritage laissé aux libéraux en 1921.

Le total des surplus accumulés, durant la durée d'office du gouvernement King, s'éleva à la somme de $273,000,000. On a en même temps diminué la dette canadienne et on a fait, aux taxes diverses, des amputations s'élevant à $118,000,000. Durant cette période, on accrut les exemptions à la taxe du revenu, on réduisit la taxe des ventes de 6 à 1 pour cent, on rétablit le timbre à deux cents sur les lettres, on supprima les timbres désagréables sur les petits chèques et certains télégrammes, les taxes sur les reçus et une foule d'autres obligations onéreuses ou nuisibles.

La somme des impôts indirects, enlevés aux consommateurs, par la suppression de multiples droits d'importation inutiles, est plus formidable encore. Et cette diminution de droits douaniers eut pour effet d'accroître sensiblement notre commerce extérieur. Nos échanges commerciaux, en 1929-30, dernière année précédant la crise universelle, s'élevaient à la somme de $2,400,000,000, soit environ le double de ce qu'ils étaient en 1921-22. La production manufacturière, qui n'était que de $2,482,000,000 en 1922, s'accroissait à $3,769,000,-000 en 1928, par suite de l'activité grandissante de notre commerce extérieur et de nos exportations.

Tel est l'héritage que laissait au gouvernement Bennett, en 1931, l'administration King. Il convenait de rappeler ces faits, alors que le ban et l'arrière-ban du parti bleu, affolés par l'aggravation des conditions économiques au pays, cherchent de nouveau à faire croire au peuple que nous souffrons des vestiges des gouvernants d'hier.

Jamais aucun gouvernement, depuis la confédération, n'eut un aussi beau record que celui des libéraux. La politique suivie en ce temps-là fut tout à fait conforme aux conditions et cadra parfaitement avec les besoins de l'heure. Il fallait un cataclysme financier dans le monde entier pour entraver momentanément l'oeuvre commencée dès 1922 et continuée sans répit jusqu'à la défaite libérale de juillet dernier.

Mais le peuple, qui n'avait pas eu le temps de voir clair dans les causes de la grande crise, s'est découragé assez vite pour oublier un temps les patients et pratiques efforts de ses chefs et se tourner vers d'autres thaumaturges. L'expérience est maintenant faite : les guérisseurs universels nous remettent en face de nouvelles dettes, de nouveaux déficits, de nouvelles taxes, de nouvelles misères, de nouveaux chômages et de nouvelles extravagances.

De tout ce qu'on avait promis en bonheur au peuple, durant l'été de 1930, il ne s'est rien accompli. Seuls les avertissements que les libéraux donnaient alors à l'électorat se sont réalisés à la lettre. Nul doute que la leçon portera ses fruits.

La responsabilité de la guerre

Le "Courrier des Etats-Unis" est revenu à plusieurs reprises, depuis quelque temps, sur la question de la responsabilité de l'Allemagne pour les dommages de guerre. C'est un sujet âprement discuté en Europe depuis que le Riech a pris résolument en main la réorganisation du territoire qui lui a été laissé par les traités. Sujet dont on aperçoit l'incidence avec les propositions du président des Etats-Unis, et qui provoquera de vifs débats l'annnée prochaine, si l'Allemagne reçoit cette année la libération des versements exigés par le plan Young.

Le "Courrier des Etats-Unis" introduit une distinction subtile. Après avoir cité l'article 231 du traité de Versailles, qui affirme la responsabilité de l'Allemagne, et dont voici le texte :

> **Article 231.**—Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnait que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

le "Courrier des Etats-Unis distingue la responsabilité morale de la responsabilité juridique.

L'article 231, explique-t-il, ne s'occupe pas du tout de la responsabilité morale. Il ne détermine nullement si c'est l'Allemagne, l'Autriche, la Russie ou la France qui a été cause de la guerre, qui en a provoqué le déclanchement. Il définit tout simplement que l'Allemagne est responsable des dommages qu'elle a accumulés en territoire français pendant les quatre années de guerre qui ont suivi son agression.

La responsabilité morale de la guerre est une chose extrêmement difficile à établir. Malgré tous les ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet, les mémoires des généraux, des diplomates et des princes, on hésite actuellement à déclarer de façon absolue l'auteur ou les auteurs du grand conflit de 1914. Les historiens français apportent leurs preuves. Mais les Allemands y répondent par de fortes réfutations. Dans un article récent, la "Revue des Deux-Mondes" s'occupait de ce sujet en rappelant les thèses divergentes de deux américains, et basait ses préférences pour la culpabilité allemande sur des considérations qui n'emportent pas nécessairement la conviction, qui laissent en tout cas aux écrivains allemands bien des opportunités de restrictions.

Quant à la responsabilité juridique, on ne voit pas bien comment les Allemands peuvent la rejeter. L'occupation du territoire français est un fait évident et indéniable, non moins que les destructions qui y ont été accomplies. Aucune discussion n'est possible là-dessus.

Le "Courrier des Etats-Unis" sent que là est la force de l'argumentation. Il a cherché, le 1er juillet, à mettre bien en lumière que l'article 231 ne peut s'interpréter que dans le sens de la responsabilité juridique.

Il apporte comme preuve à l'appui de sa thèse, que la guerre n'avait pas encore été déclarée hors la loi en 1919, que par conséquent on ne pouvait faire un grief à l'Allemagne d'avoir pris les armes, quels qu'aient été les motifs de son attaque.

Il fait ensuite l'historique de l'article 231, et établit, en s'appuyant sur les travaux d'historiens américains, que cet article est l'oeuvre de l'Amérique, qui a insisté à plusieurs reprises pour que la seule accusation portée contre l'Allemagne fût qu'elle "avait commencé la guerre".

Le texte enregistré des premiers débats en témoignent, écrit le 'Courrier" ; ils furent animés et durèrent du 10 au 19 février 1919. Le memorandum français marque que "la loi des torts rend responsable un malfaisant de ses méfaits." L'Italie est plus nette encore : "Un ennemi, responsable d'un acte injuste d'agression, doit à ses victimes entière réparation pour le coût de leur défense." Au cours de la discussion, les Anglais, prirent l'initiative d'établir la responsabilité morale de l'Allemagne, mais les Américains firent remarquer qu'en fait organiser et faire la guerre les premiers n'était pas en 1914 un acte illégal. En février, la décision fut définitivement prise. Lier explicitement les termes **légal** et **moral**, fut un procédé abandonné ; on décida que **juridiquement** ne serait pas renforcé par **moralement**. Le dogme de la culpabilité d'une nation pour avoir commencé la guerre ne fut plus mis en question, quoique tous tombassent d'accord sur cette culpabilité de la Germanie. Seul le fait, incontestable et évident de l'agression allemande fut maintenu. Et il en découla que l'Allemagne n'eut pas, comme le vaincu dans les guerres antérieurs, à payer d'indemnités.

Sous cet aspect, la question des réparations se présente avec une force de tout premier ordre. La France, certaine de ses droits, n'entend pas renoncer aux paiements qui lui ont été assurés par le traité de Versailles. On s'explique l'obstination qu'elle manifeste à accepter tout simplement le plan Hoover, sans garantie d'avenir pour la reprise des versements dus au titre des réparations, suivant les modalités du plan Young. Depuis plus d'une semaine qu'ont été annoncées les propositions Hoover, que tous les pays ratifieraient immédiatement, nous assurait-on, on a fait bien peu de progrès par les voies diplomatiques. Il est des réalités qu'on ne peut laisser disparaître sans protester. Les Etats-Unis ne connaissaient pas officiellement le plan Young ; mais la France qui en reçoit cent millions de dollars cette année, y a plus qu'un intérêt officiel. On s'étonne d'autant plus de l'attitude cassante des Etats-Unis, que les contre-propositions françaises laissent intactes tous les résultats positifs du plan Hoover. Washington nous fera croire que la simplicité des déclarations officielles dissimule tout un plan de guerre.

La guerre aux chauffards

Nos tribunaux sont déterminés à sévir rigoureusement contre les chauffards. Cette catégorie d'automobilistes ne mérite aucune pitié. On peut trouver des excuses à un accident. Il n'y en a aucune pour celui qui après avoir blessé une personne ou causé des dommages à la propriété d'autrui, s'esquive immédiatement sans se préoccuper des suites de son acte.

Ce n'est que par la crainte que l'on forcera ces personnes à s'humaniser quelque peu. L'intérêt public exige que l'on mette un frein à leurs exploits et que la responsabilité des accidents soit portée par ceux qui les ont causés. Si ces automobilistes ne sont pas en état de faire face aux obligations qu'entraîne leur étourderie, il ne leur est pas permis de se servir plus longtemps de leurs voitures. Ceux qui seraient tentés de les imiter apprendront à être prudents. L'automobiliste qui conduit sa voiture à des allures raisonnables, échappera toujours à la responsabilité d'une collision ; c'est inévitablement le chauffeur imprudent ou à demi inconscient qui se livre aux excès de vitesse et se lance à corps perdu à travers tous les obstacles pour faire preuve de son habileté.

On a compris un peu partout, dans les grandes villes et dans les districts ruraux, la nécessité d'assurer plus de sécurité aux usagers des rues et des routes. On ne peut se désintéresser des milliers de morts causées tous les ans par l'automobile. Il reste une éducation à faire, et cette éducation n'est possible, pour certains caractères, qu'avec la manière forte.

Les tribunaux font leur devoir en se montrant rigoureux à l'égard des chauffards. Ils devront même déployer infailliblement plus de rigueur si leur sévérité présente ne paraît pas assez efficace.

NOTES ET COMMENTAIRES

LES VARIATIONS PROTESTANTES

Il ne suffit plus aux protestants d'avoir autorisé le divorce, d'être entré en coquetterie avec le birth control et de s'être soumis, en matière de religion, aux ordres du parlement anglais.

Un évêque protestant d'Angleterre propose maintenant que l'on modernise le symbole des apôtres.

Il ne répond plus aux besoins modernes, prétend-il, condamne les erreurs d'il y a deux mille ans, au lieu de s'attaquer directement aux errements de la pensée contemporaine.

Malheureusement pour le pauvre évêque, le symbole des apôtres ne condamne directement ni les anciennes ni les nouvelles erreurs. Il ne nous présente qu'un résumé de ce que nous devons croire. De caractère essentiellement positif, il ne peut être modifié sans entrainer dans ces changements une déviation complète de la doctrine transmise par les apôtres.

C'est peut-être au fond ce que veut l'évêque de Birmingham, sous le couvert de cette adaptation aux idées modernes. La religion chrétienne s'est singulièrement effritée sous l'analyse des théologiens protestants. L'histoire des variations se continue dans les Eglises séparées.

EN CHINE

On mande de Pékin — ou plus exactement de Pelpin — que les généraux chinois ont interdit la vente dans leur pays de ce charmant petit livre anglais pour enfants qui s'intitule "Alice in Wonderland" (Alice au pays des merveilles) !

Ce n'est pas pour les critiques touchant l'art de gouverner qu'ils jettent l'interdit sur l'amusant volume, mais pour ce simple fait que des animaux y prennent la parole. "L'enfant, allèguent-ils, peut être tenté, à cause de cela, de mettre sur le même plan les bêtes et les gens".

Evidemment l'idée qu'un lièvre, une tortue, voire même un âne peuvent parler comme un général, est de nature à troubler un jeune cerveau.

Mais peut-être craint-on davantage encore en Chine que les enfants ne s'aperçoivent qu'il est des généraux qui parlent comme feraient le lièvre, l'âne ou la tortue.

URIBURU

Une anecdote amusante que le prince de Galles aurait racontée, au retour de son voyage dans l'Amérique du Sud.

—J'avais fini par croire, dit-il, que toutes les hautes personnalités de l'Argentine s'appelaient Uriburu. l'ambassadeur d'Angleterre auprès de mon père ? José-Evariste Uriburu. Le président de la République Argentine ? le général Uriburu. Son secrétaire ? M. Jorge Uriburu. Le directeur de la Banque nationale ? Ernesto Uriburu. Le gouverneur de Nenquem, venu à ma rencontre à la frontière chilienne ? M. Raoul Uriburu.

Comment se nomme donc le secrétaire général de la préfecture de police, qui me reçut en l'absence du colonel-préfet, lequel était retenu en ville par un incendie ? Ramon Uriburu.

Aussi, quand, quelques instants après, le colonel-préfet arriva ,tout essoufflé, je l'accueillis la main tendue en lui disant machinalement :

—Enchanté de faire votre connaissance, colonel Uriburu.

—Votre Altesse fait erreur, me répondit le colonel-préfet. Je me nomme Pellotto.

EN SOUVENIR

La voiture rutilante de mille feux, sous le soleil, filait silencieuse sur la route grise, uniforme, comme un long ruban déployé.

Nous descendions sur la rive sud, vers la Gaspésie. Pas un nuage ne troublait la pureté de l'azur. La vie palpitante des mille petits êtres, bruissait dans l'air tiède, alourdi des grisantes et saines odeurs de la terre en fécondation. Le paysage se déroulait sous nos yeux ravis, dans une magnificence de couleurs, où passait toute la flore champêtre de chez nous.

D'un côté de la route, s'étendaient les prés verts, où les beaux épis mûrs, sous la caresse de la brise, inclinaient leurs têtes blondes. La blanche marguerite, voisinait avec l'églantine, sa soeur gracieuse. Parmi les hautes graminées, la verge d'or et les grands iris bleus, au bord du chemin, s'épanouissaient.

Et sur ces champs au tendre gazon, si reposant au regard, si moëlleux sous les pas fatigués, dans les érables aux verdures neuves, dans l'élasticité brillante des sapins, l'astre de vie jetait en larges tranches, l'éblouissement de ses rayons.

Sur notre gauche, parmi les claires maisons au seuil accueillant, aux couleurs plus vives par la pluie qui les a lavées, la poésie du passé inondait de son charme, les vieilles demeures ancestrales. Massives avec leurs pierres inégales, couvertes de lézardes, discrètes sous l'abri de leurs persiennes vertes, elles dérobaient à nos yeux, le fleuve que nous sentions tout près. Aux éclaircies, la nappe mouvante toute lamée d'argent, sur laquelle au rythme berceur de la vague à peine perceptible, se balancaient des voiles blanches, apparaissait calme, paisible, comme une eau dormante. Ainsi, tout le long de la route, les villages se miraient dans les eaux du grand fleuve. La ligne sinueuse des anses au sable doré, invitait au repos. L'île d'Orléans, dans sa fascinante beauté, brillait au soleil comme une émeraude. L'ondulation bleue des montagnes, dans le lointain, fermait l'horizon.

Sous le charme du jour qui fuyait dans une éblouissante clarté, les villages se succédaient. Beaumont, avec son église centenaire et son vieux moulin de Vincennes. Le ruisseau St-Claude, murmurait sa chanson, en allant rafraichir de son onde, sur la grève, les ruines évocatrices du règne de Bigot. St-Michel, la blanche place, aux coquettes villas. Berthier, St-Vallier, où apparaissent dans une navrante vision, les murs calcinés de son église, rappelle encore le séjour de la Corriveau, l'empoisonneuse. Montmagny, l'industrieuse petite ville. L'Islet, joli village cher à mon coeur par tant de liens, St-Jean-Port-Joli, si bien nommé, St-Roch-des-Aulnaies, avec les ombres verdies de sa pépinière. Enfin, dans un détour du chemin, Ste-Louise, étape où je désirais seule, m'arrêter.

Dans une traînée de pourpre orangée, le soleil disparaissait par delà les montagnes. Sur le ciel radieux et pur descendait le crépuscule.

C'était à l'heure calme du repos, quand du campanile lointain, la cloche tinte l'angelus, quand l'oiseau dans la ramure suspend son vol, quand le laboureur las, revient de son champ, au pas lent de ses bêtes dociles.

Je voulais revoir, solitaire et recueille, dans la paix bienfaisante du petit cimetière, sur lequel le jour déclinant répandait son ombre douce, le tertre fleuri qui abrite sous sa pierre inviolable, les restes de l'honorable Joseph-Edouard Caron. Une prière émue, vibrante de gratitude et de souvenir, montait de mon coeur à mes lèvres, pour celui qui dort du grand sommeil, près des siens, sur le sol qu'il a tant aimé.

A l'instar de nos valeureux défricheurs, le ministre de l'Agriculture, a manié la faux et la charrue. Dans son village natal, sa remarquable personnalité se manifesta bientôt, par la force peu commune de son énergie, sa loyauté.

La brillante carrière qui fut la sienne, gagnée étape par étape, sans intrigues ni bassesses, où il sut rester simple et bon, ne lui fit jamais oublier ses origines.

Son grand coeur et sa sensibilité, qu'il voulait masquer sous une indifférence voulue, se penchaient davantage, vers les faibles et les petits. Ils allèrent particulièrement vers les gens de la terre, qu'il comprenait mieux que tout autre, pour avoir vécu de leur vie, peiné de leur labeur. Pour ces humbles, l'honorable Caron, ne cessa jamais d'être le protecteur dévoué, l'ami sûr. Sa parole était celle d'un gentilhomme, elle ne se reprenait jamais, et valait un serment. Dans un temps ou les promesses ne comptent que pour exploiter les naïfs, ce trait de caractère, appelait à lui seul, toutes les confiances.

A son fauteuil de la Chambre aussi bien qu'à la tribune, M. Caron déployait une éloquence vigoureuse. D'une voix gutturale et tranchante, nul ne savait mieux que lui, porter à ses adversaires, des coups d'une rudesse dont ils gardaient longtemps le souvenir.

Aux heures sombres, hélas ! le regretté ministre connut l'ingratitude de ceux sur lesquels il croyait pouvoir compter; et ce fut la main secourable d'un étranger à notre race, qui se tendit spontanément à son appel.

Le coeur blessé par tant de choses, le corps si longtemps torturé sous l'étreinte du mal qui l'emporta, il restait malgré tout, bienveillant et sympathique.

Sa fin illustra d'une façon remarquable, cette nature combative d'une énergie extraordinaire. Quelques heures avant sa mort, ses médecins durent lui pratiquer une opération urgente des plus graves. Le coeur étant trop faible pour résister aux anesthésies, l'opération se fit à froid.

Le malade suivit avec une attention passionnée, la marche du bistouri dans ses chairs palpitantes et ensanglantées. Lorsque les médecins eurent terminé leur délicat travail, avec un calme inouï, l'honorable Caron, les remercia et les félicita, car il conservait l'espoir factice hélas ! de guérir. Mais il avait trop présumé de ses forces, et cette dernière lutte l'emporta.

En regardant par delà la terre qui recouvre cette forme humaine, dans l'anéantissement de ses chairs détachées du squelette disloqué, dont il ne restera bientôt qu'une pincée de cendre, j'évoquais la mâle figure de l'humble ministre, qui consacra toute sa vie, à la conservation de la terre et de nos traditions.

A peine vient-il de nous quitter, et bientôt, les hommes dans l'instabilité de leur nature, auront jeté dans l'oubli, son oeuvre magnifique et son nom. Sa mémoire aura passé comme passe toute gloire, toute vie .....

Dans le calme de la nuit naissante, le grillon redisait sa plainte. La lueur de la lune blanche, répandait sa douceur sur la campagne endormie. Les monuments funéraires du petit cimetière, comme des amis fidèles, montaient la garde.

Dans la sente parfumée, d'où s'élançaient sur ses bords, de grandes fleurs en ombelle, je reprenais le chemin du retour, m'en allant vers la vie, le mouvement, la lumière.

A. BELANGER.

DANS LA STRATOSPHERE

LE RECIT DU VOYAGE DU PROFESSEUR PICCARD

Innsbruck, 30 mai.

La nuit était venue lorsque, après avoir marché pendant quatre heures dans la montagne, avec, aux pieds, le bruit continuel des torrents, j'ai aperçu dans une sente, se détachant sur le fond blanc des glaciers, une singulière silhouette : un homme mince et très grand, coiffé d'un chapeau pointu, qui déambulait pour son plaisir. C'était le professeur Piccard, celui qui venait de passer dix-sept heures dans la stratosphère, région autrement plus mystérieuse que le pôle ou les forêts inexplorées de l'Afrique, région où un être humain transporté brutalement éclaterait comme une grenade, en raison de la pression interne du sang; où le ciel, au lieu d'être bleu, est noir, où le soleil apparaît comme un disque sans rayons, qui, dans le vide glacial, se rattrape sur l'inhabituel intrus en le chauffant autant que sous l'équateur.

Curieuse rencontre, à 2,000 mètres d'altitude, pour un monsieur comme moi, chaussé de souliers de ville et qui, la veille à la même heure, se trouvait sur le boulevard.

Quel bond dans le fantastique !

—Vous vous rendiez compte, ai-je demandé, du péril que vous couriez ?

—Bien entendu. Nous étions fixés quelques instants après notre départ, me répondit calmement l'explorateur. Nous avions vu qu'une corde mal attachée et mal lochée, au départ, s'était enroulée autour du treuil destiné à actionner la soupape.

"Nous savions que le mécanisme était bloqué et que nous étions condamnés à rester à 16,000 mètres d'altitude autant qu'il plairait à notre ballon de s'y maintenir.

—Et vous n'avez pas songé à reparer le dégât ?

— Comment ? Toute tentative d'ouvrir un orifice, de poser la main au dehors se serait traduite par notre mort instantanée, non point par asphyxie, mais par explosion du coeur et des artères. Ce fut le sort d'une araignée acerochée à un de nos hublots qui, en quelques minutes, par suite de l'ascension très rapide du ballon, a été transportée dans la région de la mort. Il a donc fallu se résigner et travailler en oubliant l'angoisse.

"Quand notre ballon consentirait-il à descendre et où ? Peut-être serait-il poussé vers la mer, mais ce n'était pas le seul danger. Enfermés dans notre sphère métallique, nous représentions en quelque sorte une nouvelle petite planète, dans l'espace, nous transportions notre propre atmosphère individuelle, mais à condition qu'elle ne s'échappât point, aspirée par la formidable dépression environnante.

"Pensez qu'au bout de vingt minutes nos baromètres extérieurs marquaient 70 millimètres, soit un dixième d'atmosphère, ce qui, en effet, est la pression prévue à 16,000 mètres d'altitude.

"Or, à ce moment, j'éprouvai un drôle de tintement dans les oreilles. Kipfer, lui aussi, l'avait ressenti et me jeta un coup d'oeil inquiet et entièrement justifié, car au même instant j'entendis un sifflement. Vite cherchons la fuite, m'écriai-je, un tampon d'ouate trempé dans la vaseline à la main.

"Il fallait se presser car, si la fuite avait le dessus, nos appareils de régénération à base d'oxygène, du type de ceux que l'on emploie sur les sous-marins, ne l'eussent pas compensée longtemps ; c'eût été l'asphyxie à bref délai. Pour parer au plus pressé, Kipfer aspergea la plancher avec le contenu d'une bouteille d'oxygène liquide.

"Nos tympans vibrèrent, la pression avait augmenté, cela allait mieux et me permit de découvrir la fuite que je colmatai aussitôt.

"Comment s'était-elle produite ?

"Au départ, le vent avait bousculé notre nacelle. Cela a suffi pour décoller des tuyaux d'appareils enchâssés dans la sphère hermétique. Mais, bientôt, un nouvel incident vint nous apporter quelque trouble.

"Un barographe s'était brisé. Le mercure qu'il contenait s'est répandu dans le fond de notre sphère. C'était grave car le mercure s'attaque très rapidement à l'aluminium, le ronge, le perfore.

"Vous voyez d'ici un trou se produisant dans notre boule à 16 kilomètres d'altitude ! Un trou par lequel toute vie aurait fui brutalement, en un centième de seconde

"Et nous étions impuissants car le mercure avait coulé sous le plancher, où nous ne pouvions pas l'atteindre. Il fallait observer, mesurer, noter, avec, à nos pieds, ce danger mortel, dont nous ne pouvions observer le progrès.

"Mais l'aluminium a tenu.

"Il est vrai que nous avions prévu al possibilité d'un pareil accident, et la paroi intérieure était enduite de vernis.

"Mais on ne prévoit pas tout.

"C'est ainsi que nous n'étions pas fixés du tout sur la température qui règnerait à l'intérieur de notre sphère, à 16 kilomètres d'altitude.

"Selon de nombreux savants, elle aurait dû être avec la température environnante de 60 degrés au-dessous, de 20 degrés au-dessous pour le moins. Nous craignions de geler et nous avons souffert une chaleur sénégalienne et la soif nous a torturés.

"On avait oublié simplement que si le soleil est incapable de chauffer et d'éclairer le vide, il s'attaque d'autant plus énergiquement à un corps étranger qu'il rencontre dans la stratosphère. Nous étions chauffés et éclairés. C'est tellement vrai que, la nuit tombée, notre ballon éclairé encore à cette hauteur par des rayons invisibles au sol apparut à de nombreux terriens comme un astre d'un éclat incomparable.

"Cette impossibilité de calculer exactement des phénomènes que l'on ne connait que théoriquement nous replongea dans la perplexité lorsque nous vîmes que notre ballon s'obstinait à ne point descendre. Toujours selon la théorie, il aurait dû commencer à tomber avec la baisse du soleil. Mais ce qui est vrai pour les altitudes habituelles ne l'est plus dans la stratosphère. A nos pieds la plaine devint obscure, la nuit par conséquent avait déjà commencé là-bas, sur terre, et nous, nous semblions fixés dans l'espace pour l'éternité.

"Evidemment, à ces hauteurs, le refroidissement de l'air ne se fait guère sentir; nous fixions notre baromètre d'un oeil inquiet. C'est très amusant au début de voir la colonne de mercure du baromètre réduite à un dixième de sa hauteur habituelle, mais cela paraît beaucoup moins drôle au bout de seize heures.

"Enfin, un clair de lune, d'une intensité saisissante, éclaira, à nos pieds, une chaîne de montagnes neigeuses et, au même moment, le baromètre se mit à monter.

"Qu'importent les dangers d'un atterrissage aussi hasardeux ? Nous descendions ! C'était le principal.

"A 4,000 mètres, j'ouvris la porte hermétique de notre nacelle, laissant pénétrer l'atmosphère. Apercevant un pic contre lequel je risquais de tout casser, je jetai rapidement du lest. Le ballon fit un bond, sauta docilement l'obstacle, puis se mit à redescendre dans un creux. Notre boucle toucha la dure masse du glacier, rebondit, roula. Accrochés aux barres d'appui, nous fîmes quelques loopings et voilà.

"Nous n'avions aucune idée de l'endroit où nous nous trouvions. Nous nous mîmes en quête d'un chemin au petit jour.

—Etes-vous satisfait ?

—Entièrement. En dehors de l'étude purement scientifique de l'action des rayons des astres dans la stratosphère, cette expérience démontre à coup sûr que le vol dans une cabine fermée à de très grandes altitudes est parfaitement possible. Ceci permettra d'atteindre des régions où il n'y a jamais de tempêtes et de réaliser des vitesses triples de celles pratiquées normalement, soit 600 kilomètres de bonne moyenne. Paris-New-York en dix heures.

Nous avions rejoint entre temps l'auberge et le professeur Piccard contemplait maintenant un vaste fouillis de cordages, d'instruments, de parachutes, d'ustensiles de toute sorte que l'on venait de retirer de la nacelle sphérique abandonnée sur le glacier.

—Et puis, conclut-il, c'est tout de même une joie d'avoir fait le premier voyage hors de l'atmosphère terrestre !

Henry de Korab.
(Courrier des Etats-Unis)

Zutoo
évite des douleurs inutiles à des milliers de gens, en soulageant les maux de tête et les douleurs mensuelles des femmes, en enrayant un rhume en une nuit. En vente partout, 25c.

AU FIL DU JOUR

Napoléon et le café

Quand le blocus continental fut proclamé par l'empereur, diverses ordonnances interdirent rigoureusement l'usage des produits coloniaux.

On donna ordre de brûler toute denrée de provenance étrangère. En conséquence le café fut rigoureusement interdit. Dure privation pour bien des gens qui s'efforcèrent de tourner la loi.

Alexandre Dumas raconte, à ce propos, une amusante anecdote :

Un jour que l'empereur parcourait la campagne, il fut attiré, en traversant un village, par une délicieuse odeur de café grillé. Furieux, il fit arrêter son escorte et se dirigea vers la maison d'où provenaient ces douces effluves. Le brave homme qui méprisait aussi ouvertement la loi fut amené devant Napoléon :

"Comme, Monsieur, s'écria l'empereur, est-ce ainsi que vous observez les règlements ?

— Pardon, Sire, répliqua le délinquant sans se démonter, l'exécute au contraire au pied de la lettre les ordres de votre majesté. Ne suis-je pas occupé à brûler du café ?

Désarmé par cette répartie, l'empereur sourit et continua sa route.

Un homme prudent ...

Lui. — Une femme prudente ne devrait jamais demander à son mari où il est allé.

Elle. — Pourtant un homme prudent sait toujours où sa femme va !

Lui. — Non, ma chère amie, un homme prudent n'a pas de femme !

PIEDS fatigués
délassés à l'instant

A la minute où vous plongez dans un bain de TIZ vos pieds endoloris et brûlants, vous sentez partir la douleur et venir un agréable confort. TIZ extirpe les acides et les poisons qui rendent les pieds tendres, douloureux et sensibles. Il calme aussi la douleur des cors, des callosités et des oignons. Il ravigote les pieds et les rend doux, frais et confortables. Chez tous les pharmaciens.

Baignez-les au TIZ

CHEZ LES AUTRES

Impartialité

Or, la **Riposte** reproduit intégralement le résumé fait du discours de M. Taschereau par les "envoyés spéciaux" du **Devoir**, et il ressort de ce compte-rendu que M. Taschereau n'a parlé des affaires fédérales que pour définir, comme il en avait le droit, la situation respective des deux gouvernements par rapport au chômage et l'incidence des deux politiques, fédérale et provinciale, sur l'état de l'agriculture.

La **Riposte** pourrait ajouter—ce que savent d'ailleurs tous ceux qui les ont écoutés au radio—que ni M. Laferté ni M. Francoeur n'ont dit un mot des affaires fédérales.

Que le **Devoir** fasse du houdisme, c'est son affaire: avec les bailleurs de fonds, qu'il a, il ne peut guère s'en empêcher. Mais à défaut d'être indépendant on peut toujours être propre, et s'il y a au **Devoir** des gens propres, il y en a certainement qui ne le sont pas, et ce sont eux, d'ordinaire, qui y font la pluie et le beau temps.

Ol. ASSELIN
(**Le Canada**)

Profusion d'accidents

Si l'automobilisme continue de se développer, les journaux de lundi ne pourront guère rapporter autre chose que des accidents d'automobile.

Accidents d'automobiles et noyades, voilà la double rançon des vacances et des promenades facilitées par la belle saison.

Le travail d'éducation fait ici et là en vue de la sécurité est des plus louables. On peut se demander s'il n'y aurait pas lieu d'en faire davantage.

Et le public verra toujours d'un bon oeil les mesures sévères prises par les autorités pour éloigner du volant les chauffeurs en état d'ébriété. Que l'on ne craigne pas d'être draconiens sous ce rapport. La cause est populaire.

(**L'Action Catholique**).

—Ma femme n'a pas de mémoire du tout.

—Ni la mienne, mais j'ai trouvé un moyen de l'aider.

—Conte-moi ça.

—Eh bien : quand je veux qu'elle se rappelle de quelque chose je l'écris sur un bout de papier que je place dans ma poche de pantalon. Quand elle fait des perquisitions pantaléoniques pour trouver mon argent, elle tombe infailliblement sur le petit papier, et voilà.

Rassurant

—N'ayez pas peur, allez ! Je n'ai jamais laissé mourir un malade !

—Il y a longtemps que vous êtes médecin ?

Quinze jours.

Un maître-queux est cité comme témoin dans une affaire.

— Dites- nous ce que vous savez lui demande le président.

— Faire un peu de cuisine ! lui répondit le témoin.

Le "CANADIAN NATIONAL"

à CHARLOTTETOWN
ILE DU PRINCE EDOUARD

La liste des Grands Hôtels du Canada s'allonge par l'addition du "Canadian National" à Charlottetown, dans l'île qu'on appelle le "Jardin du Golfe".

Construit, meublé et dirigé selon les meilleures traditions du Canadien National, cet hôtel est vraiment métropolitain avec ses 110 chambres luxueuses, ses grandes salles et ses garages. De ce joli hôtel on atteint facilement les gracieuses stations estivales de l'île.

Faites de l'hôtel "Canadian National" votre quartier général durant vos voyages d'affaires ou d'agrément dans l'île du Prince Edouard.

Se renseigner chez le directeur résident, tout agent du Canadien National ou au Service des Hôtels, à Montréal.

RÉSEAU CANADIEN NATIONAL
Service des Hôtels
A. S. McLEAN, *Surintendant Général*
WALTER PRATT, *Gérant Général*
M-817

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

IMPORTANT JUGEMENT A LA COUR

L'honorable juge Gelly rappelle que le mendataire est obligé de remettre aux personnes dont il détient un mandat les profits qu'il peut réaliser dans une transaction—Il a droit seulement à la commission consentie.

Le mandataire, en vertu de notre Code Civil, est tenu de rendre compte de sa gestion et de remettre et payer à son mandant tout ce qu'il a reçu sous l'autorité de son mandat, sauf son droit de déduire du montant ses déboursés et son dû, à raison de l'exécution du mandat. Le compte du mandataire doit comprendre tout profit direct ou indirect que le mandataire a fait avec la chose du mandant. Rien ne doit rester entre les mains du mandataire, fruits, intérêts, profits principaux ou accessoires, intrinsèques ou extrinsèques, provenant nécessairement du mandat, ou à l'occasion du mandat. Le mandataire remplit un office de bonne foi,; il n'a droit qu'aux honoraires convenus. Si l'opération du mandataire a produit des bénéfices plus grands que les bénéfices espérés, si son industrie a fait la chose meilleure qu'on ne le croyait, il doit se souvenir que ce n'est pas pour lui qu'il a travaillé. Garder quelque chose de plus que son honoraire serait s'enrichir aux dépens d'autrui.

Les principes de Droit ci-dessus sont rappelés dans un jugement très élaboré que vient de prononcer l'honorable juge Emile Gelly, de la Cour Supérieure. Ce jugemnet a été rendu dans la cause de Montreuil & al, contre Robitaille, défendeur, et Bergeron & al, mis-en-cause.

Feu Israel Montreuil était locataire, en vertu d'un billet de location du Gouvernement de la Province ; d'un certain nombre de lots dans le comté de Charlevoix et, à sa mort, il était encore en possession de ces lots dont le bail n'expirait que le 31 décembre 1931. Les demandeurs sont les héritiers et légataires de feu Israel Montreuil, en vertu d'un testament fait par ce dernier, le 31 juillet, 1928. Les mis-en-cause, ont été nommés exécuteurs testamentaires d'Israel Montreuil. A la mort d'Israel Montreuil, les droits de pêche et les lots en question tombèrent dans l'actif de sa succession pour le bénéfice de ses héritiers et légataires.

Le ou vers le 1er février 1929, le défendeur Robitaille, se constituant mandataire de cette succession, a vendus les droits, privilèges et titres sur les lots susmentionnés pour $3,000. De son vivant, Israel Montreuil, qui désirait vendre ses droits dans ces lots, avait requis pour cela les bons offices du défendeur Robitaille et il l'avait chargé de vendre ces droits pour mille dollars, à raison d'une commission de $200. Le jour des funérailles d'Israel Montreuil, cette convention entre le défunt et le défendeur Robitaille fut portée à la connaissance des héritiers et légataires et de l'un des exécuteurs testamentaires par le défendeur lui-même. Les intéressés dirent au défendeur que le marché était accepté. Il fut entendu que le défendeur Robitaille était autorisé à faire la vente, moyennant une commission de $200, pour un prix de mile dollars, mais que le défendeur devait faire tous ses efforts pour obtenir davantage Le défendeur trouva un acheteur qui consentit à acheter les lroits de pêche dans ces lacs, au prix de $3,000.

Le défendeur Robitaille s'adressa alors à l'un des exécuteurs testamentaires et, au lieu de lui faire connaitre le prix que cet acheteur consentait à payer, il lui demanda simplement s'il consentait à vendre lesdits lacs, à raison de $800. Cet exécuteur, mis par le défendeur Robitaille sous la fausse impression que le prix réel était seulement de $800, consentit à accepter $800. Le tribunal juge qu'en sa qualité de mandataire le défendeur Robitaille aurait dû faire connaitre le prix véritable de $3,000 à l'exécuteur testamentaire. Au procès, l'exécuteur testamentaire a déclaré qu'il n'aurait jamais consenti à la vente, s'il avait su que le défendeur Robitaille garderait pour lui-même, comme sa commission, le reste du prix de vente, c'est-à-dire $2,200. Le tribunal juge que cette commission est excessive et exagérée et qu'elle n'a jamais été consentie, ni par l'exécuteur testamentaire, ni par les demandeurs. Il juge que le défendeur Robitaille n'a droit qu'à une somme de $200 pour sa commission. Quant au reste, toutes déductions faites qu'il serait trop long de rapporter, ici, l'honorable juge Emile Gelly maintient la poursuite et condamne le défendeur Robitaille à payer aux exécuteurs testamentaires de feu Israel Montreuil $1295, pour que cette somme soit distribuée aux héritiers et legataires du défunt, le tout avec dépens.

Les demandeurs étaient représentés par Mtres Thériault, Bienvenue et Lacroix.

VAGUE DE CHALEUR

Montréal, 3. —(D.N.C.) — Hier encore la ville était en sueurs. Aux ardeurs d'un soleil de plomb venaient s'ajouter la caresse d'un vent sec et le poids d'une atmosphère lourde d'avant la tempête.

Tout le monde était aussi peu vêtu que possible et les hommes rivalisaient pour une fois avec les femmes. Dans les grands hôtels, les graves magistrats assis autour d'un déjeuner fashionable, le col ouvert, en manches de chemise et bas les bretelles, s'éventaient avec les menus couteux. C'est qu'il faisait une température de 98 degrés à l'ombre. Certains nous affirment même que leurs thermomètres, qui sont excellents, ont touché la ligne 100 degrés.

Les deux dernières journées furent les plus chaudes jamais subies à Montréal depuis une cinquantaine d'années, nous déclarait hier un vieux canadien.

LA MARINE CANADIENNE

Halifax, 3. (P.C.) — Les deux nouveaux destroyers canadiens "Skeena" et "Saguenay" sont arrivés au port d'Halifax à 3 h. 15, heure de l'Atlantique, cet après-midi, salués par les sirènes de tous les navires dans le port.

LES JOURNAUX

Regina, 3 (P.C.) — "Je dis aux directeurs de journaux: Prêcher pour que le principe qui est à la base des institutions des gouvernements britanniques, et qui s'exprime par les mots "justice", "équité", "liberté", s'applique au développement de l'industrie, et tout ira bien", déclara, hier soir, en terminant son discours l'hon. James G. Gardiner, leader libéral en Saskatchewan, qui parlait devant l'Association des hebdomadaires canadiens, dont les membres assistaient à un banquet offert par le Board of Trade.

UNE PERSONNALITE

Régina, 3. (P.C.) — "Les journaux —et je parle des quotidiens—courent le danger de devenir esclaves par leur hésitation à s'affirmer dans les affaires publiques", a déclaré hier J.-W. Dafoe, vieux directeur du Manitoba Free press, aux membres de l'Association des hebdomadaires réunis en convention ici. "Un journal doit être plus qu'une affaire, dit-il, car son actif le plus précieux c'est son attitude et ses opinions, et cela ne se vend pas. Pour réussir, il faut que le journal ait une personnalité".

UN DUEL

La Havane, 3. (A.P.) — Deux éditeurs de journaux se sont battus en duel près d'ici, hier, sans se faire de mal et sans se réconcilier ensuite. Il s'agissait d'une querelle au sujet de la politique. Alfredo Hornedo, éditeur d'El Pais, avait défié en duel José Rivero, éditeur du Diaro de la Marina, pour un article paru dans ce dernier journal. Ils se battirent à l'épée durant cinq reprises, après quoi l'arbitre, professeur José Rivals, mit fin à la rencontre comme le veut la coutume espagnole. Les deux adversaires refusèrent de se donner la main. Une quarantaine de spectateurs avaient été témoin de l'affaire.

LE CONGRES DES CHARPENTIERS

Les Dames Auxiliaires de l'Union Local 52 de Montréal et plusieurs épouses des délégués de la convention provinciale de la Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique sont parties cet après-midi à deux heures pour faire le tour de l'Ile d'Orléans. Ce voyage a été organisé par le comité des dames afin de faire admirer aux délégués trangers les beautés de notre région.

Plusieurs discours ont été prononcés par les représentants des différents districts au cours de la séance de dix heures cet avant-midi. On a commencé à étudier le rapport du comité provincial. Le rapport du président M. Fleury a été adopté avec toutes ses recommandations. Les comités sont aussi à l'oeuvre pour étudier les questions soumises au congrès et ce soir plusieurs résolutions seront adoptées.

Invitée à prendre la parole, Mme Pierre Lefebvre, présidente des Dames Auxiliaires de Montréal a déclaré que c'était pour elle un véritable plaisir devenir à Québec. Elle félicita et remercia le comité de réception de tout ce qu'il faisait pour rendre leur séjour agréable. Elle montra l'importance pour un délégué de pouvoir assister à une convention qui lui permettrait de puiser les renseignements utiles pour lui et ses confrères. Elle résuma les activités de l'Union qu'elle représente et exprima le voeu de voir une organisation de Dames Auxiliaires fondée à Québec. En terminant elle déclara qu'elle se ferait un plaisir d'assister au 30ième anniversaire de fondation de l'Union locale 730 des charpentiers menuisiers qui sera commémoré par un grand banquet qui aura lieu à la salle St-Malo, dimanche soir à 8 heures 30.

M. James Marsh, délégué du conseil provincial d'Ontario, M. J.-A. Chamberland, représentant du district de Montréal ainsi que M. Arthur Martel, représentant canadien, ont adressé également la parole. Ils ont présenté les salutations de leurs confrères et leurs meilleurs voeux de succès. Tous ont fait de solides discours sur des questions de première importance concernant le mouvement ouvrier.

Le secrétaire a aussi donné lecture d'une communication de M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. M. Moore annonce son arrivée à Québec pour demain et il dit qu'il sera au nombre des convives dimanche soir au banquet qui aura lieu dans la salle St-Malo. Il prendra part aux délibérations des derniers jours de la convention.

FUNERAILLES DE M. HAROLD RAINE

Toronto, 3 (P.C.) — Les funérailles de Harold Raine, surintendant général de la Canadian Press qui fut victime de l'accident d'avion du 1er courant à Hamilton, ont eu lieu cet après-midi à Miles Chapel, St-Clair Ave, où le Rév. M. C. Platt, pasteur de Gerrard United Church, célébra le service. La Canadian Press était représentée aux funérailles par J.-F.-B. Livesay, gérant général, et une nombreuse députation du personnel de Toronto. Parmi les représentants des autres bureaux on remarquait George Mac Donald, Montréal, surintendant pour le Québec; R.-K. Carnegie, Ottawa, surintendant parlementaire, et J.-R. Flatt, surintendant Newyorkais.

La dépouille mortelle part ce soir pour Winnipeg, où elle sera inhumée lundi après-midi.

EN ESPAGNE

Madrid, 3.—(A. P.)—Le journal catholique 'El Debate'' blame vivement aujourd'hui le gouvernement de ne pas prévenir les attaques dirigées contre les propriétés ecclésiastiques, et qualifie de barbare l'incendie à La Corogne hier du monastère capucin de San José.

Après avoir souligné le peu de valeur de la police lorsque surgissent ces incidents le journal dit que le gouvernement ne parviendra pas à faire croire qu'il ne pourrait les prévenir lui-même.

On annonce que le calme est rétabli à La Corogne, où les patrouilles ne cessent de parcourir les rues. Dix personnes auraient été blessées, dont trois sérieusement, dans l'émeute d'hier.

MORT TRAGIQUE

Paris, 3.—A Crépy-en-Valois, Mme Guillemont, 71 ans, s'étant brusquement engagée sur la voie au passage à niveau, fermée, malgré les appels du garde-barrière, a été broyée par un express.

POUR AIDER LES CLASSES LABORIEUSES

M. Noulan Cauchon, de retour d'Europe, insiste sur la nécessité de l'urbanisme non pas au point de vue décoratif mais dans le but d'améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière.

J'espère que le gouvernement du Canada va suivre l'exemple du gouvernement anglais dans les questions d'urbanisme afin daméliorer les conditions de vie de la classe ouvrière", a declaré M. Noulan Cauchon, président et aviseur technique de la Commission dUrbanisme d'Ottawa, de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe où il a représenté notre pays au grand congrès de la Housing & Town Planners Institute qui a été tenu à Berlin au commencement de juin. Accompagné de son épouse, M. Cauchon a visité plusieurs grandes viles européennes voyageant surtout en avion pour sauver du temps.

Les distingués visiteurs sont partis hier soir pour Montréal où ils demeureront jusqu'à samedi avant de filer vers Ottawa.

'La chose qui m'a le plus frappé au cours de mon voyage", disait M. Cauchon'' est l'attention que donne tous les gouvernements européens à l'urbanisme, non pas au point de vue décoratif, mais dans le but d'améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière. On veut supprimer les taudis, faciliter la circulation des véhicules et donner plus d'air et de lumière à la génération qui pousse.

"J'ai réalisé avec beaucoup de satisfaction que le principal travail du ministère britannique de la Santé avait été de créer un nouveau système de vie aux classes laborieuses. Et comme le disait un éminent ingénieur anglais, l'Angleterre a bien fait de s'occuper de cette question immédiatement après la guerre. Les ouvriers qui avaient des tendances marquées pour le bolchévisme ont réalisé que le gouvernement était intéressé à leur bien-être et ils ont réagi comme il convenait contre les conseil enflammés des meneurs rouges.''

M. Cauchon a été enthousiasmé du progrès fait en ce sens non seulement en Grande-Bretagne, mais en France et en Allemagne. Il a été aussi émerveillé de voir avec quelles facilités il était maintenant possible de voyager à travers l'Europe en avions.

Le président de la Commission d'Urbanisme d'Ottawa était le seul représentant canadien au congrès de Berlin. Il fut cependant appelé à donner une conférence. Dans une autre ville d'Allemagne, à Essen, de même qu'à Budapest, il parla aussi d'urbanisme.

"Je suis anxieux de retourner à Ottawa et de discuter mon nouveau plan de zones spéciales avec les autorités municipales", nous dit-il, en concluant. "Je veux aussi m'occuper de mes quartiers-généraux pour les Boys Scouts, sur le lac White Fish dans le comté de Hincks. J'apporte d'ailleurs au Boys Scouts du Canada les souhaits et les voeux de leurs confrères d'Angleterre, d'Autriche et de Hongrie."

MARIAGE PRINCIER

Bucarest, Roumanie, 3. (P.A.)— On a annoncé officiellement aujourd'hui que le mariage de la princesse Ileana avec l'archiduc Anton de Hapsbourg, aura lieu à Sina, le 26 juillet, dans la plus stricte intimité.

UNE ENVOLEE

Sydney, 3. (A.P.) — Emportant des messages du premier de l'Australie et de celui de la Nouvelle-Zélande au premier ministre du Japon, F.-C Chichester est parti pour ce pays aujourd'hui. Son parcours embrasse la Nouvelle-Guinée, les Philippines et Formose. Il se propose ensuite de voler en Angleterre par les îles Aléoutiennes, le Canada, le Groënland et l'Islande.

A L'AMENDE

Gotha, Allemagne, 3. —(P.A.) — Le général Eric Von Ludendorff a été condamné à une amende de 500 marks (environ $120) à la suite d'une action en libelle que lui avait intenté le comte Theobald Dohna, un octogénaire, que le général avait accusé de haute trahison dans une conférence prononcée il y a trois ans. Le jugement prévoit un emprisonnement de dix jours si l'amende n'est pas payée.

UN RETARD

Paris, 3 (P.A.)— Un mauvais rapport météorologique a empêché de partir les aviateurs Joseph Lebrix et Martin Doret pour leur envolée Paris-Tokio. On croit qu'ils pourront partir demain dans leur avion appelé le "Trait-d'union".

Lebrix a déclaré qu'il voulait simplement briser le record de vol à longue distance et non pas faire le tour du monde.

LE DROIT

Montréal, 3. (P.C.) — Les examens pour l'étude et la pratique du droit auront lieu à Montréal, au Palais de Justice, et à Québec à l'Université Laval, à partir du 7 juillet. Cette annonce a été faite par le secrétaire général du Barreau. Le nombre d'élèves voulant étudier le droit s'élève à 106 et ceux qui se présentent pour la pratique du droit sont au nombre de 82.

UN DRAME

Rome, 3.—On mande de Gênes qu'à Quinto al Mare, une Française, Mme Jeanne Saix de Mansour, âgée de 70 ans, a été assassinée par un jeune bandit qui s'était introduit dans son appartement dans le but de cambrioler. L'assassin a été arrêté.

La bonté et la justice sont comme les deux bras de Dieu mais la bonté est le bras droit, c'est elle qui commence. — Bossuet.

Maintenant enveloppé de cellophane

Votre Vieux Favori Suit la Marche *du* Temps

Le Stonewall Jackson est maintenant protégé par la plus récente et la meilleure des enveloppes transparentes (en cellophane), claire comme le cristal, scintillante et qui conserve chaque jour de sa fabrication.

5¢

CIGARES STONEWALL JACKSON

FATAL ACCIDENT

Prague, 3. — Un camion transportant des ouvriers de Prague vers leurs habitations, dans la grande banlieue, a dérapé à environ trente milles de Prague.

Il y a quatre morts dont une femme et une douzaine de blessés graves dont quelques-uns vont succomber à leur blessures.

D.-A. STEWART EST RECU PAR M. FRANCOEUR

Le Ministre des Travaux-Publics du Nouveau-Brunswick, est venu discuter avec M. Francoeur le projet du pont interprovincial entre Cross Point et Campbellton.

L'honorable M. D.-A. Stewart, ministre des Travaux publics de la province du Nouveau Brunswick, est arrivé à Québec hier et il a rencontré ce midi l'honorable M. Francœur, ministre des Travaux publics et du Travail de la province de Québec, et M. Yvan Vallée, sous ministre du département.

L'entrevue a eu lieu au bureau de l'honorable M. Francœur, au Parlement, et elle a duré une partie de l'avant-midi. Elle avait pour objet de décider de toutes les questions de détail au sujet du pont interprovincial entre la province de Québec et la province du Nouveau-Brunswick.

Le pont en question mesurera 4,060 pieds de longueur, sera en acier et aura sur son tablier de l'espace pour deux trottoirs latéraux, pour piétons et, au centre, un chemin en béton pour véhicules. Le coût de sa construction s'élèvera à $1,500,000. Il s'étendra entre Cross Point, Bonaventure, dans la province de Québec, à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

UN DRAME DANS UN PENITENCIER

Ossining, N.-Y., 3. — Nazio Canorino, un serviteur dans la salle à dîner du pénitencier Sing Sing a avoué avoir poignardé Frank Doyle, 21 ans, un prisonnier. Le cadavre de Doyle fut découvert dans une armoire de la salle de récréation de la nouvelle prison.

Le gardien Lewis-E. Lawes déclara que Canorino maintenait qu'il tua Doyle à son corps défendant. Aucune accusation n'a encore été portée contre lui, mais le procureur de district Frank Coyne a été notifié.

Canorino, condamné à la prison de Sing Sing sous accusation de vol le 14 mai 1930, déclara au gardien Lawes qu'il avait eu deux chaudes discussions avec Doyle dans le passé.

UN FORUM ROMAIN

Rome, 3.—Les membres de l'expédition américaine de l'Université de Yale ont, au cours des travaux d'excavation qu'ils avaient exécutés à Jerash, dénommée "La Pompei du Proche-Orient", mis à jour un forum romain, remarquablement bien pavé, datant, probablement, de la première année chrétienne.

On a également découvert les vestiges de constructions helléniques ; ces dernières semblent, aussi, indiquer l'existence d'un ancien forum et déterminent, pour la première fois, d'une façon très évidente, l'emplacement de la cité grecque.

Faits divers de partout

ENGLOUTI DANS LE NIAGARA

Chute Niagara, N.-Y., 3.— Son yacht emporté dans le courant, un homme que l'on n'a pas reconnu, s'est tué en sautant le fameux et terrible Fer-à-Cheval des chutes Niagara.

Plusieurs sauveteurs ont essayé de lui lancer des câbles ou de l'atteindre avec des échelles, mais l'homme fut enfiouti dans les eaux avant qu'ils aient pu le sauver. Il était tombé à 500 pieds de l'île à la Chèvre.

FINANCES BULGARES

Sofia, 3. — M. Kautcho Malinoff, chargé de former un cabinet, a déclaré que la "situation financière était désespérée". La Bulgarie ne pourra être sauvée que par l'appui des grandes puissances.

ACCUSE DE LEBELLE

Gotha, Allemagne, 3 — Le général Erich Ludendorf a appris ces jours-ci que le comte Théobald Zu Dohna allait le poursuivre sous accusation de libelle. Il y a trois ans, le général accusa le comte Zu Dohna de trahison au cours d'une conférence. Il basa son accusation sur l'assertion que le comte avait eu vent d'un complot pour assassiner l'archiduc Ferdinand d'Autriche trois ans avant la mise à exécution du complot mais qu'il n'avait rien fait pour le prévenir.

A LA RECHERCHE DE L'OR

Londres, 3.— Le "Daily Mail" avait, à bord d'un avion, un rédacteur spécial à la recherche du du navire "Reclaimer" qui, il y a quelques jours, a quitté le port de Sunderland pour une destination inconnue.

Le rédacteur affirme que le "Reclaimer" se tient au-dessus de l'épave du paquebot hollandais "Tubantia", coulé pendant la guerre dans la mer du Nord, et à bord duquel se trouve de l'or allemand pour une valeur de plusieurs millions de livres sterling.

PANIQUE CAUSEE PAR LA BIERE

Texarkana, Ark., 3 — La chaleur causa une panique en cour municipale ici hier.

Trois hommes venaient de plaider non coupables à des accusations d'avoir violé la loi de prohibition quand un grand bruit retentit dans la salle. Le juge Louis Josephs se jeta à plat ventre en criant, "Remettez ce pistolet là où il appartient!"

Les agents sortirent leurs pistolets et les spectateurs se ruèrent sur les portes.

Peu après, comme rien ne survenait, l'ordre se rétablit et le juge apprit qu'une bouteille de "home brew" qu'on gardait comme pièce à conviction, n'avait pu résister à la chaleur intense qui régnait dans la salle et avait éclaté.

Ce fut un soulagement général.

CETTE ENQUETE SUR LE CRIME

Washington, 3 — Le travail de la commission Wickersham touche à sa fin et on s'attend à sa dissolution cette semaine, courte et simple, exempte de tout l'appareil qui marqua son entrée à la capitale, il y a 25 mois.

Dix rapports complets sont ou bien déjà dans les mains du Président Hoover ou bien à l'imprimerie du gouvernement.

Quatre rapports, dont un sur le problème de la prohibition, ont été publiés.

Approximativement $20,000 des $500,000 appropriés seront retournés à la Trésorerie.

AUDACIEUX VOL

Berlin, 3. — L'automobile de service du ministre, M. Trevira-nus, a été volée à Charlottenbourg, foubourg de Berlin. Les gendarmes, alertés, la retrouvèrent le lendemain dans la banlieue, à Lamkwicz, dépouillée de tout ce qu'elle contenait.

ACCUSATION DE FRAUDE AU PALAIS

Un jeune homme est accusé d'avoir gardé pour lui une somme de $1,052, que le directeur du Refuge Dom Bosco lui avait remise pour payer des primes d'assurance — Une seconde accusation du même genre.

Il y eut, aujourd'hui, un commencement d'enquête préliminaire, devant M. le juge Fitzpatrick, de la Cour des Sessions.

Deux accusations de conversion à son propre usage d'argent qu'il devait remettre à des compagnies d'assurances pèsent sur un jeune homme de cette ville. L'enquête commencée, aujourd'hui, et qui continuera, le 9 courant, porte sur l'inculpation de détournement de $1052 que M. l'abbé Ernest Dubé, aumônier du Refuge Dom Bosco confia à ce jeune homme pour que ce dernier remit par parties ces $1052 à trois compagnies d'assurances, comme primes pour des polices délivrées par ces compagnies.

L'autre accusation contre le même jeune homme est de même nature que la précédente, mais le montant dont il s'agit est d'environ $600. Les Compagnies d'assurance, à ces enquêtes, sont représentées par Me Robert Taschereau, C. R., M. P. P.

L'accusé est défendu par Me Paul Drouin, C. R.

REUNION AGRICOLE

Ste-Marie, 3 — Les membres de l'Association des Contrôleurs de Montmagny, Beauce et Dorchester se sont réunis dimanche dernier, sur la ferme de M. Georges Labrecque, de Ste-Marie, Beauce. Ce pique-nique était organisé par le président de l'association avicole, M. le notaire J.-C. Hébert, de Montmagny.

Il y avait ces représentants du comté de Montmagny, de St-Isidore, de Dorchester, de St-Anselme, de Ste-Claire, de Ste-Germaine, et un bon nombre d'aviculteurs de Beauce.

Après un dîner servi sous les gros arbres qui entourent la résidence de M. Labrecque, diverses photographies furent prises. Il y eut alors une belle assemblée sous la présidence de M. l'agronome Alphonse Laflamme, de Beauce.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole. Mentionnons M. le notaire J.-C. Hébert, MM. Benoît et Aber Raymond, agronomes du ministère fédéral, M. J. Barteau, chef du service avicole, M. E.-O. Mercier et M. Emile-K. Laflamme, instructeurs, MM. Poulin et Boulanger, cultivateurs.

On parla des possibilités de l'aviculture dans la province et des moyens d'aider les membres de l'association avicole provinciale.

L'assemblée se termina au chant de "O Canada".

N'est-il pas vrai que même l'homme dont la vie est un livre ouvert aimerait à pouvoir de temps en temps coller deux pages ensemble ?

DURANT JUILLET ET AOUT NOS MAGASINS OUVRIRONT A 9 HEURES A. M. ET FERMERONT A 5 HEURES P. M. TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LES SAMEDIS.
DERNIERE LIVRAISON 3 H. 30 P. M.

NOUVELLES DE PAQUET
POUR LUNDI

Au Rayon de la Lingerie

CHARMANTES ROBES DE MAISON

POUR SEULEMENT **95c**

TOUTES LES DAMES ET LES DEMOISELLES EN VOUDRONT QUELQUES-UNES

50 douzaines de ROBES de maison — d'aucunes peuvent très bien se porter sur la rue. Nous les avons en broadcloth, semi-foulard, voile, etc. Grande variété de styles charmants. Tailles 32 à 44. Des valeurs jusqu'à $1.95 NOTRE PRIX TRES SPECIAL TANT QU'IL Y EN AURA LUNDI **95c**

Au Rayon des

MARCHANDISES A LA PIECE

GRAND SPECIAL POUR LUNDI ET MARDI

CREPE PLAT tout soie, le tissu idéal pour costumes d'Eté, Robes de toilette pour l'après-midi ou le dîner. Nuances les plus nouvelles de la saison : pâles ou foncées, y compris noir et ivoire. Valeur régulière de $2.25. NOTRE PRIX TRES SPECIAL, LUNDI ET MARDI. La verge..... **98c**

Butterick 3951

Spéciaux du Sous-Sol

APPAREILS ELECTRIQUES

A TRES BAS PRIX

GRILLES électriques 6 x 6 pouces, sans corde. Spécial..... **39c**

GRILLES électriques 9 x 9 pouces, avec corde. Spécial..... **$1.19**

GRILLES électriques, deux feux, complètes avec corde. Spéc. **$3.79**

FERS à repasser électriques, garantis, sans corde, 6 livres. Spécial..... **$1.69**

GRILLE-PAIN électriques, nickelés et garantis, sans corde. Spécial..... **$2.19**

CORDES pour grille-pain et fers à repasser. L'unité..... **49c**

PERCOLATEURS électriques. Prix **$2.29, $3.59, $5.79, $6.79, $7.50, $13.25** et **$17.00**

FERS à repasser électriques, en couleurs, avec corde. Spécial.... **$4.79**

PLAQUES électriques, deux feux. Prix..... **$3.79, $9.98**

EVANTAILS électriques, 8 1-2 pouces. Spécial..... **$6.15**

EVANTAILS électriques, 10 1-2 pouces. Spécial..... **$8.55**

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

LE MONDE DU SPORT

L'ALLEMANDE AUSSEM GAGNE

Londres, 4. (P.A.) — Cilli Aussem, d'Allemagne, a gagné le championnat simple de Winmbledon, hier après-midi, en triomphant de sa compatriote, Hilda Krahwinkel, par 6-2, 7-5.

Tout semble indiquer que la finale des doubles pour dames sera toute anglaise. Hier, Mlle Betty Nuthall et Mme Eileen Bennett-Wittingstall ont éliminé la dernière équipe américaine composée de Mme L.-A. Harper et de Mme John Van Ryn, par 3-6, 7-5, 6-3.

FINALES AU JACQUES-CARTIER

Les finales du tournoi du club Jacques-Cartier seront disputées aujourd'hui. En simple, Henri-Paul Emard rencontrera le détenteur de la coupe Morel, Jean-Louis Létourneau. Avec Jacques Demers, il jouera ensuite en double contre le duo Lancaster, et McLean du Québec.

WOOD EST CHAMPION

Londres, 4. (P.A.) — Sidney-B. Wood, qui n'a pas encore ses 20 ans, deviendra aujourd'hui champion en simple à Wimbledon sans donner un seul coup de raquette, prenant possession du trône laissé vacant par la retraite de William-T. Tilden II.

Frank-X. Shields, confrère de Wood, a annoncé hier qu'il ne jouerait pas en finale contre son ami Sidney à cause d'une blessure au genou qu'il s'infligea dans la semi-finale contre Jean Borotra, mercredi, et qu'il aggrava avant-hier dans les doubles.

George Lott et John Van Ryn, des Etats-Unis, ont avancé dans la finale des doubles pour hommes en disposant de G.-P. Hughes et Fred Perry, d'Angleterre, 6-4, 11-9, 8-6. Ils rencontreront Henri Cochet et Jacques Brugnon en finale.

Lott et Mme Harper sont rendus en finale des doubles mixtes.

CHAMBERLAND LE CIRCUIT KIRKWOOD

Le 57th Battery a défait le Chronicle, par 5 à 3, hier soir, dans l'une des meilleures joutes de la ligue de "softball" de Kirkwood. Les batteries étaient Prud'homme et McMahon et Martin et Penny. Le lanceur des gagnants a retiré 14 hommes au bâton. O'Connell a frappé un coup de circuit à la 2e manche.

Voici les scores par manches :

Chronicle	0	1	2	0	0	0	0	0	0	3	10	2
57th Battery	0	0	0	1	2	0	0	2	x	5	8	3

COURSES DE ST-HYACINTHE

Voici les résultats des courses de St-Hyacinthe :

Classe 2.15. Dusty Silk, Joseph Caron, Trois-Rivières, 3e argent, Hélène Direct, Jos. Bélanger, Québec ; 2e argent, Carl Ortelan, Jos. Bolduc, Providence, R. I., 1er argent. Temps : 2.12, 2.16.

Classe 2.26: Peters Bell, C. Ponton, St-Guillaume, 2e argent, Queens Peters, Faulkner et Norbert, Montréal, 1er argent, Sister Merry, E. Farwell, Québec, 3e argent. Temps : 2.15, 2.20, 2.25.

PEARCE EST LE FAVORI

Henley — sur la Tamise, (Cable de la Presse Canadienne), 4.—Bob Pearce, le rameur canadien d'origine australienne, fera aujourd'hui l'une des courses de sa carrière. Il est toujours favori pour gagner le fameux Diamond Sculs, emblème du championnat mondial simple. Bob, qui quitta l'Australie l'an dernier pour aller demeurer à Hamilton, Ontario, se mesurera à F. Bradley, de Cambridge, dans la finale du concours de quatre jours. Pearce semble avoir la majorité des chances de vaincre. S'il est victorieux, le trophée retournera au Canada et le Dominion enregistrera une 4e victoire.

LES COMBATS PRELIMINAIRES

Voici les résultats des préliminaires à la bataille Stribling-Schmeling, hier soir:

Frank Cawley, principal entraîneur de Stribling, a défait George Panwaw, de Cleveland, l'un des sparring partners de Schmeling, après cinq rondes, sur décision, dans la première rencontre de la soirée. Cawley pesait 185 livres et Panwaw 195.

Battling Bozo, le clown de Pa Stribling, a obtenu la décision sur Natie Brown, l'un des entraîneurs de Schmeling, en cinq rondes. Bozo pesait 182 et Brown 187.

Charley Retzlaf, de Duluth, a gagné par k. o. technique contre Mary Gallagher, de Washington, dans la dernière ronde de leur engagement cédulé pour cinq reprises.

Johnny Risko, le boulanger de Cleveland, qui fut déjà descendu par Schmeling, obtint la décision en huit rondes contre Tony Galento, d'Orange, N.-J., en semi-finale, après la bataille principale. Risko pesait 185 et Galento 229.

NAPOLEON VS CANADIEN

Demain après-midi à 2 h. 30 précises, à terrain de la rue St-Ambroise, le Napoléon viendra rencontrer le Canadien dans une partie d'exhibition.

Vu les trop lourdes dépenses que ces équipes avaient à supporter, ils ont été dans l'obligation de renvoyer quelques joueurs mais ceci aura pour effet de mettre en présence deux équipes mieux balancées et le public sera témoin d'une lutte très serrée, comme savent s'en livrer Jules Joncas et Vic Bernard.

Nul doute que les amateurs sauront reconnaître les efforts que font les deux plus vieilles équipes de baseball du district pour maintenir ce sport en notre ville et il devrait y avoir une bonne assistance demain pour assister à une partie qui aura toute l'animation qui marquait les rencontres de ces vieux rivaux dans le passé. Le Napoléon comme toujours amènera à Québec un fort groupe de ses partisans. On est prié de noter que le prix d'admission n'est que de .25c. (Communiqué)

MAX SCHMELING S'AFFIRME BRILLANT CHAMPION MONDIAL

LE CHAMPION SCHMELING ENREGISTRE UN K. O. TECHNIQUE CONTRE STRIBLING A LA 15E RONDE

(Par Alan-J. Gould, de la Presse Associée)

Stade Municipal, Cleveland, Ohio, 4 juillet.—Alors qu'il ne restait plus que quatre secondes avant la cloche finale, Young Bill Stribling, ses espoirs de gagner le championnat mondial cruellement envolés, a essuyé le revers de sa carrière hier soir lorsqu'il dut baisser pavillon devant l'attaque sensationnelle du pugiliste allemand Max Schmeling.

Le slugger teuton de 25 ans, dans une fin de bataille exceptionnellement brillante, a gagné par knock-out technique à la quinzième ronde, et retenu sans discussion aucune son championnat mondial des poids-lourds.

Saignant abondamment de la figure, et considérablement affaibli par les trop nombreuses punitions que lui infligea le champion à partir de la dixième ronde, Stribling prit le count pour la première fois dans son propre coin, à la quinzième ronde. A neuf, il se releva pour tituber d'un côté à l'autre de l'arène pendant que les dernières secondes du combat s'enfuyaient rapidement sur le cadran des chronomètres officiels. La foule se mit à crier : "arrêtez la bataille". L'arbitre George Blake, de Los Angeles, sépara les deux hommes et leva la main de l'Allemand. Ce fut la fin dramatique soudaine de cette bataille de championnat mondial qui attira environ 35,000 personnes au magnifique stade municipal de Cleveland, avec une recette d'environ $325,000, soit la plus petite dans l'histoire des poids-lourds depuis la grande guerre.

En dépit du fiasco financier, la pauvre assistance qui emplissait seulement le tiers de la vaste arène vit le champion prendre l'avantage dès le début et infliger au gars de la Georgie la plus dure défaite de sa carrière.

C'est le premier k. o. que Stribling ait jamais eu au cours de sa brillante carrière qui fit de lui un vétéran à l'âge de 26 ans. Stribling était encore sur ses jambes, chancelant et affaibli lorsque l'arbitre Blake arrêta la bataille, mais Young faisait pitié à voir car de son visage tuméfié et coupé s'échappaient de larges filets de sang.

Selon la carte de la Presse Associée, Schmeling avait eu nettement l'avantage dans dix des quinze rondes, dont les sept dernières. Stribling eut les trois premières et la huitième qui marqua son dernier ralliement. La quatrième fut égale, bien que la dernière minute marqua le retour de Schmeling à l'avantage.

A part quelques rares occasions, Stribling parut-il aussi habile, rapide et fort que Schmeling qui gagna le titre laissé vacant par Gene Tunney de façon fort contestable il y a un an, lorsqu'il triompha de Jack Sharkey sur un foul en quatre rondes. Hier soir, il a convaincu les experts qu'il était capable de faire un bon champion, et qu'il s'était surtout fort amélioré. Bien qu'il ait été lent parfois à profiter de bonnes ouvertures, le jeune boxeur allemand a fait une bataille toute de tactique, et a prouvé qu'il pouvait encaisser tout en souriant, et garder la même vitesse du commencement à la fin d'une longue bataille.

Schmeling pesait 189 livres et Stribling 186 1-2. Sa performance a apparemment justifié le changement de dernière heure des paris en sa faveur qui étaient de 7 contre 5 pour Stribling. Les juges étaient Don Alexander, un tailleur, et Larry Norret, un compositeur de musique populaire. En aucun cas, ils n'eurent à voter.

Ce rapport ronde par ronde a été préparé par Edward-J. Neil, rédacteur sportif de la Presse Associée.

PREMIERE RONDE

Stribling danse dans son coin et s'élance au centre pour placer une gauche à la figure. Schmeling acule l'aspirant sur les câbles et place deux crochets de gauche et de droite au menton. Schmeling essaie un crochet de gauche qu'il manque. Il sourit. Stribling s'approche du champion, clinch et place 3 courtes droites à la tête de Schmeling. Il place ses deux poings à la tête de Max, mais celui-ci le poursuit sur les câbles. Stribling place un uppercut de droite au menton mais Schmeling le force à reculer sur les cordages avec une courte gauche au corps et une droite à la tête, mais Stribling revient à la charge avec une gauche à la bouche. Au son de la cloche Stribling place une belle droite à la mâchoire et Schmeling recule.

DEUXIEME RONDE

Le champion se baisse mais Stribling le force à se redresser avec un crochet de gauche à la tête, et ils clinchent. De près le grand challenger frappe le champion au corps puis réussit une courte droite à la figure comme ils se séparent. Schmeling surprend son adversaire avec un dur crochet de gauche à la tête mais Young attrappe le champion deux fois sur le nez avec deux directs de gauche. Le champion commence un bombardement conditionné et lui blesse l'oeil gauche avec une dure droite, puis place une dure gauche au menton. Stribling pousse l'Allemand sur les câbles avec deux rapides crochets de gauche à la tête puis lance ses deux poings au corps. Il sortent d'un court clinch puis Schmeling place un crochet de gauche au menton. Nouveau clinch. Stribling secoue le champion avec un dur uppercut au menton à la fin de la ronde.

TROISIEME RONDE

Stribling se bat prudemment, comparativement au champion qui boxe rapidement et mêle à volonté. Le pugiliste de la Georgie secoue la tête de Max avec un direct de gauche puis trouve une ouverture pour une droite au menton. Schmeling sourit mais recule prudemment. Stribling le poursuit et lui lance un retentissant uppercut de droite au menton puis une autre dure droite comme ils clinchent. L'aspirant envoie sa droite à la bouche du champion, mais celui-ci vise un W aouage" au corps dans un coup de près Acculé aux câbles, Schemeling travaille au corps et Stribling le retient. Schmeling encaisse une nouvelle dure droite à la tête juste comme la cloche est pour sonner. Comme il travaille encore au corps l'arbitre les sépare.

QUATRIEME RONDE

Le sang s'échappe légèrement de la bouche du challenger. Pa Stribling badigeonne les narines de son fiston avec du collodion. Au son de la cloche, Stribling fonce sur son adversaire et lui envoie deux crochets de gauche et une dure droite à la mâchoire. Il force le champion à reculer avec une autre droite à la tête et Max semble quelque peu étourdi. L'œil gauche de Schmeling enfle lorsque Stribling lui vise encore le visage avec une gauche puis une droite. Dans un clinch Young force la bataille au corps avec ses deux mains. Dans les engagements de loin Schmeling n'est pas de taille à lutter avec Stribling qui le touche à volonté à la mâchoire et au corps. Max force Stribling à reculer sur les câbles où il lui expédie toute une série de coups à la tête et au corps. Au son du gong ils se battent de près et échangent furieusement à la tête. La narine gauche de Stribling laisse encore échapper du sang.

CINQUIEME RONDE

Schmeling vise d'une courte gauche le nez sanguignolant de son rival. Ils échangent de longues gauches et le champion place une courte droite à la tête. Schmeling sourit encore lorsqu'il manque des deux mains et que Stribling le punit avec une dure droite dans les côtes. Ils se battent comme des enragés dans un clinch puis Schmeling poursuit son homme jusque sur les câbles. Ils boxent ensuite très prudemment, se contentant d'échanger des jabs de gauche à longue distance. Stribling fonce le premier avec un uppercut de droite à la mâchoire, mais le champion ne s'en fait pas et continue son attaque au corps des deux mains à la fois. Stribling retraite prudemment, tandis que Schmeling ralentit à la fin de la reprise.

SIXIEME RONDE

Ils commencent par un clinch mais Stribling recule. En revenant il encaisse un court crochet de gauche à la mâchoire. Stribling manque un uppercut de gauche et semble donner des signes de fatigue. Le champion lui fait réaliser sa situation avec une dure droite à la mâchoire mais le gars du sud place une magnifique gauche à la tête Stribling jab à la figure du champion et l'attrape encore avec un crochet de gauche puis avec un direct de droite à la mâcholre. Le champion ralentit mais ne se départit pas de sa tactique. Il retourne sous le feu et place deux droites à la tête de son adversaire. Stribling semble atteint mais il sourit. Le champion poursuit l'aspirant autour de l'arène mais celui-ci l'arrête avec une dure droite à la sête.

SEPTIEME RONDE

Devenant apparemment de plus en plus fort à mesure que la bataille progresse, Schmeling bondit de son coin et est quasiment rendu dans celui de Stribling avant que celui-ci ait pu "sortir ses outils". Schmeling ne fait cependant pas de dommage à la propriété de son voisin, Stribling envoie deux gauches à la figure de l'Allemand puis fait manquer un crochet de gauche pour placer une courte droite. Schmeling envoie sa droite à la tête de l'Américain, mais celui-ci se rallie et fusille la tête du champion avec une gauche et une droite, sur les câbles. Comme le champion fonce, feintant et frappant continuellement, Stribling manque des deux mains et clinche désespérément. Il fait son possible pour retenir les mains de Max sous ses bras, mais Schmeling place ses deux gants sur le corps de son adversaire. Stribling sort d'un clinch sur les câbles vee une coupure au-dessus de l'oeiil droit d'où le sang s'échappe en même temps que de son nez.

HUITIEME RONDE

Stribling s'approche de près et ralentit l'allure du Teuton avec une gauche sur l'oe l. Le challenger se contente de jabber car le sang s'échappe en abondance de son nez et de sa bouche. Stribling réussit une gauche et une droite au menton et fait manquer le champion lorsqu'ils clinchent. Schmeling fonce et l'aspirant retraite autour du rond jusqu'à ce qu'il surprenne Max avec un uppercut de droite à la tête. Il place ensuite un corchet de gauche à la tête de Max puis un nouvel uppercut de droite à la figure. Au sortir d'un autre clinch, le dos de Schmeling est littéralement couvert par le sang qui s'échappait de la figure de Stribling. Celui-ci place un crochet de gauche à la tête, puis un right cross à la mâchoire et force le jeu au corps au son de la cloche.

NEUVIEME RONDE

Le champion force un clinch et ils se séparent aussitôt, feintant avec précaution. Stribling envoie ses deux poings à la tête du champion, le forçant à reculer dans un coin, mais Max répond par une droite à la tête et continue de frapper au corps. Les genoux de Stribling faiblissent comme le champion le touche avec une dure droite au menton. Stribling recule, poursuivi de tous les côtés à la fois ne pouvant se protéger effectivement les côtes et le "coffre". Bien qu'apparemment fatigué, Stribling effectue un rapide ralliement pour attraper le champion à la tête avec un "uppercut" de droite, mais Max riposte par trois durs coups au corps.

DIXIEME RONDE

Schmelling poursuit son homme autour de l'arène et le rencontre finalement avec deux directs de gauche à la tête. L'aspirant clinche. Les deux hommes sont sur les câbles. La tête de Stribling fait un bond en arrière sous un puissant uppercut de Schmelling. Max frappe continuellement au corps puis varie avec une gauche au menton et une droite à la figure. La figure de Stribling saigne considérablement. Stribling secoue la tête comme Schmelling lui envoie ses deux poings à la figure. Les jambes de Stribling chancellent comme le champion l'attrape de nouveau à la tête avec une droite. Stribling s'accroche désespérément à son rival et retourne dans son coin saignant de la bouche, du nez et de l'oreille gauche, et apparemment "au bout de sa ficelle."

ONZIEME RONDE

Schmelling fonce froidement et très confiant, frappant sans merci au corps. Dans un clinch Schemeling frappe des deux mains à la tête, mais Stribling effectue un ralliedésespéré. Il réussit bien une droite et une gauche à la tête, mais une droite au menton l'ébranle. Un coup semblable paraît le désemparer. Le champion le suit de près, mesurant chacun de ses coups. Le visage de Stribling est pitoyablement endommagé et saignant abondamment. Deux uppercuts de droite envoient la tête de Stribling en arrière, mais il reste encore assez de force à l'américain pour répondre par un uppercut à la tête. De près Schmelling force maintenant la bataille à la tête, et Stribling feinte au son de la cloche pour éviter d'être puni trop sévèrement.

DOUZIEME RONDE

Encore une fois Schmeling est sur ses pieds avant que Stribling ait eu le temps de faire un mouvement. Il secoue la tête de l'aspirant avec un court crochet de gauche. Schmeling poursuit Stribling autour de l'arène avec des coups des deux mains, Young encaissant bravement. Dans un clinch Stribling envoie une droite au corps, mais Schmeling "ensevelit" ses deux gants dans ses côtés. Stribling recule, feintant, utilisant toute son expérience pour se sauver du k. o. Au son de la cloche, après un bombardement en règle, Stribling essuie une gauche puis une droite à la tête.

TREIZIEME RONDE

Stribling jab à la figure du champion, mais n'a aucune défense contre les solides coups au corps de Max lorsqu'ils se battent de près. Le gars de la Georgie envoie une longue droite au corps et essaie de tenir le champion à distance avec de longues gauches tout en retraitant autour de l'arène. Il fonce soudainement et place un crochet de gauche au menton mais en manque un autre. Max frappe de près des deux mains à la figure de son adversaire qui est littéralement couverte de sang, coupée et enflée, tandis que lui-même n'a qu'une petite coupure au-dessus d'un oeil. Stribling faiblit encore une fois lorsque le champion le frappe régulièrement au corps et à la tête. Tout ce que Stribling peut faire c'est de frapper occasionnellement et de boxer de loin afin d'éviter le plus de coups possible.

QUATORZIEME RONDE

La gauche de Stribling décrit une large courbe et son gant touche la tête du champion. Clinch. Stribling recule sous une droite au menton. Il se cramponne au champion, ses jambes refusant de le soutenir. Schmeling poursuit Stribling autour de l'arène, attendant l'ouverture pour le punch de la fin, mais Stribling boxe désespérément. Un crochet de gauche à la tête et un autre au corps et il clinch. Il essaie de se battre de loin, mais Schmeling fonce et l'affaiblit au corps avec de courts et forts coups. Stribling est menacé, mais il est toujours debout au son de la cloche, encaissant galamment. Son visage n'est guère plus qu'une caricature du jeune et attrayant boxeur de l'aviation américaine qui entrait dans l'arène il y a moins de 45 minutes pour essayer d'enlever à Max Schmeling le championnat du monde.

QUINZIEME RONDE

Stribling a de la difficulté à marcher. Aussitôt après la traditionnelle poignée de mains, il retraite et Max le poursuit, cherchant le k.o. Dans un clinch Stribling place un bel uppercut de droite à la tête de l'Allemand, mais celui-ci lui martelle la tête avec de courtes droites. Comme Stribling le tient, Schmeling essaie de le mesurer pour porter le coup final. Le pugiliste américain est fatigué mais continue de s'accrocher au champion. Une droite à la tête envoie Stribling au plancher pour le count de neuf dans son propre coin. Stribling se relève difficilement et essaie d'éviter l'attaque du champion. Celui-ci demande à l'arbitre Blake d'arrêter la bataille qui est en train de dégénérer en une boucherie car Stribling n'a plus aucun moyen de défense. L'arbitre reconduit Stribling dans son coin et accorde la bataille à Schmeling par k.o. technique après 2 minutes et 46 secondes dans la quinzième ronde.

LE JOS. NOLIN DEFAIT LE PINGO

Le club de softball J. N. C. a défait hier soir le fameux Pingo par un score de 17 à 1. Le J. N. C. est à la neuvième victoire consécutive et espère continuer sa marche triomphale, Jos. Matte le 3e but du J. N. C. joua une brillante partie de même que Paul-E. Métivier et O. Cauchon. Gravel et Denis furent les joueurs qui brillèrent le plus pour les vaincus. Le J. N. C. aimerait à rencontrer pour lundi soir prochain le Chronocle Telegraph de la ligue senior de softball. Pour informations téléphoner à M. A. Métivier No 3-0118.

SPORT A BEAUPORT

Tout Beauport est dans l'expectative à la veille de la grande matinée de sport qui se déroulera en cette ville, dimanche après-midi, le 5 juillet. La valeur des attractions qui constituent ce programme est indiscutable et on se rend vite compte que les promoteurs n'ont pas hésité à encourir des risques considérables au point de vue financier. Il y aura plusieurs courses sur le terrain de baseball. Il y aura partie de baseball entre le club Beauport et le fameux All Star de Eug. Lortie. Avant les courses et le baseball il y aura parade, de la cour du Collège de Beauport jusqu'au plateau Lockwell. Tous les oueurs de baseball des deux équipes sont invités à se rendre dans la pour du Collège pour 1 heure 30.

ASSELIN ET LA COMMISSION ATHLETIQUE

Quatre membres de la Commission de boxe et le secrétaire ont tenu une assemblée d'urgence, hier soir, dans le but d'en faire venir à une entente les promoteurs Charles Teakle et Jos. Asselin concernant les dates que la Commission leur a déjà octroyées pour donner des programmes en juillet.

La discussion a duré quelques heures et, finalement, à Jos. Asselin, qui doit donner un grand programme de lutte ici le 15 juillet, on a demandé de signer un document en vertu duquel Teakle consentirait à lui laisser la date du 29 juillet à condition que Asselin lui laisserait le choix de trois dates dans le mois d'août et au commencement de septembre.

Asselin nous a déclaré qu'il a cru sincèrement qu'on voulait rire de lui et il est retourné à son hôtel, après nous avoir annoncé qu'il fera connaître d'ici à quelques jours la teneur de son prochain programme.

LE MARATHON PETER DAWSON

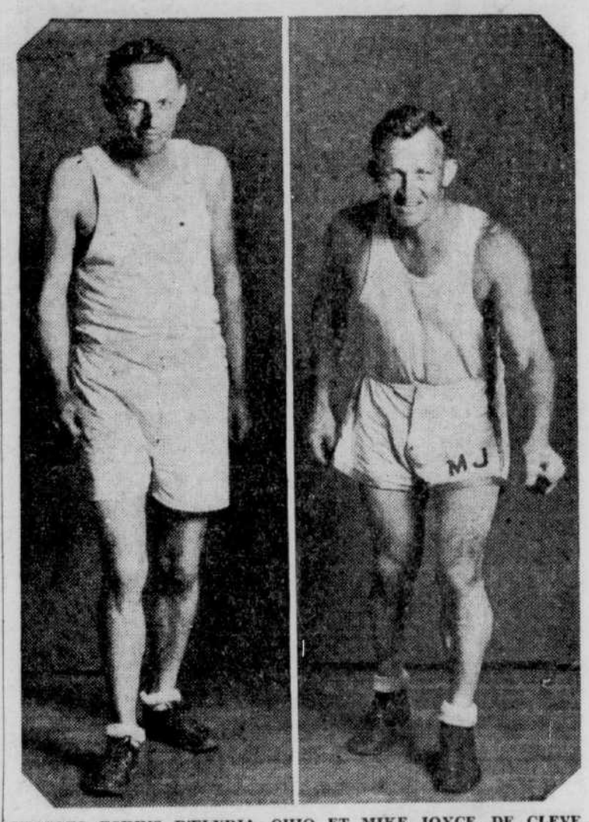

CHARLES ESKINS D'ELYRIA, OHIO ET MIKE JOYCE, DE CLEVELAND, qui forment la quatrième équipe à s'inscrire au marathon Peter Dawson. Tous deux ont pris part aux marathons de C. C. Pyle et formeront une équipe dangereuse pour le marathon du mois d'août.

Rhem et Mancuso ; Bolen et Davis.

	R	H	E
St-Louis	510 001 00—	7	10	3
Philadelphie	100 010 010—	3	10	2

Stout, Lindsay et Wilson ; Collins, Fallenstein et McCurdy.

Ligue Internationale

Newark, 2 ; Baltimore, 4.
Jersey City, 6 ; Reading, 7.

Rochester, 9 ; Toronto, 5.
Rochester, 4 ; Toronto, 0.

L'Ass. Américaine

Milwaukee, 0 ; Kansas City, 3.
Louisville, 2 ; Columbus, 4.
Minneapolis, 3 ; St-Paul, 5.

LIGUE NATIONALE

	R	H	E
St-Louis	000 002 202—	6	11	0
Philadelphie	000 100 000—	6	9	2

Golf Miniature Cité de Québec

Les championnats
(Dames — Messieurs, — Enfants)
sont actuellement en plein concours
au Terrain de Limoilou
(Juste dépassé le pont, sur la rue du Pont)

Manque de Force

Un grand nombre d'hommes travaillent péniblement. Ils se couchent le soir épuisés et se lèvent le lendemain aussi fatigués qu'ils s'étaient couchés la veille; ils sont toujours abattus, sans énergie parce qu'ils manquent de force et c'est là bien souvent le début d'autres malaises, tels que:

Manque d'appétit	Maux de reins
Mauvaise digestion	Rhumatisme
Gaz	Epuisement
Assoupissements	Eruptions
après les repas	Nervosité

Pareil état de chose ne peut être toléré bien longtemps et pour le faire disparaître, les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue Saint-Denis, Montréal, sont tout indiquées. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3 $1.25.

"Depuis plus d'un an, je me sentais épuisé, ma digestion était pénible et me causait des palpitations et des gaz après chacun de mes repas ; j'étais d'une grande faiblesse et j'éprouvais des douleurs aigues aux reins. Je me suis fait traiter mais sans résultat. J'ai alors essayé les Pilules Moro et bientôt j'ai ressenti une amélioration sensible, j'étais plus fort, ma digestion était plus facile et quelques mois plus tard, mes maux de reins avaient disparu et j'étais mieux portant que jamais. Des amis ont recouvré la santé en prenant les Pilules Moro sur ma recommandation et je voudrais que tous les hommes malades connussent l'efficacité de ce remède." M. E. Auger, autrefois 472, St-Joseph, Lachine, P.Q.

Pilules MORO pour les hommes

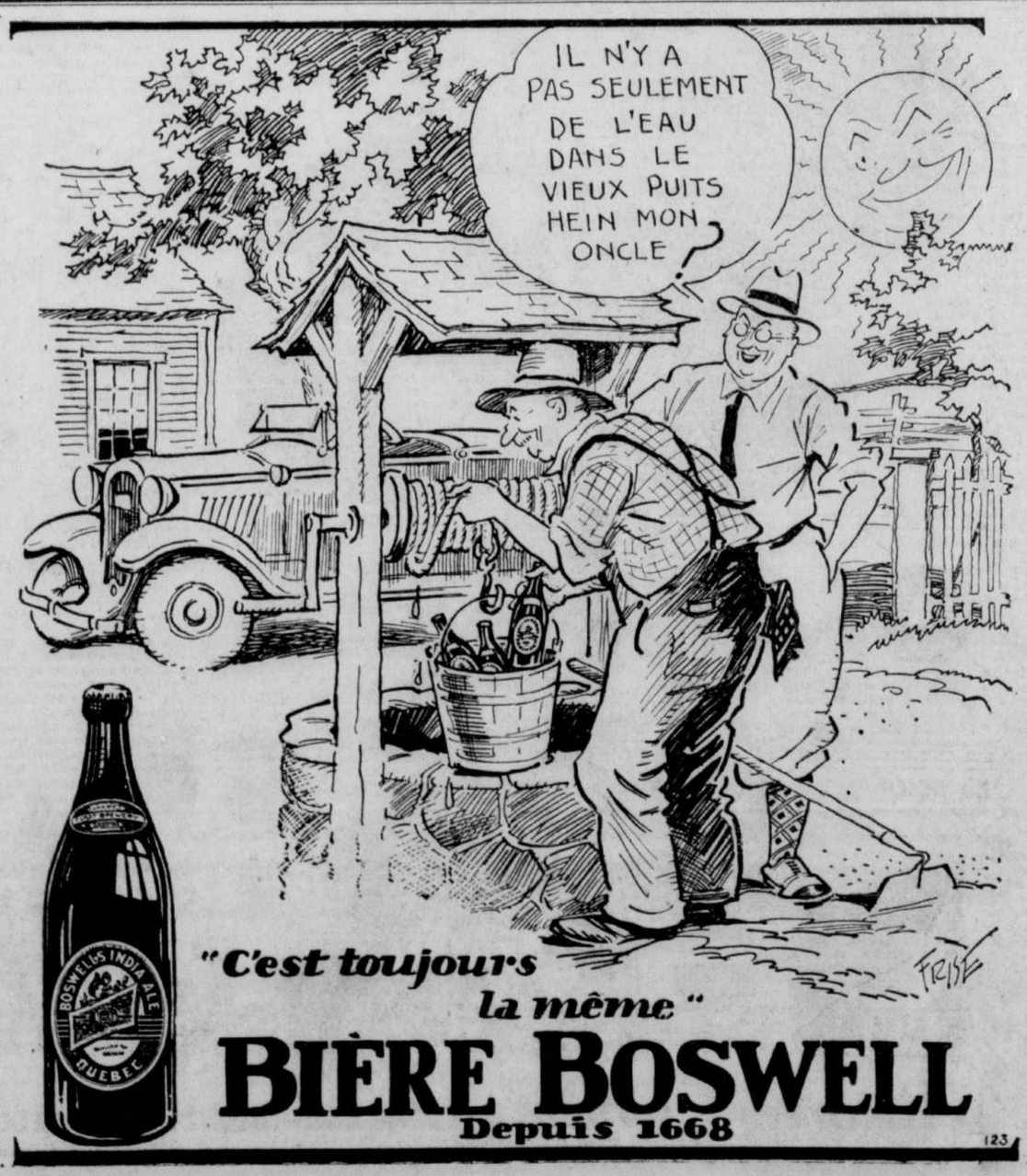

"C'est toujours la même"

BIÈRE BOSWELL
Depuis 1668

123

FINALES AU TOURNOI DE WIMBLEDON--DERNIERS MATCHS AU JACQUES-CARTIER--SPORTS LOCAUX

LES RECORDS DES PETITES QUILLES

POSITIONS FERMEES DES EQUIPES

Rang	Equipes	1ère série G	P.	2e série G	P.	Total des points	Plus hautes parties simples
1	Parent	19	6	19	6	20072	2007
2	St-Malo	13	12	14	11	18899	1889
3	Frontenac	13	12	12	13	18171	1812
4	Fortin's Electric	13	12	12	13	17502	1750
5	Gale Bross	9	16	10	15	17456	1745
6	J.-B. Renaud & Cie	8	17	8	17	15895	1766
	Totaux	75	75	75	75	107945	1929

PARENT

Rang	Equipiers	Nom. de parties	Total des points	Moyennes	Plus hautes cinq parties	Plus hautes parties simple
1	A. Plante	150	5923	148.0	841	231
2	C.-E. Hébert	44	5695	129.4	698	194
3	E. Doddridge	25	3210	128.4	740	161
4	A. Parent	40	5134	128.3	776	183
5	A. Trudel	1	110	110.0	....	110
	Totaux	150	20072	133.8	841	231

ST-MALO

1	E. Tardif	50	6551	131.0	695	200
2	G. Roberge	50	6335	126.7	700	173
3	A. Roberge	50	6013	120.2	704	187
	Totaux	150	18899	125.9	704	200

FRONTENAC

1	S. Parent	10	1366	136.6	695	171
2	G. Lemieux	50	6197	123.9	700	200
3	V. Lemieux	25	3076	123.0	662	162
4	P. Huard	16	1923	110.1	633	151
5	L. Boivin	49	5559	113.4	612	159
	Totaux	150	18121	120.8	700	200

FORTIN ELECTRIC

1	J. Poitras	10	1327	132.7	688	160
2	R. Lemay	39	4708	120.7	701	169
3	J. Fortin	35	4118	117.6	650	159
4	J.-B. Laliberté	50	5782	115.6	637	169
5	A. Grondin	16	1567	97.9	489	151
	Totaux	150	17502	116.6	701	169

GALE BROS

1	A. Poulin	50	5879	117.5	644	183
2	G. Hamel	45	5232	116.2	670	166
3	R. Bruneau	50	5786	115.7	638	151
4	A. Robitaille	5	559	111.8	559	134
	Totaux	150	17456	116.3	670	183

J.-B. RENAUD & CIE

1	G. Laroche	40	4831	120.7	658	131
2	G. Desmeules	40	4766	119.1	667	175
3	A. Andrews	33	3804	118.0	695	162
4	L.-P. Thivierge	7	775	110.6	537	143
5	P. Gobeil	15	1629	108.6	581	132
	Totaux	135	15895	117.7	695	175

LE JEUNE NAPOLEON

Le Jeune Napoléon a défait le Notre-Dame de Québec, di-manche le 28 juin par un score de 21 à 14.

Mercredi soir, il a battu le club Salaberry de Beauport par un score de 10 à 5. Tou les clubs sont invités. S'adresser à Auguste Thorn, Tel.: 3-0775

LE CLUB ST-DAVID

Le club de baseball St-David recevra dimanche sur son terrain la visite du club Charny. Comme nous l'annoncions, le St-David vient de battre le Charny et ce dernier compte reprendre sa revanche lors de sa visite à St-David.

FETE SPORTIVE A ST-GEORGES

Le club Sportif de St-Georges de Beauce n'a rien épargné pour faire de sa "field day" un vrai succès. Pour les amateurs qui prendront la peine de s'y rendre, ils ne regretteront certainement pas leur temps, car le programme qui y sera donné plaira à tous les plus difficiles. Il y aura d'abord de grandes courses de chevaux, les meilleurs de la province. $300.00 en bourses y seront données, reparties comme suit: cent piastres pour la classe 2.28, un cent dollars pour la classe 2.22 et une bourse ouverte de cent dollars, c'est dire que les concurrents vont être ambitieux pour rentrer premier.

Il y aura aussi des courses d'aéroplanes et pour dessert, avant de terminer une aussi belle après-midi donnant en même temps aux amateurs de boxe des environs de Québec, la chance de voir celui qu'on désigne comme le futur champion du Canada, les promoteurs n'ont pas craint de le faire venir à St-Georges et ont demandé à Duquet de boxer quatre rondes contre un adversaire qui certainement lui donnera maille à partir K. O. Klein. Le fameux Peter Jackson rencontrera Young Burns, dans une autre exhibition de quatre rondes qui promet d'être très intéressante. Lapointe sera aussi au programme contre Sauza.

Les amateurs sont invités et les amis qui voudront accompagner les boxeurs locaux seront les bienvenus. L'entrée sur le terrain n'est que de 35cts. A ce prix si populaire et avec un pareil programme, les organisateurs escomptent une assistance de de 4000 personnes de Frampton, Ste-Malachie, Thetford Mines, Quebec, Lac Frontière, Megantic, St-Victor, Tring Jct, Ste-Marie, Ste-Croix, Beauceville, etc. etc.

LA BALLE MOLLE

Voici les parties au programme de la semaine prochaine dans la ligue intermédiaire de Softball sur le terrain de l'Esplanade :

Lundi soir, la Liqueur Whistle vs Garage Berthelot.

Mercredi soir, le Jeune Voltigeur vs le Garage Berthelot.

Vendredi soir, le Jeune Voltigeur vs la Liqueur Whistle.

LE PARCOURS DU GRAND MARATHON PETER DAWSON

UN NOUVEAU VENU

La grande famille sportive de softball" compte maintenant un membre de plus, le "Parc Victoria". Né mardi, jour de la Confédération il a dans les veines de la vigueur et de l'ambition tellement que le lendemain il a vaincu le "Restaurant Vallée" par 18 à 11 et fier de cette victoire il a dit : "Et de un! Il est prêt à rencontrer n'importe quel club et ce n'importe où. Répondre par voix de ce journal ou par téléphone au numéro 9058, M. Paul-Emile Dion.

LIGUE QUEBEC-DISTRICT

A la suite d'une assemblée de notre Ligue, tenue il y a quelques jours à peine, des décisions très importantes et surtout peu encourageantes pour le sport de baseball à Québec, ont du être prises devant les circonstances qui ont rendu, cette année, l'organisation de ce beau sport des plus difficiles.

Après avoir surmonté un grand nombre de difficultés, notre organisation sportive entrevoyait une saison très active et des plus satisfaisantes. Les officiers de la Ligue ont travaillé ferme pour obtenir un succès semblable et même supérieur à ceux remportés les années passées. Les propriétaires des équipes,, eux aussi, contribuèrent leur large part dans les sacrifices nécessaires pour donner au public québecois une organisation de baseball supérieur à celui des années passées et satisfaira ainsi le public amateur de ce sport. Malgré toute cette bonne volonté de part et d'autre les difficultés se sont montrées plus grandes et plus fortes. Alors devant tous les maux qu'il n'a pas eu moyen de guérir il a fallu à notre Ligue prendre une décision sévère mais bien à regret. La Ligue a décidé de suspendre temporairement ses activités afin de pouvoir plus aisement travailler à maintenir ce sport qui semble vouloir perdre beaucoup de popularité auprès du peuple québecois qui semble ne plus vouloir l'encourager.

Au début de la saison le circuit a été organisé après un travail ardu et difficile. Mais quatre clubs décidèrent enfin de se joindre et s'aider afin de maintenir le jeu de baseball sénior à Québec. Cependant le public amateur du baseball me semblait pas satisfait. Quoi de plus difficile que de satisfaire tout le monde? Y -a-t-il moyen de plaire à tout le monde à la fois et surtout à ceux qui critiquent sans cesse et qui n'ont jamais connu l'ombre du travail d'organisation qu'exige le sport? Pour ma part je ne connais pas encore de remède pour faire plaisir à ces messieurs. Ceux-là, (ils sont en grand nombre malheureusement à Québec), n'ont pas compris le travail qu'ont fait les officiers de la Ligue et surtout les sacrifices que les propriétaires des équipes ont fait à leurs dépens pour maintenir ce sport du baseball en notre ville et dans le district. Ils ont reproché à notre organisation d'avoir accepté les nègres dans notre ligue. Pourquoi donc nous reproche une telle chose? Leur réponse est la même tous ce qu'ils en sont : ils prétendent qu'il nous aurait été facile d'organiser notre circuit avec seulement des équipes de race blanche. Quel raisonnement sans connaissance de cause ! Au lieu de critiquer notre travail ces supposés amateurs auraient mieux fait de s'instruire un peu sur le travail que notre ligue accomplissait et ils auraient ainsi compris plus facilement, espérons-le, la difficulté qui se présentait cette année dans le sport du baseball. Mais enfin, ceux qui critiquent l'admission des nègres dans notre circuit ont-ils des raisons sérieuses à présenter ? J'en doute fort et les faits du passé me supportent à le dire Au cours des années passées les joueurs nègres jouèrent au terrain de l'Exposition des joutes d'exhibition. Des foules de 1200 à 1600 personnes allaient chaque fois les encourager, leur donner leur argent pour les voir jouer. Durant certaines périodes le club Chappies était critiqué par le public qui le supportait et on lui reprochait toutes sortes de choses. Malgré tout, une certaine partie du public amateur du baseball le supportait. Cette année Chappies joue dans la Ligue Quebec-District. Où sont donc ses supporteurs? Ils l'ont abandonné. prétendaient que Chappies serait trop fort pour notre circuit. Alors pourquoi n'a-t-il pas pris la première position dans la ligue une seule fois?

La question du prix d'admission à nos joutes a fait le sujet de commentaires très prolongés de la part d'un grand nombre qui veulent tous avoir et ne jamais rien payer. Au début de la saison il fut décidé que les prix d'entrées seraient les suivants: entrée générale 0.35 pour une joute et 0.55 pour une partie double; les enfants 0.15. Il me semble que ces prix n'étaient pas exorbitants mais malgré tout cela certains prétendus supporteurs auraient voulu ne payer rien ou bien avoir des passes. Cependant il est heureux de constater que tous les amateurs ne partageaient pas ces principes peu sportifs. Afin de plaire à ceux qui n'aimaient pas ces taux les propriétaires des équipes ont bien voulu consentir à se sacrifier et diminuer leur prix d'entrée. Les recettes jusqu'à ce jour leur avaient occasionné des difficits consécutifs et malgré tout ils ont bien voulu plaire au public et réduire leurs prix d'entrée. Cet effort de leur part n'a pas satisfait le public.

Devant tous ces obstacles, que pouvait-on faire de plus? Le public n'est pas satisfait des réductions de taux d'entrée, l'administration des équipes, de notre ligue en général ne semble pas leur plaire, et le support de la part de certains quotidiens n'est pas satisfaisant. Au cours des années passées les journeaux quotidiens ont été généreux pour le sport local. Aussi au cours de cette année notre ligue a bien voulu prouver qu'elle ne l'avait pas oublié. Au début de la saison tout marchait à merveilles chez les Rédacteurs Sportifs. Cependant ceci ne devait pas durer chez quelques-uns. Pourquoi? Honni soit qui mal y pense et je me dispense de commenter sur ce sujet par égard pour quelques-uns. En toutes choses, en tout travail, l'union fait la force. Présentement cette union nécessaire de part et d'autre n'existe plus: alors puisque rien ne plait au public, puisque l'encouragement de celui-ci n'est pas satisfaisant il est absolument impossible de s'efforcer de plaire à qui ne veut pas considérer les deux côtés des choses et les comprendre telles qu'elles existent réellement.

Notre organisation existant depuis vingt sept ans a toujours, jusqu'à cette année, été supportée par un public amateur et consistant. Cette année notre organisation a tenté de faire un pas de plus vers le progrès elle s'est efforcée de placer notre circuit au rang des organisations fortes mais touta a été inutile. Alors, messieurs, puisque vous ne voulez plus soutenir l'organisation sportive que vous souteniez depuis plus d'un quart de siècle, il faut prendre le seul sentier que vous nous avez préparé cette année. Notre organisation suspend ses opérations temporairement pour pouvoir encore plus facilement étudier les circonstances et chercher à maintenir ce sport qui ne doit pas mourir dans notre ville de Québec.

G.-H. Pouliot, Président
Par F.-Gaston Fortier
Secrétaire-Trésorier
La Ligue de Baseball de la Cité & du District de Québec Eng

LE PARCOURS MARATHON

Le parcours du marathon Peter Dawson sera quelque peu plus long cet été, afin d'amener la distance à la longueur exacte de 500 milles. Ceci a été annoncé aujourd'hui par Armand Vincent, qui organise cette cours pour MM. Sam et Allan Bronfman qui sont les donateurs de la bourse de $10,000.

Le parcours a été allongé de quelques trente milles, ce qui consiste pratiquement la distance d'un étape de plus pour les hardis coureurs qui entreprendront cette dure épreuve dans la première semaine du mois d'août, date du marathon. Le changement a été effectué lorsque St-Hyacinthe à été ajouté au parcours, remplaçant Granby, par où le marathon est passé l'hiver dernier. Un deuxième changement a été fait et les coureurs au lieu de passer par Victoriaville pour se rendre à Québec, passeront par Thetford Mines.

L'an dernier, les deux premières étapes furent de cinquante milles chacune, alors que cette année la première étape de Montréal à St-Hyacinthe est de 48.04 et la deuxième sera, de 23 milles plus longue que celle de l'an dernier, ayant 73-12 milles. Ce ne sera cependant pas la plus longue étape du marathon Peter Dawson, dans laquelle les coureurs devront couvrir la distance énorme de 80.04 milles, ou plus de trois fois la distance traditionnelle du marathon classique, c'est-à-dire 26 milles, 385 verges.

Les étapes annoncées pour la course qui partira de Montréal, dimanche le 2 août sont comme suit :

Première étape : Montréal à St-Hyacinthe, 48.04 milles.

Deuxième étape : St-Hyacinthe à Sherbrooke, 73.12 milles.

Troisième étape : Sherbrooke à Thetford Mines, 66.54 milles.

Quatrième étape : Thetford-Mines à Québec, 80.84 milles.

Cinquième étape : Québec à Ste-Anne de la Pérade, 57.50 milles.

Sixième étape : Ste-Anne de la Pérade à Trois-Rivières, 23.53 milles.

Septième étape : Trois-Rivières à Joliette, 61-42 milles.

Huitième étape : fin du marathon à Montréal au Stadium de Baseball, à 2.30 p.m., distance traditionnelle du marathon, dimanche, 9 août sur la distance traditionnelle à 26 milles, 385 verges.

La liste des inscrits hier soir était encore la même avec quatre équipes inscrites, avec les canadiens-français en majorité, mais avec le retour de New-York du promoteur Armand Vincent, où il a rencontré un bon nombre des étoiles américaines, un bon nombre d'inscriptions sont attendues d'ici à quelques jours.

A BEAUPORT

Dimanche après-midi aura lieu à Beauport sur le terrain de baseball une après-midi sportive organisée par le club Beauport. Il y aura des courses de toutes sortes, partie de baseball entre l'équipe régulière de Beauport et un All Star de première force formé de joueurs de renom.

La fanfare a bien voulu prêter main-forte aux organisateurs afin de rendre cette après-midi plus gaie. M. Peanuts sera aussi sur le terrain

LE QUEBEC-OUEST VS LEBOEUF & HOUDE LTEE

QUEBEC-OUEST

	AB	R	H	PO	A	E
Dompierre, 1er b.	4	2	1	7	0	0
Bergeron, c.d.	4	1	0	0	0	0
Lemire, O., r.	4	1	2	4	0	0
Reinhardt, R. S.S	4	0	0	0	3	1
A. Métivier, 1. f..	2	0	0	2	0	0
E. Henrichon, 1. f	2	0	1	0	0	0
O. Carrier, 2 b.	3	0	0	4	1	1
F. Allison, 3b. L.	4	0	1	3	5	0
D. Grenier, c.c.	2	0	0	0	0	1
E. Dumont, c.c.	2	1	1	1	0	0
F. Barrette, 3b.	3	0	0	2	2	1
Arcand, L.	0	0	0	0	2	1
	34	5	6	24	13	5

LEBOEUF & HOUDE LTEE

P. Bisson, c.d.	5	1	1	0	0	0
Alb. Whittom. s.s.	4	1	1	1	0	1
L. Boivin, c.c.	4	1	1	1	0	0
W. Demers, c.g.	5	2	1	2	0	0
L. Whittom, 3 b.	5	2	3	0	2	2
E. Lamontagne,1b	5	1	3	7	0	1
J. Rousseau, 2b.	5	2	3	2	1	0
C. Massicotte, L.	4	1	1	0	4	0
P. Hachée, r.	3	1	1	14	1	2
	40	12	15	27	8	6

Coûps sûrs sur, Massicotte, 6 en 9 manches, Arcand 6 en 3, Allison 9 en 6.

Retirés au bâton : Massicotte 14, Arcand 2, Allison, 2.

Bûts sur balles : Massicotte 5, Arcand 2, Allison 1.

Buts volés: N. Dompierre 3, Leire, 2, A. Métivier, P. Bisson, Alb. hittom, W. Demers, J. Rousseau.

Laissés sur les buts : Québec-Ouest 5, Leboeuf & Houde 6.

Lanceur gagnant : C. Massicotte.
Lanceur perdant : Arcand.

LA SALLE PELLETIER

Non content d'avoir battu le Vermont deux fois la semaine dernière le club de baseball La Salle Pelletier, a voulu mesurer ses forces avec un fameux All Stars de St-Joseph qui avait comme lanceurs Verret et Drouin, anciennement du Royal et du Vermont. Après une lutte acharné La Salle de Pool Pelletier est sortie vainqueur au score de 14 à 10. Cette victoire est due au brillant travail de Monier, Giroux, Desmeules, Thibault et Bilodeau, qui se sont montrés de redoutables frappeurs. Alignement des vainqueurs : Monier lanc., Giroux, rec., Bilodeau, 1b, A. Desmeules, 2 b., Plamondon, 3 b., Thibault, c.s., Lortie, c.d., A. Desmeules, c.c., J. Jacques, c.g.

UN PRIX

Le petit chien de M. Raoul Denis, 16 rue Dolbeau, qui a gagné un premier prix à l'Exposition des animaux domestiques tenue récemment sur l'Esplanade.

LE CLUB RAMONA DEFIE LES PINGOS

Le club de balle molle Ramona, lance un second défi aux Pingos pour un match revanche, le plus tôt possible sur n'importe quel terrain. Lors de la première partie Pingos, Ramona le 26 juin dernier, il fut convenu de part et d'autre qu'un second match aura it lieu le 30. Ce match n'eut pas lieu, les Pingos ayant déclaré qu'ils n'étaient pas prêts à rencontrer le Ramona et voilà qu'aujourd'hui samedi, le même club est prêt à rencontrer l'équipe d'Evènement dans un match revanche. Il va de soi que le risque d'une défaite est moins grand avec l'Evénement qu'avec le Ramona. Si les Pingos pour une raison ou pour une autre ne veulent pas nous rencontrer qu'ils le disent carrément au lieu de nous renvoyer aux calendes grecques

Il nous semble juste de nous prévaloir d'une préférence qui semble être totalement ignorée des Pingos et leur engagement du 30 auquel ils ont failli devrait selon nous nous passer avant les autres. Depuis quand revient-on sur la parole donnée. Roméo Beaulieu, 3-2460.

(Communiqué)

FORMATION D'UN CLUB A ST-JOSEPH

Nous avons le plaisir d'annoncer aux amateurs de baseball que le St-Joseph vient d'organiser une nouvelle équipe pour le baseball, sous le nom du club "Les Futurs", et sous la gérance de M. Louis-Philippe Lessard.

Noms des joueurs : Albérie Gilbert, Albertus Nadeau, Dominique Doyon, Paul Poulin, André Groleau, Henri Lessard, Aurèle Gagnon, Gédéon Gagnon, Odilon Lessard, Fernand Gilbert et Amédée Poulin.

"Les Futurs" de la Beauce lancent donc un défi aux clubs suivants : Cranbourne, Frampton, Ste-Claire, St-Malachie, St-Romain, St-Raphael, St-Côme, St-Martin, St-Benjamin, East-Broughton et St-Ephrem.

Le club local aimerait à aller rencontrer ces clubs sur leur terrain.

Le gérant prie tous ces clubs de bien vouloir communiquer avec lui.

Pour toutes informations, s'adresser à Louis-Philippe Lessard, rue du Pont, Saint-Joseph, Beauce, P. Qué.

JOUTE D'ANNEAUX

Le club St-Luc a reçu la ivsite du St-Germain sur son terrain et l'a défait par 662 Points, devant une assistance de près de cent personnes. MM. A. Lachance, M. Larose et L. Gosselin, ont été les trois joueurs qui ont participé le plus, au succès de leur club. Voici les détails de la partie.

St-Germain B.	
Fournel	811
P. Gagnon	747
H. Raymond	755
R. Raymond	755
R. Raymond	780
M. Raymond	780
M. Roussel	646
Total	4337

St-Luc	
A. Hébert	758
G. Wenster	709
H. Kirouac	789
L. Gosselin	864
M. Larose	894
Alf. Lachance	985
Total	4999

Majorité pour le St-Luc, 662 points.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

CHEZ NOUS—"La Pelotte Noire"

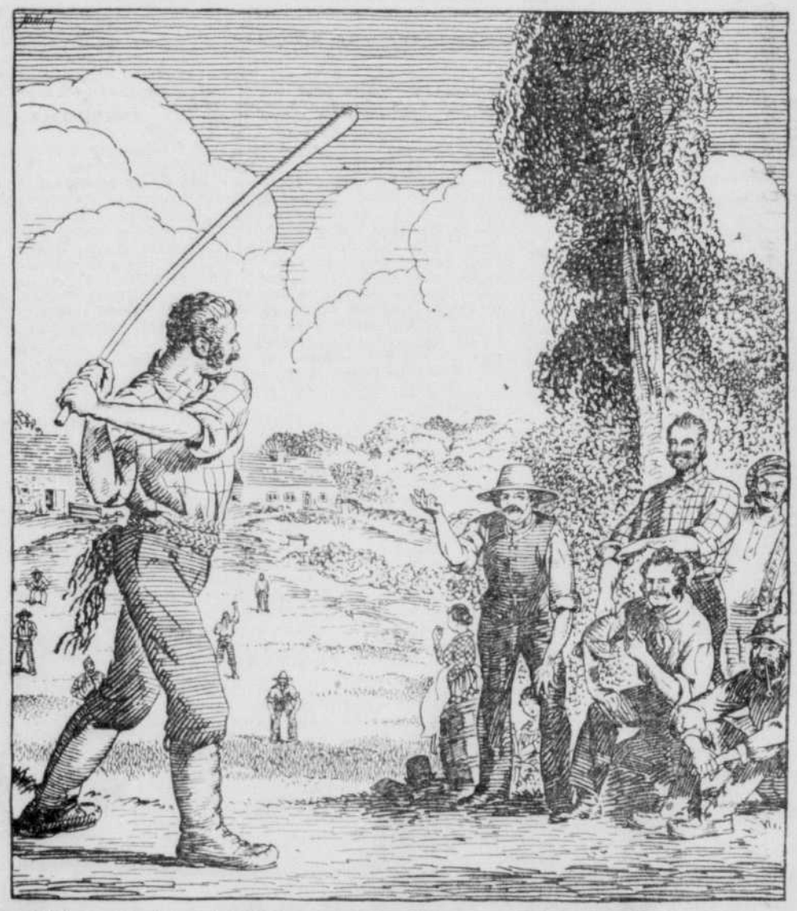

A l'époque des débuts de la Molson et durant tout le dix-huitième siècle, la "pelotte noire" était un jeu très populaire dans la province de Québec. Nombre d'anciens doivent même encore se rappeler les joyeuses parties auxquelles elle donnait lieu. Le jeu se jouait entre deux équipes de six, l'une étant au bâton et l'autre au champ. Après que trois hommes d'un côté avaient frappé chacun trois balles au vol, les équipes changeaient de position. Chaque balle attrapée au vol comptait pour un point en faveur de l'équipe au champ, les gagnants étant ceux qui attrapaient le plus grand nombre de balles durant une période de temps fixée d'avance. La balle était lancée à l'homme au bâton par un joueur de sa propre équipe.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDEE A MONTREAL EN 1786

Nous Recommandons la Bière
CHAMPLAIN-SPECIAL
ELLE EST EN DEHORS DU TRUST, ELLE EST DIFFERENTE DES AUTRES, ELLE EST MEILLEURE
Le "Porter" Champlain est l'aliment par excellence qui mérite bien le nom qu'on lui a donné de "PAIN LIQUIDE"

PLACEZ VOS ECONOMIES DANS L'IMMEUBLE

UN PLACEMENT SUR

DEVENEZ PROPRIETAIRES, MELEZ L'UTILE A L'AGREABLE, ACHETEZ UNE MAISON A RAPPORTS ET PREPAREZ VOTRE INDEPENDANCE FINANCIERE.

CONSULTEZ NOS COLONNES D'IMMEUBLES, MAISONS ET PROPRIETES A VENDRE OU A ECHANGER POUR VERITABLE OCCASION.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

50 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 Seigle. Tel	4-0541
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél.	6050
BONNIER HUGUES, pharmacien, 27, rue St-Joseph. Tél	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0349
BLOUIN L., 196 2ème Avenue. Tél.	4-2272
BOIVIN J.-R., restaurateur, 221 de la Couronne. Tel	4-0382
BROUSSEAU J.-EDGAR, 766 rue St-Vallier. Tel	4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tel	7840
JOE COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tel	4-0294
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél	2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél	1-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél.	2-6367
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél	4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél	4-0083
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél	4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél	2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél	4-0252
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tel	2-1606s31
DION IRENE, 788 St-Vallier. Tél	4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBE J.-EDMOND, pharmacien, 152 rue St-Jean. Tel	2-0842
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél	4-1963
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave, Québec-Ouest. Tel	2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien 551 1-2 St-Jean. Tel	2-1791
GAGNON J.-ALBERT, épicier, 884 Chemin Ste-Foye. Tél	5862
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél	2-0032
GAUVIN Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tel	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 233 rue St-Joseph. Tel	3-0738
357 rue St-Joseph. Tél	4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport	
GIROUX ADELARD, 91 6e rue. Tél	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél	4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél	4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél	3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue. Tél	4-0720
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., Pharmacien 171 rue Hermine. Tél	3-2035
PAGEAU J., 395 de la Canardière. Tél	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél	1-2
ROGER RENE, 297 1-2 1e Avenue. Tél	4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél	6941
ROYER L., épicier, 117 rue Victoria. Tél	3-2083
LOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (co... St-Cyrille). Tél	6765
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél	7131

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrivez pour catalogue et prix. United Art Ltd. 162, Ch. Toronto. 11mai-4 fs-1b

GAZ MAGIQUE EGALE GAZOLINE 3c GALLON. Produit garanti inoffensif. Employé par grandes compagnies autobus. Circulaires, étiquettes, en-têtes lettres avec nom agent fournis. Renseignements et preuve gratis. P. A. Lefebvre & Co. Ltd., Box O, Alexandria, Ont. -1b

VENDRE CHEMISES, cravates, sous-vêtements, bas garantis Public Service, aussi Couvre-tables Royal Buckingham. Grand assortiment, merveilleuse valeur. Commission généreuse. Complets attirails de vente gratis. Ecrire aujourd'hui Dept. 869. Public Service Mills of Canada Limited, London, Ontario. -1b

NOUS avons besoin d'agents dans chaque comté pour prendre contrôle des ventes de notre nouveau savon. Opportunité considérable pour vous ouvrir un commerce à vous. S'adresser immédiatement Presto Cleanser Company, 4252, rue Fabre, Montréal. 4-11-18-25jll-1b

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT d'hôtel à vendre avec continuation du bail, aussi chambre et pension à bas prix. S'adresser hôtel Canada, 10 Henderson. 3jll-2fs-2b

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS A VENDRE bon marché pour cause de déménagement. S'adresser 25, rue Prince-Edouard, coin rue Sagard. 4jll-2fs-3

A VENDRE jeune chien "Boston Bull" âgé de 8 semaines, très bien marqué et très petit. Beau sujet. S'adresser à 208, 4ème Avenue, Limoilou. 3jll-3fs-3b

BEAU CHIEN policier allemand enregistré sujet d'exposition à vendre prix avantageux. S'adresser E.-A. Chouinard, 70, de l'Eglise ou à Charlesbourg. 4jll-3fs-3r

SERINS—Nous venons de recevoir un beau lot de femelles prêtes pour l'accouplement à des prix bien modérés, aussi de bons chanteurs Roller Allemand, Bleue Ribbon, Chopper Max Stein et Water Glucks Tours. Aussi graines et remèdes de tous genres. Le Magasin des Oiseaux Chanteurs, 362, St-Joseph, tél.: 2-8550. -3

CHIEN POLICIER à vendre. S'adresser Ant. Lachance, 20½, St-Joseph. -3r

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNE CHIEN collier noir et blanc, dernier de la portée, la véritable amie des enfants, à vendre à sacrifice. S'adresser Mme Buchanan, chemin Gomin, Sillery, tél.: 2-2059 s. 5. -3b

POMERANIAN—Jeunes orange sable, noir, extra beau, enregistrable $20, $25. Délivrerai chez vous. Je dois aller à Québec bientôt. A. Martin, Keegan, Me U.S.A. 4jll-4fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 et 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique aux appartements Lincoln, 14, rue St-Denis. S'adresser au concierge ou 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 29jn-6fs-5r

APPARTEMENTS STE-FOY, avenue Murray et chemin Ste-Foy, appartement 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, plancher bois dur, améliorations modernes. Clair neige et vidanges. Aussi autre logement de 12 chambres plus chambre de bain et buanderie. Fini acajou. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962, pour visiter Mlle Thibeault, appt. 20, 3 avenue Murray. 3jn-26fs-5r

APPARTEMENT BATTLEFIELD.—Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Aussi logements de 5-7-8 chambres comprenant chambre bain, eau chaude à l'année. Pour informations s'adresser Fr. Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 26mai-26fs-5t

APPARTEMENT BATTLEFIELD.—Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Pour informations S'adresser Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 26jn-26fs-5f

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement, des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate, $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 12jn-26fs-5f

2 APPARTEMENTS A LOUER meublés, chauffés, gaz, lumière électrique, chambre de bain, entrée seule. S'adresser 366½, du Roi, tél.: 3-3279. 30jn-4fs-5f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3e Avenue, tél.: 4-4350. 30jn-2-3-4jll-5f

APPARTEMENT MONT-CARMEL suite de 3 et 4 chambres à louer, meublé, chauffé, avec cuisine, libre pour 1er juillet. S'adresser à 25, Mont-Carmel, tél.: 2-2232. 4-7jll-5r

RUE ST-JEAN, No 574½, magnifiques petits logements, 4 pièces meublés ou non, très modernes. Conviendraient pour bureau. Aussi logement de 9 pièces, chauffé. M. Robitaille, No 574, rue St-Jean, tél.: 5311. -5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 59, St-Joseph, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 2jn-26fs-7r

ARGENT à prêter sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser J. C. Picher, notaire, 473, rue St-Jean, bureau, jour, le soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m., tél. bureau 2-7550M, résidence 3-2459. 10jn-26fs-7f

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A avenue Turnbull, Québec, téléphone 3-1161. 17jn-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque au taux de 6%. S'adresser à J.-A. Poulliot, notaire, 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 18jn-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque sur propriétés situées dans les limites de la ville. S'adresser au gérant, Dépt. Assurance-Vie, Tessier, Fages & Cie, 71, St-Pierre, tél.: 2-1662, 2-1663. 22jn-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur billets. Chaque transaction devra être accompagnée d'un endosseur solvable. S'adresser à Gosselin, Lajeunesse & Cie, chambres 31 et 32, No 189, rue St-Jean, Québec. 26jn-6fs-7r

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, établi 1880. Prêts sur première hypothèque. Taux avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté du choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 72, côte de la Montagne, Québec, téléphone: 2-1139. 30jn-26fs-7r

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500 $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N. P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 18-20-23-25-27-30jn 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll 1-4-6-8-11-13-15ao-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 59, St-Joseph, tél.: 9450, rés. 2-3926, sonner 2. 4juil-26fs-7r

ARTICLES DE MENAGE

LES POELES "Beach" chez J.-P. Bédard Co. Enr., 72, St-Joseph. Nous avons un choix de poêles-fournaises et poêles de cuisine usagés, en très bon état. Deux laveuses électriques à prix de débarras. Réparations de toutes marques de poêle et de laveuses. Ouvrage garanti. Tél.: 4-4251. 6in-26fs-9r

J'ACHETE vends, échange, poêles, meubles, tout article de ménage neufs, usagés à mes deux magasins, 105, du Pont et 56¾, St-François. Réparation de toutes marques de poêles. Tél.: 3-1985. J.-W. Boluuc, 105 du Pont et 56¾, St-François. 5jn-26fs-9r

PIERRE DENIS—Meubles à vendre, harmonium, tapis, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, valises, set salon, poêles-fournaises, gramophones, habits, pardessus, bicycle de fille, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-6761. 3jn-26fs-9r

ACCESSOIRES d'autos, lampes à l'huile, sets salon, chiffonniers, canapé, poêle à gaz, sideboard, couchettes d'enfant, matelas, sommiers, table extension, commodes lingerie, table à panneaux, pharmacies, etc. Gabriel Savard, 190, Richardson. 29jn-4fs-9r

A VENDRE 4 rugs 1 1-3x2 verges 1 rug 3x3 verges, set de chesterfield. Plusieurs autres articles. S'adresser 172, avenue des Erables, tél.: 4-2358. 3jll-6fs-9f

CARROSSE A VENDRE, a coûté $35.00 sacrifiera pour $12.00. S'adresser à 69, St-Olivier. 3jll-3fs-9b

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-5075W, matelas, habillements, set chambre, gramophone, outils menuisiers, violons, couchettes de cuivre, bureaux, bassinette, bicycle à gazoline Harley-Davidson. Allons à domicile. 2-4jll-9r

J'ACHETE à domicile. A vendre couchettes brunes, poêle à l'huile, divanette, miroirs, set salle, valises, glacière, bureau, table extension, sideboard, combiné, lot de tables et chaises pour restaurant, set salon, armoire de cuisine, sofa-lit, lavabo, flat desk, set boudoir, lit commode. G. Brousseau, 24, St-Nicolas, tél.: 2-4083. 4juil-4fs-9r

ALLONS à domicile. Haut prix payé. A vendre cabinet de musique, couchette d'enfant, divanette, set boudoir, oreillers en plume, garde-robes, machine à tricoter, valises pour voyageurs, chaise Morris, bloc pour boucher, poêle-fournaise, set salon, etc. Jos. Bourget, 11½, Ancien-Chantier, tél.: 2-8721. 4jll-4fs-9r

MEUBLES, prélart, couchettes brunes, table boudoir, roll top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine, commodes, garde-robes, banjo, valises, outils. Achetons à domicile. S'adresser à 7½, Lacroix. -9r

ARTICLES DE MENAGE

DIVERS articles de ménage à vendre, un rug en tapis de belle qualité propre, 3½ sur 3½. Tél.: 6905. -9b

AUTOMOBILE A VENDRE

UN CHAR de 5 places en parfait ordre, 6 cylindres, très bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser M. Jos Métivier, 111, rue d'Aiguillon. 3jll-2fs-11x

AUTOS USAGES année 1930, sedan Ford, Tudor, Ford, Cabriolet Ford, sport coupé Ford, coupé régulier Ford, routière sport Ford. Aussi autres marques, telle que Chevrolet, Plymouth, Whippet etc. J.-A.-T. Lambert, 85, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 8102. 4jn-26fs-11f

SPECIALITE: Parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser Ludger Ferland Enr., No 84, 13ème Rue, ou au bureau No 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 4jn-26fs-11f

FORD ROADSTER 1928, en très bon ordre, pneus neufs, licence comprise, à vendre $235.00. S'adresser par téléphone 4-4527. 29jn-4fs-11f

A VENDRE beau Studebaker, bon pour taxi, pas d'usure, a fait que 18 milie milles, vendra bon marché. Cause de vente n'ayant plus besoin. S'adresser à Arsène Morneau, 32, Turnbull, tél.: 3-1552. 2jll-5fs-11

FORD presque neuf, modèle 1930, 5 bons pneus et aussi tous les accessoires, à vendre. S'adresser à Casier 501, "Le Soleil", Québec. 3jll-2fs-11b

FORD ROADSTER modèle 1928-29, très propre, en bon ordre, avec très bons pneus, licence 1931, très bon marché, aucune offre ne sera refusée. E. Gagné, 116, Latourelle. 3jll-3fs-11r

3 AUTOS d'un particulier. Magnifique Packard sédan, 7 passagers, dernier style, parfait ordre, comme neuf. Ford Tudor modèle 1929, parfaite condition. Truck Ford 1½ tonne, modèle 1929, comme neuf. S'adresser par téléphone 2-7351. 27jn-6fs-11r

CHARS USAGES

CHANDLER 6 cylindres sedan, 1 Chevrolet sedan 4, 5 Chrysler sedan 4 et 6 cylindres, 2 DeSoto coach 6 cylindres, 3 Dodge sedan coupé 4 et 6cylindres, 3 Durant sedan coach 6 cylindres, 2 G. M. C. trucks 1½ tonne, 1 Graham Paige sedan 6 cylindres, 1 Hudson coach, 3 Studebaker sedan, 1 coach, Peerless 6 cylindres 7 places, Pontiac, Willys Knight. Avons autos à partir de $75.00. Tous ces chars sont en bon état. Condition de paiements faciles si désiré. Couture Motor Sales, 12, rue de la Couronne, tél.: 7163-64. 9jn-26fs-11r

TRUCK FORD à vendre et deux machines de promenade à sacrifice. S'adresser à 104, des Franciscains, M. Paul-Maurice Rondeau, tél.: 3-4687. 5in-26fs-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 23jn-26fs-11f

CHEVROLET COACH 1927, en très bon ordre à vendre à bon marché avec licence. S'adresser 154, rue Marie-Louise, A. Grégoire. 29jn-4fs-11b

HUPMOBILE 1931 de luxe avec free willing. Vrai bargain. S'adresser 97, côte d'Abraham. 3jll-6fs-11r

ABATTOIR DES AUTOS de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, 4-1921. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, vieux métaux, batteries. Aussi nous vendons et réparons les ressorts. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir. 26-27-30jn-2-4-7-9-11-14-16-18-21jll -11r

CAMION WHITE 2½ tonnes, 4 cylindres, modèle 56, 1930, à vendre à de très bonnes conditions, prix bas. S'adresser à S. Barma, 6, 12ème Rue, tél.: 4-3662. 2-4-7-9-10-11jll-11f

CHEVROLET sedan 1930 presque neuf en bas de la liste. Termes faciles si désiré. Un bargain, licence comprise. Tél.: 3-4320 entre 6 à 7 h. p.m. 4jll-4fs-11b

TRUCK DAMOND T— Un téléphone suffit pour aller vous montrer nos nouveaux modèles de notre fameux truck Diamond T. Ceci ne vous engage en rien, il nous fait plaisir de les montrer. S'adresser J.-B. Martel, 32, St-Joseph. -11r

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier 560½, St-Vallier, tél.: 9456 30jn 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-27-29ao -11f

STUDEBAKER SEDAN 5 PASS. Pontiac coach et sedan. Chandler sedan, 7 passagers, Erskine sedan, Hupmobile, coach, Nash advance six, 5 passagers, Franklin sedan 5 passagers, Ford Tudor 1930, Plymouth Sport coupé 1930, quelques autres chars de $75 et plus. Termes faciles. Motors Limited, 19, de la Couronne, Québec, téléphone 6185. 30jn-2-4-6-8-10jll-11f

BELLE grande chambre à louer sur le 1er étage, avec eau courante, garde-robe, près du téléphone, usage du bain, pour 1 ou 2 personnes, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 4jll-l.no.-11b

DAMOND T truck. Service de notre fameux truck Diamond T de 1 à 12 tonnes. Ouvert jour et nuit à 38, St-François. J.-B. Martel, 32, St-Joseph. -11r

CHRYSLER, modèle 65, 1929, sedan en parfait ordre à vendre à conditions si désiré. S'adresser à Quebec Oil Refining Co., 24, avenue Tourangeau, tél.: 4-0635. 4jll-3fs-11f

AUTOMOBILE à vendre Essex touring, vendra à très bon marché. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à 172¼, rue Ste-Marguerite. -11b

FORD SPORT MODELE 1931, rumble seat, millage 114 milles, licence comprise, prix d'occasion pour prompt acheteur, cause maladie. S'adresser à Paul Lessard, 64, St-Vallier. 4jll-6fs-11b

DODGE sedan très propre, à vendre en bon ordre. S'adresser 51, St-Laurent, tél.: 3-3031. 4jll-4fs-11b

TRUCK DIAMOND T

EST UN truck nouveau pour Québec, mais pas dans les autres grandes villes. Quand vous voyez le nom vous croyez voir un très gros prix parce qu'il est le meilleur truck et le plus beau, mais c'est le contraire. Nous pouvons vous fournir un de ces beaux trucks, de 1½ tonne, 8,000 libres de capacité, roues doubles, avec un engin de truck et non de passagers, pour $1,485 complet, etc. J.-B. Martel, 32, rue St-Joseph. -11r

ESPRESSE FORD de livraison, fermée, modèle 1927, avec ruxtell, très bon marché. Aussi occasion exceptionnelle, Ford Tudor 1930, à $390. Ford coupé, sport, modèle 1930, avec rumble seat. Il faut vendre sans délai. S'adresser 142 Fleurie. 4juil-2fs-11r

AUTO A VENDRE un Hudson sedan 7 passagers, en parfaite condition, 5 pneus neufs avec licence pour $350. Un vrai bargain. S'adresser à A. Thivierge, 368, St-Joseph, tél.: 8104. 30jn-6fs-11b

BUICK MASTER Six, 7 passagers, sedan, très propre, en bon ordre, bons pneus, à vendre bon marché. S'adresser 98, 9ème Rue, Limoilou, téléphone 4-1862. -11f

BUREAUX A LOUER

GRANDE chambre à louer, pouvant servir comme salle d'échantillon ou bureau. Chambre sur la rue St-Vallier. S'adresser 671, St-Vallier, tél.: 7807. 30jn-4fs-17f

BUREAUX A LOUER

A LOUER bureau sur 1er plancher, plein centre des affaires, avec bureau privé et voûte. S'adresser 78, rue St-Pierre, tél.: 2-7663. 26jn-6fs-17b

MAGNIFIQUE bureau à louer, nettoyé, chauffé, éclairé avec partie de voûte, situé à édifice Cimon, 2 côte d'Abraham, tél.: 5169. 30jn-6fs-17r

BUREAUX, salles d'échantillons, très éclairés et dans centre de St-Roch, bâtisse de Max. Hudon Enr., 106, rue du Pont. 27jn-4-11-18jll-17r

A LOUER bureau sur 1er plancher, plein centre des affaires, avec bureau privé et voûte. S'adresser 78, rue St-Pierre, tél.: 2-7763. 4jll-6fs-17r

CHALETS

ON DEMANDE à louer immédiatement un chalet d'été, dans les alentours de Québec. S'adresser par téléphone 7833. 3jll-2fs-22b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-l.n.o.-23b

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes, dans famille privée, chambre de bain, beau grand garde-robe et bien éclairé, pension si désiré. S'adresser à 95, St-Anselme. 26jn-6fs-23b

VOUS TROUVEREZ chambre double et simple avec pension, usage du bain et téléphone, prix modéré, eau chaude et froide. S'adresser 134, St-François. 30jn-4fs-23r

CHAMBRE ET PENSION dans maison privée, chambre de bain, téléphone, 307, rue Richardson, tél.: 3-0732. 4jll-6fs-23b

FLAT A LOUER meublé, éclairé, bon chez-soi, aussi chambre double et simple, avec eau courante, usage du téléphone, pension si désirée. S'adresser 44, Ste-Famille. 2jl.4fs-23b

CHAMBRE dans famille de 2 personnes, avec pension si désirée, dans Jacques-Cartier. S'adresser par téléphone à 3-2662. 3jll-2fs-23x

BELLE CHAMBRE à louer accomodation de l'eau chaude, usage du téléphone, pension privée si désirée, téléphone 2-7585W. 3jll-6fs-23b

CHAMBRE ET PENSION pour homme sobre et honnête, ou femme, usage bain et téléphone, famille privée. Informations 288, St-François. 2jll-3fs-23f

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-l.n.lo.-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec usage du bain et du téléphone, pour monsieur seulement. S'adresser à 23, rue St-Gabriel, ou tél.: 2-1938. 14avr-l.n.o.-24b

CHAMBRE à louer, près du marché St-Pierre, avec l'eau courante, chambre de toilette, entrée seule. S'adresser J.-O. Moreau, 35, Durocher. 29jn-4fs-24f

A LOUER rue Couillard, petit flat de 3 chambres meublées, aussi chambres double et simple. S'adresser à 18 Hébert, P. Daigle. 29jn-4fs-24b

PETITE CHAMBRE meublée, avec eau courante, chaude et froide à l'année et toilette privé, bon marché. S'adresser au concierge appt. Colinette, 8, rue Collins. 2jll-4fs-24b

CHAMBRE à louer, prix modéré. S'adresser 19½, rue Scott. 2jll-3fs-24b

FLAT de deux chambres meublées à louer. S'adresser à 31, Couillard. 2jll-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer, usage du bain, grande armoire, toutes les commodités. S'adresser 357, St-Jean. 30jn-4fs-24b

JOLIE CHAMBRE meublée ou non, usage bain, téléphone. Conviendrait pour 2 personnes distinguées et honnêtes. S'adresser 437, St-Jean. 30jn-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer, pouvant servir pour deux personnes avec usage du téléphone, grande garde-robes, eau chaude à l'année. S'adresser 163, rue d'Aiguillon. 27jn-6fs-24b

BELLES GRANDES chambres simples ou doubles, à louer, usage téléphone et bain, eau chaude et froide. Prix raisonnable. S'adresser 102, St-Cyrille. 27jn-6fs-24b

CHAMBRE DOUBLE à louer et chambre cuisinette, 1er plancher, sur la rue, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 39½, rue St-Joseph, tél.: 2-0453. 26jn-6fs-24b

BELLE grande chambre à louer très propre, ensoleillée, prix modéré. S'adresser 90 Crémazie. 9jn-26fs-24b

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir, luxueusement meublée, balcon donnant sur la rue, chambre bain et téléphone sur même plancher, conviendrait pour une ou deux personnes honnêtes. Prix modéré. Une autre chambre bien confortable, pension si désirée, conviendrait pour un monsieur. S'adresser à Mlle Desjardins, 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2004. 12jn-l.n.o.-24b

BELLE CHAMBRE salon, aussi chambre simple, garde-robes, dans chaque chambre, usage bain et téléphone, dans famille sans enfant, prix modéré. S'adresser 192, Ste-Marguerite, près rue de l'Eglise. 23jn-26fs-24r

$4.00 PAR SEMAINE, petit logement meublé, entrée seule, logements 3-4-5 et 8 appartements avec garage, depuis $12.00 à $20.00. Aussi résidence avec 10 arpents, terre, magnifique bocage, grève face au fleuve, près Québec, bon marché. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 27jn-6fs-24f

414 RUE ST-JEAN, petites et grandes chambres de $2.00 en montant, à louer. Tél.: 2-5266. 3-4-6-8jll-24b

CHAMBRE A LOUER avec pension si désirée, pour monsieur. S'adresser 366, de la Reine. 3jll-2fs-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes, sur l'étage du bain. Bon chez soi. Pension si désirée. S'adresser 68, Ste-Julie, tél.: 2-6777J. 3jll-2fs-24r

CHAMBRES à louer, bien propres, ensoleillées, avec usage du bain et du téléphone, bien éclairées. S'adresser à 190, rue du Pont. 3jll-3fs-24r

FLAT grande et petite chambre à louer, clair de lumière et de gaz, à de très bons prix. S'adresser à 44, d'Auteuil. 3jll-6fs-24b

CHAMBRE DOUBLE et simple $2.50 en montant dans une maison tranquille, pas de touristes, usage du bain et téléphone. S'adresser à 20, rue Ferland, tél.: 2-5886J. 30jn-2-4jll-24r

2 GRANDES chambres non meublées communiquant ensemble, très propres, ensoleillées, libre de faire la cuisine, prix $14.00 par mois. S'adresser 18, Bon-Pasteur. 30jn-2-4jll-24b

CHAMBRE à louer dans famille privée, fenêtres sur la rue, très propre, bien éclairée, usage bain, téléphone. S'adresser à 32382 ou 66, avenue Laurier, Mlle Roux. -24b

A LOUER chambre meublée. Pour informations téléphoner 6024. 4-9-11jll-24b

BELLES CHAMBRES à louer dans famille privée, près de la rue St-Jean, meublées à neuf, usage du bain, téléphone, bon chez-soi, éclairé, propre, prix modéré, etc. S'adresser Mlle Marier, 31, d'Aiguillon, tél.: 2-4625F. 25-27-30jn-2-4-7jll24

PETIT FLAT meublé 2 appartements avec poêle à gaz, garde-robes, téléphone, étage du bain, remis à neuf, $5.00 par semaine. S'adresser 101, Artillerie. 4jll-2fs-24r

CHAMBRE DOUBLE à louer et chambre cuisinette, 1er plancher, sur la rue, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 59½, rue St-Joseph, tél.: 2-0453. 4jll-6fs-24r

374, ST-JEAN, jolie chambre sur la rue pour une ou 2 personnes, dans famille privée. Bien éclairée, usage du téléphone et piano si désiré. S'adresser téléphone: 2-7370F. -24r

CHAMBRE à louer à St-Pascal-Baylon, près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Maison tranquille. Usage du bain et cuisine si désiré. S'adresser à 164, rue de la Ronde. -24b

MAGASINS A LOUER rue Notre-Dame 27-27½, chauffés, aussi voûtes, bon poste pour toutes sortes de commerce, pour permis visiter s'adresser Geo. A. Boivin, 25½, Notre-Dame, tél.: 2-0767. -64r

FLAT à louer et chambres avec 2 ou 3 fenêtres sur la rue, gaz si désiré, garde-robes, bain, téléphone, etc., eau courante, galerie. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. 4-7jll-24r

BELLES CHAMBRES grandes et petites, 2e plancher, eau courante dans la chambre, usage téléphone, conviendraient pour une, deux personnes, clientèle choisie. S'adresser sur les lieux 18, Ste-Ursule, tél.: 2-1672W. 3jll-6fs-24r

CHAMBRES A LOUER

PLUSIEURS CHAMBRES avec ou sans cuisinettes, dans place centrale de St-Roch, usage du bain, téléphone. S'adresser 56, ou 58, rue Richardson. -24r

GRANDE ET petite chambres à louer avec améliorations modernes. Pour informations s'adresser 130, rue d'Aiguillon, tél.: 2-7432. 3jll-2fs-24r

CHAMBRE DOUBLE et simple, fenêtre sur la rue, pension si désirée, usage du bain et téléphone, pour touristes, couple, homme ou jeune fille, aussi logement de 6 appartements plus chambre de bain, meublé ou non. Tél.: 2-0191W, 106, Artillerie. 3jll-2fs-24r

MANOIR COUILLARD, belles grandes chambres doubles et simples, usage du bain et téléphone, aussi chambre, cuisinette. S'adresser à 24-24½ Couillard, tél.: 2-1891F. 3jll-6fs-24b

BELLE CHAMBRE à louer, bien éclairée, usage du bain et téléphone. S'adresser à 26, rue Garneau. 3jll-4fs-24b

CHAMBRE très propre, fenêtre sur la rue, garde-robes, usage du bain, téléphone, faille privée sans enfant, pour personne distinguée. S'adresser 5, St-Gabriel, tél.: 2-4607W. 30jn-6fs-24b

JOLIE CHAMBRE à louer pour monsieur seulement. S'adresser après 5 heures à 18 d'Youville, appartement 7. 30jn-6fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE une voiture de boucher en très bon ordre. S'adresser à Narcisse Blouin, St-Tite-des-Caps. 2jll-3fs-27b

PONEYS A VENDRE magnifiques poneys de différentes grosseurs et pesanteurs, de très belle apparence. A vendre pour cause d'espace. Harnais et voitures. S'adresser 137, de la Couronne, tél.: 3-0817. 23-25-27-30jn 2-4jll-27r

BELLE PAIRE poneys gris pesant à peu près 500 à 600 lbs. âgés de 7-8 ans à vendre. S'adresser Drolet O'Neil, 22, avenue Renaud, tél.: 3-3394 ou 2-0345. 27-30jn-2-4-7-9jll-27r

BOIS, CHARBON

CHAUFFAGE SEC TOUT SCIE, fendu, bâtissé à l'abri. Croûtes bois franc, 4 pieds, 1-2 corde $5.50, voyage $3.00; Slab de bouleau, voyage $2.75 Epinette $2.50. Téléphone: 9829, côte Bells, Québec. Edouard Ruel, Limitée. 5jn-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove 80c, Chestnut 80c et Cook 40c la poche, 3 poches pour $1.00. Charbon à la tonne $15.50. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25 en montant. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 13jn-26fs-30f

BON MARCHE bois franc, scié fendu $2.75 le voyage. Grosses croûtes érable et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 10 poches pour $2.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrille Bussière, 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 2jn-26fs-30f

FAITES VOTRE ACHAT de bois à la Cour à Bois Union, téléphone 5915. Vous y trouverez de l'argent. Slabs de bouleau ou épinette $2.50 la corde, slabs de merisier $3.00 la corde, bois franc scié, fendu, $3.50 le voyage, préparé pour longueur de poêle. 175, Ste-Thérèse. 28mai-26fs-30f

CROUTES bois mou, slabs bouleau, érable, merisier de toutes sortes. Cour à Bois Limoilou Enr., 2, 3ème Rue, tél.: 4-3831 19-22-25-27-29jn 2-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jll 3-5-7-10-12-14-17ao -30

POUR LA saison d'été belles slabs d'épinette scié à 12 pcs $2.50 le voyage de tombereau, aussi slabs de bois franc à $3.00 le voyage, bois franc scié et fendu $3.50 le voyage. Cour à Bois "Union", 175, rue Ste-Thérèse, tél.: 5915. 2-5-6-9-12-13-16-19-20-23-26-27-30jn 3-4-7-10-11-14-17-18-21-24jll -30f

BOIS de chauffage, scié, fendu merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou, charbon dur, Stove Egg, Chestnut à la tonne, la poche. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29ao 1spt. -30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, merisier, érable, 2, 2½, 3 pieds, croûtes merisier, 5 pieds, slabs de bouleau, bois mou, scié fendu. Charbon de toutes sortes. P. Savard, No 55, rue Marie-Louise, 1089, St-Vallier, tél.: 5787, 4-1452. 3jll-26fs-30f

BOIS, CHARBON—Meilleure qualité, merisier et érable, toutes longueurs, bas prix, mesure exacte: charbon de bois franc en sac de 35 lbs. Livraison à domicile en camion; provisions de patates, sirop d'érable etc. Léger-L. Hardy, St-Basile, P. Q. 29-27jn-4-11-18-25jll-30b

J.-ALD. LATULIPPE, bois de charbon, bois de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier, 14, 3e Avenue, près du Pont Dorchester, tél.: 4-2112. 15-16-19-21-23-26-28-30mai 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jun 2-4-7-9-11jll -30f

BOIS de chauffage, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau scié, fendu et livré à domicile. Cour à Bois St-Roch, 173½, du Pont, tél.: 3-4822. 23-25-27-30jn2-4-7-9-11-14-16-18jll-30r

BON MARCHE bois franc, scié fendu $2.75 le voyage. Grosses croûtes érable et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 10 poches pour $2.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrill Bussière, 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 4jll-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE cour à bois établie depuis plusieurs années. Très bien outillée. Aussi moteur et engin à gazoline. Cause: vente départ de la ville. Pour informations s'adresser Cour à Bois, 103, 2e Rue, tél.: 4-4172. 3jn-26fs-31f

RESTAURANT A VENDRE, situé à 11 chemin Ste-Foy. Pour renseignements s'adresser à 11, rue Buade. 2jll-6fs-31b

MAGNIFIQUE poste de commerce, établi depuis 30 ans, très bonne clientèle. Conditions faciles. Omer Turgeon, commerçant de chevaux, 23, rue Montmagny, Québec, tél.: 6302. 2jll-26fs-31f

POSTE DE COMMERCE d'accessoires d'autos, 20 ans d'existence, toujours bien annoncé et l'assortiment toujours complet, afin de ne pas manquer aucune vente. Chance exceptionnelle de partir un beau commerce payant. Il faut vendre immédiatement afin de donner tout notre temps au fameux truck Diamond T dont nous sommes les représentants autorisés à Québec. J.-B. Martel, 32, St-Joseph. -31r

SALON DE BARBIER à vendre à bon marché, de deux chaises, bien outillé, loyer raisonnable. S'adresser immédiatement à 42, Laliberté, Québec. 2jll-4fs-31b

RESTAURANT à vendre, cause maladie. S'adresser 150, rue Morin. 3jll-6fs-31b

SALLE DE pool et restaurant à vendre en parfaite condition, le plus beau centre de la ville, très bonne clientèle, gros revenus pour personne sérieuse. S'adresser J.-E. Lefebvre, 54, côte du Palais, tél.: 2-0472. 29jn-5fs-31r

EPICERIE A LOUER ou à vendre, avec propriété. Bon poste bien situé. Ecrire à Casier 123, "Le Soleil". 4-6-9-10-11jll-31f

COMMERCE A VENDRE—Commerce de fruits et bonbons. Restaurant, établi depuis plusieurs années, rapportant de gros bénéfices. Le magasin est situé rue St-Joseph, à vendre à bonnes conditions. Pour informations écrire à Casier 505, "Le Soleil". 4jll-26fs-31f

DIVERS A VENDRE

A VENDRE ameublement de bureau, pupitres-tables, pupitres pour clavigraphes, sections fillières, comptoir vitré, sections bibliothèque, table de bureau, typewriter Underwood et Smith, machine Mimeographe, chaises, etc. S'adresser 78, St-Pierre, tél.: 2-7663. 26jn-6fs-37b

ACCESSOIRES de bureau. Une machine à additionner "Burrough". Une grande filière à correspondance (classeur de neuf tiroirs). 2 clavigraphes "Underwood". S'adresser par téléphone 2-7351. 27jn-6fs-37r

A VENDRE à moitié prix, 40 belles cages à lapins, portatives, tout équipées, en bloc ou séparément. S'adresser à W. Laframboise, 421, 1ère Avenue. 30jn-15fs-37b

TYPEWRITER Underwood à vendre garanti en très bon ordre, aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser 123, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 4-1869. 4-7-9-11-14-16jll -37b

A VENDRE piano automatique, carrosse anglais, char privé de marque Chrysler tout en parfait ordre, à vendre pour cause de départ. Bargain pour prompt acheteur. S'adresser par téléphone 4-4563. 3jll-4fs-37b

A BAS prix, grampophones, radio, glacières, 1 jacket-heater, 1 laveuse électrique, poêles électriques, brûleurs d'huile "Silent Glow" pour poêles et brûleur pour fournaise 3 soufflets à charbon Buckwheat, poêle à charbon Happy Thought. J.-A.-Y. Bouchard Limitée, 27, St-Jean. 30jn-26fs-37

DIVERS A VENDRE

UN LOT DE FOIN debout à vendre. S'adresser à Joseph Proteau, Everell, Beauport, tél.: 2-3715 s. 3. 3jll-3fs-37f

A VENDRE fournaise à l'air chaud, fournaise à l'eau chaude, No 3 Daisy, système Buckwheat, pour fournaise No 7 Jacket Heath pour eau chaude, 1 radio usagé électrique, aussi brûleur à l'huile automatique Hart. Quebec Heating Reg'd. 395, St-Jean. 2jll-6fs-37r

EVENTAIL électrique à vendre en très bonne condition. S'adresser O. Chalifour Inc., 126 Prince-Edouard, téléphone 4-3546. 6-13-20-27jn-4-11jll-37b

TOUT CONSOMMATEUR de tabac en feuilles qui désire se procurer du bon tabac, écrivez-moi, je vous garantis satisfaction. M. Mathias Roy, Lac Long, comté Témiscouata. 27in-4-11-18jll-37b

BARGAIN - VRAI - BARGAIN

3 COUPLES de renards argentés enregistrés, plus 10 beaux jeunes, provenant de ces 3 couples, le tout $1,000.00. Visons: 5 femelles, 3 mâles adultes, plus enclos, nids pour les logés $400.00. Jeunes visons couple $50.00. S'adresser ou écrire Ozanam Roy, Armagh, comté Bellechasse, P. Q. 27jn-4-11jll-37b

BRIQUES usagées, passes à mouche, ouvertures et bois de construction, briques, portes à vendre. S'adresser Security Manufacturing Co., 100, 3ème Avenue. 26-27-30jn-2-4-7jll37f

CASH REGISTER National en bonne condition, à vendre à bon marché. S'adresser à 100, côte d'Abraham. 4jll-4fs-37r

A VENDRE un refrigérateur électrique, pratiquement neuf, obligé de vendre, un vrai bargain pour un prompt acheteur. S'adresser à L. Cantin, Giffard, tél.: 2-0923 s. 6. 4jll-6fs-37b

MACHINE à coudre Singer, électrique, portative, avec table. Ayant servi que pour démonstration, à vendre à bien bon marché. S'adresser téléphone 3-0447. 4jll-3fs-37

POURQUOI payer $10.00 pour vos lunettes? Notre prix $2.50. Au Magasin de Souvenirs Smith, pied côte de la Montagne. Prix de la Basse-Ville. -37r

A VENDRE ameublement de bureau, pupitres-tables, pupitres pour clavigraphes, sections fillères, comptoir vitré, sections bibliothèque, table de bureau, typewriter Underwood et Smith, machine Mimeographe, chaises, etc. S'adresser 78, St-Pierre, tél.: 2-7663. 4juil-6fs-37r

ABOLISSEZ COQUERELLES, punaises, préparation scientifique pour rats. Inoffensif pour personnes ou autres animaux, satisfaction garantie. Service ou ventes. Service domestique de désinfection. 102, avenue des Oblats, Québec, tél.: 3-4415. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll -37f

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux, aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 23jn-26fs-38f

MATERNITE privée, licenciée, soins de garde-malade, chambre seule, discrétion confort et avantage de se placer avant terme gratuitement, tous renseignements vous seront donnés avec empressement en vous adressant en tout temps à 182, boulevard des Fossés, tél.: 6201. 2jll-6fs-38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servi dans les chambres, prix modérés. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone 8518. 5jn-26fs-38f

POUR VOS CORS

ONGUENT CORNO—Si vous souffrez de cors, durillons, callosités, etc., faites l'essai de ce merveilleux produit qu'est l'onguent Corno et vous serez surpris du résultat obtenu. Prix de la boîte, 50c. Nous expédions partout. Adressez vos commandes à Produit Corno, 126, St-Patrice ou 67½, 9ème Rue, Québec, P.Q. 13jn-26fs-38r

TROIS SECRETS—Comment avoir une belle poitrine. Comment engraisser rapidement. Comment avoir un beau teint. 50 sous le secret, les trois pour un dollar. Adressez Les Recherches Scientifiques Françaises, Dept. 64, Beauceville, P. Q. 20-27jn-4-11jll-38b

MESDAMES—Poils et duvets disgracieux enlevés radicalement et pour toujours, par Gypsia, produit importé de Paris. "Nous payons le port et la douane". Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à Gypsia Dept. W. 55, West 42nd. Street, New York. 6-13-20-27jn 4-11-18-25jll -38b

MATERNITE privée licenciée, chez madame L. Lessard, No 92, rue St-Joseph. Médecin au choix de la personne. Soins de garde-malade. Chambre seule. Repas servis dans leur chambre. Prix modéré. 4jll-8fs-38r

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial, complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 4in-26fs-39r

LECONS de piano. Une jeune fille accepterait trois ou quatre jeunes élèves pour leur apprendre les éléments de la musique. S'adresser par téléphone 2-7897. 31jan-l.n.o.-39b

VOIES urinaires, Syphillis, cœur et poumons, médecine générale. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 26jn-26fs-38r

LECONS DE MUSIQUE. Mademoiselle Irène Rochette, médaille d'or de l'Académie de Musique, donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, avenue Maisonneuve. 13dé-l.n.o.-39b

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours de vacance. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lacasse, 86, Scott. 28jn-26fs-39b

LECONS DE PIANO, jeune fille ayant ses diplômes demande quelques élèves. Satisfaction assurée et attention spéciale aux jeunes élèves. 14 Doibeau, tél.: 2-2589. 19mai-26fs-mar-[illegible]-39b

EXAMENS DU SERVICE CIVIL. Service postal, douane, immigration, sténographes, etc. La seule institution du genre donnant des cours en français par correspondance. Brochure gratuite. Institut des Cours Préparatoires, 3607, St-Denis, Montréal. -39b

ALLEN METHOD 15 ans d'expérience en Ontario, Angleterre. Leçons individuelles ou petits groupes. Apprenez l'anglais par conversation. Cours extras pendant l'été pour les étudiants de l'Université. 27, des Remparts, téléphone 2-2745W. 4jll-2fs-39r

Emplois demandés, hommes

COLLECTION—Un collecteur d'expérience pouvant disposer d'une journée par semaine, demande des comptes à collecter. Bonnes références. S'adresser O. Fournier, 74, rue Scott, tél.: 3-4820. 15jn-26fs-40b

JEUNE HOMME instruit ayant une bonne expérience dans comptabilité, de garage et magasin, pourrait fournir de très bonnes références, désire améliorer position. Ecrire Casier 434, "Le Soleil". 22jn-12fs-40b

JEUNE HOMME avec expérience en comptabilité demande ouvrage de bureau le soir, à prix modérés. Casier 502, "Le Soleil". -40b

Emplois demandés, femmes

MILL RIGHT (homme marié) dans les machines avec beaucoup d'expérience et pouvant fournir les meilleures références, demande position. Prendrait aussi place de gardien en attendant. Tél.: 4-3293. 26jn-6fs-41r

COUTURIERE faites faire toutes coutures sur mesure par une coupe tailleur américaine à des prix défiant toutes compétitions. Finis avec machine de manufacture. S'adresser Mlle Rodrick, 285½ St-Joseph, tél.: 5364. 2-4-7-9-11-14jll-41f

UNE BONNE couturière demande de l'ouvrage chez elle ou à domicile. Ouvrage garanti de tous genres. Robes, manteaux, costumes, habits garçons, etc. S'adresser à Mme Guay, 57, avenue Bigaouette, tél.: 2-6079W. 30jn-4jll-41b

PERSONNE sérieuse bonne éducation, références de presbytère. Pouvant faire bonne cuisine, ouvrage général demande emploi chez grandes personnes ou presbytère. Pour entrevue téléphoner 2-0383J ou écrire Casier 454, "Le Soleil". 30jn-4fs-41b

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-1981. 3in-26fs-C.D.f

305, RUE DORCHESTER, tél.: 3-1261. Spécialité achat de chars usagés. Vente de pneus, batterie, pièces de rechange pour tous genres d'automobiles. Une visite est sollicitée. Jos. Boulanger. 22jn-26fs-C.D.f

BARBIERS

CHAISE de barbier et coiffeuses neuves. Aussi 40 chaises usagées, toutes marques. En bon ordre. Prix défiant toute compétition. Aussi miroirs neufs et usagés. Ulric Bédard, importateur d'accessoires de barbiers, 874, St-Vallier. C.D.

BIERES ET PORTERS

BIERES ET PORTERS—Maison s'occupant tout spécialement d'expédition à la campagne, offre ce que peu désirer un acheteur voulant profiter des avantages, prix et spécialités de marchandises, concernant notre ligne. Demandez notre liste de prix, préparée pour satisfaire les besoins des familles. J.-P. Guy Ltée, 152, St-Paul, Québec, tél.: 2-2921. 18jn-26fs-C.D.r

CORDONNIERS

POUR VOS réparations chaussures, venez à l'hôpital de chaussures. Vous aurez entière satisfaction, ouvrage garanti, prix très modéré. J.-E. Saucier, 19, la Canardière, Limoilou, téléphone 4-0990. 17jn-26fs-C.D

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence 205, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers en extraction. Travail soigné et première qualité. 26jn-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 St-Joseph, Québec. Heures de bureau 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. le soir 7 à 8 h. 30 tél.: 4-4061. 4jn-26fs-C.D.r

DOREURS ET ARGENTEURS

MOISAN & FRERES LTEE, 116, St-François, tél.: 4-3161. Electro placage ou argent, nickelage toutes sortes, cuivre oxydage, nettoyage et vernissage de lustre, argenterie remise à neuf, bronze d'église. Aussi étamage concernant industrie laitière. Prix défiant toute compétition. 4-11-18-25jll C.D.r

HEMSTITCH

MME G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstich au fil doré et argenté. Bas de laine. Plissage tous genres. Boutons couverts. Satisfaction garantie. 129 de la Couronne, tél.: 5288. 26in-26fs-C.D.f

HEMSTITCH au fil doré et argenté. Boutons couverts. Craquage de jupe panneaux, frilling. Ouvrage garanti. W. Bessette, 785, St-Vallier, tél.: 3-0011. 3-4-10-11jll C.D.f

HEMSTITCH 5c la verge, fils compris. Atelier de confection. Plissage de jupe. Frilling. Boutons couverts, etc. Envoi par malle. Ouvrage garanti. Quebec Pleating Company, 69, 5e Rue, Limoilou, Québec, tél.: 4-1405. 4-11-18-25jll-C.D.f

MARBRIER

ERNEST LABRECQUE, marbrier sculpteur. Spécialité: monuments en granit, épitaphes, etc. lettrages, réparations au cimetière. Attention spéciale pour commande de la campagne. 1345 St-Vallier, Québec, en face du cimetière St-Charles, tél.: 3-4390. 30jn-26fs-C.D.f

MATELAS

J.-A. DEBONVILLE

MANUFACTURIER DE MATELAS. Spécialité réparations de matelas de toutes sortes. Réparation de coussin de tout genre. Atelier 154, rue des Commissaires, tél.: bureau 3-2380, rés. 8582. 26-29-30mai 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-29-30jn 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23jll C.D.f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. l.n.o

OUVRAGES EN BOIS

E.-A. ROUSSEAU, tourneur, découpeur, modeleur, 158, du Roi, tél.: 4-4366. Tournage, découpage d'escalier, véranda, porte d'arches, modèles pour machineries, cabinet de radio de tous genres et autres meubles faits sur ordre. 23-25-27-30jn 2-4-7-9-11-14-16-18jll C.D.r

JOS. GINGRAS, 93, Richelieu, réparations de toutes sortes d'ouvrages en bois, voitures, tournage, découpage, planage, etc. Prix modérés. Satisfaction assurée. 23-25-27-30jn 2-4jll C.D.r

PEINTRES D'ENSEIGNES

MILLEL & FRERE—Enseignes, annonces, lettrages, toutes sortes. Décorations de théâtres, décorations d'églises, annonces extérieures sur bulletins et murs. Enseignes électriques. Prix fournis sur demande. 22-24 Richelieu coin côte d'Abraham. Richelieu tél.: 2-6882, Québec. 20 mai-48fs-in-mer-s-C.D.r

PHARMACIEN

PHARMACIE Gagnon, 309, rue St-Joseph. Nous faisons une spécialité dans la préparation des prescriptions. Service prompt et rapide. Livraison dans toute la ville. Téléphone 9713. 10-12-13-16-18-20-23-25-27-30jn 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll 1-4-6ao C.D.f

PHONOGRAPHES

REPARATIONS de phonographes de tous genres, satisfaction garantie, experts à votre service. Nous allons à domicile sans charge. S'adresser à J.-Roméo Croteau, 37, rue St-Joseph, 2-4675. 27-30jn 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23jll C.D.r

PRESSAGE-NETTOYAGE

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec, pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg'd (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 4jn-26fs-C.D.r

PROMPT et efficace service par téléphone, quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-vous 2-0522. 11jn-26fs-C.D.r

LA TEINTURE FRANCAISE LTEE. Nous nous spécialisons en teinture. Notre chef teinturier M. Hélan est un expert de grande renommée. Pressage, nettoyages de fourrures, draperies, costumes. Département spécial pour commandes de campagne. 565, St-Jean, tél.: 4-4686. 20jn-26fs-C.D.f

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 26jn-26fs-C.D.F

FAITES REMETTRE VOTRE CHAPEAU à neuf au National Shoe Shine. Nous faisons une spécialité de nettoyage de chapeaux de paille, de feutre et casquettes. Prix très modérés. Satisfaction garantie. 201½, St-Joseph, tél.: 2-2732. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll -C.D.r

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157 du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 27-29jn 2-4-6-8-11-13-15-18-20-22jll C.D.r

RADIATEURS

REPARATION DE RADIATEUR—Nous faisons une spécialité dans la réparation des radiateurs, garde-boue, carrosserie, etc. S'adresser 14, 4e Rue. C.D.f

RESTAURANT

RESTAURANT DORCHESTER. Nous informons le public de l'ouverture d'un "Lunch Compter". Beans, home-made Hot dog, Soupe, Sandwich, Oeufs, Langues, Liqueurs, etc. Epiceries toujours fraîche. Emile Blouin, 18, Dorchester tél.: 4-0209. 9jn-26fs-C.D.

REPARATIONS DE MEUBLES

POUR TOUTES sortes de réparations de meubles et polissage, ouvrage garanti. S'adresser Standard of Holstaring, tél.: 3-2839. 3jll-3fs-C.D.b

J.-E. LAROCHELLE. — Réparations de meubles de tous genres. Rebourrage et plissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119½ Richelieu, tél.: 2-1549J. Aussi meubles à vendre. 4-7-9jll-C.D.r

SALONS DE COIFFURE

SALON BEAUTE Montcalmville, 48, Aberdeen Québec, tél.: 3-4544, rés. 2-5929. Ondulation permanente $5.00 et $7.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire, avec la machine croquignol. Mme Gosselin, 6, ans d'expérience, ex-élève de Mme Marichall, Détroit, New-York. 3in-26fs-C.D.f

ONDULATION PERMANENTE indéfrisables, Croquignoles, assure à la clientèle maximum de garantie $5.00 et $8.00 aussi ondulation Marcel, etc., Marguerite Richard, salon W. Tremblay, 268, du Roi, tél.: 4-0334. 5jn-26fs-C.D.f

LA CANADIENNE 311¼, St-Joseph, 5 coiffeuses à la disposition du public, mai et juin sont les meilleurs mois pour votre permanent. Personnel de 5 ans d'expérience. Téléphonez pour retenir appointement. Jos. Asselin, propriétaire, tél.: 3-3396. 10jn-26fs-C.D.f

LE SALON LUCINE avec trois départements. Le département de la coiffure, offre à toute personne qui se fera donner une ondulation permanente soit sur la machine de $4.50, $5.00, $8.00 ou $10.00, recevra comme cadeau une magnifique paire de bas de soie. Département de la lingerie, pour tout achat de $5.00 nous donnerons comme cadeau, une paire de bloomers jersey de soie ou une paire de bas de soie. Département des cadres. Nap. Morency, a tout achat de $5.00 une jolie sacoche sera donée gratuitement. 187, St-Jean, tél.: 2-2109, succursale pour coiffure seulement 329, St-Vallier, tél.: 2-5457. 2jll-15fs-C.D.r

MLLE VALLEE, propriétaire du Salon Nanette, 421 St-Jean, vos informe qu'elle donnera le permanent tout l'été à $5.00. Pas besoin d'ondulation à l'eau. Téléphonez à l'avance tél.: 2-1400. 18jn-26fs-C.D.r

ONDULATION permanente $5.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mademoiselle R. Charrier, 7 années d'expérience, ex-démonstratrice à New-York et Toronto, édifice Bédard, 251, St-Joseph, chambre 314, tél.: 3-0884. 13jn-26fs-C.D.f

SALON KOMOL, No 196, rue St-Jean, appt. No 14. Faites-vous coiffer naturel avec la machine Croquinol, $6.00 ou 2 pour $10.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Aussi l'ondulation Komol. Pour appointement, Mme E. Michaud, tél.: 2-2375. 30jn-26fs-C.D.r

SALON ALMA. Ondulation permanente Croquignole et Spirals $5.00. satisfaction garantie. Marcel 35c, shampoo, massage, ondulation à l'eau, ondulation au papier, Komol, coiffeuse d'expérience. Pour appointement tél.: 4-3013. 74, St-Joseph, app. 5. 15jn-26fs-C.D.r

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquinole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial $6.00. Le Salon Lapointe, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 23jn-26fs-C.D.r

SERVICE DE RADIO

REPARATIONS de radio de toutes marques, confiez votre ouvrage à un expert et chez une maison responsable. Tél.: 2-4675. J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph. 9-11-13-16-18-20-23-24-27-30jn 2-4jl C.D.r-

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

Emplois demandés, femmes

BONNE COUTURIERE à domicile ou chez elle, aussi dame pour tricot de fantaisie, frileuse à bon marché. S'adresser Mlle Labbé, 2 rue Christie, 2e étage, tél.: 2-7324F. 3jll-2fs-41r

JEUNE FEMME distinguée demande position dans presbytère de campagne, pouvant fournir de bonnes références. Ecrire Casier 444, "Le Soleil". 26jn-6fs-41b

EMPLOI DEMANDE, femme prête à faire le nettoyage de bureaux, hôtels, restaurants, magasins ou familles privées. Peut fournir de bonnes références. Ecrire Casier 455, "Le Soleil". 30jn-6fs-41b

JEUNE FILLE de bonne éducation demande position dans restaurant ou magasin, comme commis ou caissière. Peut prendre ouvrage en dehors. S'adresser Mlle A. Côté, 64, St-Jean, Québec. 30jn-6fs-41b

DAME moyen âge, honnête, distinguée, expérience pour tenue de maison, soin enfant, désire bon chez-soi en prenant direction maison pour monsieur veuf, honnête. Ecrire Casier 503, "Le Soleil". 4jll-2fs-41b

FEMMES DEMANDEES

NOUS AVONS besoin des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 183, Toronto, 8, Ont. 4-11-18-25jll-45b

FILLES DEMANDEES

VERIFICATRICE demandée sachant compter juste, parlant anglais et français. Emploi stable. S'adresser à Buanderie Parisienne, 4, rue McMahon. 27jn-6fs-48r

FILLE parlant les deux langues demandée pour servir les tables. S'adresser Café Jap, 11, chemin Ste-Foy. 2jll-3fs-48b

BONNES FILLES qui désirent travailler à Montréal, excellentes familles privées, salaires $35 et plus, selon expérience. Ecrire: Dominion Bureau, 4166, Ste-Catherine Ouest, Montréal. 4-11-18-25jll-48b

FILLES DEMANDEES

FILLE DEMANDEE comme aspirante dans un concours pour servir de modèle en photographie, bourse pour voyage à la plus méritante avec perspective de position lucrative si acceptée. Ecrire en donnant numéro de téléphone pour appointements à Casier 459, "Le Soleil". 2jll-4fs-48b

JEUNE FILLE demandée. S'adresser 164, 8ème Rue, Limoilou. 3jll-2fs-48b

FILLE D'EXPERIENCE pour repasser les chemises et l'empesage. S'adresser Quebec Steam Laundry, 14, des Prairies. 4juil-6fs-48b

LECONS GRATUITES

EN CULTURE DE BEAUTE. Nous vous donnerons deux jours de leçons pour vous prouver que notre cours vous établira dans cette profession, profitable. Instruments sont fournis gratis avec un cours complet. Informez-vous aujourd'hui pour apprendre comment profiter de cette occasion spéciale en écrivant pour avoir notre brochurette concernant conditions ou pour avoir entrevue. Robertson's Hairdressing Academy Ltd., 1502 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Visiteuses bienvenues. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll -48b

GARAGE A LOUER

GARAGE éclairé à louer, pour automobile ou camion. S'adresser à 87, de Mazenod, 2e plancher, tél.: 3-4655. 2mai-l.n.o.-50b

GARAGES 9x18 pieds, un autre 7x18 pieds, non chauffés, avec eau et lumière, pour hangarage ou boutique à louer ensemble ou séparément. S'adresser 1½ Sherbrooke, tél.: 3-3563. 3jll-2fs-50f

GARAGES A VENDRE

APPARTEMENTS STE-FOY, avenue Murray et chemin Ste-Foy, appartement 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, plancher bois dur, améliorations modernes. Clair neige et vidanges. Aussi autre logement de 12 chambres plus chambre de bain et buanderie. Fini acajou. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962, pour visiter Mlle Thibeault, appt. 20, 3 avenue Murray. 16jn-26fs-51r

GARAGES A VENDRE

GARAGE A VENDRE avec outillage complet pouvant contenir 10 chars, situé dans un centre très actif de Lévis. Vente pour cause de santé. Ecrire Casier 112, "Le Soleil". 5jn-26fs-51b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, condition très avantageuse, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 3-0479. 15jn-26fs-54f

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payant... apprenant, Nous diplomons et plaçons. Ecole de Barbiers de Québec, 124, des Fossés, tél.: 4-0301 5jn-26fs-54r

SOLLICITEUR A COMMISSION demandé dans ligne d'impressions pour ville Québec. Proposition intéressante assurant bon revenu. Demander renseignements à Imprimerie de Montmagny, Montmagny, P. Q. 27jn-8fs-54b

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 3jll-26fs-54f

TYPOGRAPHE—On demande un typographe de 1 ans à 2 ans d'expérience. Imprimerie Vincent, 371, St-Jean, Québec. 29jn-6fs-54b

LA COMPAGNIE DES BROSSES FULLER a besoin de représentants pour Lévis, Montmagny, Kamouraska. Entrainement gratis, position permanente et avenir assuré à homme sérieux. Présentez-vous immédiatement, chambre 7, No 2, côte d'Abraham, Québec. 2jll-3fs-54r

MANUFACTURIER CANADIEN ayant bureau de ventes à Québec demande jeune homme habile pour nouveau système de ventes. Devra être bien mis et de bonne volonté. Bons gains et chance d'avancement pour l'homme voulu. Pour entrevue, s'adresser par téléphone de 4 à 5 h. p.m. 3-3201. 2jll-3fs-54b

VOYAGEURS demandés pour vendre bijouteries directement aux consommateurs d'après notre mode de paiements à la semaine. Expérience, références requises. S'adresser le matin chambre 10, édifice "Le Jounral". 17-19-22-25-26-29jn 2-4-6-8-10-12jll -54b

VENDEURS SERIEUX et compétents, pouvant fournir références, parlant les deux langues. Doit avoir auto. Salaire et commission. Envoyer détails à boite postale, 453, "Le Soleil". 30jn 2-4jll-54b

ASPERLINE—Vendeurs pour vendre nouvelle tablette mal de tête en paquets 5c sur jolies cartes comptoirs, aux épiciers, hôtels, confiseurs, magasins cigares, etc. Gros profit pour marchand et vendeurs. Ecrire World's Products Co., 11 Pine, Spencer, Ind., U. S. A. -54b

LA CIE CANADIENNE de pâtisseries et de Beignes à la Gelée Enr., demande un vendeur avec automobile et un autre sans machine. S'adresser immédiatement 149, 5ème Rue, Limoilou. 4jll-2fs-54b

GAGNEZ $6.00 à $10.00 par jour. Gagnez tout en apprenant métier mécanicien d'auto, de batteries, de soudure autogène de barbier. Bonnes positions. Ecrivez Dominion Trade Schools, boulevard St-Laurent, Montréal. 4-18jll-54b

VENDEUR DEMANDE

VENDEUR SERIEUX et compétent, pouvant fournir références, parlant les deux langues. Salaire et commission. Ecrire Casier 504, "Le Soleil", Québec. 4jll-2fs-54b

VENDEUR pour marchandise nouvelle, gros profit. Ecrire pour détails à Mme J.-B. Chrétien, Amos, P. Q. boite 310. -54b

VOYAGEURS—On demande voyageurs à commission, dans toutes les parties de la province, pour vendre, livres d'histoire et autres. Bonne commission. Terrain exclusifs. J.-E. Morand, 70, de l'Eglise. 4-8-11jll-54r

ON DEMANDE des vendeurs pour un produit indispensable, dans nos familles. Expérience pas nécessaire. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m. 320, rue St-François. -54b

HOMMES ET FEMMES

HOMMES ET FEMMES—En conséquence de la publicité accordée à la culture des fruits, la vente de nos arbres fruitiers et arbrisseaux augmente continuellement et est toujours très profitable. Retours hebdomadaire à l'agent, équipement illustré et coopération du bureau. Si intéressé à augmenter vos revenus, écrivez à Luke Frères Limitée, Fépiniéristes, Montréal. 4-9-16-18-25-30jll -55b

HOTELS A LOUER

HOTEL A LOUER place et centre d'affaires de voyageurs et touristes possédant 18 pièces chauffés, possession immédiate. S'adresser à Alf. Beaulieu, 247, St-Vallier, Québec, tél.: 2-3894J. 30jn-6fs-56r

HOTELS A VENDRE

HOTEL A VENDRE à la station Lafontaine, 2 arpents de la station, bon poste, bonne clientèle, bureau de poste Deniau, bonne condition, cause abandon des affaires. Philias St-Amand, Deniau, l'Islet, P. Q. 2jll-5fs-57b

HOTEL A VENDRE—Ameublement de l'hôtel C. P. R., 12 chambres à vendre avec poste à sous-louer. Le tout en excellente condition. Vraie occasion. S'adresser à 305, St-Paul, Mme W. Morissette. 3-4-7jll-57r

AMEUBLEMENT D'HOTEL de 30 chambres en bon ordre, à vendre à prix raisonnable. L'acheteur pourra sous-louer si désiré. Cause de vente: maladie. S'adresser 325, St-Paul. 30jn-2-4jll-57r

LACS

MAGNIFIQUE LAC A VENDRE avec chalet, à 12 milles de Québec. Terrain pour être divisé en lot. S'adresser 15, rue Caron, téléphone 3-0370, le soir 3-1031. 17jn-8fs-60af

MAGNIFIQUE LAC A VENDRE avec chalet, à 12 milles de Québec. Terrain pour être divisé en lots. S'adresser 15, rue Caron, téléphone 3-0370, le soir 3-1031. 27jn-6fs-60af

LOGEMENTS A LOUFR

LOGEMENTS A LOUER 13, 55 avenue Bougainville, de 5 appartements plus bain, chauffé, très moderne, garage si désiré. S'adresser 5, avenue Bougainville, tél.: 7949, 3-4840. 16jn-26fs-61f

A LOUER, 5ème Rue, Limoilou, magnifique logement ensoleillé, confortable et chaud, 7 pièces avec bain, prix modéré, satisfaction assurée. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou. 9jn-26fs-61f

LOGEMENTS de 4 appartements, à Limoilou, sur la 4e Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser à 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3715 s. 3. 12jn-26fs-61f

A LOUER magnifique plain-pied, 9 chambres, 2 chambres toilette, situé 464, St-Cyrille, 3e étage, chauffé, clair de vidange et neige. Restauré à neuf. S'adresser J. Robitaille, 1050, chemin Ste-Foy, tél.: 3-3203. 16jn-26fs-61f

2 BEAUX LOGEMENTS chauffés, eau chaude à l'année, 9-10 pièces, chambre bain, fini des plus modernes, situés 472-476, St-Cyrille, la plus belle partie de Belvédère. S'adresser Jos. Turcotte, 106, avenue Murray, tél. 5717. 12jn-26fs-61f

LOGEMENTS à louer, rue Artillerie, entre St-Eustache et St-Augustin, en bon ordre, aussi un autre situé 6ème Rue, Limoilou, près 3ème Avenue. S'aresser tél.: 2-1847W. 12jn-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER 6 appartements, situé sur la 9e Rue, No 71, paroisse St-Esprit. Pour informations s'adresser sur les lieux à R. Desjardins. 31mrs-j.n.o.-61b

TRES BEAU LOGEMENT conviendrait pour nouveaux mariés, 5 chambres plus bain, fini moderne, grande galerie bay-window, dépense, hangar sur même plancher, situé 232, Richelieu, aussi garage à louer, eau drainage, cour en ciment. S'adresser 248, rue Richelieu. 13jn-26fs-61f

LOGEMENT CHAUFFE, 7 pièces, situé 210 St-Cyrille. Le propriétaire seul désirerait se réserver 2 pièces qu'il meublerait si désiré. Prix du loyer en considération. S'adresser d'ici à samedi E. Gauthier, 210, St-Cyrille. 25jn 3-4-10jll-61f

LOGEMENT à louer à Limoilou, près église et école, 6 chambres plus bain, améliorations modernes, eau chaude, dépense, hangar, cave, possession immédiate. La maison est à vendre. S'adresser 177, 5ème Rue, tél.: 4-0360. 3jll-2fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

$4.00 PAR SEMAINE petit logement meublé, entrée seule, logements 3-4-5 et 8 appartements avec garage depuis $12.00 à $20.00. Aussi résidence avec 10 arpents, terre, magnifique bocage, grève face au fleuve, près Québec, bon marché. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 27jn-6fs-61f

RUE ST-OLIVIER

LOGEMENT de 5 chambres sur deux étages, situé à 74, rue St-Olivier, possession immédiate. S'adresser 51, rue Crémazie, tél.: 6719. 20jn-26fs-61b

LOGEMENT NEUF, 44 des Franciscains, 7 appartements plus chambre bain en tuile, très moderne, clair neige et vidange, possession immédiate, prix raisonnable, pour balance de l'année. S'adresser 185, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152 ou 47, Charest, tél.: 3-0590. 26jn-6fs-61f

LOGEMENTS de 4 et 5 appartements meublés ou non, aussi site, réfrigérateurs électriques aux appartements Lincoln, No 14, rue St-Denis. S'adresser au concierge ou 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 29jn-6fs-61r

A LOUER 4 logements dans maison neuve, de 4 chambres, fini moderne. Aussi stock d'ustensiles de cuisine à vendre. S'adresser Emile Robitaille, 446, rue Arago, tél.: 3-2758. 13jn-26fs-61f

PLAIN-PIED 14 avenue Maisonneuve, 5 chambres plus chambre bain, tél.: 7984. 30jn-6fs-61f

LOGEMENT à louer 52, St-Patrice, 5 chambres plus chambre bain, fini à neuf, chauffé. Possession immédiate. S'adresser téléphone 3-4217. 30jn-26fs-61f

ANGLE DES RUES DORCHESTER ET ST-VALLIER, ancien édifice Marsh. Chauffé avec ascenseur.
112, 10ème RUE, 2ème étage, 5 pièces plus bain. Améliorations modernes.
7 DAULAC, 6 pièces plus bain, chauffé.
MAISONS DE CHAMBRES A LOUER.
S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27jn-6fs-61r

LOGEMENT à louer à 709, St-Cyrille. S'adresser à Ernest Routier, 50, côte de la Montagne. 13-20-27jn 4jll-61r

LOGEMENT à louer 9 appartements et chambre de bain, dans Jacques-Cartier. S'adresser téléphone 7581 ou 3-0104. 13-16-18-20-23-25-27-30jn 2-4-7-9jll -61b

13e RUE, 3e étage, propre, logement 6 chambres plus chambre bain, cour, 4e Avenue, 3e étage, 4 chambres plus chambre bain. S'adresser 132, 13e Rue, tél.: 4-4726 ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 23-25-27-30jn 2-4jll-61r

LOGEMENT A LOUER 5 appartements et chambre de bain, à très bon marché, pour personne s'engageant à chauffer la fournaise. S'adresser par téléphone 4-0737. 2jll-4fs-61b

LOGEMENT 5 chambres à louer, maison neuve, au No 327½, St-Olivier. Pour informations 190, d'Aiguillon, tél.: 3-2156. 4-11-18-25jll-61f

LOGEMENT de 4 chambres, 1er étage avec garage si désiré. Grand parterre en avant. S'adresser à Security Manufacturing Co. Ltd., No 100, 3ème Avenue. 2-4-7-9-11-14jll-61f

LIMOILOU, 61½, 10ème Rue, troisième étage, logement à louer, 6 chambres plus chambre de bain, passage 42 pieds de profondeur, 2 minutes des chars Château-Limoilou, prix $19.00. Pour visiter s'adresser 59, 10ème Rue, tél.: 4-1978, ou 4-2517. -61b

A LOUER logement 6 chambres meublé ou non, chauffé, clair de tout, situé 180, Aberdeen. S'adresser J.-E. Frenette, 167, Avenue des Erables, tél.: 6040. -61

A LOUER TROIS logements de 6 chambres, propres, 19, Ste-Marie, 222, 1ère Avenue, 113, Jeanne-Mance. Deux maisons à vendre coin de rues. S'adresser O. Chandonnet, 68, 10ème Rue, tél. 4-2807. -61f

BONNE MAISON A LOUER, 3 grands appartements avec électricité. Bien propre. Conviendrait pour jeune mariés. Libre dans le moment. S'adresser 180, rue St-Sauveur. -61f

LOGEMENT à louer 4 grandes chambres. S'adresser Mme Bolduc, 325, Richardson, tél.: 3-1597. -61b

LOGEMENT à louer 4 appartements, maison neuve, $15.00 par mois. S'adresser à M. J.-B. Rhéaume, 276, avenue des Pins 2jll-4fs-61r

RUE RICHELIEU, coin d'Abraham, beau logement de 5 chambres plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année, face sur 2 rues, prix spécial pour petite famille. Planchers durs. S'adresser 34, d'Abraham, tél.: 2-6621W. 2-4jll-61r

LOGEMENTS chauffés de 4 appartements plus chambre de bain, situés 636A, St-Vallier, aussi 5 appartements plus chambre de bain, situé No 11A d'Argenson. S'adresser Alexandre Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 2jll-6fs-61r

A LOUER logement de 7 appartements, chauffé, réparé à neuf, 521, St-Jean. S'adresser au Dr Toussignant, 525, St-Jean. 2jll-3fs-61f

MAGNIFIQUE logement réparé à neuf, 4 appartements plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffé. S'adresser à M. Bourret, tél.: 2-6850. 30jn-4fs-61b

AU No 174, des Franciscains, logement de 6 chambres plus chambre bain, le tout remis à neuf, plancher bois franc, très éclairé, $35.00 par mois. S'adresser M. J.-E. Cauchon, tél.: 2-5215. 30jn-6fs-61f

LOGEMENT à louer avenue des Oblats, 3 et 4 chambres $15.00 et $19.00 par mois. S'adresser à 49, avenue des Erables, tél.: 6779. 2jll-4fs-61f

MAGNIFIQUE LOGEMENT 7 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, chauffé et moderne, eou chaude à l'année, situé rue Marquette. Aussi très bons logements de 6 chambres plus chambre bain, améliorés à neuf, situés rue Lafayette. S'adresser à 435 chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 17jn-26fs-61f

PETIT LOGEMENT de 4 chambres, très bon marché, situé 410 rue Champlain, nous ferons réparations. S'adresser à L.-A. Campeau, 27, rue Buade, tél.: 2-7200. 30jn-6fs-61b

A LOUER magnifique logement au No 79, rue d'Aiguillon, 5 chambres plus chambre de bain, petite dépense, chauffé, plancher en bois dur. S'adresser à M. Mercier, 79, d'Aiguillon, tél.: 2-0350. 30jn-5fs-61b

LOGEMENT CHAUFFE, 7 pièces, situé 210 St-Cyrille. Le propriétaire seul désirerait se réserver 2 pièces qu'il meublerait si désiré. Prix du loyer en considération. S'adresser d'ici à samedi E. Gauthier, 210, St-Cyrille. 3jll-2fs-61f

MAGASINS A LOUER

EDIFICE FASHION CRAFT, beau grand magasin neuf à louer coin place d'Youville, grandeur 60x20, plancher en terrazo, convenable pour tous genres de commerce. S'adresser Fashion Craft, 175, St-Jean. 17jn-26fs-64r

469-71 ST-JEAN, 2 magasins, chauffés, réparés à neuf, 55x21 pieds chacun. Prix réduit. S'adresser P. Goulet, 469A, St-Jean, tél.: 2-7550F. 12jn-18fs-64b

DEUX MAGASINS A LOUER, grandeur 30x20. Situé rue Sault-au-Matelot No 25-27. Pouvant servir pour tout genre de commerce. Un ayant installation complète de bureau. S'adresser Eugène Pouliot, 131½, Ste-Hélène, tél.: 8984. 4jn-26fs-64f

MAGASIN A LOUER—Magasin réparé à neuf, pouvant servir à divers genres de commerce, comme salon de barbier, restaurant, etc. Situé au No 36, Ste-Marie. S'adresser au No 112, avenue Holland, tél.: 8048. 2jll-5fs-64b

MAGASIN à louer ainsi que chambre avec cuisinette, prix modéré. S'adresser 547, St-Jean. 2jll-3fs-64b

MAGASIN neuf avec ou sans logement à louer, conviendrait pour tous genres de commerce. Situé à 403, 3ème Avenue. S'adresser par téléphone à 4-1914. 4jll-26 s-64b

MAISONS A LOUER

MAISON A SOUS-LOUER No 4, Ste-Ursule, près St-Jean, avec ameublement à vendre en excellente condition, de 8 chambres plus 2 chambres de bain. Prix avantageux. Pour détails s'adresser tél. 2-5943. 26jn-6fs-67

MAISON A SOUS-LOUER No 4, Ste-Ursule, près St-Jean avec ameublement à vendre en excellente condition, de 8 chambres plus 2 chambres de bain. Prix avantageux. Pour détails s'adresser tél.: 2-5943. 4jll-6fs-67r

MAISONS A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE Val St-Michel, terre de 30x3½ arpents. Bâtisse en pierre, bonne grange. Aussi 3 bâtisses louées comme résidences d'été. Le tout en parfait ordre pour $10,000.00. Bonnes conditions ou échangera pour propriété de ville. S'adresser J.-Alp. Pouliot, 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0458. 19jn-26fs-68f

MAISON A vendre ou à louer, chauffage central, 8 chambres plus chambre bain, située au bord du fleuve. S'adresser A.-F. Bardou, Lauzon, Ouest. 3jll-26fs-68

MAISONS A VENDRE

MAISON NEUVE à vendre 3 logements de 6 appartements, système eau chaude, plancher bois dur, bons revenus, vendra en bas du prix de l'évaluation pour prompt acheteur, cause de départ. S'adresser le soir après 6 heures à 80, 2e Rue, Limoilou. 3jll-2fs-68b

MAISON A VENDRE 2 logements 4-6 chambres avec terrain, grandeur 120x40 un logement libre si désiré, situé rue Papineau. Occasion pour prompt acheteur. Informations écrire Casier 445, "Le Soleil". 27-30jn-2-4-7-9jll-68b

MAISON A VENDRE, logement de 8 chambres et chambre de bain, salle à déjeuner, deux chambres à toilette, et sous-bassement de 4 chambres. Garage pour deux autos. Située 126, avenue Moncton. S'adresser à 126, Prince-Edouard téléphone 4-3546. 4-11-18-25jll-1-8ao-68r

PROPRIETE à vendre ou à échanger, 9 chambres pas de rente, garage pour 2 autos avec entrée hiver et été. S'adresser à 94, avenue des Erables, tél.: 3-4705. 4-7-11-14-18-21-25-28jll 1-4-8-11ao-68b

CHEMIN ST-LOUIS près pont de Québec, site idéal pour hôtel, restaurant, gazoline, charretier (taxis, etc.), maison 24 chambres. Occasion rare. Prix $6,500.00. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311 - 5680. -68f

BOURG-ROYAL, près Charlesbourg. Belle maison 8 chambres, véranda, vue ville et fleuve. Avec autre petite maison, grand hangar (boutique) grand terrain. Prix sacrifice. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311, 5680. -63f

MAISON à vendre, conditions avantageuses, prix $3,500.00 située 4 rue Elgin, Haute-Ville, système de chauffage. S'adresser à Henri Robitaille, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288, bureau, 3-2687 résidence. 4jll-6fs-68r

DEVENEZ PROPRIETAIRE en profitant des grands avantages que peut seule vous offrir M. Laliberté, constructeur de ces propriétés. Vous prêtez votre argent aux taux de 14% 18% soit en vous faisant construire ou en faisant l'achat d'une de ces propriétés étant neuves. Pour informations téléphoner 8281 de 7 h. a.m., à 10 h. p.m. ou 27, Jeanne-d'Arc. 29jn-26fs-68b

MAGASINS DEMANDES

MAISON DEMANDEE—Je désire échanger ma maison située dans la belle partie du faubourg St-Jean-Baptiste, 6 logements modernes, clair d'hypothèque, pour une maison d'un seul logement de 6 ou 7 chambres dans la ville. Ecrire Casier 408, "Le Soleil". 30jn-6fs-69r

MAISON DEMANDEE—Je désire avoir une maison dans Montcalmville, d'un ou plusieurs logements l'un des logements devra avoir 11 chambres. Ecrire Casier 508, "Le Soleil". 30jn-6fs-69r

ON DEMANDE maison avec grand terrain ou petite terre, aux environs de la ville. S'adresser St-Georges Morency, 235 St-Joseph, tél.: 8311, 5680. -69f

MAISONS DE CAMPAGNE

A VENDRE OU A LOUER, résidence avec 10 arpents, terre bornée au fleuve, bocage, 500 érables, autre résidence avec 80 arpents terre 1ère qualité, avantageusement située pour élevage ou culture, située 15 minutes de Québec, bon marché. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 27jn-6fs-70f

A LOUER résidence d'été à Château-d'Eau, avec grand terrain, près de la rivière dans les sapins. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 29jn-6fs-70r

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE, avec système à eau chaude, ainsi qu'ameublement. Succession du capitaine Dugal. S'adresser sur les lieux, à St-Jean, Ile d'Orléans. 29-30jn-3-4jll-70b

MAISON D'ETE meublée, située grève Boischâtel (en bas), 50.00 par mois. S'adresser P.-W. Dugal, 271, St-Joseph, tél.: 3-0975. 3jll-6fs-70f

MAISON D'ETE à louer, meublée, aussi quelques chambres à louer à la semaine ou fin de semaine. S'adresser M. Michel Boutet, Lac Sergent, P. Q. 4-6jll-70b

A LOUER au mois, une maison ou partie de maison située Ste-Catherine, près la rivière, 1 mille et demi du lac St-Joseph, meublées au complet. S'adresser 2, d'Artigny, tél.: 2-4361W. -70b

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS les cartes "Turret". Payons 20c la série complète ou 35c 100 cartes mélangées. Aussi cartes MacDonald à 20c. Mailer ou s'adresser pharmacie Maurice Dubé, 243, St-Joseph, (en face de l'hôtel St-Roch). 3jll-26fs-73r

ON DEMANDE à acheter canot 16 pieds Quiconque ayant un canot de seconde main en bon ordre est prié d'écrire à Case 458, "Le Soleil". 3jll-2fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

UNE PERSONNE recommandable désirait prendre des enfants en pension, peut fournir des références, connaissance parfaite du soin des enfants. 162, Morin, St-Sauveur, P. Q. 3jll-4fs-74b

PENSION POUR ENFANTS naissants jusqu'à l'âge de dix ans, chez dame d'expérience, place distinguée, discrétion, pouvant donner meilleures références, soins maternels au plus bas prix. S'adresser 44A, Latourelle, 2e étage. 27-30jn 2-4jll-74r

PENSIONS D'ETE

CHAMBRES ET PENSION dans une belle place de Ste-Famille de l'Ile d'Orléans. S'adresser à Adélard Premont, cultivateur, Ste-Famille, Ile d'Or-léans. -74ab

ALEXIS DE CHAMPLAIN, hôtel Ste-Luce-sur-Mer, via Luceville, Rimouski. Endroit confort, idéal, eau salée, pêches, saumon, chaloupe, électricité, aqueduc, téléphone, piano, gramophone, tennis, chambre et pension première classe, $12.00 par semaine. 4-8-11-15-18-25jll -74ab

A L'ILE AUX COUDRES

L-HOTEL JACQUES-CARTIER est maintenant ouverte pour les touristes. Site magnifique, belle place de bain, pêche, canotage. Adresser à Mme Vve C. Dufour. -74ab

OBJETS PERDUS

MONTRE DE POCHE avec chaine perdue sur le parcours de la procession de la St-Jean-Baptiste, à l'Ancienne-Lorette, dimanche dernier. Si retrouvée communiquer avec M. Alphonse Drolet, maire de l'Ancienne-Lorette. Recompense promise. 3jll-2fs-75b

SOMME D'ARGENT perdue lundi 29 juin, sur la rue St-Paul ou St-Jean. Forte récompense en rapportant 309, Richelieu. 4jll-6fs-75b

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE "Heintzman" à vendre avec clef individuelle et 60 à 80 morceaux de musique et cabinet, à coûté $1100, sacrifiera pour $300.00. S'adresser 94, avenue des Erables, tél.: 3-4705. 4-6-11-13jll-80b

BON PIANO à vendre pour cause de mortalité, bonne occasion. S'adresser M. J.-F. Richard, barbier, 8, rue Ste-Claire, tél.: 3-3444. 30jn-4jll-80b

PIANOS droits, automatiques, harmoniums, instruments de toutes sortes en très bonne condition à vendre ou à louer, conditions faciles. J.-C. Marcoux Enr., marchand de musiques, 33, du Pont, tél.: 4-3714. 4juil-2fs-80x

RADIOS A VENDRE

1 SUPERBE radio-phonographe combiné en parfaite condition, trois mois d'usage seulement, payé $395.00, sacrifiera bon marché. S'adresser 164, rue Bayard, 2e étage. 2-4-7-9-11-14jll-86r

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine. S'adresser chez M. le Commandeur Côté, 433, St-Jean. 27jn-6fs-91b

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général de maison, expérience de cuisine, pas nécessaire, références exigées. S'adresser à Mme C.-L. Plamondon, 33, rue Carignan-Sallière, 1ère rue à droite passé l'hôpital St-François-d'Assise, tél.: 4-3898. 30jn-6fs-91b

ON DEMANDE une servante générale, pour petite famille, gros lavage en dehors. S'adresser immédiatement au No 27, 2ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1157. 2jll-3fs-91b

ON DEMANDE une servante, fille ou femme ou veuve d'un certian âge pour prendre soin d'une maison. S'aresser 13, rue Ste-Thérèse. 3jll-6fs-91f

SERVANTE générale demandée, pour petite famille, pas de cuisine. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à 50, St-Dominique. 4jll-2fs-91b

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

AVENUE LEVIS, 3 logements, maison neuve.
AVENUE PARK, 3 logements.
SAUNDERS, 5 logements.
PLACE MONTCALM, 2 logements.
RUE STE-URSULE, 14 chambres, 4 chambre de bain.
N.-D.-DES-ANGES, 3 logements.
STE-ANSELME, 4 logements.
DE SALABERRY, 2 ou 3 logements.
GRANDE-ALLEE, 2 et 3 logements, maison neuve.
AVENUE LAURENTIDE, 3 logements.
RUE ST-JOACHIM, 7 logements.
RUE ST-FRANCOIS, 4 logements.
RUE RICHARDSON, 4 logements.
AVENUE CARTIER, 3 logements.
CASOT, 3 logements.
DES ERABLES, 3 logements.
FRASER, 3 logements.
3ème AVENUE, 3 logements.
POSTE POUR UN médecin à la campagne, bonne clientèle, dans un centre très progressif, jolie propriété à prix très avantageux.
MAISONS DE CAMPAGNE, Lac Beauport, Everell, Giffard, Château-d'Eau, Lac St-Charles, Lac Sergent, Lac St-Joseph, Loretteville et autres.

LOTS A BATIR
TERRAINS dans tous les quartiers de la ville à prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET

Immeuble et assurances, 59, rue St-Joseph, Tél.: 4-4221. Rés. 6678. 30jn-6fs-10..

HAUTE-VILLE, MOTCALM, BELVEDERE, ST-SACREMENT, BERGEVILLE, etc., Maisons seules de 8 à 15 chambres. Maisonsneuves, etc., 2 et 3 logements de 7 à 11 chambres (plain-pied, etc.), 3 logements, 7 chambres, $11,000 et $10,000 (terrains clair), 3 logements 7-8 chambres $13,000 (terrain clairs).
RUE ABERDEEN, près Cartier, 3 logements, 8 chambres.
ST-ROCH, JACQUES-CARTIER, etc., maisons 1-2 ou 3 logements.
LIMOILOU, ST-FRANCOIS-D'ASSISE, ST-PASCAL, etc., maisons $6,700 et plus.
PROPRIETES commerciales et grands terrains.
COTTAGES, etc., aux environs de Québec.
MAISONS en ville à échanger pour terres
TERRES A VENDRE ou échanger pour maisons en ville.
MAISONS d'été à vendre.
LOTS A BATIR partout.
CHOIX CONSIDERABLE propriétés de revenus. Profit net 13 à 20% sur capital déboursé.
IL EST DE VOTRE INTERET de me consulter avant d'acheter.

ST-GEORGES MORENCY

Immeubles et assurances. 235, St-Joseph Tél.: 8311 - 5680. -100f

MAISONS A VENDRE
162, CREMAZIE, à construction neuve, revenu $180.00 par mois, système de chauffage Buck Wheat.
166, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.
RUE ST-PATRICE, brique solide, revenu $100.00 par mois chauffé, une autre bois et brique, solage de pierre, revenu $90.00 par moir, avec système de chauffage, poste de commerce et logement privé.
LORETTEVILLE, 3 maisons comprenant poste de commerce et loyer privé, grand terrain et remise, situées centre de Loretteville.
TERRAINS A VENDRE
Coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.

R. DROLET

194, avenue des Erables. Tél.: 3-4217 11jn-26fs-100f

RUE DES GRISONS 16 pièces plus bain.
RUE SALABERRY, 2 logements.
RUE ST-CYRILLE, 10 pièces plus bain.
CHEMIN ST-LOUIS (près du pont de Québec, 2 logements.
RUE DELIGNY, 3 logements et un magasin.
RUE D'ARTIGNY, 7 pièces plus bain.
RUE DES COMMISSAIRES, 2 logements.
RUE DES PRAIRIES, 17 pièces plus bain.
RUE DU ROI, 3 logements.
RUE MARIE-LOUISE, 3 logements.
AIGUEBELLE 2 logements.
1ère AVENUE, 2 logements.
MANUFACTURES, épiceries, hôtels, salle de pool, et ameublement de chambres.
TERRAINS, $75.00 et plus.
TERRES, beau choix.
AUSSI AUTRES MAISONS ET TERRAINS situés dans les différentes parties de la ville.

H. P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 29jn-6fs-100r

RUE DU ROI, Maison solide en brique 2 logements, garage, hangar 2 étages, grande cour, vrai bargain, règlement de succession.
12e RUE, $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année, maison de trois logements de six chambres, chambre de bain, revenu $1164.
RUE ST-VALLIER, Maison trois logements, 4 et 5 chambres, terrain 37 x 80.
BOULEVARD DES FOSSES, entre Grant et rue du Pont, côté sud, maison deux logements, vrai bargain.
RUE STE-MARGUERITE, Maison seule 10 chambres, grand terrain, vrai bargain pour prompt acheteur.
10e RUE, $600.00 comptant, maison de deux logements, coin de ruelle.
RUE DU ROI, Maison de 5 logements, revenu $1,454.00 bonnes conditions.

PAUL-EMILE BEDARD

Assurances et immeubles
187, rue du Roi, tél.: 3-1634. Rés 4-2381 29jn-6fs-100r

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante. S'adresser à 80, rue Latourelle. 3jll-2fs-91b

ON DEMANDE une servante générale, gros lavage en dehors, passe l'été à la ville, bon salaire. S'adresser Mme Messely, 173, 8e Avenue, Limoilou. 3jll-2fs-91b

SERVANTE générale capable parler anglais. Mme Morton, 328, Grande-Allée, téléphone: 5261. 4jll-3fs-91b

ON DEMANDE une fille générale pour famille de deux personnes, sachant bien faire la cuisine. S'adresser à 425, St-Jean, appt. 3. 4jll-2fs-91b

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à 93, Aberdeen. 4jll-3fs-91b

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE deux terrains dans la rue Repentigny, à St-Sacrement, 55x95. Echangerait pour maison ou automobiles. Conditions faciles. S'adresser J.-C. McNicoll, tél.: bureau 5102, rés. 7656. 30mai-26fs-93f

AVONS A LOUER morceau de terrain que nous occupons pas, avec service de voie d'évitement privée, sur C. N. R., situé côte Bell, Québec. Edouard Ruel Ltée, Lévis, téléphone 286. 30jn-6fs-93f

TERRAINS.—Deux lots, 50'x100', dans un site splendide à Limoilou. Titre clair et taxes payées à date. Toute offre raisonnable sera considérée. Téléphoner. 3-4447. 3jll-3fs-93b

A ST-GERVAIS, Bellechasse, terre à vendre genre ferme, expérimentale avec ou sans roulant, 40 arpents par 3, érablière 1200 entièrement équipée. Bonne maison et dépendances. A proximité du village. Cause de mortalité. Pour renseignements et voir photographie s'adresser à L. Rouillard, 206, d'Aiguillon, tél.: 9739 ou à Mme Vve Stanislas Rouillard, St-Gervais-de-Bellechasse, sera vendue d'ici à dix jours à prix avantageux. -93b

PLUSIEURS TERRAINS à vendre sur le chemin Ste-Foy, Bégin, Dessane et Lavallée, dans paroisse de Belvédère, endroit idéal pour résidence privée, prix avantageux, conditions faciles. S'adresser à R. Julien, 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593. -93

TERRE A VENDRE

STE-ANNE-DE-BEAUPRE, terre à vendre 4½ milles de long, 3 arpents et demi de large, avec roulant complet. Pour informations s'adresser Alphonse Filteau, Ste-Anne-de-Beaupré. 27jn-6fs-95b

TERRE A VENDRE ou à échanger pour propriété de ville, grandeur 37 arpents, située Lac St-Augustin. Pour informations s'adresser 168, Carillon, tél.: 4-0466. 27-30jn-2-4jll-95f

A VENDRE 5 terres avec roulant, bien bâties, sur bon chemin, magasin, hôtel, fromagerie, forge, manufacture de sirop, de table, beurre peanut et beurre d'érable. 23F, Goodhue, Sherbrooke, P. Q. 21-23-26-28-30mai 2-4-6-9-11-13-16-18-23-25-27-30jun 2-4jll -95b

VENDRAI jolie ferme située au centre village Sayabec, avec roulant, animaux, etc. Retire $600.00 loyer annuellement. Prix et conditions faciles. Ecrivez pour détails. Dépt. E. Boîte postale 2, Sayabec, P. Q. 20-27jn 4-11-18-25jll95b

TERRE A VENDRE à St-Marcel-de-l'Islet, bâtie 4 par 28 arpents, $1,000.00 $200.00 comptant $50.00 par année sans intérêt. L. Bernier, Palmarol, Abitibi P.Q. 4-11jll--95b

TERRE à vendre à Ste-Apolline, comté Montmagny, 2 arpents par 28, bois de commerce, petite maison $350.00, $100.00 comptant, $25.00 par année sans intérêt. L. Bernier, Palmarol, Aibiti, P. Q. 4-11jll-95b

BELLE GRANDE TERRE à vendre bien bâtie, avec roulant, clientèle de lait, vendu $4.00 le cent livres $4.80 en hiver, 20 minutes des chars électriques et vapeur, de l'église, 10 arpents de l'école, beau bois de commerce, près du moulin à scie, située sur route nationale Lévis-Montréal. S'adresser à E. Lemieux, cultivateur, St-David, comté Lévis. -95b

TERRES DEMANDEES

ON DEMANDE terre ou ferme, près de la ville, pour échanger avec maison de plusieurs logements en ville. Très bon revenu. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311, 5680. -96f

VOLAILLES

BELLES LEGHORNS blanches et brunes à vendre et aussi de beaux lapins géants des Flandres blancs et quelques couples de pigeons. S'adresser à F. Beaudoin, 290, Prince-Edouard. 2jll-6fs-98b

POULES A VENDRE—20 belles Plymouth Rock Barrés (1 an) à vendre, en pleine ponte. Vivantes ou mortes. Maurice Poitras, 227, Maufils, St-Pascal-Baylon, Québec. 3jll-2fs-98x

VINGT-CINQ POULES Rhode-Islands Rouges, âgées de un an et deux ans. Dix poules Leghorns Blanches. A vendre bon marché pour faire de la place. Aussi 40 cochets R.-I. Rouges, âgés de deux mois pour rôtir. Un caniche Boston Terrier de deux mois enregistré. Geo. Beach, téléphone: 5635, Bergerville. 4jll-2fs-98b

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES—Machines de vues animées ainsi que films à vendre. S'adresser au théâtre Rialto, 6, 4ème Rue, Limoilou, Québec. 2jn-26fs-99f

NON CLASSIFIEES

MAUVAISEGRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept-l.n.o-4b

L.-P. THIBAULT

L.-P. THIBAULT ENR. Assortiment complet de fourrures de cou, aussi manteaux de toutes sortes, à des très bas prix. Confectionnons ou remodelons manteaux sur mesure. Une visite est sollicitée. 282, rue St-Jean, Québec. 12jn-26fs-4r

LOGEMENT SOUS-BASSEMENT de 2 chambres meublées, chauffées, conviendrait pour 2 ou 3 personnes, libre le 25 juin, aussi garage à louer $3.00 par mois. S'adresser à 86, rue Lavigueur. 25jn-2fs-4b

FOURRURES-FOURRURES

ASSORTIMENT complet de parures de cou, nouveau style, renards martres, écureuil, vison. Spécialité: réparation et transformations manteaux. Storage des fourrures. Jos. Robitaille, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 3-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28jll -4r

OVIDE MARCEAU

FOURRURES—Voyez nos vitrines. Assortiment de manteaux fourrures en mouton de Perse, chat sauvage, rat musqué caracul, Broadtail, seal français, seal Hudson avec garnitures différentes. Transformation de manteaux. Satisfaction garantie. 839, St-Vallier. 25-27-30jn 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jll 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22ao -4f

AVIS—JE DONNE AVIS par la présente que je ne me tiens aucunement responsable d'aucun achat fait par mes employés sans une autorisation écrite de ma main. Odilon Cloutier, Cour de Louage, 99, boulevard Langelier. 4jll-4fs-4f

BICYCLE POUR notre grande liquidation il nous reste encore 4 bicycles de course neufs, valant $50.00 vendra pour $25.00. J.-B. Martel, 32, St-Joseph. -4

VIEUX LIVRES A L'ABATTOIR

Athènes, 3.—Les journaux annoncent la vente, à Smyrne, de près de 40,000 volumes ayant appartenu aux bibliothèques abandonées en Asie Mineure par les fondations grecques. Le gouvernement turc a décidé de les vendre au poids, comme vieux papier. Or, il y aurait parmi ces volumes des oeuvres précieuses et surtout des manuscrits anciens d'une très grande valeur.

Plusieurs journaux conseillent au gouvernement grec de racheter les volumes en bloc et de s'entendre à ce sujet avec le gouvernement de Mustapha Kemal.

Représentants demandés

Une Compagnie responsable et parfaitement organisée pour le Service, demande quelques bons hommes actifs, sérieux et expérimentés dans la sollicitation, pour la vente d'un

BRULEUR A L'HUILE

de première classe, pour poêles de cuisine et tortues "Québec",

Notre proposition est très avantageuse et comporte, entre autres: Salaire fixe pour chefs de groupes, salaire et commission pour les vendeurs. Ecrire immédiatement pour entrevue, à Casier 460 s-d. "Le Soleil" Québec.

LES BREVETS EN MUSIQUE

Ont obtenu leur diplôme, aux récents examens de l'Académie de Musique de Québec, les concurrents dont les noms suivent:

Brevet d'enseignement (piano): Mlles Françoise Chassé, Irène East, Irène Rochette.

Brevet d'enseignement (chant): Mlle Pauline Delisle.

Lauréat (piano): Mlles Simone Chiasson, Laura Ferron (avec très grande distinction); Thérèse Labrecque, Marie-Blanche Lachance, Jeanne Letarte (avec distinction); Corinne Cormier, Germaine Délesle, M. Fortin, Joseph Lapointe, Marie-Madeleine Godbout, Jeanne Lagacé, Gabrielle Michaud, Françoise Piché, Pierrette Piché, Julia Paradis, Patricia Poitras, Yvonne Talbot, Mariette Tremblay, Anita Vachon.

Lauréat (violon).—M. Jules Payment (avec très grande distinction, médaille d'or).

Lauréat (orgue).—Mlle Alexandrine Aubin (avec grande distinction).

Lauréat (chant).— M. Marcel Verret.

Supérieure (piano). — M. G.-H. Lindsay (avec très grande distinction), Mlles Colette Despatis, Claire Dugal, Marie-Paule Monfette, Thérèse Morazin, Agnès Trottier, MM. Maurice Blackburn, J.-B. Duchesne (avec grande distinction), Mlles Thérèse Dionne, Gérardine LeBel (avec distinction), Marcelle Angers, Félicité Bordeleau, Marie-Thérèse Bélanger, Lina Chicoine, Antoinette Dugal, Cécile Dancause, Armande Frenette, Cécile Gauthier, Marie-Paule Gauvin, Cécile Langlais, Joffrine Lamarre, M. Roméo Larivière, Mlles Laurette Patenaude, Gilberte Pouliot, Amanda Roy, Thérèse Taillon, Marguerite Tessier, Françoise Tremblay.

Supérieure (orgue).—Mlle Blandine (Neault (avec grande distinction).

Supérieure (violon).—Mlle Cécile Simard, M. Rodolphe Fournier.

Secondaire (piano).—Mlle Constance Thomson (avec grande distinction), MM. Benoit Lachance, Pierre-Georges Trépanier (avec distinction), Mlles Jeannette Angers, Rita Couture, M. Marc Côté, Mlles Pauline Després dit Moisan, Jacqueline Leviné, Pauline Proulx, Alice Robitaille.

Secondaire (violon).— M. Loyola Bonenfant, Mlle Berthe Lavergne (avec distinction), Mlle Anna Morais.

Secondaire (orgue).—M. Antonio Rancourt.

Elémentaire (piano)—Mlles Fernande Moreau (avec très grande distinction), Fernando Côté, Françoise Walsh (avec grande distinction), Noëlla Hamel, Gilberte Otis (avec distinction), Fernande Aubert, Angéline Corriveau, Suzanne Gosselin, M. Albéric Hardy, Mlle Gertrude Burke.

COUVENT JESUS-MARIE, SILLERY

Lauréat (piano)—Mlles Lucille Dumont, Véronique Nadeau (avec distinction), Simone Boutin, Georgette Dorval.

Lauréat (chant)—Mlle Gabrielle Marcotte (avec très grande distinction).

Supérieure (piano)—Mlles Létourneau (avec très grande distinction), Henriette Lebœuf a(vec grande distinction), Camille Tremblay, (avec distinction).

Supérieure (chant)—Mlle Corinne Lagarde (avec grande distinction), Henriette Lebœuf (avec distinction), Jeanne Boivin.

COUVENT DES URSULINES DE RIMOUSKI

Lauréat (piano). — Mlles Béatrice Boucher, Laura Lavoie.

Supérieure (piano). — Mlles Evangéline Caron, Yvette Lavoie, Marie-Ange Paradis, Madeleine Proulx (avec distinction), Eliane Anctil, Lauria Fournier, Juliette Lagacé, Hermance Lévesque, Rose-Aimée Lévesque, Fernande Picard.

Secondaire (piano). — Mlles Madeleine Germain (avec distinction), Isabelle Leclerc, Anne-Marie Saint-Laurent.

COUVENT DU SAINT-ROSAIRE, RIMOUSKI

Supérieure (piano). — Sœur Marie des Victoires (avec très grande distinction), Mlle Alberta Pouliot (avec distinction).

Secondaire (piano). — Mlles Fernande Lévesque (avec grande distinction), Irène Morissette (avec distinction).

Elémentaire (piano). — Mlles Rosanne Boulanger, Jacqueline Lévesque (avec grande distinction), Marie-Jeanne Lévesque (avec distinction).

URSULINES DE QUEBEC

Lauréat (piano). — Mlle Lucille Desrochers (avec distinction).

Supérieure (piano). — Mlles Bérangère Bélanger, Lucienne Morency.

Secondaire (piano). — Mlles Lucile Allard, Irène Cid, Marie Grondin, Simone Larue, Grace Tweddel.

Elémentaire (piano). — Mlle Lucile MacKay.

Bourse de solfège ($50.00). — Mlle Blandine Neault.

Médaille d'or. — M. Jules Payment.

Hermann COURCHESNE,
Sec.-adjoint.

LA FIN DE LA SESSION CANADIENNE NE SAURAIT TARDER

(Suite)

lever de questions de privilège. La Chambre est entrée d'emblée dans l'étude des bills au feuilleton et, en moins d'une demi-heure, elle en avait adopté quatre sans presque de discussion pour ensuite se former en comité de subsides et commencer la considération des crédits du ministère de l'intérieur.

Auparavant, toutefois, les députés de la gauche et ceux de la droite aussi, avaient applaudi pendant quelques instants le premier ministre Bennett dont c'était le soixante-et-unième anniversaire de naissance. Le chef conservateur a trouvé sur son bureau un panier contenant, nous le supposons, soixante et une roses du plus beau rouge, et il a fait un petit sourire. Plus tard, le panier fleuri est aller orner la table du greffier.

Le projet de loi adopté fut celui se rapportant à la naturalisation, proposé par le secrétaire d'Etat, M. C.-H. Cahan, Ce bill, qui amende la loi de naturalisation, enlève certaines anomalies de la rédaction du statut relativement à la situation des femmes canadiennes qui marient des étrangers. A présent, ces personnes pourront conserver leur nationalité jusqu'au jour où elles opteront pour celle de leur mari. La nouvelle loi a été approuvée par le bureau des dominions à Londres et elle est en conformité avec les lois de naturalisation en vigueur dans les autres parties de l'Empire.

Les nouveaux amendements apportés à la loi des compagnies ont aussi été lus pour la troisième fois et approuvés. Ils pourvoient à ce que les employés qui sont actionnaires d'une compagnie puissent emprunter de leurs employeurs une somme suffisante pour se construire une maison, d'après le plan inauguré par certaines compagnies industrielles et minières. D'après la loi actuelle, un employé qui possède dix ou quinze actions de sa compagnie, ne peut lui emprunter d'argent. Le deuxième amendement permet aux auditeurs d'une compagnie d'être aussi directeur de sa firme.

Troisième lecture a aussi été donnée à un bill amendant la loi d'interprétation. D'après le texte de la nouvelle loi les titres de cour d'appel de l'Ontario et de haute cour de justice pour l'Ontario seront appliqués à des divisions de la Cour Suprême de la province voisine. Le premier titre s'applique au tribunal que l'on désigne actuellement comme division des appels de la cour Suprême de l'Ontario et le second à la division de la haute cour.

En première lecture le bill modifiant la loi des pensions a été adopté. D'après la loi nouvelle, le nombre des commissaires est porté de neuf à douze et le nombre des avocats de la Commission de sept à dix. Il est aussi proposé de transférer à la Commission des Pensions certaines besognes qui sont actuellement faites par le tribunal des pensions. Le projet de loi selon le ministre des Pensions, M. M. Murray McLaren a été approuvé par le bureau chef de la Légion Canadienne. Il y a actuellement plus de 18,000 applications pour pensions devant la Commission.

En comité des subsides, le ministre de l'Intérieur, M. T.-G. Murphy, a été pris à partie par M. E.-R.-E. Chevalier, libéral d'Ottawa, parce que le ministère a mis à la porte cinq employés permanents de l'observatoire fédéral pour les remplacer par des hommes nouveaux. M. Murphy a tenté d'expliquer que c'est parce que les crédits du ministère ont été diminués que ces hommes ont été balanceés. M. Chevalier n'a pas voulu croire une réponse aussi enfantine et illogique, puisque les renvoyés ont aussitôt été remplacés. Mais finalement, des subsides de $66,880 pour l'observatoire d'Ottawa et de $25,170 pour l'observatoire de Victoria, C.A., ont été votés.

M. Murphy a ensuite déclaré que le service topographique du ministère de l'intérieur faisait un travail aussi efficace qu'auparavant malgré que ses appropriations aient été réduites de $180,000 et son personnel de 87 personnes. Il n'y a plus que 111 employés dans ce service. Le vote de $250,000 fut consenti.

Le chef libéral, M. King, a voulu ensuite savoir du ministre Murphy combien de temps le Canada continuera d'administrer les territoires du Yukon et d'en supporter tous les frais. Le ministre a répondu que cette administration fera tout probablement le sujet d'une enquête.

La population du Yukon est de 3,500 âmes, dont 2,500 blancs. La Chambre a voté $185,000 pour l'administration du territoire durant l'année courante.

Pendant l'heure des bills privés la Chambre se débarrassa de trois heures. Le bill de M. Oscar Boulanger, libéral de Bellechasse, fut tué au moyen d'un truc parlementaire. M. L.-G. Bell, conservateur de St-Antoine, Montréal, proposa de lever la séance du comité, ce qui signifiait la mort de la mesure.

Le bill de M. Brasset, libéral de Gaspé, fut défait. Il cherchait à amender la loi de faillite et d'obliger les créanciers à intenter des poursuites dans la région du débiteur.

M. Neill, indépendant de Comox-Alberni, abandonna lui même son bill qui avait pour but de rendre plus sévères les punitions imposées aux signataires des chèques sans provision. M. Guthrie, ministre de la justice, déclara que le gouvernement se proposait d'amender le code criminel et qu'il remédierait au mal que voulait guérir M. Neill. Celui-ci n'insista pas davantage.

La Chambre passa ensuite à l'étude des crédits du ministère de l'intérieur et termina la séance du soir avec ceux du ministère des pensions.

(Par Georges Leveillé). Le Sénat a adopté en deuxième lecture hier et renvoyé au comité des chemins de fer, pour études, le bill pourvoyant à la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré; il n'y eut pas de discussion.

Il fut ensuite question de l'accord pour taxes entre le gouvernement fédéral et les autorités de la ville d'Ottawa puis la Chambre Haute s'ajourna à lundi soir à huit heures.

ANNIVERSAIRE D'ORDINATION SACERDOTALE

(Suite)

J.-H. Lemay, de Sherbrooke; J.-Albert Lemay de Sherbrooke, Alphonse Lemay, de Montréal; sa soeur Mlle Azélie Lemay, M. le juge Lemay était accompagné de Mme Lemay et de ses deux enfants Mlle Marcelle Lemay et Henri Paul Lemay de Sherbrooke.

Le jubilaire a reçu nombre de cadeaux de la part de ses paroissiens et de sa famille, entre autres un superbe calice don de ses frères et soeurs et des corbeilles en argent de M. le maire et Mme la mairesse Thomas Lapointe.

Les diverses sociétés de la paroisse lui ont également présenté des cadeaux ainsi que le personnel du couvent et de l'école des Frères.

M. l'abbé Leguerrier, vicaire et M. le maire Lapointe avaient organisé toutes ces manifestations en l'honneur de M. le curé J.-A. Lemay.

LA FETE DE S. ANTOINE DE PADOUE

(Suite)

de l'exposition internationale d'art sacré.

Celle-ci, qui durera jusqu'à juin 1932, couvre une superficie de 18,000 pieds, carrés. Plusieurs nations, y compris l'Allemagne, la Pologne, la France, le Portugal, la Hongrie et l'Autriche, sans compter l'Italie, ont contribué à former la magnifique collectiois de 2,000 objets d'art réunis ici.

Deux hotels furent construits exprès pour la grande affluence de pèlerins attendus cette année. L'un est un "Grand Hôtel" pouvant recevoir 300 visiteurs un peu en moyens, l'autre une maison de pèlerins pouvant héberger 500 de ces derniers, s'ils sont pauvres des biens de ce monde.

Saint Antoine naquit à Lisbonne, Portugal, mais il est surtout fêté à Padoue, parce que ce fut le lieu principal de son apostolat et celui de sa mort qui survint le 13 juin 1231. Il fut canonisé le 30 mai 1232, de sorte que l'année de célébration comprend également le 700e anniversaire de son élévation sur les autels.

UN BANDIT AMERICAIN BIEN GARDE

(Suite)

perait à leur attention.

Flogenheimer parut la personne la plus nerveuse de toute la salle où se poursuivaient les séances du procès. Pendant la courte période de temps pendant lequel il était en Cour, il ne cessa de s'agiter sur son siège. On choisit, pendant cette séance un dixième juré puis, faute de témoins présents, on ajourna au lendemain.

Flogenheimer demeura en Cour jusqu'à ce que le juge Corrigan eût consenti à continuer le cautionnement et jusqu'à ce que, sous l'ordre des officiers de cour, tout le monde eût évacué la salle et les corridors. Il garda avec lui son avocat et son détective privé. Il se dirigea avec hésitation vers la porte de sortie. Il aperçut alors les détectives déguisés en ouvriers et, se méprenant, il recula vivement. Son avocat et son détective privé le mirent alors au courant de la situation. Il consentit, après toutes ces manigances, à se diriger rapidement vers le taxi qui l'attendait.

UN EXPERT ENTENDU A L'ENQUETE

(Suite)

approuvée par la commission mixte, ou la commission internationale précédente qui fit rapport sur l'aménagement du St-Laurent en 1921, dit D.-W. McLachlan, ingénieur du département des chemins de fer et canaux. Le rapport de 1921 conclut à un canal sur la rive sud, à peu près au même endroit que l'actuel canal de Beauharnois, comme alternative, mais pour la navigation seulement.

Dans ce temps-là on projetait l'aménagement du fleuve entier, et on estimait que le million de chevaux développés, qui serait la part du Canada dans le secteur international, suffirait aux besoins immédiats. M. McLachlan dit que le développement de forces hydrauliques dans le secteur de Soulanges, où la Beauharnois opère maintenant, devait être ajourné, et que le plan prévoyait un développement de forces dans le fleuve lui-même.

Interrogé par G.-H. Montgomery, conseil pour la Beauharnois, M. Cameron parla du détournement de l'eau d'autres cours d'eau navigables pour fins hydroélectriques en vertu du Navigable Waters Protection Act.

"La rivière Niagara est-elle un cours d'eau navigable ?" lui fut-il demandé.

"Elle l'est du point de vue de la loi des eaux navigables", répondit-il. Des bateaux descendant du lac Erie aux chutes et remontent le lac Ontario jusqu'à Queenston."

"Elle est navigable pour les barils", fit remarquer l'hon. Ian McKenzie, député libéral de Vancouver-centre.

"Où veut-on en venir ?" demanda le président Gordon.

"On veut montrer que des détournements d'eau ont toujours été autorisés sous l'empire du Navigable Waters Protection Act", répliqua M. Montgomery.

"En d'autres termes la même faute a déjà été commise auparavant", dit M. Gordon.

"Oui, si vous le prenez de cette façon", dit M. Montgomery. "Mais, quoi qu'il en soit, on n'obtint pas le consentement du Parlement. Lorsqu'une loi spéciale accorda la personnalité civile à des compagnies hydroélectriques, ce n'est pas du Protection Act que celles-ci tirèrent leur pouvoir de détourner l'eau."

UN DEFICIT FORMIDABLE AUX E.-UNIS

(Suite)

000,000 avaient été perçus en droits douaniers et en impôts internes, soit $818,000,000 de moins que l'année précédente. Il y avait eu une diminution de $561,000,000 dans les impôts perçus sur les revenus, dont 226,000,000 sur le revenu des corporations, et les droits douaniers n'avaient rapporté que $378,000,000 à comparer à $587,000,000.

Quant aux dépenses, les principaux item de l'augmentation étaient $119,000,000 pour le département de l'Agriculture, qui a été chargé de l'aide aux fermiers affectés par la sécheresse dans 21 Etats; $41,000,000 pour le Bureau agricole fédéral, pour les mêmes fins; et $25,000,000 pour le département de la guerre. D'autres étaient l'augmentation de l'aide aux anciens combattants et des travaux publics.

LA CARRIERE DES DEUX AS AMERICAINS

(Suite)

magne, en Russie, à Rome et à Hâvre-de-Grâce. Les aviateurs obtinrent la permission de voler au-dessus de la Russie soviétique tout en recevant des informations météorologiques inestimables du Dr James H. Kimpall, l'"ange gardien des aviateurs transatlantiques".

Gatty connaissait l'importance des renseignements précis sur la température pour un voyage au-dessus de l'océan. L'année dernière il avait fait une périlleuse envolée avec Harold Bromlwy au-dessus du Pacifique, partant du Japon pour se rendre à Tacoma. Les deux hommes firent 1,200 milles lorsque l'un des tuyaux de renvoi se brisa et emplit la cabine d'oxyde de carbone. Ils furent forcés de revenir sur leurs pas et n'eut été la science de Gatty ils se seraient perdus à jamais. Ce dernier passa deux mois à l'hôpital pour se remettre de l'empoisonnement causé par l'oxyde de carbone.

Gatty, est mince, sobre et taciturne. Il est marié à une compatriote, Vera McColloch, de Sydney, qui lui a donné trois enfants: Allan, 5 ans, Lindsay, 3 ans et Ronald, 2 ans. Tous trois ont déclaré qu'ils se feraient aviateurs.

Constipation?

Sa fin rapide

100 médecins ont aidé à faire cette étonnante nouvelle prescription appelée Forstoma

La plus grande découverte jamais faite pour la constipation

Les gens qui ont été des années victimes de constipation opiniâtre, qui ne pouvaient se soulager qu'à force de surdoses de purgatifs forts, violents, leur donnant la colique, sont enchantés de la manière dont une nouvelle prescription — appelée Forstoma — a mis fin à leur constipation et leur a redonné une nouvelle santé.

Cette préparation agit à la fois sur l'intestin grêle et sur le gros intestin, à l'encontre de tant de cathartiques qui n'agissent que sur le gros intestin. Elle nettoie l'organisme tout entier. Elle chasse aussi les poisons engendrés par la constipation, si bien que vous vous sentez reprendre force et santé. Elle facilite la digestion qui est ordinairement ruinée par la constipation. Le Forstoma est une super-prescription, qui a pour base les meilleures prescriptions de 100 éminents médecins.

Prescription nouvelle qui soulage et fait du bien à tout le système

La constipation commence dans l'estomac. La vieille nourriture peut rester là comme elle reste dans les intestins, pour y surir, se prendre en masse, donner naissance à des gaz terriblement douloureux. Le Forstoma aide à faire passer tout de suite ces déchets hors de l'estomac et sans tarder à travers les intestins. C'est ainsi qu'il fait du bien à tout l'organisme. Les gens qui se sentent faibles et misérables après avoir pris des purgatifs ordinaires, disent qu'ils se sentent tout ravigotés après avoir pris le Forstoma.

Constipée 6 mois elle a des courbatures et des gonflements

Le Forstoma lui ramène la santé

Mme Camille Fontaine, de Buckland-Est, P. Q., écrit : "Six mois de temps j'ai souffert de constipation. L'estomac sensible. Toute gonflée. Courbatures (causées par la constipation et les gaz). Bien pour me soulager : Ma petite fille était constipée elle aussi et si maigre que je craignais de la voir mourir.

Mme Camille Fontaine

"C'est alors que j'ai essayé le Forstoma. Quel changement. Je suis maintenant en parfaite santé. Ma petite fille aussi."

Les vieilles méthodes empirent la constipation

Nombre de cathartiques à l'ancienne mode irritent les intestins, qui s'affaiblissent de plus en plus; la constipation empire ; il faut augmenter les doses. Or le Forstoma agit en tonifiant le système intestinal. Il fait expulser les déchets de façon naturelle. Il vous procure un soulagement plus complet que vous n'en avez éprouvé depuis des années. Et au lieu de vous bouleverser l'estomac, comme c'est le cas pour la plupart des purgatifs, il met encore réellement fin aux maux d'estomac. Après avoir pris le Forstoma vous vous sentez à merveille. Action complète mais sans violence — ni colique.

Constipation de 10 ans qui prend vite fin avec FORSTOMA

Mme Ferdinand Paquet

"J'ai souffert de constipation chronique 10 ans durant", écrit Mme Ferdinand Paquet, de St-Raymond, P.Q. "J'étais nerveuse, épuisée et faible. On me conseillait d'aller à l'hôpital. Mais ayant entendu parler du Forstoma je l'ai essayé. Aujourd'hui je peux travailler ; j'ai les nerfs tranquilles. Je mange à mon goût et ma constipation chronique a disparu."

Empoisonné par la constipation. Echec des autres remèdes. Forstoma soulage vite

M. Lucien Coulombe, de St-Paul-du-Buton, P.Q., était tellement constipé que même les purgatifs violents, affaiblissants, irritants ne pouvaient lui faire de bien. Or le Forstoma réussit alors que les autres remèdes échouent. Il écrit:

"J'étais empoisonné par la constipation. J'avais la santé minée. J'étais étourdi, faible, nerveux. J'avais des migraines et des courbatures terribles. J'ai bien pris un minot de pilules qui ne m'ont point fait de bien.

"C'est alors qu'ayant entendu parler du Forstoma je l'ai essayé. Il a mis fin à ma constipation, à ma nervosité et à mes douleurs. Je me sens comme un homme neuf."

Maux de tête disparus. Bon appétit. Maintenant elle dort bien

"J'étais faible et nerveuse depuis longtemps", écrit Mme J. Guillemette, de St-Magloire, P.Q. "Je ne pouvais dormir. J'avais tous les jours des gros maux de tête. Mais quand j'ai essayé le Forstoma mes maux de tête ont disparu. J'ai bon appétit et je me sens forte de nouveau."

Mme J. Guillemette

C'est là une autre raison pourquoi le Forstoma est recommandé comme fort supérieur aux autres laxatifs. Il ne met pas seulement fin à la constipation, même quand les autres remèdes échouent, mais il fait du bien à tout le système digestif à l'encontre des laxatifs et purgatifs ordinaires qui peuvent abîmer la digestion.

Ayez du Forstoma aujourd'hui. C'est la fin rapide de la constipation et du mal d'estomac sinon rien à payer

Ne vous laissez pas abattre par la constipation, qui empoisonne le sytème ; ruine la digestion ; cause les maux de tête et de dos. Prenez le Forstoma — la super-prescription, parce qu'elle a pour base les meilleurs ingrédients des prescriptions de 100 médecins pour mettre fin non seulement à la constipation, mais également aux douleurs causées par les gaz, migraines courbatures et autres malaises dus à la constipation et à l'indigestion. Procurez-vous dès aujourd'hui du Forstoma chez n'importe quel pharmacien.

Si vous n'êtes pas positivement enchanté des résultats dès le tout premier paquet, le fabricant vous remboursera l'argent que vous aurez déboursé pour ce paquet. Commencez ce traitement dès aujourd'hui. Demain vous vous porterez comme un charme.

NOTE — S'il y a inconvénient de vous adresser à la pharmacie, envoyez $1.25, avec le coupon ci-dessous à Home Medicinal Products Co., Case Postale 1238, Pupitre 2C, Montréal, P.Q. et un traitement complet vous sera adressé tout de suite.

Home Medicinal Products Co.
Case postale 1238, Pupitre 2C,
Montréal, P. Q.

Prière m'envoyer traitement complet de Forstoma sur garantie de satisfaction ou remboursement d'argent. Ci-inclus $1.25.

Nom......
Adresse......
Ville...... Province......

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

6.00 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme de l'orchestre "Black and Gold"
Neapolitan Rural Dance ... Isenman
Midsummer Night's Dream ... Mendelssohn
Love Song ... Shad
Danse Slave ... Chabrier
Indian Lament ... Dvorak
La Furlana ... Roberts
Hungarian Fantasia ... Vecsey
Lyric Suite ... Grieg

7.30 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital par Mathilde Harding, pianiste et Arcadie Birkenholz, violoniste
Sonate en 1A Majeur Opus 100 ... Brahms
Second mouvement, Andante
Troisième mouvement, Allegretto Grazioso

8.15 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Concert de la "Fanfare paysanne bavaroise"
National Emblem March ... Sousa
Two Hearts in Waltz Time ... Stolz
Twenty Kronen ... Jiram
Waltz de "The Merry Widow" ... Lehar

9 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme General Electric
A. D. 1776 ... Maurice
Nocturne ... Griselle
Badinage ... Herbert
Swanee River Variations ... Foster

10 h. 45 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Concert par le groupe Kremlin Art
Vouga ... Karpoff
Quintette
The Prophet ... Rimsky-Korsakoff
Baryton, Ivan Mashihin
Mists ... Baldin
Dance Song ... Alexandrov
Quintette

11 h. 00 p.m.
WJZ, New-Yorjj, 395—760 k.
Musique Slumber
Jubel Overture ... Weber
Country Dance ... Nevin
Pale Moon ... Logan
On the Beautiful Hudson ... Herman

11 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Los Conquistadores
Moros y Cristianos ... Serrano
Orchestre
La Partida ... Alvarez
Ténor, Julian Oliver
Los Major Enamorados ... Granados
Orchestre
Dudas ... Galindo
Ténor, Julian Oliver
Rapsodia Monanesa ... Espino
Orchestre
Malaguenas ... Pagans
Ténor, Julian Oliver
Serenata Morisca ... Chapi
Orchestre

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

Midi à 1 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes des pahrmacies Couture.

6 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Heure Catholique.

6 h. 15 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Duo de piano "Twenty Fingers of Harmony"
Deux études ... Chopin
Opus 10, No 5
Opus 25, No 9
First Arabesque ... Debussy
Folk Song ... Grieg
Music Box ... Liadow

7 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme RCA Victor.

7 h. 45 p.m.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Concert par un quatuor d'instruments à cordes.
Quatuor ... George Chadwick
Andante—Allegro
Andantino
Giocoso — Moderato
(a) Song of the brook ... Nevin
(b) Swing low, sweet chariot ... Arr. Pochon
(c) Go down Moses ... Arr. par Pochon
(d) Deep River ... " "
(e) Deer Dance ... " "
War Dance ... Charles Sikiton

8 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Mélodies Enna Jettick
Oh My Darling Clementine ... Montrose
The Old Oaken Bucket ... Kiallmark
Ensemble
Silver Threads Among the Gold ... Danks
Soprano Songbird
Mighty Lak a Rose ... Nevin
Old Hundred ... Christian
Ensemble

9 h. 00 p.m.
WOR, Newark, 423—710 k.
Chœur Invisible
I Love to Hear You Singing ... Wood
A la Bien Aimée ... Schuett
The Heart of a Rose ... Hall
O Lovely Night ... Ronald
Morning Hymn ... Henschel
Morning ... Grieg
Villanelle ... dell'Acqua
She is Far from the Land ... Lambert
Down in the Forest ... Ronald
Beau Soir ... Debussy
Water Boy ... Robinson
A Dream ... Bertlett
None But the Lonely Heart ... Tschaikowski
La Malquerida ... Kramer
Murmuring Zephyrs ... Jensen
Humn ... James

10 h. 30 p.m.
CFCF, Montréal, 291.9—1030 k.
Concert du Canadien National de Jasper
Artistes: Wishart Campbell, baryton; Herbert Hargreaves, ténor; Orchestre de Jasper
Orchestre: Orphée aux Enfers ... Offenbach
Piano: Rhapsodie No 1 ... Brahms
Ténor
Be Thou Faithful unto Death, de l'Oratorio de St-Paul ... Mendelssohn
I Look into your Garden ... Wood
Orchestre: Chapel Chimes ... Greenwald
Baryton: Wir Die Nacht ... Bohn
There's a wonderful story (chant sacré)
Orchestre: Chocolate Soldier ... Strauss

1.30 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Chœur russe Cathedral
First Ps lm (Great Vespers) ... Tschaikwsky
In the Lord Doth My Soul Rejoice ... Starorussky
In the Wood
Song of One Word ... arr. Vassilieff
Chœur Cathedral
Nocturne ... Tscherepnine
Piano, Milan Smolen
Little Grove ... Gretchaninoff
Ténor et baryton
Nicholas Vasilieff et Nicholas Annoffto
The Old Waltz
Basse profonde, Michael Bataeff
Cossack Prisoners Song ... Nishinsky
Chœur Cathedral

12.00 HEURES . M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Réminiscences — Quatuor
Armchair
Her Rose ... Coombs
Quatuor
Andantino ... Martini
Violon, Godfrey Ludlow
The Hills of Home ... Fox
Quatuor
Aubade Provencale ... Couperin
Violon, Godfrey Ludlow
In the Gloaming ... Harrison
Quatuor

12.00 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Concert des South Sea Islanders
Happy Heinie ... Berger
Carnival Time on Honolulu
Wahine U ... King
Minnehaka ... Alohikea
Maid of Honolulu ... Alohikea
Lilin E ... Kaulia
Old Plantation ... Montana
Tom Boy Medley ... Cunha

LES BELLES FORMULES

Pendant une grève, un meneur adresse à son député une demande de secours qu'il termine par ces paroles bien senties :

"Je suis avec respect, Monsieur le député, votre gréviste **pour la vie**".

Authentique.

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

11 h. 00 a.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Magasins Guy.

Midi à 2 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes musicaux sous les auspices de diverses maisons de commerce dont C. Robitaille Enr., de midi à 1 h. 00

1 h. 00 à 1 h. 30 p.m.
CKCI, "Le Soleil", 465—645 k.
Cotations, service des signaux, nouvelles et l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

6 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme de l'orchestre "Black and Gold"
Pierrot ... Berge
Ouverture de "The Sicilian Vespers" ... Verdi
Country Dance ... Nevin
Barcarolle in F Mineur ... Rubinstein
Sélection de "Barbe Bleue" ... Offenbach
La Pampita ... Chenoweth
Slavonic Dance No 3 ... Dvorak
Suite—In Holland ... Kriens

6 h. 15 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Concert Mormon Tabernacle—Chœur et orgue
Farewell to the Forest ... Mendelssohn
Chœur
Dorian Toccata ... Bach
Solo d'orgue, Alexander Schreiner
Divine Guidance ... Mozart
Chœur
Canon in B. Mineur ... Schumann
Pilgrims' Song of Hope ... Batiste
Solo d'orgue, Alexander Schreiner
For the Strength of the Hills
Chœur

7.45 A HUIT HEURES P. M.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme français des Soupes Clark.

7.45 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
La symphonie en sol mineur de Mozart une des trois symphonies qu'il composa en moins de six semaines sera irradiée en son entier par l'orchestre symphonie Roxy sous la direction de Maurice Baron lundi soir de 7 h. 45 à 8 h. 30.

8.00 HEURES P. M.
WOR, Newark, 423—710 k.
Programme "In the front Row".
If You Haven't Got Love ("Indiscreet") ... Orchestre
High and Low de "The Band Wagon" ... Lillian Taiz
Something Seems To Tell Me (The Wonder Bar) ... Orchestre
Beautiful Love Miss Taiz et orchestre
"In the Front Row" Edwin C. Hill, narrateur
Embraceable You (Girl Crazy) Miss Taiz
We'll be the same (America's Sweetheart) ... Orchestre

8.30 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Concert des "A & P Gypsies" avec le concours de Veronica Wiggins, contralto; Frank Parker, ténor, et l'orchestre sous la direction de Harry Horlick.

10.30 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 3 5—760 k.
Programme Packard
Badinage ... Herbert
Orchestre
Connais Tu Le Pays, de "Mignon" ... Thomas
Snappy Weather de "New England Suite" ... Shilkret
Orchestre
Duo—Whispering Hope ... Hawthorne
Anna Case, soprano; Cyrena van Gordon, contralto; orchestre
Menuet en sol ... Beethoven
Orchestre
(a) In the Silence of the Night ... Rachmaninoff
(b) As We Part (The Sweetest Flow'r That Blows) ... Ilgen ritz
Cyrena vanGordon, contralto
Orchestre
Duo—Belle Nuit ... Offenbach
Anna Case, soprano; Cyrena van Gordon, contralto; orchestre
Danse Russe ... Tschaikowsky
Orchestre

11.00 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 3 5—76 k.
Musique Slumber
A Night in Granada ... Kreutzer
Passep ed. de "Le Roi s'Amuse" ... Delibes
Esmeralda Suite ... Drigo
Red Rose, de "Ballet o Flowers" ... Hadley

11.3 HEURES P. M.
WOR, Newark, 423—71 k.
Programme Moonbeams.
Thème: Slumber Boat ... Gaynor
Lullaby ... Jame
Barcarolle ... Offebachs
My Little Dream Boat ... Coots
Thème: Slumber Boat ... Gaynor
The New Traid ... Cadman
Adagio rom the Moonlight Sonata ... Beethoven
Only A Rose ... Frimi
Thème: Blanket Bay ... VonRilzer

C. K. A. C.

SAMEDI, 5 JUILLET

5.30 à 5.45 p.m.—Oncle Bill.
5.45 à 6.00 p.m.—Nouvelles du samedi, cote de la bourse et température.
6.00 à 6.45 p.m.—Symphonie en re majeur.
6.45 à 7.00 p.m.—Willie Eckstein, pianiste, gracieuseté de "Teaberry" Chewing Gum", Sherbrooke.
7.00 à 7.15 p.m.—Ben Hokes.
7.15 à 7.45 p.m.—Orchestre du Windsor
7.45 p.m.—Baseball.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark.
8.00 p.m.—Questionnaire Montrose.
8.00 à 8.15 p.m.—"Kelly Happy Day's Club.
8.15 à 9.00 p.m.—Ensemble à cordes de la "Presse".
9.00 à 9.15 p.m.—Ecole sociale populaire.
9.15 à 10.15 p.m.—Orchestre de concert Ritz-Carlton, Emile Gour, ténor, artiste invité.
10.15 à 11.00 p.m.—Léo Lesieur, organiste et Albert Marier.
11.00 à 11.30 p.m.—Orchestre Jack Denny

DIMANCHE, 5 JUILLET

11.00 à 12.30 a.m.—Service religieux du poste CHYC.
7.30 à 9.00 a.m.—Service religieux du poste CHYC.
9.00 à 9.30 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton
10.00 à 10.30 a.m.—Période de musique sacrée Philco-Millen.

Lundi, 6 juillet:

8.00 à 9.00 a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
9.00 à 9.30 a.m.—Orchestre d'Emery Deutsch. (C.B.S.).
9.30 à 9.45 a.m.—"Tony's Scrap Book", sous la irection e Anthony Wons. (C.B.P.).
9.45 à 10.00 a.m.—"Ol Dutch Girl" (C.B.S.).
10.00 à 10.05 a.m.—Marion May Hunt. Causerie française.
10.05 à 10.20 a.m.—Mélodies populaires.
10. 0 à 10. 5 a.m.—Marion May Hunt. Causerie anglaise.
10. 5 à 10.30 a.m.—Disques.
10.30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la Bourse.
10.45 à 11.00 a.m.—Chants.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 à 12.15 p.m.—Disques.
12.15 à 12.30 p.m.—Orange Montréal.
12.30 p.m.—Bourse de Montréal et de New-York.
12.45 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor chez Ogilvie.
1.15 à 2.00 p.m.—"Rheronold et Montreal".
3.45 à 4.00 p.m.—Clôtures de la Bourse.
4.00 à 4.15 p.m.—Transmission des nouvelles au Nord.
4.15 à 4.30 p.m.—Causerie sur les terrains de jeux.
5.00 à 5.45 p.m.—Heure du thé au Ritz-Carlton.
5.45 à 6.00 p.m.—Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 à 6.15 p.m.—Opéra de Faust.
6.15 à 7.00 p.m.—Orchestre du club "Maroon".
7.00 à 7.30 p.m.—Causerie de la Ligue de Sécurité.
7.30 à 7.35 p.m.—Résultats du baseball.
7.35 à 7.45 p.m.—Orchestre Rex Battle.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark.
8.00 à 9.00 p.m.—Dr Herbert Sanders, organiste.
9.00 à 9.30 p.m.—Programme de la Living Room Furniture.
9.30 à 10.00 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
10.00 p.m.—Questionnaire Montrose.
10.00 à 10.30 p.m.—Mme Jeanne Maubourg-Roberval et Al MacIvar, pianiste.
10.30 à 11.00 p.m.—Quatuor de la "Presse".
11.00 à 11.30 p.m.—Fred Cully et son orchestre de l'hôtel "Royal York", du Pacifique Canadien, à Toronto.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville

ASSEZ BONNE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

RADIO LA SALLE

La Compagnie "Steinite of Canada" change son nom en celui de "La Salle Radio Limited".

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées par le Secrétaire d'Etat du Canada, permettant à la "Steinite Radio of Canada, Limited" de changer le nom de la compagnie en celui de "La Salle Radio Limited", le changement prenant effet immédiatement.

Ce changement de nom n'altère en rien le personnel du directorat, bien que la compagnie devienne maintenant essentiellement canadienne sans aucune affiliation ni association avec les manufacturiers étrangers.

Lors d'une assemblée des actionnaires, MM. Arthur-C. Secord a été nommé président et directeur-gérant, Thomas-C. Benson, vice-président et John-S. Elwell secrétaire-trésorier. La partie technique et la production seront sous la direction de M. Charles-R. Hill.

La fabrique de la compagnie est située à Windsor. On s'est assuré des quartiers plus commodes et de plus grandes facilités, et on y fabriquera deux lignes distinctes de radios le "Clarion" et le "La Salle".

Ces deux lignes seront complètement fabriquées au Canada ... virtuellement toutes les parties qui entrent dans leur construction étant manufacturées au pays.

La distribution se fera par les présents canaux du gros de la compagnie par tout le Canada, tandis que des négociations sont actuellement en cours et des relations établies pour la distribution dans les marchés étrangers.

On est également à préparer des plans élaborés pour une grande campagne de publicité qui, étant donné la qualité exceptionnelle de ces produits de fabrication complètement canadienne, devrait en assurer une très active demande.

RADIO

Votre Radio vous donne-t-il toute la musique que vous devez recevoir! Si non, un expert doit être consulté.

V.-H. CLOUTIER

Expert en Radio
RADIO-TRICIAN
33 D'Assise Phone 4-2071

Chicoutimi

En cour de Magistrat

Le magistrat Robert Bergeron a siégé au Palais de Justice, à Chicoutimi, jeudi et vendredi, les 25 et 26 juin, au terme pénal de la Cour de Magistrat. Toute la journée du 25 fut employée à l'enquête et à l'audition dans une poursuite criminelle. Cette poursuite criminelle fut dirigée par Edmond Gauthier, charretier, de Chicoutimi, contre E.-J. Belletête, comptable de la même ville. Le prévenu avait été condamné à subir son procès devant les assises, en juin 1930, par le magistrat Robert Bergeron, pour l'accusation d'avoir converti frauduleusement à son usage et dans l'intention d'en priver les véritables propriétaires une somme de $2,500.00. Le prévenu fit le choix d'un procès expéditif, et son procès fut entendu devant le magistrat Bergeron.

La poursuite fit entendre 21 témoins à charge. La plupart déclarèrent que l'accusé Belletête s'était présenté à eux et leur avait demandé de souscrire pour l'organisation d'une coopérative ouvrière grâce, à laquelle des magasins seraient établis où les actionnaires ou souscripteurs pourraient acheter à meilleure compte que dans les autres magasins. Tous les témoins de la poursuite qui ont été entendus souscrivirent des billets payables à l'ordre de l'accusé E.-J. Belletête. Celui-ci les escompta dans les banques et chez des courtiers, et les souscripteurs de ces billets furent appelés à les payer avant que la coopérative ait opéré et fournis à des membres tous les avantages que son promoteur avait promis.

Les témoins de la défense, dont le principal fut le notaire P.-A. Hudon, de Chicoutimi, prouvèrent que Belletête avait vraiment travaillé pour l'organisation d'une coopérative ouvrière; qu'il avait fait émaner des lettres patentes, fait imprimé des certificats d'action et acquis un immeuble qui devait constituer le premier magasin de la coopérative.

Belletête fut acquitté, parce que, dit le savant magistrat qui a prononcé le jugement, la poursuite n'a pas réussi à prouver un des éléments essentiels de tout crime, à savoir: l'intention malicieuse et la fraude. L'accusé, dit-il, en substance a été malheureux dans cette organisation d'une coopérative ouvrière. Il a fait souffrir des pertes considérables à de braves gens. Mais il a employé tout le produit des actions qui ont été souscrites à l'organisation de cette coopérative ouvrière. Il n'a pas fait de conversion frauduleuse.

L'acquittement de M. E.-J. Belletête a causé une grande joie à ses amis qui sont venus nombreux le féliciter après son procès.

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

Jeudi 25 juin, plusieurs autres plaintes criminelles et pénales furent entendues. Un individu dénommé J.-T. Fortin de La Malbaie, accusé d'avoir conduit, dans la ville de Chicoutimi, un véhicule-automobile sous l'influence des liqueurs alcooliques, sans licence de conducteur ni de chauffeur, fut condamné à un mois de prison et au paiement des frais. A défaut du paiement des frais il devra faire quinze jours additionnels de prison.

Une autre cause du percepteur du Revenu contre Patrick Brassard, fut entendue. Le prévenu était accusé d'avoir circulé avec un véhicule-automobile muni de deux plaques factices. Il fut condamné à $10.00 d'amende et aux frais, et à défaut du paiement de l'amende et des frais à quinze jours de prison..

Une cause criminelle fut entendue à huis clos au cours de l'après-midi. Une dame Bergevin avait déposé une plainte contre l'accusé Crevier l'inculpant d'une offense grave contre les mœurs. Le prévenu fut acquitté.

Retraitants

Voici les noms des retraitants de St-Félicien qui ont suivi au monastère de Val Racine les exercices d'une retraite fermée : Léon Gauthier, Jos. Rivard, Alfred Ménard, Charles Laprise, Adélard Villeneuve, Anselme Tremblay, Jos. Thivierge, Sylvio Girard, Rodolphe Sonneville, Alfred Boutin, Edmond Gagnon, Laurent Ouellet, Léonard Perron, Paul-Emile Tremblay, Jos. Tremblay, Armand Thibeault, Ludger Simard, Calixte Rondeau, Amédée Blouin, Charlemagne Germain, F.-X. Lamontagne, Jos. Bouchard, Herménégilde Boutin, Edmond Côté, Napoléon Guay, Joseph Guay, Georges Guay, C. Côté, Joseph Bouir, Alexis Guay, Emile Laroche, Edmond Claveau, Joseph Drolet, Raoul Drolet, Jean-Jos. Darveau, Victor Tremblay, Achille Tremblay, Honoré Truchon, Edmond Verreault, P. Boudreault, B. Laflamme.

Prix spéciaux au Sém naire

Dix piastres, présenté par M. Louis Gagnon, de Chicoutimi, à l'élève finissant qui s'est le plus distingué pendant les deux dernières années de son cours dans la dissertation philosophique, mérité par Alphonse Roy.

Dix piastres, présenté par M. R.-E. Joron, I.C., de Chicoutim , à l'élève finissant qui s'est le plus distingué pendant les deux dern ères années de son cours dans l'étude des mathématiques et des sciences appliqués, mérité par Alphonse Roy.

Dix piastres, présenté par la Banque Provinciale, Chicoutimi, à l'élève de Philosoph e qui a obtenu le premier rang dans un concours de mathématiques, mérité par Pascal Tremblay.

Volumes, offerts par l'honorable A. David, secrétaire de la province à l'élève de Rhétorique qui durant son cours s'est le plus distingué dans l'étude de l'histoire du Canada, mérité par M. Charles Bouchard.

Dix piastres, présenté par M. T.-L. Bergeron, C.R., maire de Roberval, comme encouragement à l'étude des langues classiques dans les classes de Rhétorique et de belles-Lettres, langue grecque : Gérard Bouchard, élève de Rhétorique. Langue latine : David Fortin, élève de Belles-Lettres.

Cinq piastres, présenté par M. le chanoine J.-E. Lemieux, ancien curé de Ste-Anne, à l'élève de versification qui s'est e plus distingué dans un concours sur les grammaires latine et anglaise, mérité par Georges-Renaux Pilote.

Cinq piastres, présenté au nom de feu F.-X. Gosselin, par son fils M. F.-J. Gosselin, avocat de Chicoutimi, à l'élève des classes d'éléments latins qui s'est le plus distingué dans un concours sur les grammaires française, latine et grecque, mérité par Roméo Savard, élève d'éléments latins B.

Cinq piastres présentés par M. George-W. Tremblay, M.D., Chicoutimi, à l'élève de la fanfare qui s'est le plus distingué par son assiduité et son application, mérité par M. Joseph-Elie Gagnon, élève de Rhétorique.

Prix présenté par M. Luc Morin, directeur du Petit Séminaire, à l'élève du Cours commercial, qui s'est le plus distingué dans l'étude de la doctrine chrétienne, mérité par Maurice Boivin, élève de la classe d'affaires I.

Cinq piastres présenté au nom de feu Honoré Petit par son frère M. L. Petit de Ste-Anne, à l'élève du Cours Commercial qui a subi avec le plus de distinction les examens semestriels de l'année, mérité par Louis-Marie Babineau, élève de troisième A.

Volume, présenté par M. Omer Blais, Chicoutimi à l'élève de la Classe d'affaires II, qui s'est le plus distingué dans l'étude de l'arithmétique, mérité par Gaston d'Auteuil.

Volumes, présentés par l'honorable A. David, secrétaire de la province, à l'élève de la classe d'affaires II, qui s'est le plus distingué dans l'étude de l'anglais mérités par Dollard Charest.

Cinq piastres, présenté par M. J.-E.-A. Dubuc, M. P., Chevalier de Saint Grégoire le Grand, à l'élève qui a subi avec le plus de distinction l'examen final de la Classe d'affaires II, mérité par Dollard Charest.

Volumes, offerts par les Chevaliers de Colombs de la province de Québec, à l'élève de la classe d'affaires I qui s'est le plus distingué dans l'examen écrit, mérités par René Gagnon.

Volume, présenté par la Banque Canadienne Nationale, Chicoutimi, à l'élève de la classe d'affaires I qui s'est le plus distingué dans l'étude de l'anglais mérité par René Gagnon.

L'Angleterre, l'an dernier, a perdu 11,400,000 journées de travail par les grèves de ses habitants.

Chevaux à vendre

Nous venons de recevoir 1 char de beaux chevaux d'Ontario.
Beaux chevaux de travail et de voiture, des fermes d'Ontario à vendre. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables.
Visitez notre écurie pour vous en convaincre.

BLOUIN & BISSON
COMMERCANTS DE CHEVAUX
(Coin Ste-Thérèse et Aqueduc)
Résidence 234, Kirouac
Tél.: 4-0176, 3-2638

Black Lake

Feu Mme Vve Joseph Maheux

Le 15 juin courant, après une courte maladie, est décédée Mme Vve Joseph Maheux, née Clara Veilleux, à l'âge de 40 ans.

Elle laisse pour la pleurer cinq fils: Augustin, comptable à la Banque Canadienne Nationale, de Black Lake, Emilien, Arthur, Henri-Paul et Fernand; Quatre filles: Mlles Hamelberge, Germaine, Simone, Marie-Laure.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 17 juin, dans l'église de St-Désiré, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Une leçon

Un jeune homme de cette ville a reçu une bonne leçon dernièrement, pour avoir fait du tapage et de la dissipation dans l'église pendant l'office divin. Une plainte fut portée contre l'accusé par M. le Curé qui le fit traduire devant un juge de paix qui le condamna à quinze jours de prison.

Espérons que la leçon servira à plusieurs.

Départ

M. Albert Gosselin et sa famille doivent nous quitter sous peu, pour aller demeurer à Bedford, comté de Brome, où M. Gosselin a acheté un magasin. Nous souhaitons à M. Gosselin tout le succès désiré.

Notes

M. Napoléon Lessard, de Laconia N. H. était en promenade chez sa mère, Mme Napoléon Paquet, ces jours derniers.

—M. et Mme Alex. Tardif, de Ste-Marie de-Beauce étaient en promenade chez des parents la semaine dernière.

—Mlle Françoise Paradis est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec, où elle visitait des parents.

—Mme Oscar Gagné, de St. Joseph-de-Beauce a passé quelques jours en promenade chez M. et Mme Napoléon Harton.

—M. Donat Pelletier et Mlle Laurette Gagné sont de retour d'un court voyage aux Trois-Rivières.

—M. J.-R. Lainé, de Waterloo, était de passage à Black Lake, ces jours derniers en visite chez des amis.

—M. l'abbé Léo Bouillé est de retour d'un voyage de quelques jours à Nicolet.

—M. et Mme Georges-R. Lafrance, et M. et Mme J.-A. Vachon étaient de passage à Québec dimanche dernier.

—Mme Jos Racine est de retour d'un voyage de quelques jours à Sherbrooke.

Travaux terminés

Les divers travaux de voirie que la ville de Black Lake faisait exécuter avec le concours de l'aide au chômage, sont terminés depuis quelques jours. Il ne reste plus maintenant ne seule rue qui ne soit en parfait état. Il y a lieu d'en être fier.

AVIS

Dans la Cour de Magistrat

Canada, Province de Québec, District de Québec. No 23591.—**BONBONS CANDIAC Ltd**, demandeurs vs **PICHETTE**, défendeur.— Avis public est par le présent donné, que les biens, meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias, seront vendus par encan public en vertu dudit bref, à la place d'affaires dudit défendeur, 112, rue St-Germain, en la cité de Québec, le quatorzième jour de juillet 1931, à une heure de l'après-midi. Lesdits meubles et effets consistant en ameublement de stock d'épicerie. Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 3 juillet 1931.

LAUREAT PICARD, H. C. S.

On offre à vendre un char de bons jeunes chevaux pesanteur de 1200 à 1500 lbs, avec plusieurs belles juments pour cultivateur, ou un cheval pour la selle, à des prix défiant toute compétition. S'adresser

F.-M. BERNIER
1055 rue St-Vallier - Québec

CHEVAUX A VENDRE

Je reçois chaque semaine des fermes d'Ontario, 3 chars de bons jeunes chevaux, que je vends au plus bas prix du marché. Chaque cheval vendu, est garanti par papier.

OMER TURGEON
23 rue Montmagny
Tél.: 6302 Québec

Avis aux Cultivateurs

que je suis arrivé aujourd'hui avec 2 chars de chevaux de 1ère qualité, provenant des meilleures fermes d'Ontario, parmi lesquels j'ai plusieurs belles juments de 4 à 6 ans bien domptées et vendues garanties par écrit et au plus bas prix du marché.
Une visite est toujours sollicitée.

ARTHUR TARDIF
968 RUE ST-VALLIER
TEL : 3-0908

LE CREAM PORTER BOSWELL AMÉLIORE LA SANTÉ

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Demande de soumissions pour construction d'un aqueduc dans la municipalité du village de Bernierville

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné, portant le nom "Soumissions" seront reçues jusqu'à 8 heures du soir, lundi le 27 juillet 1931. On peut consulter les plans et formules des contrats, et se procurer les devis au bureau du soussigné, ou encore au département des Travaux publics.

Un chèque égal à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du secrétaire de la municipalité du village de Bernierville, comté Mégantic, et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.-H. MARCOUX, maire
A. FRECHETTE, sec.-trés.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **CLARA VEZINA**, 48, rue St-Joseph, Québec, Cédante autorisée

Avis est par les présentes donné que Clara Vézina, de la cité de Québec, dans la province de Québec, a le 2ème jour de juillet 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge, séquestre officiel, nous a nommés gardiens des biens de la débitrice jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau de la Loi de Faillite, au Palais de Justice à Québec, mardi le 14ème jour de juillet 1931 à 11 heures de l'avant-midi (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé ; autrement le produit de l'actif de la débitrice sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 2ème jour de juillet 1931.

BEDARD & BELANGER, gardiens
Bureaux : 97 rue St-Pierre.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
LA LITHOGRAPHIE DU PEUPLE Ltée 560 rue St-Vallier, Québec, Qué
Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que MERCREDI le 15 Juillet 1931 à 10 heures de l'avant-midi heure avancée, sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

ITEM A: Toutes les machines, accessoires, outillage, des départements de photo gravure, imprimerie et lithographie. Ameublement de bureau et Fonds de commerce de papeterie :

Le tout pour être vendu en détail ou par lots, Valeur d'environ $106,500.00

L'Item A sera offert en vente en détail ou par lots suivant listes visibles aux bureaux du syndic soussigné, au plus haut et dernier enchérisseur.

Les ateliers seront ouverts pour inspection le 14 juillet prochain ou sur demande spéciale.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec le 2 juillet 1931.

R.-ERNEST LEFAIVRE
Syndic
Bureaux :
147 côte de la Montagne.
Québec, Que. 4-8-11-14

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de séquestre

Dans l'affaire de l'actif de **LA SUCCESSION NARCISSE GARNEAU**, marchande, Lévis, Qué. Failli.

Avis est par le présent donné que la susnommée a été déclarée en faillite et qu'une ordonnance de Séquestre a été rendu le 2 juillet 1931, et que M. Wilfrid Edge, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à la première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en la Palais de Justice à Québec, le 11 juillet 1931, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mais avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé ; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec, le 2 juillet 1931.

R.-ERNEST LEFAIVRE, gardien
Bureaux : 147 côte de la Montagne, Québec, Qué.

Ministère des Travaux Publics et du Travail

Avis de demande de soumissions pour la construction d'un édifice à bureaux, à Québec

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumission pour la construction d'un édifice à bureaux, à Québec" et adressées à l'honorable J.-N. Francœur, C. R., ministre des Travaux Publics et du Travail, hôtel du gouvernement, Québec, seront reçues d'aujourd'hui à lundi à midi, le 20 juillet (heure avancée), 1931.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par les architectes L. Auger et Beaulé et Morissette, Québec, où des copies pourront être obtenues en déposant ou faisant parvenir un chèque accepté, au montant de $25.00, lequel dépôt sera remis sur retour des plans et devis.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs fournis par les architectes.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté, payable à l'ordre de l'hon. ministre des Travaux Publics et du Travail, au montant de 10% du prix de sa soumission, moins six dollars ($6.00) pour couvrir les frais de l'impression.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions, et se réserve le droit, si jugé opportun, de donner des contrats séparés.

Le département ne paiera pas pour la publication non autorisée de cet avis.

IVAN-E. VALLEE
sous-ministre et ingénieur en chef
Québec, le 3 juillet 1931
Département des Travaux Publics et du Travail, Hôtel du gouvernement, Québec
4-8-11juil.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de :
SIMON GRENIER,
Marchand, St-Godefroy, Gaspé,
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 25 juin, 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. T.-A. Blanchet, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le palais de justice à New Carlisle, district de Gaspé, jeudi le 9 juillet 1931, à 4 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic, une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec le 29 juin 1931.

R. ERNEST LEFAIVRE,
Gardien
Bureaux
147 côte de la Montagne,
Québec, Que.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
JOS-ARTHUR GAGNON, marchand, St-Félicien, P. Q. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que MERCREDI, LE 8 JUILLET 1931 à 11 heures de l'avant-midi, heure avancée sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A—Fonds de commerce de marchandises sèches, etc. ... $3,622.56
Ameublement ... 42.50 $3,665.06

Item B—Créances aux livres ... 598.36

Ktem C—Un emplacement situé au village de St-Félicien, mesurant 62 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins faisant partie du lot numéro deux-A. (Ptie 2-A), du premier rang du cadastre officiel du canton Demeules, maintenant désigné au nouveau cadastre du village de St-Félicien partie du canton Demeules, comme étant la partie nord-ouest du lot numéro Deux A Deux (Ptie No 2-A-2) borné en front au nord-est au chemin public et de front dudit rang, en profondeur au sud-ouest à Antoine Hébert ou représentants, tenant au nord-ouest à l'emplacement d'Henri St-Pierre, et au sud-est à la distance de trois pieds de la maison actuelle sur le dit emplacement avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et l'item C sera vendu au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné et le magasin sera ouvert pour inspection, le 7 juillet 1931.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 25 juin 1931
Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec, Qué.

R.-ERNEST LEFAIVRE
Syndic
27-30jn-4-7jll

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX

AUSSI A VENDRE
Buggy, harnais et parties de harnais bon marché.
TEL.: 5-5887

Ayant acheté le stock de chevaux de M. Bédard, nous avisons sa nombreuse clientèle et le public en général que nous tiendrons dans ses écuries, un vrai bon choix de chevaux. Nous vous invitons donc à venir nous voir et vous convaincre du bon marché qu'il y aura à faire ici, tant pour la qualité que pour le prix. Chaque cheval sera vendu garanti par papier. Une visite est sollicitée. La grande quantité de chevaux que nous achetons nous permet de les vendre à des prix défiant toute compétition.

BORDELEAU & PRONOVOST
Tél.: 5887 — Commerçants de Chevaux
Coin des rues Kirouac, Aqueduc, Saint-Luc, Hermine — Québec
Aussi écurie à TROIS-RIVIERES, hôtel Lamothe et Commercial.

MARIAGES

CADORET-ROGERS.—Mercredi le 8 juillet à 8 heures, dans la chapelle privée de l'église St-Jean-Baptiste, sera béni le mariage de mademoiselle Marie-Ange Cadoret, fille de M. et Mme Léonidas Cadoret, voyageur de commerce, avec M. Harry Rogers, marchand tailleur de Newport, N.-H. Pas de faire-part. -b

CANTIN-HUOT.—On annonce pour le 13 juillet prochain, en l'église de St-Roch, le mariage de M. Lucien Cantin, de la Cie Chinic, fils de feu M. Charles Cantin, à mademoiselle Marie-Jeanne Huot, fille de feu M. A.-L. Huot, boureur. Pas de faire-part.

DERY-PAQUET.— On annonce pour le 20 juillet, le mariage de Mlle Blanche Déry, fille de M. et Mme Elie Déry, de Québec, avec M. Ferdinand Pâquet, fils de M. Ferdinand Pâquet et de Mme Pâquet, décédée, de Québec. Pas de faire-part. 27juin-4juil.

SAILLANT-DESMEULES.—Le 6 juillet prochain sera célébré à neuf heures en l'église Saint-Cœur-de-Marie, le mariage de mademoiselle Germaine Saillant, fille de M. et Mme Louis Saillant, avec M. Alibé Desmeules, fils de M. et Mme Alfred Desmeules, tous deux de Québec. Pas de faire-part.

NAISSANCES

KELLY.— M. John Kelly, de l'Anglo Pulp et Mme Kelly, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 1er juillet et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Michel-Walter. Parrain et marraine, M. Michel Kelly et Mme Kathleen Kelly, grands parents de l'enfant. Porteuse, Mme René Fiset, tante de l'enfant. -b

LACASSE.—M. Antonio Lacasse et Mme Lacasse, née Germaine Côté) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 1er juillet 1931 et baptisé le même jour à l'hôpital du St-Sacrement, sous les prénoms de Joseph-Antonio-Guy-Jacques.

Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Lacasse, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Juliette Lacasse, tante de l'enfant. -b

LEPAGE.—M. Albert Lepage et Mme Lepage, née Adéline Ménard, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur 16e enfant, un fils, né le 30 juin et baptisé le 1er juillet, sous les prénoms de Joseph-Albert-Edmond-Léopold.

Parrain, M. Philémon Mercier, ami de la famille. Marraine, Mlle Marie-Berthe Lepage, sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Emile Delisle, tante de l'enfant. -b

PETIT.—M. Alex. Petit et Mme Petit, née Lucienne Lachance, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 1er juillet et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Richard-Gaston.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Petitclerc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Lachance, grand'mère de l'enfant. -b

THERRIEN.—M. J.-Dollard Therrien et Mme Therrien, née Rebecca Caron, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 22 juin et baptisée le 25 juin, sous les prénoms de Marie-Marguerite-Dorothée.

Parrain et marrine, M. et Mme Hervé Thivierge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Eveline Hamel, cousine de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS pour sympathie. La famille S. Brochu remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve François Vézina, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—La famille M. Cyrille Thibault, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Aline Thibault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE.—Lundi le 6 juillet à 8 h. 30 en l'église Ste-Anne-de-Beaupré, sera chanté le service anniversaire de feu Ernest Paré, époux de dame Marie-Reine Savard, recommandé par son épouse.

WHITE.—Mardi le 7 juillet à 8 heures en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de dame Zéphirine Paradis, épouse de feu F.-R. White. 4jll-2fs

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CIMON.—A l'hôpital St-Sacrement, le 3 juillet 1931, à l'âge de 34 ans est décédé Gérard, fils de M. et Mme Hubert Cimon.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 95, avenue Bourlamaque à 8 h. 45 pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

FOURNIER dit LAROSE.—A Québec, le 4 juillet 1931, à l'âge de 71 ans 6 mois est décédé M. Eugène Fournier dit La-Rose, époux de dame Joséphine Chaput.

Avis des funérailles lundi.

Départ de la maison mortuaire, No 75, rue Notre-Dame-des-Anges. 4jll-2fsb

LORTIE.—A St-Joseph de Québec, le 2 juillet 1931, à l'âge de un mois et demi est décédée Marie-Yolande-Jeannine, enfant de M. Emile Lortie et de Mme Lortie, née Joséphine Fortier.

Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 253, rue Franklin à 3 h. 45 pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 3jll-2fsb

PARADIS.—A Lévis, le 3 juillet 1931, est décédée chez sa nièce mademoiselle Joséphine Gagnon, mademoiselle Desneiges Paradis.

Elle était la sœur de Mme Edouard Gagnon de St-David, de la Révérende Mère St-Léon du couvent de Jésus-Marie de Lauzon et de feu le Dr J.-G. Paradis.

Les funérailles auront lieu à St-Hénédine de Dorchester, lundi le 6 à 9 heures, heure solaire.

Départ de la maison mortuaire, No 45, rue St-Laurent, Lévis à 8 heures heure avancée. 3jll-2fs

ROY.—A Trois-Pistoles, le 3 juillet 1931, à l'âge de 24 ans 2 mois est décédée Mlle Edith Roy, fille de M. Adélard Roy, chef de gare, et de Mme Roy. Service et sépulture auront lieu lundi le 6 juillet à 9 heures à Trois-Pistoles.

VALLIERE.—A Sillery, le 2 juillet 1931, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédée dame Célina Ouellet, épouse de feu Elie Vallières.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre M. Adolphe Gauthier, côte de l'Eglise, à 8 heures 45 pour l'église de Sillery et de là au cimetière St-Colomban, de Sillery. 3jll-2fsb

FLEURS FRAICHES
H.W. McKenna
FLEURISTE
9, rue St-Jean
Tél.: 2-5535

AVIS
A VENDRE
5 **corbillards** (4 noirs et un blanc); 1 **ambulance**, 1 **expresse** de livraison, 1 **feurgon** pour entrepreneur de pompes funèbres, 2 **carosses** (1 noir et 1 drab), 1 **berlot**, 1 **corbillard** auto (Buick).
Toutes ces voitures proviennent de la Coopérative de Montréal et de deux entrepreneurs de pompes funèbres d'Ontario. Pour plus amples détails, s'adresser à **J. BOUCHARD & FILS, 54, 5e rue, Limoilou, tél.: 4-1113.**

BEL OCTROI ACCORDE A LA MALBAIE

(Suite)

truction de ce quai qui est pour ainsi dire la continuation du pont, de plus comme vous le savez nous étions obligés d'enfoncer des pilotis, nous avons acheté le bois etc, c'est pourquoi nous avons consenti à faire le quai pour remplacer les pilotis et ce au même prix du contrat.

Espérant que vous vous rendrez à notre humble demande, nous sommes

Vos dévoués,
The Murray Bay Contracting & Logging Co. Ltd.
(Signé) **E. R.**

Etant donné qu'il paraît avantageux pour cette Corporation d'accepter cette offre.

Il est proposé par M. Jean Murray, secondé par M. Joseph Bouliane et résolu unanimement que la Murray Bay Contracting & Logging, Company Limited soit autorisée à construitre le crib dont la construction est demandée par le rapport de l'ingénieur Robert Sauvage, du Département des Travaux publics et du Travail de Québec, en date du 4 juin, 1931, ainsi que le mur de l'autre côté du pont de long de la propriété de M. Joseph Gaudreault, acceptant en même temps le Pont Gaudreault, construit par la même Compagnie:;

Que cette Compagnie devra en plus de la construction du pont Gaudreault qu'elle s'est engagée à faire par contrat passé devant Bouliane, notaire, à La Malbaie, le 20 octobre, 1930, pour la somme de $3,270.00. construire le dit crib ainsi que le mur dont il est question dans le rapport ci-dessus cité conformément au dit rapport et au plan y annexé;

QUE cette Compagnie pour l'exécution des dits travaux sera soumise à la surveillance de Monsieur Thomas Murray, surveillant nommé par cette Corporation et à celle des ingénieurs du Dapartement des Travaux Publics et du Travail, de Québec ;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier de cette Corporation soient autorisés de signer avec la Compagnie un contrat conformément à cette résolution ;

QUE les dits travaux devront être acceptés par le Département des Travaux Publics et du Travail, de Québec, et cette Corporation avant paiement ;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Département des Travaux Publics et du Travail, de Québec.

(Signé)
FRANCOIS BHERER,
Maire.
P.-R. BOULIANE,
Sect-Trés.

Vraie copie

RESULTATS D'UN GRAND CONCOURS

(Suite)

Berthe Arteau, Lucille Masson.

Académie N.-D.-du-Chemin, filles: Thérèse Bédard, Hélène Welling.

Académie Mallet, sec. Française : Marcelle Pelletier, Yvette Giroux.

Académie Bon-Pasteur, St-Coeur-de-Marie, filles : Lucienne Roy, Benjamine Carl.

Ecole Lagueux, St-Roch, garçons : Marc.-Henri Côté, Albert Bélanger.

Ecole Giffard, filles et garçons : Yvette Goulet, Pierrette Turgeon.

UN TRIOMPHE A MM. GODBOUT, LAFERTE ET COTE

(Suite)

publique et le soin que vous mettez à choisir vos dirigeants je n'ai pas de crainte pour l'avenir de notre province. Soucieux de vos meilleurs intérêts, du bon renom du Québec, vous remettrez l'administration à un gouvernement juste, à un gouvernement honnête, à un gouvernement qui se penche vers toutes les classes, qui interprète l'idéal que chacun de vous cherche à réaliser, le développement, la grandeur, la prospérisé de cette belle province, notre patrimoine dont nous sommes orgueilleux et que jalousement nous voulons garder. Je crois que c'est la première fois que je fais un compliment au ministre des pêcheries mais c'est sous le ministère de M. Laferté que les pêcheries du Québec ont le plus progressé. Ce tribut est celui d'un adversaire, M. Houde lui-même.

L'hon. M. Laferté ministre de la colonisation et des pêcheries devant les milliers de personnes qui l'écoutaient a informé chiffres en mains, l'immense auditoire du fait que son département a tenu ouvert l'hiver dernier 156.62 milles de chemins, qu'il a parachevé 232.75 de chemin en soulage. Le gouvernement aussi réparé 1252.05 milles de chemins. Des ponts et des ponceaux sur une longueur de 23,762 milles ont été construits. Les activités du ministère auquel il préside se sont portées sur une longueur totale de 1650 milles. Ce sont là des arguments, a-t-il dit, que nos adversaires auront de la difficulté à détruire. Dans le domaine de la colonisation la politique prévoyante du gouvernement Taschereau a pourvu aux besoins des pionniers qui à coups cognée ouvrent les terres. Depuis dix ans 45 paroisses ont surgi; des lots de colonisation ont été vendus au nombre 1,732 lots qui couvrent 162,702 acres. De plus le gouvernement a présidé aux premiers labours de 12,029 acres de lots non patentés. Quant au comté de Bonaventure il a reçu en moins de dix ans sous forme d'octrois la somme de $495,000 piastres. Quoi qu'en disent M. Houde et ses amis le gouvernement provincial a commencé en 1929 à ramener au pays les Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Ce n'est pas la politique de Hoover qui est responsable du retour des nôtres. Elle a pu jusqu'à un certain point seconder nos efforts mais c'est nous qui donnons aux colons des animaux, ces instruments aratoires qui les aideront à vivre non seulement jusqu'à la première ou jusqu'à la deuxième récolte mais jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

Nos efforts ont valu à la province des centaines de colons et tout récemment encore six cent quarante chefs de famille s'établissaient chez nous. Passant ensuite aux pêcheries l'orateur a déclaré que le gouvernement avait versé la somme de $22,240 aux pêcheurs en remboursement de leurs agrès de pêche. On a ridiculisé les procédés employés pour détruire ou chasser le marsouin. Pourtant Monseigneur Leventoux et le Père Garnier ont remercié le gouvernement d'avoir aidé les pêcheurs à se débarrasser de ce fléau. Les statistiques prouvent que la morue est maintenant plus abondante par suite de la guerre qu'on livre au marsouin. Restez fidèles au parti libéral a conseillé l'hon. Laferté. Quand les élections viendront, et j'ignore si ce sera cet automne ou l'an prochain, faites votre devoir. M. P.-E. Côté, M.P.P. a plaidé la cause des pêcheurs auprès de l'hon. M. Laferté et celle des agriculteurs devant l'hon. M. Godbout. L'hon. John Hall Kelley a rappelé comment au temps des régimes conservateurs l'on gardait le peuple dans l'ignorance de peur qu'il s'instruise des scandales qui chevauchaient en groupe derrière les gouvernements torys.

L'assemblée a été close par M. Laetare Roy, C. R., ancien député de Lévis à la Législature qui a chanté les splendeurs de la contrée que baigne la Baie des Chaleurs et explique la façon dont M. Houde en poignardant M. Sauvé est parvenu à se faire choisir chef de l'opposition provinciale. Après avoir entendu le chant de "O Canada", la foule se dispersa en acclamant les honorables Godbout, Laferté et P.-E. Côté que l'on porta en triomphe. L'assemblée était présidée par M. J.-B. Labourdette, maire de Paspebiac. On remarquait sur l'estrade le sénateur Jules Tessier, M. Eugène Godbout M. P. P. du comté de Kamouraska, M. O.-A. Bériau, madame Jules Tessier, mesdames H. Laferté, Mme P.-E. Côté, Mme O.-A. Bériau et les maires des municipalités suivantes. Hector Beaulieu, St-André de Matapédia. Jules Dufour, St-Alexis ; Alexis Poirier, St-Siméon ; Théo. Chapados, ex-maire de Paspébiac, Ambroise Lagacé, St-Laurent de Matapédia ; Cléophas Chabot, St-François-d'Assises ; Bernard Arsenault, St-Alphonse de Caplin ; Jérôme Denis, ex-maire de Paspébiac ; Emile Grenier, St-Godfroy ; Edmond Castilloux, Hopetown ; Frank Deraiche, Port-Daniel. La fillette de Mme Desrochers offrit un bouquet à Mme Laferté et à Mme P.-E. Côté au nom des dames du comté de Bonaventure.

LES GALERES DE CALIGULA

Rome, 3.—Depuis le jour où la première galère de Caligula avait été transportée dans un hangar spécialement édifié sur les rives du lac, la question se posait de savoir si oui ou non les travaux allaient se poursuivre pour arracher la seconde galère à sa tombe lacustre. Or, la commission archéologique spéciale chargée de prendre la décision vient de répondre par l'affirmative. Après une longue discussion, ses membres se sont trouvés d'accord pour que l'asséchement du lac de Nemi se poursuive jusqu'à ce que la deuxième galère soit complètement hors de l'eau.

M. J.-EMILE RENAUD EST DE RETOUR

2,200 milles parcourus, en onze jours, du 19 au 30 juin dernier, sur le territoire de la province d'Ontario, telle est la randonnée dont M. J.-Emile Renaud, secrétaire du club Automobile de Québec revient, enchanté. Ce voyage fut une tournée de bonne entente, dans la province-sœur. Ce voyage était patronné par le gouvernement ontarien et il se faisait, sous les auspices de l'"Ontario Motor League". Trente-cinq délégués y ont pris part qui représentaient les bureaux de tourisme de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Manitoba.

M. Renaud représentait le Club Automobile de Québec. Les endroits visités furent notamment: Toronto, Cobourg, Gananoque, Brockville, Cornwall, Ottawa, Kingston, Belleville, Pictou, Peterborough, Muskoka, Huntville, Orillia, Owen Sound, Sarnia, London, Chatham, Windsor, St-Thomas, Chutes Niagara et Hamilton.

M. Renaud nous a parlé de la beauté merveileuse des paysages du lac Muskoka. Une myriade d'Iles contribue particulièrement à l'attraction de cette nappe d'eau. Le lac est entouré de 150 hôtels des mieux aménagés.

La province d'Ontario possède des routes magnifiques. Partout les délégués ont reçu un accueil fraternel, caractérisé par la plus complète cordialité. Tous les hôteliers donnaient gratuitement l'hospitalité aux membres du groupe et c'était la plus large hospitalité. M. Renaud nous déclara finalement qu'une tournée de ce genre donne à une province une insurpassable publicité.

Le Vatican a toujours été le lieu de résidence des Papes depuis leur départ d'Avignon.

La bonté et la justice sont comme les deux bras de Dieu mais la bonté est le bras droit, c'est elle qui commence.—Bossuet.

Femmes!
Soulagez vos douleurs
Si vous souffrez, si vous vous sentez dépérir, si vous êtes toujours fatiguées, si votre teint est terreux, si vos périodes sont douloureuses — c'est que votre organisme est épuisé.
Depuis 15 ans
Les Pilules FEMOL
ont aidé des milliers de femmes à vaincre les maladies particulières à leur sexe.
Les Pilules Femol sont en vente chez les pharmaciens ou marchands généraux, ou par la malle à nos frais, soit C.O.D., soit sur réception d'un mandat. Prix 1.00 la boîte de 60 pilules.
N'acceptez pas de substitut
INSTITUT CAZO
Dépt. AS2, 351 Place Royale, Montréal.

DESLAURIERS EXECUTERA LE CONTRAT

(Suite)

avec l'approbation du président de la Commission des Champs de Bataille, Sir George Garneau, à la grande satisfaction de la ville.

Lorsqu'il fut question de donner ce contrat, un échevin s'inquiéta et voulut savoir si ces travaux seraient faits à la petite pelle ou plus exactement à la pelle manuelle, mais l'ingénieur de l'aqueduc, M. J.-A. Tremblay, l'informa que ce serait extrêmement difficile, attendu qu'il faudra surtout creuser dans le roc et que l'entrepreneur n'aura à sa disposition pour exécuter son contrat que six semaines. Il lui faudra nécessairement employer le compresseur, mais malgré tout cela, suivant une déclaration du maire Lavigueur, l'on a l'assurance qu'il y aura de l'ouvrage pour une centaine d'hommes.

Comme nous l'avons dit l'autre jour, l'on commence d'abord par les Champs de Bataille, afin, suivant le désir exprimé par l'échevin Tremblay, de Belvedère, de ne pas paralyser la circulation et mettre d'entraves au commerce de l'avenue Cartier pendant la saison des touristes. Les travaux progresseront ensuite graduellement sur la Grande Allée et l'Avenue Galipeault, au fur et à mesure que les soumissions seront demandées, pour ensuite les poursuivre par l'avenue Cartier jusqu'à la rue Sherbrooke.

Malgré les rumeurs qui ont circulé ces jours derniers, rumeurs d'injonction etc, qui n'étaient pas sans fondement, il est maintenant nettement défini que la ville entend procéder quand même et faire toute la diligence possible pour mener cette vaste entreprise du réservoir à bonne fin.

Il y a quelques trois semaines lorsque l'on décida de modifier les soumissions, de renoncer aux prix unitaires pour s'en tenir au prix global, l'on se rappelle que l'échevin Lacroix, collègue de M. Tremblay, dans Belvedère, trouva étrange que le contrat intervenu entre la ville et la Commission des Champs de Bataille, en vertu duquel l'on obtenait l'autorisation de construire le réservoir sur l'emplacement de l'ancienne armurerie Ross n'avait pas encore été signé.

M. Lacroix insistait pour que l'on ne ratardat pas davantage afin d'éviter d'autres complications toujours possibles, mais le maire Lavigueur lui faisait réponse que si la chose n'avait pas encore été faite, c'est qu'il fallait attendre que les alignements soient bien définis, du moment que l'on adoptait un nouveau mode de soumissions. Or, cette question étant maintenant réglée, hier après-midi, le maire a déposé devant ses collègues, le signé par sir Georges Garneau, président de la Commission des Champs de Bataille, approuvant le tout y compris les changements qui on été faits, quant à la course que devront suivre les tuyaux de raccordement.

Le comité a accepté sans discussion le contrat tel que soumis et le maire Lavigueur y a immédiatement apposé sa signature. C'est un autre point important de solutionné et il ne reste plus, maintenant, qu'à lancer les nouvelles soumissions pour la construction du réservoir proprement dit, ce qui sera fait dès le commencement de la semaine prochaine. Nous avons appris, hier, que les devis sur lesquels seront basées les soumissions, sont terminés depuis jeudi. L'on croyait généralement qu'ils seraient soumis au comité— dansl'après-midi, mais il n'en fut rien. Pourquoi? Nous l'ignorons, mais à tout événement, l'on peut espérer que le contrat sera donné d'ici à une quinzaine de jours et quel es travaux commenceront ensuite incessamment pour le plus grand bénéfice de la classe ouvrière qui y trouvera del'emploi pendant des mois.

NOUVELLE LETTRE DE M. JOS. SAMSON

M. Joseph Samson, M. P. P., a adressé au maire et aux échevins, hier soir, une nouvelle lettre en rapport avec la construction du réservoir à la rivière des Mères, près de Québec. Voici le texte de cette lettre :

Québec, le 3 juillet 1931.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Hôtel de Ville,
Québec.
Messieurs,

Ayant poursuivi les travaux avec des ingénieurs qui ont fait un relevé du niveau de la rivière des Mères, près de Québec, et de la possibilité d'y construire un réservoir, tel que démontré par l'ingénieur Paul Joncas, je suis en position de vous dire que tous les plans et spécifications seront prêts à vous être soumis d'ici à quelques jours.

En même temps, je pourrai vous enseigner un contracteur ou une compagnie qui pourra construire un réservoir de trente millions de gallons d'eau en plus du cours naturel de la rivière des Mères, poser une conduite d'eau indépendante de 30 pouces en béton ou en fonte, à partir du réservoir jusqu'au raccordement de vos tuyaux, de 18, 30 et 40 pouces et de là en suivant vos tuyaux jusqu'à la rue Sherbrooke où il pourra être relié aux pompes en cas de besoin.

Je puis vous garantir que le tout pourra être construit pour un montant ne dépassant pas sept cent cinquante mille piastres, assurant une économie considérable sur ce qui devra être dépensé sur les Plaines avec un bien meilleur résultat et pour le service d'eau et pour les intérêts de la ville de Québec.

Votre obligé,
JOSEPH SAMSON

UN INCENDIE

Pointe-au-Père, 4. —Le feu vient de dévaster la plus vieille maison de la Pointe-au-Père. Cette maison construite en 1802 appartenait à M. Joseph Rouleau. L'incendie fut découvert dans la nuit de jeudi à vendredi par M. Irénée Rouleau qui avertit aussitôt les membres de la famille et les gens des environs. Les personnes purent heureusement se sauver mais il ne reste que les quatre murs de l'ancienne construction. Les dommages s'élèvent à $2,500.

Le chemin de fer élevé de New-York fonctionne depuis le 30 avril 1878.

LES RECETTES DU TRAMWAY

Les recettes du tramway, pour les mois de janvier, février et mars dernier, si on les compare avec celles de la même période l'an dernier, on baisse de $22,690.50.

La compagnie a soumis son rapport trimestriel, hier après-midi, au comité administratif, démontrant qu'en janvier, février et mars 1930, ses recettes ont été de $266,093.65, contre $243,203.15 pour les mois correspondant cette année.

A quoi attribuer cela? La compagnie ne le dit pas, mais il est évident que l'automobile se généralisant la compagnie a à lutter contre une très forte concurrence que lui font les taxis et les services d'autobus.

L'échevin Drolet, l'un des représentants de St-Sauveur, profitant de ce rapport, a voulu savoir s'il était à la connaissance du maire qu'en ces derniers temps, la compagnie avait retranché de ses divers réseaux, un nombre assez considérable de tramways et s'il était également informé que de vieux employés qui ont 15 ans et plus de service, sur les tramways, avaient été réduits du rang des permanents qu'ils étaient à celui de "spares" ou surnuméraires, ce qui serait très regrettable surtout en ces temps de crise ou au lieu de prendre des moyens d'augmenter le chomage, l'on devrait plutôt s'appliquer à le diminuer.

L'échevin Emond fit observer que ces employés, si ce que l'on dit est vrai, devraient se compter encore bien chanceux d'avoir conservé leur emploi, quand tant d'autres compagnies congédient leurs employés.

—C'est peut être vrai, répondit l'échevin Drolet à son collègue de St-Roch, mais n'oubliez pas, non plus, M. Emond, ajouta-t-il, que si ces vieux employés n'ont pas perdu tout à fait perdu leur emploi, leurs heures de travail sont considérablement réduites et que ceux qui étaient véritablement des "spares" que l'on remplace par des permanents, sont dehors, aujourd'hui, si ce que l'on rapporte est exact."

L'échevin Drolet fit remarquer que si la compagnie diminue le nombre de ses hommes et par ses dépenses, il serait peut-être à propos pour la ville, de prendre les mesures nécessaires pour faire baisser le taux sur les tramways de 7 cents à 5 cents.

"Lorsque nous avons renouvellé la franchise du tramway, fit remarquer à son tour l'échevin Bertrand, il était entendu par résolution du conseil, que la compagnie au lieu de s'en tenir à son service des "one man cars", metrait deux hommes en service, principalement sur le circuit Marché Champlain - St-Sauveur, mais rien n'a encore été fait."

L'échevin Emond répondit à M. Bertrand qu'en vertu de sa charte, la compagnie n'était pas tenue de mettre plus d'un homme.

"Ce qu'il y aurait de mieux à faire, suggéra l'échevin Bouchard, leader du conseil, ce serait de mettre la compagnie en demeure de donner un service de cinq minutes.

La suggestion de M. Bouchard fut acceptée d'emblée et l'échevin Drolet fit une proposition dans ce sens, obligeant la compagnie à donner un service de cinq minutes sur tous ses réseaux et principalement sur le circuit de la partie basse de la ville.

Le comité s'ajourna ensuite.

A L'HOPITAL DE L'ENFANT - JESUS

Complètement terminé, l'hôpital de l'Enfant-Jésus ouvrira ses portes aux malades en septembre prochain et mettra 425 lits à leur disposition. L'institution étant maintenant munie de toutes les améliorations les plus modernes pourra recevoir des malades de toutes catégories. Alors qu'à ses débuts l'hôpital de l'Enfant-Jésus ne traitait que des enfants il est maintenant en mesure d'assurer aux médecins tout le confort voulu ce qui leur permettra de donner aux malades un maximum de soins.

Une section spéciale de l'hôpital sera affectée aux accidentés du travail. Le malade pourra se faire soigner par le médecin de son choix, mais ce dernier devra se faire assister par un des médecins attachés à l'hôpital.

Ce sont encore les Soeurs Dominicaines et un corps de gardes-malades qui assisteront les membres de la Faculté.

LA GARDE DOLLARD

Tous les membres de al Garde Dollard des Ormeaux sont tenus de se rassembler demain matin à six heures pour le pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré. Le passage est gratis.

Par ordre du commandant Lapointe.

Saint-Rédempteur

Décès

Le 21 juin s'éteignait paisiblement parmi les siens, dame C.-F. Coleman, âgée de 73 ans. Lui survivent outre son mari, sept enfants, Mmes A.-J. Legers de Montréal, Frank Peasons de Charny, W.-I. Loweryson de Quuepec Mlles Ella et Velma Coleman de Chaudière, MM. Archie Coleman de Québec et Odbur de Chaudière, deux frères Archie McTire, de Calgary Alta, et Kenneth McTire, de Millers, Falls, Mass., son service fut dit à la résidence privée à 2 heures p.m. mardi et inhumée à Québec dans le cimetière Mont Hermon.

M. Georges Marcoux de St-Romuald avait la direction des funérailles, presque tous les paroissiens se sont fait un devoir d'aller reconduire à sa dernière demeure cette brave citoyenne qui fut si dévouée et charitable pour nos bonnes oeuvres paroissiales. La famille Coleman a reçu une foule de tributs floraux qui venaient de toutes part ainsi que message de sympathies, cartes, télégrammes. La famille remercie tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathies; à tous un merci.

Examen

Le 19 juin, M. l'abbé P. Roy faisait les examens de notre couvent et dimanche 21 juin avait lieu la distribution des prix au couvent ou nos bonnes religieuses avaient préparé de jolies pièces de circonstances.

Service

Jeudi le 25 juin était chanté en dotre église un service pour le repos ne l'âme du cardinal R.-Marie Rouleau.

POUR LES INSTITUTRICES DE LA PROVINCE

PELERINAGE A NOTRE-DAME ROC-AMADOUR

ASSEMBLEE GENERALE

Mardi, le 7 juillet prochain, aura lieu à St-François d'Assise, Québec, au sanctuaire de N.-D. de Roc-Amadour, un pèlerinage organisé par l'Association des institutrices, tant celles qui sont dans l'enseignement que celles qui sont à la retraite.

Messe à 8 heures (heure avancée) aux intentions des institutrices, à la suite de laquelle il y aura sermon de circonstance. Il convient bien, après une année de classe terminée, de remercier la Providence pour les nombreuses faveurs reçues et demander de nouvelles grâces pour celle qui s'ouvrira bientôt.

Or, le pèlerinage est une belle occasion, semble-t-il, pour nous acquitter de ce devoir. Nous comptons donc que les institutrices sauront, autant que faire se peut, surmonter les obstacles qui peuvent surgir pour y assister en très grand nombre.

La date de ce pèlerinage a été ainsi changée afin de pouvoir, croyons-nous, en accommoder un plus grand nombre.

Après la messe, à la salle paroissiale, il vous sera donné gratuitement un déjeûner quelque peu frugal, mais servi à toutes avec la plus grande cordialité.

L'Assemblée des délibérations, présidée par M. l'Aumônier, aura lieu à 10 heures 30, à cette même salle.

Celles qui ne sont pas membres de l'Association y sont également et chaleureusement invitées.

Il y aura quelques objets à tirer pour les institutrices présentes; et de spéciaux, pour celles qui ont payé la contribution.

Il y a lieu de croire que cette rencontre sera toute fraternelle, car l'Association est franchement ennemie de la zizanie, croyez-le.

Soyez nombreuses, n'est-ce pas, à ce pieux rendez-vous ?

Le Comité de Régie de l'Association des Institutrices catholiques de la Province de Québec, Inc.

N.B.—Voici la nouvelle adresse de la secrétaire :

Mme J.-P. GAGNE,
55, rue St-Bonaventure, Québec.

LE PAPE ET LES CERCLES CATHOLIQUES

(Suite)

politique.

Faisant allusion à Mussolini, le pape dit ailleurs :

"Nous ne pouvons avoir de reconnaissance pour un homme qui, après avoir étranglé le socialisme et les organisations anti-religieuses, permet qu'ils soient généralement admis de nouveau et qui les a rendus plus forts et plus dangereux en ce qu'ils sont dissimulés et aussi protégés sous leur nouvel uniforme."

Le Saint Père exprime ailleurs sa satisfaction des témoignages de sympathie offerts par les associations catholiques dans le monde à l'Action catholique persécutée en Italie.

"Cette persécution, dit-il, laisse l'impression que l'Action catholique fut aux prises avec des criminels. Il est d'ailleurs remarquable que même parmi les officiers chargés d'exécuter ces ordres de suppression, il s'en est trouvé plusieurs qui firent comprendre qu'ils demandaient le pardon pour ce qu'ils étaient obligés d'exécuter. Nous réservons pour ceux-là une bénédiction spéciale. Mais contrastant avec la manère de faire de ces officiels, il y eut de nombreux actes de violence allant depuis les coups jusqu'à l'effusion de sang. Combien d'insultes dans la presse, de paroles injurieuses et d'actes contre les choses et les personnes, sans Nous exclure précédèrent, accompagnèrent et suivirent l'application de ces ordres.

"Il est facile d'admettre", poursuit le document papal, "et il était également facile de prévoir que les limites de ces instructions pouvaient et seraient presque nécessairement outrepassées.

"Si nous gardions le silence, nous serions encore plus indigne que nous le sommes déjà d'occuper cette auguste chaire apostolique".

Disraëli

Disraéli éprouvé par le feu

La grange de M. Alcide Sévigny, cultivateur et le moulin à scie de MM. Josaphat- Ovila Morin, détruit de fond en comble par le feu.

Au cours de la semaine la grange avec son contenu de M. Alcide Sévigny, sur le chemin de Stratford a été complètement détruite par le feu. On ignore complètement l'origine de ce feu. Les pertes sont couvertes que par un peu d'assurance.

Au cours de cette nuit vers 9 1-2 heures du soir, le feu se déclara au moulin a scie de Morin et Frère (Josaphat et Oliva) de Disraeli, et le détruisit de fond en comble.

Lorsqu'on s'est aperçu du feu et que l'alarme fut donnée le moulin était déjà tout en feu. En quelques minutes un bon nombre de pompiers réguliers et volontaires se rendirent sur les lieux. Tout fut incendié, impossible de sauvé rien.

C'est la deuxième fois depuis 3 semaines que les pompiers réguliers sont demandés chez M. Morin. La première fois un commencement d'incendie à leur résidence privée ce qui fut mis vite sous contrôle. La deuxième fois le moulin et contenu passent en entier.

Les pertes se chiffrents à plusieurs milles piastres et ne portent pas un sous d'assurance.

De nouveau au cours de cette nuit vers 3 heures, la population de Disraeli fut réveillée par la sirène des pompes à feu.

Cette fois ils furent demandés pour un feu à la grange de M. Adélard Daigle, Avenue Champlain. Lorsque l'alarme fut donnée le feu avait fait déjà beaucoup de dommage et la flamme couvrait entièrement la grange et le garage.

Ce ne fut l'affaire d'une minute seulement pour que les pompiers réguliers se trouvent sur les lieux. Ils mirent vite le feu sous contrôle et parvinrent à l'éteindre.

Quoique la charpente de la grange et du garage reste debout, les pertes sont assez élevées mais sont quasi couvertes par les assurances.

On ignore encore cette fois-ci, l'origine du feu. C'est grâce a un temps calme et aux système de pompe , que Disraeli n'a pas à enregistrer un encendie tel que celui de St-Victor de Tring, car dans ce coin du village les maisons et dépendances sont tous rapprochées.

LOUIS-A. POULIOT
C. R., LL: D.
AVOCAT
(Immeuble Giroux)
14 rue St-Pierre Québec
Téléphone Bureau 2-7139 Résidence 8039

Saint-Antoine de Tilly

Tournoi de tennis

Dimanche après-midi,sur les courts à la résidence d'été de M. Philémon Dionne, a eu lieu la joute régulière de la ligue de tennis Boisseau. Le Lotbinière a défait le Château-d'Eau par 3 à 2. Voici le score :

F. Guay, Château d'Eau, bat P. Dionne, par 6-3, 6-2.

P.-P. Cantin et J. Thivierge, Château-d'Eau, défont S. Dussault et A. Aubry par 6-3, 6-4.

P. Dionne et R. Létourneau, Lotbinière, défont M. Giguère et R. Cantin par 8-6, 8-6.

F. Verge et C. Denis, Lotbinière, défont M. Cantin et A. Cantin par 6-3, 6-4.

Charles Dionne, Lotbinière, bat A. Dombroski par 6-0, 6-3.

Notes sociales

M. Louis Houde de Montréal et Mme Hilaire Bourret de Montréal, visitent actuellement leurs parents de St-Antoine.

M. et Mme Eugène Bergeron, leur fille Geraldine et Mlle L. Bédard de Québec, étaient de passage dimanche chez Mme Alphonse Bergeron.

Mme Dr O. Lauriault qui a subi une grave opération à l'hôpital St-Sacrement est revenue parmi les siens et se rétablie tranquillement.

M. et Mme Rodolphe Lortie de Québec passent la belle saison dans les Fonds avec leur famille.

Mme Alexandre Bergeron de Québec est actuellement en villégiature à St-Antoine.

Chez M. Arthur Méthot, Mlle Marie-Laure Plante de Québec.

Mlle Thérèse Godbout passe ses vacances chez M. Victorien Croteau.

M. et Mme Auguste Bergeron et leurs enfants de Québec, passent l'été dans les Fonds.

UNE BREVE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(suite)

cas d'incendie avec un vent soufflant vers l'intérieur du port une grande partie de la Cité serait menacée de destruction.

"Que copie de la présente résolution soit transmise au Très Honorable Premier Ministre et aux représentants locaux dans le Gouvernement Fédéral pour leur information et leur bienveillante attention".

Au temps des interpellations, sont déposées sur la table les réponses à l'interpellation faite par l'échevin Wilfrid Samson, l'un des représentants du quartier Champlain.

Ces réponses sont les suivantes :

a) I.—Combien ont coûté les tuyaux en béton que la ville possède sur la propriété Carmichael, 1ère Avenue ?

REPONSE : $4,284.00.

2.—Qu'est-ce que la ville entend faire de ces tuyaux ?

REPONSE : Continuer le tuyau ce drainage de la rivière Lairet.

3.—Où les tuyaux ont ils été achetés ?

Réponse: —Terreau & Racine Ltée, et Lebœuf & Houde Ltée.

b) Est-il à votre connaissance que les bornes-fontaines de la rue Arago sont connectées sur un tuyau de 4 pouces au lieu d'un tuyau de 14 pouces qui passe à cet endroit?

Réponse:—Il est à la connaissance du département de l'aqueduc qu'une seule borne-fontaine est raccordée sur le tuyau de 4 pouces de la rue Arago.

c) Combien vont coûter d'après les estimés des ingénieurs, les travaux de raccordement du réservoir?

Réponse:—$300,000.

Depuis quelques semaines, l'ex-maire, M. Jos. Samson, s'intéresse à la question du réservoir. A chaque séance du conseil, il a adressé au maire et aux échevins des lettres, faisant des suggestions. Ces lettres, jusqu'à présent, n'ont connu d'autre sort que celui d'être lues. Hier soir, le maire et ses collègues ont pris connaissance d'une quatrième lettre de l'ex-maire qui se lit comme suit:

Québec, le 3 juillet 1931

Monsieur le Maire,
Messieurs les échevins,
Hôtel-de-Ville,
QUEBEC

Messieurs,—

Ayant poursuivi les travaux avec des ingénieurs qui ont fait un relevé du niveau de la rivière des Mères, près de Québec, et de la possibilité d'y construire un réservoir, tel que démontré par l'ingénieur Paul Joncas, je suis en position de vous dire que tous les plans et spécifications seront prêts à vous être soumis d'ici à quelques jours.

En même temps je pourrai vous enseigner un contracteur ou une compagnie qui pourra construire un réservoir de trente millions de gallons d'eau en plus du cours naturel de la rivière des Mères, poser une conduite d'eau indépendante de 30 pouces en béton ou en fonte, à partir du réservoir jusqu'au raccordement de vos tuyaux de 18, 30 et 40 pouces et de là, en suivant vos tuyaux jusqu'à la rue Sherbrooke où elle pourra être reliée aux pompes en cas de besoin.

Je puis vous garantir que le tout pourra être construit pour un montant ne dépassant pas sept-cents cinquante mille piastres, assurant une économie considérable sur ce qui devra être dépensé sur les Plaines d'Abraham avec un bien meilleur résultat, et pour le service d'eau et pour les intérêts de la ville de Québec.

Votre obligé
Joseph SAMSON

LE PORTER EST UN MERVEILLEUX RECONSTITUANT PHYSIQUE

Les qualités nutritives du Porter sont reconnues par tous les médecins du pays. Un verre par jour de ce fameux breuvage tonique est un excellent préservatif contre les rhumes, car il revivifie et fortifie contre l'infection. Commandez le Porter Boswell chez votre épicier — il est à la fois stimulant et rafraîchissant tout en contribuant sensiblement à vous garder en parfaite condition physique. Il n'y a pas de Porter qui égale le Boswell. (ann.)

PELERINAGE

Dimanche prochain, le 5 juillet, aura lieu un pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse.

Ce pieux voyage est sous les auspices de M. l'abbé Léon Létourneau, curé à la paroisse du Saint-Esprit.

Le départ des autobus s'effectuera vers midi, sur le terrain de l'église, 7e rue, Limoilou.

Le prix du passage, aller et retour, est comme suit : Adultes, $1.00 ; enfants, 50c.

Le public en général est cordialement invité à aller prier la Vierge de Lourdes, à la grotte qui lui a été élevée, à St-Michel de Bellechasse.

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
87 rue St-Joseph - Québec

REMORQUAGE
TEL: 4-2262
GENERAL AUTO SUPPLY REGD
133, RUE DU PONT
QUEBEC

En Europe cette année
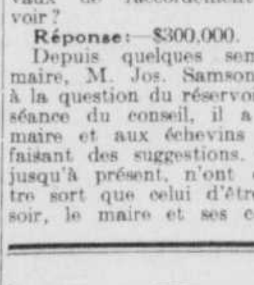
Ne manquez pas d'interrompre votre voyage, à Paris pour aller voir la magnifique Exposition Coloniale Internationale, à Paris, de mai à novembre 1931, actuellement la plus grande attraction en Europe !
Pour renseignements au long s'adresser au **COMITE CANADIEN, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal**, ou aux bureaux de chemins de fer, de tourisme ou de navigation.
Paris **Mai à Novembre 1931**
EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE

En toutes occasions...
Pour un véritable régal.
Fumez
LE Coq
10c LE PAQUET

Tabac Naturel sans Egal

L'ARTISTE LALIBERTE EN EUROPE

(Suite)

pas toujours sortis diminués, appauvris et affadis ? D'ailleurs, il me semble qu'on juge de la valeur d'un esprit quand sa force a résisté aux courants fugitifs et vains de la mode, à ces manies conventionnelles, qui rappellent les "Précieuses Ridicules", si spirituellement décrites par Molière...

"Réactionnaire et conservateur, moi ? Mais il se trouve justement que, depuis 25 ans, j'ai été le plus persévérant propagateur de la musique de Scriabine, cet ultra-moderne qui a su être nouveau tout en restant complètement musical. C'est dire que le beau n'est jamais d'un temps, d'une école ou d'une chapelle : il est de tous les temps, de tous les pays et dans tous les êtres."

Tels sont les principes qui animent cet esthète. Je crois qu'ils sont sains et justes. En littérature, ils sont sûrement solides, et de la littérature à la musique, il n'y a pas loin.

Laliberté 5 LALIBERTE ——

Comme je parlais récemment de son talent à un francophile, celui-ci me fit cette remarque :

—Oui... oui... je l'aime bien, mais il est un fanatique de la musique russe et allemande. Comment comprendra-t-il tout ce qu'il y a de mesuré, de délicat, de nuancé, dans la musique française?

—Je crois que vous êtes sous une fausse impression, lui dis-je. Laliberté admire tout ce que peut produire de vraiment bien l'art français. Il a en France une foule de ses admirations les plus vives. Mais, s'il critique parfois une certaine musique de France, il s'accorde, dans ses sympathies comme dans ses antipathies, avec des musiciens universellement connus, comme les Marcel Dupré, les Abel Decaux et les Charles Courboin, qui ont manifesté ouvertement, en maintes occasions, les mêmes sentiments que le pianiste canadien. Il ne faut pas être plus Français que les Français, de même qu'il ne faut pas faire au pape une leçon de catholicisme. Il est claire qu'un artiste comme Laliberté ne dédaigne jamais les qualités françaises clarté, le bon sens il le mesure. Mais ce qui importe, ce n'est pas la musique française c'est la musique tout court, la musique qui n'a pas de patrie et n'en doit point avoir.

— o —

J'en ai assez de l'interview. Mon artiste prépare son départ pour la France, où il sera l'hôte de Medtner, qui l'aime. Je l'entends qui improvise des choses délicieuses sur mon piano. Et comme il joue, ce prodige d'harmonie. On dirait qu'il fait corps avec son instrument, qu'il en devient l'âme, qu'il lui insuffle la vie, lui fait des muscles, lui donne du sang, une voix et des plaintes plus belles que les plaintes humaines. Je l'écoute et je m'arrête en songeant aux divins enthousiasmes des créateurs.

Jean-Charles HARVEY

DEUX INCENDIES A DISRAELI

D'israéli. (D. N.C.)—Au cours de l'après-midi de jeudi le 2 juillet, la foudre tomba sur la grange de M. Lionel Fortier, cultivateur, sur le chemin de Lambton et la détruisit de fond en comble.

Les pertes totales sont d'environ $1,500 consistant en batisse, machine à faucher, rateau à foin et 12 à 15 tonnes de foin etc.

La batisse de M. Lionel Fortier ne portait pas un sou d'assurance.

Vers 8 h. 30 du soir, un commencement d'incendie origina à la station du Q. C. R. de Disraéli.

Le feu fut causé par un trouble dans les fils du télégraphe. On dit aussi qu'un feu du même genre avait lieu dans les station de Garthby, Coleraine, St-Gérard Weedon et que la station de Marbleton était complètement en feu. On prétend que le tout est du au tonnerre.

Les dommages causés par ce commencement d'incendie à la station de Disraeli se chiffrent à une centaine de piastres et sont converts par les assurances.

Nous sommes encore chanceux que ceci se soit produit à une heure ou le bureau de la station était encore ouvert car on aurait eu à enregistrer certainement un gros feu dans notre village et celui-ci aurait été le 5ème depuis un mois.

OBSEQUES DU Dr NEREE BEAUCHEMIN

Trois-Rivières, 3. (D.N.C.)—Les obsèques du Dr Nérée Beauchemin, notre poète national, auteur de deux volumes de vers très estimés "Les Floraisons Matutinales" et "Patrie latine", membre de la section française de la Société Royale du Canada, docteur es-lettres de l'Université Laval, lauréat de l'Académie Française, ont eu lieu hier matin, à neuf heures, en l'église paroissiale d'Yamachiche. Elles eurent un cachet très impressionnant et les personnages les plus éminents du monde religieux, littéraire et polislique avaient tenu à y assister ou à s'y faire représenter. Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait également tous les parents et les amis du célèbre poète canadien-français.

Le service fut chanté par M. l'abbé Elzéar de Carufel, curé d'Yamachiche, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. le abbés Ansonio Parenteau, du Séminaire de Nicolet, et Maurice Patry, du Séminaire des Trois-Rivières.

Aux autels latéraux des messes furent dites par le R. P. Vincent, o.f.m., aumônier général des Scouts des Trois-Rivières, et M. l'abbé Albert Tessier, Préfet des Etudes au Séminaires des Trois-Rivières.

La chorale paroissiale rendit la messe harmonisée de Yon. Les solistes furent M. le Dr J.-G. Landry, des Trois-Rivières; MM. Antonio Carbonneau et Joseph Lacerte, d'Yamachiche; M. Emile Girardeau, de Montréal.

Assistaient au chœur: Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, assisté de Mgr Dionis Gélinas, C.S., et M. l'abbé Télesphore Giroux, supérieur du séminaire de Nicolet, M. le chanoine A.-A. Bellemare, de Batiscan M. le chanoine G.-E. Panneton, de Louiseville, MM. les abbés Albert Tessier, préfet des études au séminaire des Trois-Rivières, Dionis Gélinas, de Maskinongé, Adélard Desrosiers, préfet des Etudes du séminaire de Nicolet, J.-E. Poisson, de la Pointe-du-Lac, N. Clermont, de St-Barthélemy, J.-C. Carbonneau, de Sainte-Boniface, Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières, Dollard Duval, le Révérend Père Vincent, O.F.M., MM. les abbés Emile Gélinas, procureur de l'évêché des Trois-Rivières, T. Gravel, de St-Barnabé, Révérend Antonio Maillet, o.m.i., Ottawa, Révérend D. Gravel, o.m.i., Joachim Meunier, o.m.i., MM. les abbés A. Valois, de St-Barthélémy, Antonio Milot, de l'Evêché des Trois-Rivières, Claude Lafontaine, de Maskinongé, Ernest Jacob, vicaire, de Yamachiche, Rosario Lafontaine, Napoléon St-Pierre, Arthur Rousseau, A. Bellemare, Alcide Lemire, de Ste-Cécile des Trois-Rivières, les RR. FF. Desrosiers, c.s.v., Grat-

LES GARDES

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada vient d'accepter, lors de la dernière assemblée de ses directeurs, la garde Notre-Dame de la Garde, de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde, et la garde des Chasseurs de Salaberry, de la paroisse St-Sauveur, comme faisant partie officiellement de son importante association. La ville de Québec compte maintenant neuf gardes fédérées sur les dix-sept gardes-sœurs qui composent la Fédération.

De plus, la Fédération a en mains les applications de la garde d'honneur Laval, de la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, Québec, et de la garde des "Hussards" de St-Hyacinthe.

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada marche de succès en succès. Elle célébrera avec éclat cette année dans les ville de Québec, les 1, 2 et 3 août prochain, le dixième anniversaire de sa fondation par une convention qui promet de faire époque dans nos activités religieuses et nationales. Nous publierons chaque semaine des communiqués qui prépareront nos lecteurs à cette mémorable convention.

Nous donnons ci-après, par ordre de préséance, la liste des gardes qui font actuellement partie de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada: Garde Ind. Champlain, Québec; Garde Jacques-Cartier, Inc., Québec; Dollard-des-Ormeaux, Québec; Garde Ind. Champlain, Ottawa; Garde Ind. du Sacré-Cœur, Rivière-du-Loup; Garde des Chevaliers de Lauzon, Lévis; Garde des Chevaliers de Sillery, Sillery; Garde Montcalm Inc., Québec; Garde d'Honneur, St-Hyacinthe; Garde Ind. St-Pierre Inc., Joliette; Garde Ind. St-Edouard, Montréal; Garde Frontenac, Inc., Québec; Garde Ind. Champlain, Inc., Valleyfield; Garde Ste-Philomène, de Rosemont, Montréal; Garde Notre-Dame, Trois-Rivières; Garde Notre-Dame-de-la-Garde, Québec, Garde des Chasseurs de Salaberry.

FETE CHAMPETRE A SAINT-SAUVEUR

Mardi et mercredi, les 7 et 8 courant, il y aura une fête champêtre, au Parc Durocher, à St-Sauveur, en face du marché St-Pierre, au profit de l'Oeuvre de Jeunesse de cette paroisse. Le public en général est invité à s'y rendre, mais tous les anciens membres de cette Oeuvre de Jeunesse devraient se faire un devoir d'encourager cette organisation non seulement par leur présence mais en y amenant leurs amis. Il y aura une foule d'amusements de toutes sortes.

Que tous ceux qui comprennent l'importance d'une association de la jeunesse s'unissent donc pour faire un véritable succès de ces deux jours de fêtes champêtres.

BEAU SUCCES EN MUSIQUE

Nous sommes heurex d'apprendre que Mlle Rachel Soucy, fille de M. et Mme Louis Soucy, de cette ville, vient de subir brillamment les examens de piano pour la classe "Lauréat" à l'école de Musique de l'Université Laval.

Nos sincères félicitations à cette jeune pianiste de talent ainsi qu'à son professeur Mlle Géraldine Bergeron, 23 avenue Lévis Québec.

SUR LA TERRASSE

Avec la permission du lieutenant colonel J.-P.-U. Archambault, D.S.O., M.C., le commandant du régiment, la musique du Royal 22e régiment jouera le programme suivant sur la Terrasse Dufferin demain soir (dimanche) de 8 h. 30 à 10 heures.

Marche Symphonique:
Fame and Glory ..... Matt
Ouverture: Egmont ..... Beethoven
(a) Patrouille: The B'hoys of Tipperary ..... Amers
(b) Patrouille: L'Americaine ..... Meacham
Sélection: Roméo et Juliette ..... Gounod
Valse: L'or et l'argent ..... Lehar
Suite: Scènes Pittoresque ..... Massenet
(1) Marche; (2) Air de Ballet; (3) L'angelus; (4) La fête.
Entr'acte: Blumenfuster ..... Bon Bion
Deux morceaux parisien ..... Fletcher
(1) Entr'acte, Demoiselle Chic.
(2) Bal Masqué.
O Canada ..... Dieu Sauve le Roi
Directeur: **le capitaine Chas O'NEILL chef de musique, Royal 22e régt**

VOTRE BEBE

Pendant la saison chaude le bébé souffre beaucoup plus de troubles digestifs que durant les autres saisons de l'année, et c'est surtout le bébé nourri au biberon qui y est exposé. Ces malaises ne sont pas si fréquents chez le bébé nourri au sein. C'est surtout pendant l'été que les avantages qu'offre l'allaitement sont les plus évidents.

Nous devons surveiller la santé du bébé l'année durant, mais nous devons le faire plus soigneusement pendant l'été.

Le lait s'altère vite pendant les chaleurs. Même lorsque le lait est pasteurisé, s'il n'est pas tenu au froid et à l'abri des mouches, d'abord il ne se conserve pas, et les mouches s'y baignent et y introduisent les saletés. Il faut donc toujours tenir le lait sur la glace et couvert contre les mouches et autres insectes.

Le lait est un aliment. Pour que les microbes qui produisent les maladies puissent se propager, ils ont besoin de nourriture et de chaleur. Quand le lait est chaud, il devient un endroit idéal pour la croissance des microbes qui multiplient avec une rapidité incroyable.

Le bébé qui prend le fait contaminé reçoit dans son corps les milliers de germes qui y sont contenus et qui sont la cause des diarrhées d'été. Le lait ne doit pas rester hors de la glacière même pour un moment.

Le bébé ne doit pas trop manger pendant l'été. Les repas du bébé comme ceux de toute la famille ont besoin d'être des plus égers durant les chaleurs. Si le bébé ne veut pas boire son lait en entier, la mère ne doit pas y insister. Lorsqu'il fait très chaud, elle fera mieux de lui en donner moins. Il ne faut pas oublier que le bébé a soif pendant l'été et qu'il faut lui offrir de l'eau bouillie et refroidie entre ses repas.

Si le bébé transpire beaucoup, les boutons de chaleur se montrent parfois sur son corps. Il faut lui éviter le malaise qui en résulte en l'habillant très légèrement.

Les troubles digestifs chez le bébé sont toujours chose grave. Dès que le bébé souffre de diarrhée, il faut cesser toute nourriture, lui donner de l'eau fraîche à boire et faire venir le médecin.

Dans notre pays nous perdons, par les diarrhées et l'entérite, environ 4,000 bébés chaque année. Nous devons donc faire tout notre possible pour prévenir ces maladies, mais si malgré nos précautions la diarrhée se montre chez le bébé, il nous faut consulter notre médecin dès le début de la maladie.

ASSEMBLEE SUIVIE D'EMEUTE

Boston, 4 — Une assemblée tenue dans l'église Mt. Vernon Congregational ces jours derniers, pour protester contre la sentence de mort prononcée contre huit noirs qui furent trouvés coupables d'agression sur deux jeunes filles blanches à Scottsboro, Ala, se termina en émeute et des réserves de police dûrent être appelées pour pacifier les manifestants.

L'ex-procureur de district Herbert Parker et M. Butler-R. Wilson, président du poste de Boston de l'Association nationale pour l'avancement des noirs, avaient fait tout en leur pouvoir pour ramener l'assemblée à l'ordre mais la situation était vite devenue incontrolable. Plusieurs policiers ont été atteints par des pierres et assez sérieusements blessés.

MARIAGE A ST-FRANCOIS D'ASSISE

Photographie prise au mariage de mademoiselle Yvonne Roy, fille de M. et Mme J.-A. Roy, de St-François d'Assise, à M. F.-X. Matte, fils de M. et Mme Joseph Matte, de Neuville, mariage béni, mardi le 30 juin, par M. le curé A.-A. Godbout.

La saveur naturelle du thé
'Frais des Plantations'

F. 129

dans une enveloppe hermétique en aluminium

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

BANANES---PATATES---TOMATES
1000 Régimes de bananes a vendre en bas du prix coûtant 2 chars de belles patates du N.-B., à 65c le poche prendre sur le char.
Tél : 7497 R.-L. BELLEAU 423 St-Paul

FARINES A VENDRE

Farines et autres marchandises légèrement endommagées à vendre à réduction. S'adresser à

Raoul Blais
chez !
TANGUAY LIMITEE

Bureaux a louer

Grands et petits bureaux, confortables et bien éclairés; convenant particulièrement pour Compagnies d'Assurances, Agences et pour Salles d'Echantillons. Situées dans l'Edifice du "Soleil".

S'adresser au
Bureau d'Information
Le "SOLEIL"

INSTITUT J. THOMAS
25 rue St-Stanislas (Québec)
COURS TOUT L'ETE
Anglais, Français, Sténographie, Mathématiques, Brevets, Enseignement général.
TEL.: 2-7490

Mathieu NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER 140 DE LA COURONNE 4-1600

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SEMAINE